

REVUE DE LINGUISTIQUE

ET

DE PHILOGIE COMPARÉE

TOME XIV

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

REVUE
DE
LINGUISTIQUE

ET DE
PHILOGOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

GIRARD DE RIALLE

SOUS-DIRECTEUR DES ARCHIVES AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

ET

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

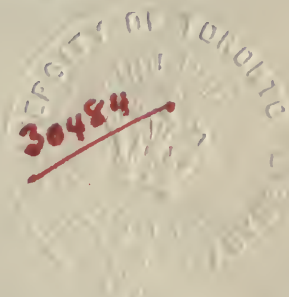
TOME QUATORZIÈME

PARIS

MAISONNEUVE ET C^{ie}, LIBRAIRES-ÉDITEURS

25, QUAI VOLTAIRE, 25

—
1881



37102 1410. 11

1910

LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF
MICHIGAN
ANN ARBOR
MICHIGAN
1910

LES OISEAUX SAUVAGES

DICTONS, FORMULETTES ET SUPERSTITIONS

(Haute-Bretagne).

Dans les notes qui suivent j'ai réuni, en le classant alphabétiquement, ce que j'ai recueilli jusqu'à présent en Haute-Bretagne sur les oiseaux sauvages.

Ainsi que me le disait une paysanne que j'interrogeais à ce sujet : « Tout oiseau a son langage », et il est interprété de plusieurs manières différentes, souvent dans le même pays. J'espère pouvoir plus tard compléter ces notes, qui formeront un chapitre à part, dans un livre sur les *Traditions, superstitions et légendes de la Haute-Bretagne*, qui sera prêt dans quelques mois.

Dans le tome II de la *Faune populaire* de M. Eugène Rolland (Maisonneuve, éditeur), qui est consacré aux oiseaux sauvages, on trouve de nombreuses formulettes, des proverbes et des contes empruntés à tous les pays. Ce que je publie ici est le résultat d'une exploration analogue, mais limitée à la Bretagne française.

S.-C. signifie Saint-Cast, canton de Matignon (Côtes-du-Nord); E., Ercé, près Liffré (Ille-et-Vilaine). Ce sont les deux pays où j'ai, à peu de chose près, recueilli tout ce que je donne ici.

AIGLE. On dit que le roi des oiseaux, c'est l'aigle.

Quand un berger en aperçoit un, il se sauve avec son troupeau ; mais l'aigle court après lui, et en descendant il lui crie :

Sauve-toi ou ne te sauve pas,
Tu vas être bientôt en fricot,
Sur une souche de bois. (S.-C.)

ALOUETTES. Quand on les voit, on leur dit :

Alouette, alouette,
Monte en haut,
Pour dire à Notre Seigneur
De nous accorder un peu de son chaud,
Pour nos pauv' petits pâtouriaux,
Qui n'ont ni robes ni mantiaux,
Ren qu' la queue de lous p'tits agneaux,
Qui n'est pas encore toute à eux,
Qui est à Robin Piedvache,
Qui nous menit, qui nous m'nace,
Qui nous dit que la verge était su le banc
Pour nous fouetter jusqu'au sang,
Et que la mailloche était dans la fenêt'
Pour nous cotir l'os de la tête.
Je m' fourris dans un p'tit pertus ;
Je croyais que le bon Dieu y fût.
Mais non, i' n'y avait que madame Sainte qui trope
Qui m'a battu de coups de sa poche,
Et qui me dit, si j'y retournas,
Cheveux j'y laisseras,
Et j'y retournis ;
Cheveux j'y laissis. (S.-C.)

Les pâtours disent aux alouettes :

Alouette, alouette,
Monte en haut,

Pour attirer le temps chaud
Su' les p'tits pâtouriaux,
Qui n'ont ni cotte ni mantiaux. (E.)

Les alouettes chantent en volant en l'air :

Tu m'oublies,
Tu m'oublies,
Tu m'oublies! (E.)

Quand elles sont bien haut, elles disent :

Ouvrez-moi la porte du paradis,
Je ne pécherai plus. (*ter*) (E.)

Quand elles sont descendues :

Mille diables, que j'étais haut (haô) !

Autre forme :

Je n'jureraï'pus, (*ter*)
Je jureraï cor, (*ter*) (E.)

disent-elles quand elles sont descendues.

(Cf. Rolland, *Les oiseaux sauvages*, p. 209, où plusieurs formulettes relatives à l'alouette sont rapportées, entre autres celle-ci empruntée à Laisnel de la Salle, *Croyances du Centre*). L'alouette s'élève dans les airs et demande à saint Pierre d'entrer dans le paradis :

Pierre, laisse-moi entrer ;
Jamais plus ne faut'rai,
Jamais plus ne faut'rai.

Mais il paraît que l'entrée du paradis lui a été refusée, parce que, quand elle descend, elle chante de dépit :

J'faut'rai, j'faut'rai, j'faut'rai !

BERRUCHET (troglodyte).

Le bois n'est pas gros dans c'pays-ci ;
L' n'est pas pus gros qu' ma petite cuisse,
Cuisse, cuisse,
Fendue en quat',
Quat', quat'. (S.-C.)

On dit qu'il ne faut pas faire de mal aux berruchets, parce que ce sont eux qui ont apporté le feu sur la terre. (S.-C.) Cf. le *Gorge-Rouge*. Ailleurs on dit que le berruchet a apporté l'eau. (E.)

Le berruchet chante en dansant sur les branches :

C'est-i solide ici ?
Chez nous il n'est pas plus gros
Que ma cuisse, cuisse, cuisse. (S.-C.)
Il y a dans mon pays des fagots
Qui sont gros
Comme ma cuisse, cuisse, cuisse. (E.)
Un gros fût de persoué (pressoir)
Gros comme ma kaisse fendue en trois,
Ça craquille. (bis) (E.)

C'est-à-dire : cela va peut-être casser sous moi. Le berruchet est un oiseau facétieux.

CAILLES. Les cailles disent :

Bout pour bout !

Le grain (1) vaut dans l'année autant de francs le de-meu que la caille répète cela de fois. Quand elle chante

(1) Gros grain : elles chantent davantage à ce moment que quand il y a du blé noir.

au moment des foins, elles annoncent ce que le foin vaudra.

Plus il y a de cailles, moins le grain est cher (E.). La même croyance existe en Toscane. (Cf. Gubernatis, II, 292.)

On dit que la caille « bannit » le prix du blé; autant de fois elle répète son chant, autant de fois le blé vaudra de pièces de cent sous. L'année où le blé monta jusqu'à 43 fr., me disait une bonne femme, la caille chantait neuf fois. (S.-C.)

Proverbe : Chaud comme une caille.

CHAT-HUANT. Il y avait à la houle (grotte du bord de la mer) de Chêlin un chat-huant qui criait : Houhou!

Un capitaine qui passait auprès avec son navire crut qu'on lui demandait où il allait.

— A Bréhat, répondit-il.

— Houhou! répéta le chat-huant.

— Chargé de triques et de fagots pour le gouvernement.

— Houhou!

— Abré au trou? (S.-C.)

CHAUVE-SOURIS. Si une chauve-souris s'accroche aux cheveux, on ne peut l'ôter, à moins de couper les cheveux. (E.)

On les cloue vivantes sur les portes, après les avoir martyrisées.

Jusqu'à ce qu'on n'ait vu le soir les souris-chauves, le beau temps n'est pas revenu. (S.-C.)

CHOUETTES. Quand les chouettes viennent sur les cheminées, elles disent :

Coudre! coudre!

indiquant que c'est pour coudre l'homme dans son linceul. A chaque fois qu'il y a une personne malade, elles vont sur la cheminée. (S.-C.)

Proverbe : Malin comme une chouette.

CORBEAUX et CORNEILLES. A Landébia, canton de Plancoët, existe la croyance que les corbeaux ne grattent jamais ni ne mangent les blés de Landébia, tandis qu'ils ravagent ceux des communes voisines. Cela tient, disent les gens du pays, à ce que les veuves de Landébia ne se remarient point, et ils content à ce sujet la légende d'une veuve à qui il arriva malheur pour avoir voulu convoler à de secondes noces.

On crie aux corneilles dans les champs :

Cônille pigaloue,
Le feu est sous ta quoue,
Vaci Guimolet,
Do son pistolet.
Cônille pécaloue,
Fourre-li l'feu sous la quoue.

Si elles parvolent (volent çà et là par groupes), c'est qu'elles demandent de la pluie. (S.-C.)

Dans les environs de Brest, on dit aux corbeaux pour les chasser :

Corbeau, corbeau,
Le feu est dans ta maison.

Quand les corbeaux restent longtemps à chanter dans un endroit, c'est signe que quelqu'un mourra dans les environs. (S.-C.)

A Ercé, on dit qu'ils crient :

Tagar! tagar!

On dit que les corneilles, quand elles sont dans le voisinage d'un malade, disent :

J't'areu, j't'areu (je t'aurai).

J't'attends. (E.)

Si quelqu'un est mort, elles disent :

Est-i ben gros?

I n'a qu'la piau,

Et les rouchiaux (os). (E.)

Quand elles font entendre une sorte de grincement, on dit « qu'elles scient des châsses ». C'est ainsi qu'on appelle en Haute-Bretagne les bières.

CORDONNIER, perroquet de mer, calculo.

Cordonnier,

Tu me fas chier.

Le cordonnier est un oiseau noir de la taille d'un caniard, qui a de grosses griffes et le bec fait comme une alène. On prétend que son bec est venimeux.

Le caniâ (caniard) cousse (poursuit) les mauves pour manger leur fiente. (S.-C.)

CHEVALIER CU-BLANC. Quand les cu-blancs rasant la terre, c'est signe de vent. (S.-C.)

CORMORAN. Le cormoran est un oiseau de mauvais présage; certains pêcheurs disent :

Quand on les voit sur les rochers,

La marée est manquée. (S.-C.)

Coucou. Voici les formulettes du coucou :

Méfie-toi de ma faux,
Coucou;
Je te coupe le cou.

Ou :

Va t'en aller, coucou,
Ou gare ma faux ; je te coupe le cou.

Quand le coucou étend ses ailes :

Jôsé,
Mets tes voiles au sé. (S.-G.)

Tout oiseau a son langage. Le ramier et le coucou parlent ensemble. (E.)

Si, la première fois qu'on entend le coucou chanter, on est à jeun, on mourra de faim dans l'année. Si, la première fois qu'on l'entend, on est à faire ses besoins, on aura pendant toute l'année un dérangement de corps. (S.-C.)

Pourquoi le coucou s'en va-t-il? La première fois que le coucou vint en Bretagne, il fit son nid comme les autres oiseaux; puis, tout joyeux, il alla se promener dans une prairie. Une charretée de foin lui passa sur le corps et lui cassa les reins : c'est pour cela qu'il a le derrière cassé et qu'il vole lourdement. Depuis ce moment, il s'en va quand les foins sont mûrs. (Matignon.)

A Ercé, on dit en proverbe : « Les coucous n'aiment point entendre battre les faux. »

Ou bien : « Le coucou n'est pas heureux ; n'on va batt'e les faux ; ça leus agace les dents ; les coucous vont s'en aller. »

Quand le coucou entend les faux qu'on aiguisse, il s'en va, de peur d'être *sané* (châtré) par les faucheurs.

Le coucou a peur des faux, et il s'en va parce que jadis il a été blessé d'un coup de faux. (S.-C.)

Quand on entend chanter le coucou pour la première fois, on regarde combien on a d'argent dans sa poche, car on dit qu'on aura toute l'année autant d'argent qu'on en a sur soi ce jour-là. (Malignon, Ercé, etc.)

Si l'on n'a pas de monnaie dans sa poche, on est gueux toute l'année. (S.-C.)

ÉPERVIERS. Les oiseaux de proie sentent la poudre. (E.)
Les éperviers disent aux petits oiseaux :

Sauvez-vous, petits oiseaux,
Ou je vous mange tous en fricots. (S.-C.)

Plus un épervier est haut dans les airs, mieux il voit les petits oiseaux qui sont sur la terre. (S.-C.)

ÉTOURNEAUX. C'est la grande bande qui rend les étourneaux maigres.

GEAI. *Proverbes et dictons :*

Fait comme un geai marri.

Il a l'air d'un geai en colère.

En voilà un beau *jaye*!

Les geais qui font leurs nids dans les chênes ne s'appriivoisent pas, parce qu'ils tombent du *mal caduc* (sorte d'épilepsie). (S.-C.)

A Matignon, on dit la même chose des geais du mois de mai : « *qui cheyent du mal cadu'* ».

Au mois de mai, les geais disent :

On traîne de la rame!

Les autres qui sont par derrière :

Ahaïte! ahaïte! (dépêche-toi).

D'autres en grinçant répètent :

Maracan! maracan!

Quand les geais se marient, ils disent :

I' n'pleurera pus demain,
Parce qu'il est cor ché (tombé) ent' nos mains. (E.)

On dit encore qu'ils crient :

Ma aux reins! (mal)
Ma aux reins! (E.)

GOELAND. On lui dit :

Goëland,
Va-t'en aux bruments (hannetons).
Si tu n'y vas pas,
Je te couperai ton sang. (S.-C.)

GORGE-ROUGE (rouge-gorge). Les gorges-rouges disent des préfaces en latin ; ce sont eux qui ont été chercher le feu.

On dit qu'ils parlent latin. (E.)

On dit aussi qu'ils répètent :

Glorieux d'chouan!
Glorieux d'chouan!

Quand le gorge-rouge alla chercher le feu, ses plumes furent toutes brûlées ; alors les oiseaux en eurent pitié, et ils résolurent de lui donner chacun une plume pour le

rhabiller. Seul le chat-huant, oiseau orgueilleux et peu compatissant, refusa. C'est pour cela que, lorsqu'il se montre au jour, tous les petits oiseaux crient après lui, et le rouge-gorge en particulier qui, par son cri, lui reproche son orgueil. (E.)

GRIMPEREAU. Quand les grippe-chêne picotent et font du bruit, c'est signe de pluie. (E.)

GRIVES. *Proverbes* : Malin comme une grive.

Saoûl comme une grive.

La *trâ*, qui est une sorte de grive, dit :

Ohuho! houpe aïe!

HIRONDELLE. L'hirondelle dit :

Chez nous on n'se chauffe que de gros bois,
Gros comme ma cuisse, cuisse, cuisse.

L'hirondelle est la chance des maisons. (S.-G.)

On emploie pour le mal d'yeux la pierre d'hirondelle : c'est une pierre que les hirondelles vont chercher quand leurs petits ont mal aux yeux. On défait leur nid pour la trouver.

Quand les hirondelles volent en rasant la terre, c'est signe de pluie.

La fiente des hirondelles, si elle tombe sur les yeux, fait perdre la vue. (E.)

HUPPE. C'est une huppe ; c'est une personne mal-propre. (E.)

Huppe est synonyme de femme de mauvaise vie.

LAVANDIÈRE. On leur dit :

Lavandière, ma jolie lavandière,
Va me chercher un poisson dans la rivière ;
Quand tu arriveras,
Tu auras des pois ;
Si tu n'y vas pas,
Je t'assommerai avec un fusil de bois. (S.-C.)

LORIOT. Le loriot dit :

Tu déniges mon nid,
Tu seras pendu.

Il arrive presque toujours quelque chose à ceux qui dénichent les loriots. (E.)

Il dit encore :

Mettez les viaux dehau,
Fermez la hachette,
Mettez les viaux dehau,
Je les garderai du loup.
Mets tes petits viaux dehau,
Fermez l'hec.

Ou :

Mettez les viaux dehau,
Fromez l'hec (la porte). (E.)

MARTINS-PÊCHEURS. Les martins-pêcheurs sont appelés *mesurours d'feuves*. Ils jurent.

La nuit, leur tête éclaire presque comme les feux follets ou *éclairours*. (E.)

MAUVES. Si on entend les mauves (sorte de mouette) crier : « caré, caré, caré », on peut caretter les lignes, c'est-à-dire replier les lignes sur le caret ; on ne prend pas grand'chose.

Quand une mauve a un brin de lançon, les autres lui crient :

Goulue, goulue, goulue.

Quand on voit un équéré (hirondelle de mer), on dit :

C'est un équéré,
Prends ta ligne et va au macré (maquereau);
'Est une mauve,
Serre ta fouée et te chauffe.

L'équéré est un oiseau de mer de la grosseur d'un cania.

Quand une mauve bat des ailes au-dessus d'une maison, c'est signe de vent.

Lorsqu'elle vient sur la terre picoter les vers, c'est signe de pluie ou de froid. (S.-C.)

MAUVIS. Les mauvis disent :

Où étais-tu, cu grillé ?
Tu ne m'as pas appelé
Dans le coin de ton foyeur.
Queue bête ! (E.)
Jambes rôties,
Cu kait (cuit). (E.)

On dit aux mauvis :

Mauvis,
Va t'en chercher des chenilles,
Pour donner à tes petits;
Si tu n'y vas pas,
Ils crèveront de faim et n'deviendront pas gras. (S.-C.)

MERLES. Quand les merles galopent le long des haies en criant, c'est signe de froid. (E.)

Quand le merle chante, c'est signe de pluie. (S.-C.)

Proverbes : Siffler comme un merle.

Le vilain merle !

Promettre un merle blanc.

Au printemps, les merles disent :

Il y'aura bien des maladies,

Colérique (*ter*).

Faudra p'tit bois su' d'onguent gris,

Pour les guéri',

'Là y est-i' bête! (E.)

Le merle dit :

Dors-tu, Tantine,

Le tonton

Turlute. (S.-C.)

Cu rôti,

Tu n'en mangeras pas c'hiver-ci. (E.)

Au printemps, ils disent :

J'étais su la haie d'mon courti,

Tu n'm'as pas pris. (E.)

Ceux qui sont montés sur la maison disent :

Il pleut, il vente, il grêle

Su la maison aux mêles ;

La mêlesse est dedans,

Et dit qu'i' fait biau temps.

Le mêle est dessus,

P' dit qu'i' n' pleut pus. (E.)

MÉSANGES. Les mésilles ou mésanges dialoguent ainsi en courant après les mouches :

— La tueras-tu ? (*quater* et très-vite)

— Olle est étêtée.

Dans l'hiver, les mésanges, qui sont des oiseaux très-rusés, vont auprès des ruches, et il y en a une qui frappe à la porte avec son bec pour tâcher d'attirer dehors une abeille. Près de là se tient sur un arbre une autre mésange qui chante :

La tiens-tu ? la tiens-tu ?

L'autre répond :

Elle est étêtée.

Et ce dialogue se poursuit longtemps. (É.)

Virginie,

Toupie. (E.)

Tirez vite !

Tirez vite !

Petit nu, petit nu.

Quand elles aiguisent leur bec, elles disent :

Tétinus ! tétinus ! (E.)

MOINEAU. *Proverbe* : Pillard comme un moineau.

Mettez l'pain dans l'four,

Parce qu'i va ferdi, ferdi, ferdi (froidir). (E.)

PETIT-DUC. Il dit à sa femelle :

Coucher do ta ?

La femelle répond :

Ah ! que nenni. (E.)

PÊCHE DE HÂ (haie), friquet.

Quand elle vole haut, elle dit :

Ouvrez-moi la porte du ciel ;

Je ne pécherai p'us.

Quand elle est redescendue, elle dit :

Bougre, que j'étais haut ! (E.)

Cf. l'*Alouette*.

PIVERTS. Les piverts chantent pour appeler la pluie ; c'est à cause de cela qu'on les nomme les avocats des meuniers. (E.)

Quand le pivert chante, c'est signe de pluie ; il dit en chantant :

Pleut ! pleut ! (S.-C.)

PINSON. *Proverbes* : Gai comme pinson ; chanter comme un pinson.

Veux-tu m'enseigner le chemin
Pour aller à Saint-Citoyen,
Failli chien ? (S.-C.)

Veux-tu m'dire le ch'min,
D'Châteaugiron, toi, citoyen ? (E.)

ORFRAIE. L'orfraie ou fresaie est un oiseau de mauvais augure.

Si elle fait le *chêne piqué* au-dessus d'une maison, c'est à-dire si elle vole les pattes en l'air, quelqu'un y mourra le jour ou le lendemain.

Un homme d'Ercé avait apprivoisé deux petites fresaies : dans la nuit où mourut un de ses enfants, les fresaies, qui étaient encore toutes jeunes, poussèrent trois cris. (E.)

PIES. Si les pies font leur nid dans le jardin d'une ferme où il y a des filles à marier, il y en aura une qui se mariera dans l'année. (S.-C.)

Si on déniche les nids de pie, cela porte malheur aux gens de la maison, ou cela fait crever les bestiaux ; il en est de même si l'on tue le père ou la mère avant que les petits soient grands. (S.-C.)

Proverbes : Fripon comme une pie ; voleur comme une pie ; conter comme une pie borgne.

A Ercé, les lavandières prétendent que les pies sont friandes de savon, et que si, quand elles s'absentent d'auprès de leur pierre, elles n'avaient soin de le cacher, les pies viendraient le leur voler. (E., S.-C.)

Voir une pie qui s'envole à gauche quand on va faire une visite, c'est signe qu'on s'era mal reçu. (E.)

Si une pie passe à droite, c'est signe de malechance ; si elle passe à gauche, c'est signe de chance. (S.-C.)

Si une pie a la mine renfrognée, c'est signe qu'on aura prochainement du chagrin ; si elle a l'air joyeux et qu'elle chante, c'est signe de nouvelle agréable. (S.-C.)

Si de bon matin on voit une pie, c'est signe qu'on aura une lettre. (S.-C.)

A Saint-Cast, quand les petits enfants vont à l'école, ils tirent des augures de l'aspect des pies pour savoir s'ils arriveront à l'heure. S'ils voient le blanc, ils se disent : « nous serons à l'heure » ; s'ils voient le noir, ils disent : « nous serons en retard ».

Une femme qui était jalouse de son mari consultait les pies pour savoir si son mari la trahissait ; elle disait : « La pie m'a viré le noir ; il est cor à voir les filles. » (S.-C.)

Il y avait une fois un petit pinson qui était perché sur une épine blanche, et qui s'exerçait à chanter ses plus

beaux airs pour fêter le printemps. Il fut abordé par la pie, fière de son plumage noir et blanc ; elle s'avança en lui disant d'un ton orgueilleux :

— Apprends-moi une chanson, petit pinson.

— Oh ! madame la pie, vous *jasillez* si bien que vous n'avez pas besoin d'apprendre à chanter.

La pie mal reçue s'en alla, et sur sa route elle tuait tous les petits oiseaux qu'elle rencontrait. (*Conté par François Marquer de Saint-Cast, mousse, âgé de treize ans.*)

● RAMIERS. Les ramiers disent :

Tu ne pousses p'us,
Tonton !
Tonton,
Paies-tu un pot ? (E.)

ROSSIGNOL. Le rossignol dit :

Tire, tire, tire,
Tiens bon.

Il ne dort que deux heures par nuit. Si on mange le cœur d'un rossignol, on ne dort non plus que deux heures par nuit. (E.)

On dit au rossignol :

Rossignol, rossignol,
Va-t'en à Rome chercher du pétrole,
Pour mettre le feu
Dans la ville de Saint-Brieuc. (S.-C)

Lorsque sa femelle couve, le rossignol chante quarante jours. On dit qu'il ne sait pas que sa femelle couve, et que quand les petits sont éclos il s'écrie :

Ah ! que j'étais bête !

Si une personne mange son cœur, elle chante aussi bien que lui. (E.)

Le roitelet se met sur la grosse poutre d'un pressoir et dit :

Ne te casse pas !
Me port'ra-tu ben ? (E.)

TOURTERELLE. On dit qu'elle bâtit l'arche de Noé.

Rien qu'à regarder son nid, on la fait l'abandonner.
(S.-C.)

Paul SÉBILLOT.

LA LANGUE KHASIA

ÉTUDIÉE SOUS LE RAPPORT DE L'ÉVOLUTION DES FORMES.

INTRODUCTION

Si l'on jette les yeux sur la carte linguistique intitulée *A Language Map of India and its border Lands*, que l'excellent orientaliste M. Robert N. Cust a annexée à son volume sur les langues de l'Inde (1), on voit qu'à l'extrême nord-est de leur territoire deux idiomes aryens de l'Inde, l'assami et le bengali, enferment, le premier par le nord, le second par le sud, une région où se trouve parlé un idiome étranger, le *khasia*. A l'ouest et à l'est, cet idiome confine à d'autres langues qui ne sont point parentes des dialectes aryens, mais avec lesquels, d'ailleurs, il n'a lui-même aucun lien de parenté. Le *khasia* est parlé dans le pays montagneux qui sépare la vallée du Brahmapoutra (au nord) du Bengale oriental (au sud); il comprend jusqu'à six variétés dialectales, plus ou moins différentes les unes des autres, mais parmi lesquelles il est difficile de reconnaître la variété qui peut être regardée comme type.

(1) *A Sketch of the modern Languages of the East Indies*. Londres, 1878.

Le khasia serait parlé par deux cent mille individus environ, assez civilisés si on les compare à nombre d'autres populations du sud du Tibet et du nord de la Birmanie.

Cette langue toutefois n'a aucune littérature propre, aucun système graphique. Les documents que l'on a recueillis, soit des récits populaires, soit des traductions des livres chrétiens, sont transcrits en caractères bengalis ou en caractères européens.

L'ouvrage le plus important est la grammaire du Rév. W. Pryse : *An Introduction to the Khasia Language, comprising a Grammar, Selections for Reading, and a Vocabulary* (Calcutta, 1855). C'est ce petit manuel qui a servi de base à notre travail.

Pryse cite neuf ouvrages publiés en khasia avant sa grammaire : le Nouveau Testament, traduit et publié à Sérampour en 1831 ; un catéchisme pour les enfants, en caractères bengalis, *ibid.*, 1836 ; la version du « Mother's Gift », par le Rév. T. Jones, en caractères romains (Calcutta, 1842) ; un catéchisme spirituel, par le même (Calcutta, 1845) ; par le même, l'Évangile selon Mathieu (*ibid.*, 1846) ; un livre d'heures par le même (*ibid.*, même année) ; de W. Lewis, un petit catéchisme doctrinal et historique (*ibid.*, 1848) ; du même, un petit livre d'hymnes (*ibid.*, 1850) ; enfin un livre d'heures publié en 1852, dans la même ville, par la Société des livres scolaires.

En 1871, la Société biblique de Londres a fait paraître, en caractères latins, le Nouveau Testament.

L'idiome khasia est pour le linguiste d'un intérêt tout spécial, particulièrement en ce qui concerne la structure. On peut trouver sans doute, dans les contrées du Tibet

méridional et de l'extrême Orient, plus d'un idiome présentant, comme le khasia, la phase de développement morphologique qui répond au passage du monosyllabisme à l'agglutination; mais on n'en connaît pas, jusqu'ici, qui présente d'une façon plus frappante ce phénomène capital d'évolution.

C'est dans la mise en relief de ce fait que peut reposer l'intérêt de notre étude.

§ I^{er}.

PHONÉTIQUE.

Exposons tout d'abord le matériel phonique, dont la simplicité est grande.

Nulle difficulté pour les voyelles *a*, *i*, *u*, et leurs longues *â*, *î*, *û*. (Il est entendu que *u* a la valeur non de « u » français, mais bien de « ou »).

Le son de *e* n'est point fermé comme dans les mots « été, séché »; c'est une voyelle ouverte, dont le son est celui de « sec, net »; la longue *ê* se retrouve dans « fête, bête ».

A ces huit voyelles il faut joindre *o* bref, analogue à celui de « mort, sort ». Le khasia ne possède point notre « ô » de « dôme, mot, jaune, beau ».

Une dixième voyelle est assez difficile à transcrire. Pryse la rend par « y » et la compare à « u » de l'anglais « pun, fun, sun ». Il est de toute évidence que l'on doit avoir recours ici à un signe figuratif conventionnel; mais ce signe, *y*, peut-il être sans inconvénient? Sans doute, la demi-consonne « y » (de « yeux, yole ») n'existe pas en

khasia ; mais le rôle de ce signe, dans la langue française, rendrait par trop difficile la lecture d'un texte khasia, dans lequel il serait censé figurer la voyelle spéciale dont il est question. Le signe *ǝ* serait assez acceptable s'il ne prêtait à confusion avec *u*, brève de *û*. Faute de mieux, nous nous servons de *æ*, tout en faisant observer que cette voyelle est brève.

Deux voyelles se succédant immédiatement ne se condensent pas en une seule voyelle ; les deux sons se suivent d'une façon distincte, chacun avec sa valeur propre : *aiom*, saison, période ; *aiei*, don, présent ; *iai*, continûment ; prononcez : *i + a + i*, *a + i + e + i*, etc., etc.

La demi-voyelle *w* a le son du « w » anglais : *wah*, rivière ; *wan*, venir. A la fin des mots, ce *w* s'affaiblit beaucoup : *dew*, terre ; *jiw*, d'habitude ; *mraw*, serviteur ; ce *w* terminal est toujours une demi-voyelle, mais plus rapprochée peut-être de l'ordre des voyelles que de l'ordre des consonnes. (Le fait est tel que la version du Nouveau Testament, publiée par la Société biblique de Londres, figure le *w* final par *u* : *briu*, homme ; *jiu*, toujours ; *sau*, quatre, pour *briw*, *jiw*, *saw*).

Nous arrivons aux consonnes.

Point de difficulté pour les explosives ordinaires : *k*, *t*, *p* et *g*, *d*, *b*. (Inutile de faire observer que le *g* se prononce devant *i*, *e*, *æ* comme il le fait devant *a*, *o*, *u*.) Toutes ces consonnes explosives, sauf le *d*, peuvent être aspirées : *khla*, tigre ; *thaw*, faire ; *phér*, différence, etc. Le *kh* vaut *k + h*, le *gh* vaut *g + h*, et ainsi de suite. Le *ph*, dans certaines localités, devient *f* ; mais, en principe, il vaut *p + h*, c'est-à-dire l'explosive suivie de l'aspiration.

Aucune difficulté non plus pour les nasales *m* et *n*, pour les roulantes *r* et *l*.

Le *j* (*jan*, près; *jêr*, nommer; *jiw*, d'habitude) vaut « dj » français, de « adjoint, adjuger ».

Les sifflantes sont au nombre de deux : *s*, ayant la valeur de la sifflante de « suspensif, session », et *š*, celle de « sh » anglais, « š » croate, « ch » de « chiche, chercher ».

Quant à l'aspirée *h*, elle est émise, selon les localités, avec plus ou moins d'intensité.

§ II.

Au surplus, aucune loi phonétique particulière.

On trouve simplement quelques exemples de *compositions syncopées*, c'est-à-dire de *polysynthétisme* : deux mots, servant à rendre une idée plus ou moins unique, sont accolés l'un à l'autre (composition), et, subissant une mutilation (syncope), arrivent à former un tout indivisible.

Exemples :

bam, point cela = *ba*, cela, + *æm*, non; — *um*, il ne = *u*, il + *æm*, non; — *ngan*, jé [au futur] = *nga* + *æn*; *un*, il [au futur] = *u* + *æn*; *kin*, ils [au futur] = *ki* + *æn*.

On transcrit ces formules avec une apostrophe : *ba'm*, *u'm*, *ki'n*, etc.

§ III.

LES NOMS, SUBSTANTIFS ET ADJECTIFS.

INDICATION DU GENRE ET DU NOMBRE DANS LES NOMS.

Le masculin et le féminin. — Le singulier et le pluriel.

Le khasia connaît deux genres : le masculin et le féminin ; deux nombres : le singulier et le pluriel.

Comme dans toute langue monosyllabique, le mot, quel que soit son genre, reste invariable, et il reste invariable également s'il correspond à une idée d'unité (un homme) ou à une idée de pluralité (des hommes). Voici, par exemple, le mot *ksew* : s'agit-il d'un chien mâle, s'agit-il d'un chien femelle, s'agit-il d'un ou de plusieurs chiens ? c'est ce que ce mot par lui-même ne laisse pas entendre. Il faut avoir recours à un procédé accessoire, à un artifice. On fait précéder le nom dont il faut déterminer le genre soit du mot *u*, qui signifie « il », soit du mot *ka*, qui signifie « elle ». Exemples :

u briw, l'homme ; *ka briw*, la femme ; — *u ksew*, le chien ; *ka ksew*, la chienne ; — *u kun*, le fils ; *ka kun*, la fille ; — *u ksiw*, *ka ksiw* ; — *u nong*, l'homme indigène ; *ka nong*, la femme indigène ; — *u sim*, l'oiseau mâle ; *ka sim*, l'oiseau femelle.

Ce procédé est d'une grande simplicité, et on le retrouve dans les langues les plus élémentaires, comme dans les idiomes les plus développés. Le japonais dit : *o néko*, le matou ; *mé néko*, la chatte ; — *o usi*, le taureau ; *mé usi*,

la vache. Le latin dit : *mas canis, femina canis*, un chien, une chienne.

Nous verrons plus loin que ces mots *u, ka*, constituent le pronom démonstratif. Le pluriel de ce pronom est *ki* pour les deux genres, pour le masculin comme pour le féminin. Nous aurons plus loin à nous demander comment ce pluriel est formé; pour l'instant, nous devons remarquer que son grand défaut est de laisser indécis le genre des mots : *ki briw* signifie, selon l'ensemble de la phrase, « les hommes » ou « les femmes », *ki kun* « les fils » ou « les filles ». Souvent, à la vérité, la phrase tranche d'elle-même la difficulté, mais parfois il peut y avoir doute. Dans ce dernier cas, on emploie un nouvel artifice, tout à fait analogue à celui dont use le latin lorsqu'il dit *mas canis, femina canis*; après le mot dont le genre demande à être déterminé, on place soit le mot signifiant « mâle », soit le mot signifiant « femelle ».

§ IV.

La répartition des mots du khasia, sous le rapport du genre, est fort disproportionnée. En dehors des noms d'êtres animés mâles (l'homme, le taureau, le coq) et des noms d'agents s'appliquant à un être mâle (le danseur, le buveur, opposés à la danseuse, la buveuse), il y a bien certains mots du genre masculin, tels que *u maw*, la pierre, le roc; *u klûr*, l'étoile; mais la plus grande partie des substantifs appartient au genre féminin : *ka ding*, le feu; *ka met*, le terrain; *ka ri*, la contrée. Sont également féminins les noms abstraits, tels que : *ka bor*, l'au-

torité; *ka pop*, le péché; *ka phêr*, la différence; *ka ram*, la dette.

En principe, l'adjectif suit immédiatement dans la phrase le substantif auquel il sert d'épithète : *ka snong bakhraw*, un grand village; *ha ki jainkûp bajerong*, dans des robes longues (Marc, XII, 38); *u briw babha bad bahok*, un homme bon et juste (Luc, XXIII, 50). Parfois l'épithète précède le substantif, *bakhraw u lum*, une grande montagne; mais cela est plus rare. Parfois elle le précède en prenant elle-même le mot qui sert d'article : *u bakhraw u lum*. Parfois encore la particule déterminative du genre est apposée aux deux noms, alors même que l'épithète vient après le substantif : *u lum u bakhraw*. Autres exemples : *haba la wan te kawei ka riw kœnthei ka baduk*, il vint aussi une pauvre veuve (Marc, XII, 42); *kine ki jingtei ki bakhraw*, ces grandes constructions (Marc, XIII, 2). Il ne semble pas qu'il y ait ici de règles bien précises; mais il est certain que la première formule est la plus usitée : la particule du genre, le substantif, l'épithète.

§ V.

LES PRONOMS.

PRONOMS DÉMONSTRATIFS ET PRONOMS PERSONNELS.

Indication du genre et du nombre.

Premièrement, les pronoms démonstratifs qui servent d'articles devant le nom (*u briw*, l'homme; *ka briw*, la femme; *ki briw*, les hommes) et d'éléments indicatifs de la troisième personne devant le verbe (*u ioh*, il a; *ka ioh*,

elle a; *ki ioh*, ils ou elles ont) présentent au singulier une forme pour le masculin *u* et une forme pour le féminin *ka*; mais le pluriel est commun aux deux genres : *ki*, ils ou elles, les.

Nous nous trouvons ici devant un fait excessivement curieux, un fait évident de flexion dans une langue qui se dégage à peine du monosyllabisme pour entrer dans la période de l'agglutination.

Qu'est-ce en effet que la flexion? C'est le phénomène d'un mot recevant une modification quelconque dans son expression, grâce à une variation phonétique, et cela sans qu'il y ait accession de quelque élément de dérivation. Ainsi, en arabe, nous trouvons le singulier *kitab*, livre, *kalb*, cœur, et le pluriel *kutub*, *kulub*. Eh bien! de *ka*, signifiant « elle, celle-ci » au singulier, à *ki*, signifiant « elles, celles-ci » au pluriel, il y a un véritable fait de flexion : une modification phonétique, à savoir le changement de *a* en *i*, a amené une modification de sens.

Deux choses restent à éclaircir : pourquoi la voyelle *i* exprime-t-elle le pluriel, et pourquoi *ki*, forme fléchie du féminin *ka*, est-il également appliqué au masculin? La réponse à cette double question reste encore à découvrir; nous ne l'avons pas encore trouvée.

Secondement, les pronoms personnels sont les suivants :

nga, je (pour les deux genres); *me*, tu (toi homme, tu...); *pha*, tu (toi femme, tu...); *u*, il; *ka*, elle; *ngi*, nous (pour les deux genres); *phi*, vous (pour les deux genres); *ki*, eux, elles.

Dans les formes *ngi*, nous, et *phi*, vous, nous trouvons le phénomène de flexion dont il vient d'être parlé quelques lignes ci-dessus : *a* fait place à *i*.

De plus, nous voyons qu'à la seconde personne du pluriel *phi*, formé du féminin *pha*, vaut également pour le masculin *me*. Il y a ici un fait tout analogue à celui que présente *ki*, pluriel de *ka*, elle, devenant par extension pluriel de *u*, il, lui.

Plus loin, en parlant de la formation des mots et de la dérivation, nous aurons à énumérer un certain nombre de formes dérivées des racines pronominales; pour l'instant, nous n'avons pas à les citer.

§ VI.

COMMENT EST RENDUE LA NOTION DES CAS.

Pryse fait très-justement observer, dans sa grammaire, qu'en khasia il ne saurait être question de cas, à proprement parler. Le « cas » grammatical est rendu par un élément dérivatif adjoit au mot *em*, *es*, dans le latin *laborem*, *labores*; *s*, *m*, dans *filius*, *filium*.

Ici, en khasia, autre procédé: nous nous trouvons en présence de mots *vides* exprimant les relations qu'ont entre eux les mots *pleins*.

Ces deux termes de mots *pleins* et de mots *vides* demandent à être expliqués.

Organiquement, toute racine, tout monosyllabe, formant par lui-même le mot dans une langue isolante, est en possession de sa valeur pleine et entière de signification: aller, donner, briser, etc., etc., et la phrase, dans cet idiome, n'est qu'une suite de racines, de mots monosyllabiques ayant tous leur pleine et entière acception. On

comprend sans peine ce qu'un tel système offre de difficulté lorsqu'il s'agit de laisser entendre les relations que les différents mots ont entre eux. Cette difficulté donne naissance à un expédient que nous retrouvons usité dans tous les idiomes monosyllabiques, dans le chinois, par exemple, et dans le siamois. Voici quel est cet artifice : un mot, une racine monosyllabique perd une partie de son acception primitive, une partie de son acception large et pleine, et ne sert plus qu'à exprimer les relations qu'ont entre eux tels et tels autres mots qui conservent, eux, leur acception entière. Ainsi, la racine dont le sens est celui de « aller » prendra le sens plus restreint de la préposition « à, vers ». Nous retrouvons dans nos langues un phénomène tout analogue. En latin, par exemple, le mot *circum*, autour (qui n'est qu'une forme accusative du nominatif *circus*, cercle), a perdu de sa valeur primitive et est devenu un élément de relation : *circum collum*, *circum illum*. C'est un mot *vide*, tandis que *circus* est resté un mot *plein*. Cette distinction des racines vides et des racines pleines est le fonds même de la langue chinoise ; bien plus, c'est elle qui va constituer le passage de l'état monosyllabique à l'état agglutinant ; c'est le facteur de l'évolution linguistique la plus importante peut-être.

C'est ce que nous aurons à remarquer plus loin, en traitant de la formation des mots polysyllabiques en khasia. Pour l'instant, nous constatons que c'est au moyen de la transformation de racines pleines en racines vides que le khasia exprime les notions diverses que le latin rend par des cas : *labor-em*, *labor-es*, etc.

§ VII.

Indication du régime, soit direct (accusatif), soit indirect (datif).

La particule dont la fonction est d'indiquer ainsi la notion objective est *ia*, que d'ailleurs on ne rencontre plus comme mot indépendant, comme racine « pleine », et qui a entièrement passé à la condition de racine « vide ». Entre la particule en question et le substantif se place naturellement la particule d'origine pronominale qui indique le genre et le nombre du substantif. Exemples :

u kun, filius; *ia u kun*, filium; *ki kun*, filii; *ia ki kun*, filios; *ia ka kun*, filiam; *ia ki kun*, filias.

Ici, il s'agit d'un accusatif, comme, par exemple, dans les phrases que voici : *ki dang iabred ia ka jar*, ils jetaient un filet (Marc, I, 16); *u la pân ia ka met*, il demanda le corps (Luc, XXIII, 52); *ki la iarrah ki maw*, ils prirent des pierres (Jean, VIII, 53).

Il s'agit d'un datif dans : *kumba u Jonas u la long ka dak ia ki nong Ninebe*, de même que Jonas fut un signe pour les Ninivites.

Dans la phrase suivante, on trouve les deux acceptions : *bad u la pœnmih ia ka reng ia ngi*, et il nous suscita un sauveur (Luc, I, 69).

Inutile d'ajouter que la particule indiquant le genre et le nombre n'a rien à faire lorsqu'il s'agit d'un pronom : *ia u* « lui » ou « à lui » ; *ia ka* « elle » ou « à elle » ; *ia ki* « eux, elles, à eux, à elles » ; *ia nga* « moi, à moi » ; *ia ngi*, *ia pha*, *ia phi*, etc.

Indication de la localité, du siège : ha.

Exemples : *ha ka wah Iordan*, dans le fleuve du Jourdain (Marc, I, 5); *ha kata ka sngi*, en ce même jour (Marc, IV, 35); *ha ka lîng*, dans le bateau (Marc, V, 21).

Ce même *ha* indique également la personne à laquelle on s'adresse : *u la ong ha ki*, il leur dit (Luc, XXII, 40); *u ong ha ka*, il lui dit, il dit à elle (Jean, II, 4); *ai ha ngi*, donne-nous (Luc, XI, 3).

Indication de la provenance, du lieu de sortie ou d'extraction : na.

Exemples : *na ka um*, [au moment où il sortait] hors de l'eau (Marc, I, 10); *na ka lîng*, hors du bateau (Marc, V, 2); *uwei na phi*, l'un de vous (Luc, XI, 5).

Indication de la concomitance, du concours (latin mecum, tecum) : bad.

Exemples : *bad nga*, avec moi; *bad u*, avec lui; *bad kiba ki khadar ngut*, [il s'en alla] avec les onze [individus] (Marc, XI, 11).

Ce même mot *bad* a le sens de la conjonction « et » : *u briw babha bad bahok*, un homme bon et juste (Luc, XXIII, 50).

Indication du mode d'être, de la nature d'une chose (latin vas ex auro, statua ex ære) ; indication du moyen employé : da.

Exemples : *da ka jingiaînêh-minot jong phi*, par votre persévérance (Luc, XXI, 19); *da ka bor*, au moyen de quel pouvoir (Luc, XX, 2); *da u*, par lui, grâce à lui (Jean, III, 17). On comprend aisément comment ce mot auxiliaire placé avant la racine verbale exprime le sens de

notre participe présent : *da ong*, disant ; *da bam*, en mangeant.

Indication de l'allée, de l'arrivée en un lieu : sa.

Exemples : *sa ka Galilaia*, [Jésus alla] dans la Galilée (Marc, I, 14) ; *sa u lum*, [il monta ensuite] sur la montagne (Marc, III, 13) ; *sa ka snong*, [allez] dans le village (Marc, XI, 2).

Indication du génitif : jong.

Exemples : *kœpâ jong ngi*, notre père (Mathieu, VI, 9) ; *ka kti jong me*, ta main (Mathieu, V, 30) ; *ka ing jong nga*, ma maison, la maison de moi (Luc, XIX, 46).

Parfois on supprime cette particule *jong*, et le sens général de la phrase supplée aisément au sous-entendu : *ha ka ing u blei*, dans la maison de Dieu (Marc, II, 26) ; *u kun u briw*, le fils de l'homme (Luc, XXII, 69) ; *phi long ka mluh ka pœrthei*, vous êtes le sel de la terre (Mathieu, V, 13) ; *ha ki kti ki briw ki bapop*, entre les mains des [hommes] pécheurs (Luc, XXIV, 7).

Ces six ou sept racines passées à l'état de mots auxiliaires, de prépositions (comparez, en français, à moi, de moi, en moi, pour moi, sur, sous, par, avec moi, etc.), ne sont pas les seuls auxiliaires de cette espèce et jouant ce même rôle ; il y en a un certain nombre d'autres plus ou moins importantes, en général composées, comme, par exemple, *sabar*, hors de.

§ VIII.

COMMENT SONT RENDUES LA NOTION DU MODE ET CELLE
DU TEMPS.

Sous le rapport de la structure du mot, pas plus de formes conjuguées que de formes déclinées, pas plus de conjugaison que de déclinaison.

Il faut pourtant que le mot indiquant dans la phrase l'*action*, le mot qui correspond à la notion de *verbe*, reçoive d'une façon ou d'une autre les indications de temps (je fais en ce moment, j'ai fait hier, je ferai ultérieurement) et les indications de mode (puissé-je faire ! que je fasse, etc., etc.).

C'est encore au moyen de mots auxiliaires, au moyen de racines qui de *pleines* sont devenues *vides* (voir ci-dessus, § VI), et ne servent plus que d'éléments de relation, que le khasia a exprimé ces différentes notions.

§ IX.

Occupons-nous d'abord de l'indication du temps.

Le temps présent est rendu de deux façons ; la plus simple consiste dans cette formule : le monosyllabe à idée verbale précédé du sujet (soit nom, soit pronom). Exemples : *nga ong*, je dis ; *u ong*, il dit ; *ngi ong*, nous disons ; *phi ong*, vous dites. La seconde manière d'exprimer le présent est l'emploi d'un auxiliaire, *dang*, intercalé entre le sujet et le mot à idée verbale. Ce mot *dang* comporte le

sens de « être en train de ». Exemples : *ki dang iabred ia ka jar*, ils jettent, [ils sont en train de jeter] le filet (Marc, I, 16); *haba ki dang iapœllait*, tandis qu'ils sont en train de détacher [l'ânon] (Luc, XIX, 33); *dang sngow*, il écoute, il est appliqué à écouter (Luc, XX, 45); *haba u dang kren te*, tandis qu'il parle encore (Luc, XX, 47).

Cette nuance s'exprime plus facilement en anglais qu'en français : *ngi ioh*, we have; *ngi dang ioh*, we are having.

Notons que l'auxiliaire *dang* se présente çà et là avec sa valeur de racine « pleine », avec le sens de : maintenant, en ce moment.

Le temps passé, que nous appelons le passé défini (j'eus, je fis, je mangeai), se rend au moyen de l'auxiliaire *la*. Exemples : *u la ong te ha u*, et il lui dit, il dit alors à lui (Marc, II, 14); *haba ka la ieng ka sngi*, quand parut le soleil (Marc, IV, 6); *u la tip*, il connut (Marc, VIII, 17).

Ici encore peut intervenir l'auxiliaire *dang*, dont il a été parlé ci-dessus : *ngi la ioh*, we had; *ngi la dang ioh*, we were having; *naba u lok jong nga u la dang poi ha nga*, car un mien ami est arrivé [vient d'arriver] chez moi (Luc, XI, 6).

Le mot *la* n'est pas toujours un mot « vide », un mot auxiliaire ; il se rencontre parfois avec sa valeur « pleine » et possède le sens de « puisque, depuis que ».

Une troisième notion de temps est celle que nous appelons le parfait indéfini (j'ai eu, j'ai dit, j'ai fait). En khasia on emploie ici deux auxiliaires : *dang*, dont il vient d'être parlé, et *lah*, qui a le sens de « pouvoir, être capable de ». Exemples : *nga dang lah ioh*, j'ai eu ; *nga dang lah tip*, j'ai connu ; *nga dang la ong*, j'ai dit.

La notion de notre plus-que-parfait (j'avais eu, j'avais dit) se rend au moyen de ce même auxiliaire *lah*, auquel on adjoint non plus l'auxiliaire *dang* du présent, mais bien l'auxiliaire *la* du passé : *nga la lah ioh*, j'avais eu.

Le *khasia* distingue deux sortes de futur ou, pour mieux dire, exprime le futur de deux façons. S'il s'agit de rendre la notion ordinaire et générale du temps à venir, il emploie l'auxiliaire *æn*, dont la voyelle initiale tombe, et dans l'écriture est remplacée par une apostrophe : *nga'n ioh*, j'aurai ; *ka'n tip*, elle connaîtra ; *nga'n sah ia phi*, je vous supporterai (Luc, ix, 41) ; *nga'n bûd ia me*, je te suivrai (*ibid.*, 57).

S'il s'agit de faire entendre qu'on est sur le point de faire telle ou telle chose, à l'auxiliaire *æn* on joint un second auxiliaire *sa*. Exemple : *u'n sa ioh*, elle va avoir « she is about to have ». Cette racine *sa* se rencontre quelquefois avec sa valeur « pleine » et entière, avec le sens de « environ, aux environs de ».

· § X.

Cela dit sur la façon dont le temps est exprimé, voyons comment on rend les différentes notions de mode.

En ce qui concerne notre indicatif, celui du présent, celui des temps passés, celui du futur, nulle difficulté, aucun auxiliaire : *u tip*, il connaît ; *u la tip*, il connut ; *u'n tip*, il connaîtra ; et ainsi de suite.

Pour l'optatif ou potentiel (puisse-t-il avoir ! puisse-t-il connaître !), on a recours à l'un quelconque de ces deux auxiliaires, *lah*, *nang*. Le premier, *lah*, entre, ainsi que

nous l'avons vu plus haut, dans la composition de deux des formules du temps passé (*ka dang lah ioh*, elle a eu ; *ka la lah ioh*, elle avait eu). Nous avons dit que le sens de cette racine est celui de « pouvoir, être capable de ». Exemples : *ka lah ioh*, puisse-t-elle avoir ! *phi lah tip*, puissiez-vous connaître !

L'autre auxiliaire, ayant le même office, *nang*, a également le sens primitif de « pouvoir » ; avec cette nuance que l'on possède ici la connaissance de ce qu'il faut pour accomplir l'acte en question. Ainsi, on se servirait de l'auxiliaire *nang* pour traduire une phrase telle que celle-ci : « Puisse-t-il savoir se tirer de ce mauvais pas ! »

Si l'on veut exprimer le mode optatif du temps passé, l'ordre de la phrase est celui-ci : en premier lieu le pronom, en second lieu l'auxiliaire du temps, puis celui du mode, puis le mot principal : *u la nang ioh*.

Notre mode conjonctif ou subjonctif se rend, comme dans nos langues analytiques, au moyen d'un mot passé à l'état de pure et simple conjonction, *lada*. Il n'y a point lieu d'insister sur cela.

§ XI.

Il nous reste à parler de la façon de rendre notre impératif (prends, lis) et notre infinitif (prendre, lire).

Pour le premier, on l'exprime parfois par la seule racine verbale (*ioh*, *tip*), et l'ensemble de la phrase laisse comprendre qu'il s'agit d'un impératif ; ou mieux, et c'est le cas ordinaire, on emploie un mot auxiliaire, *to*, qui a d'ailleurs conservé parfois sa signification pleine et entière

et ne remplit pas ce rôle unique de racine « vide ». Exemples : *to ai*, donne ; *to tip*, connais ; *to bûd ia ngā*, suis-moi (Luc, ix, 59).

Pour le second, on emploie un mot auxiliaire, *ban*. Exemples : *ban tip*, connaître ; *ban bûd*, suivre.

§ XII.

OBSERVATION CONCERNANT LES PHRASES VERBALES NÉGATIVES.

L'élément indiquant la négation est *œm* ; au présent et au passé, il se place immédiatement après le sujet et perd sa voyelle initiale (comme l'élément du futur, ci-dessus, § IX) : *nga'm tip*, je ne connais pas ; *u'm la tip*, il ne connut pas ; *ka'm dang lah tip*, elle n'a pas connu.

Au futur, l'ordre des mots est le suivant : sujet, élément du futur (*œn*), élément négatif (*œm*), mot indiquant l'action : *ngi'n œm tip*, nous ne connaissons pas.

§ XIII.

COMMENT LE PASSIF EST INDICUÉ.

Par une tournure assez singulière, par un procédé syntaxique qui, d'ailleurs, s'explique assez facilement, en tête de la phrase on place l'élément indiquant le passé, *la* (voir ci-dessus, § IX), puis vient le mot désignant l'action, puis enfin, avec la préposition indiquant qu'il est l'objet de la phrase (*ia*, § VII), le mot qui, chez nous, est le sujet passif : *la tip ia u*, il est connu ; *la bûd ia ki*, ils sont suivis.

Exemples : *la máp ia ki pop*, les péchés sont pardonnés (Luc, VII, 48); *la khâ ia u nongpænim*, un sauveur est né (Luc, II, 41); *la phah ia nga*, j'ai été envoyé (Luc, IV, 43).

§ XIV.

DE LA FORMATION DES MOTS.

Si le khasia était encore à la première période morphologique du langage, le présent chapitre n'aurait point raison d'être. En effet, dans une langue purement et simplement monosyllabique, la racine même forme le mot, la racine même est identique au mot, racine et mot sont tout un.

Une grande partie des mots du khasia sont de vraies racines monosyllabiques; mais il est un certain nombre d'autres mots qui sont constitués de l'agglomération de plusieurs syllabes, et qui appartiennent ainsi à la seconde phase du développement morphologique.

C'est la structure de ces mots de plusieurs syllabes que nous avons à étudier.

Nous les classerons en deux groupes bien distincts : mots composés, mots dérivés.

§ XV.

MOTS COMPOSÉS.

Deux ou plusieurs racines monosyllabiques s'agglomèrent ensemble, gardant chacune leur sens plein et entier, mais

donnant naissance par leur réunion même à une conception plus générale. C'est le procédé que l'on emploierait en français si, prenant les mots « père » et « mère », et les soudant l'un à l'autre, on formait un composé ayant le sens de « ancêtres immédiats ». Dans plusieurs langues monosyllabiques, ce procédé, cet expédient est usité ; ainsi en chinois, de *fù* « père » et *mù* « mère », on forme le composé *fù-mù* « parents » ; de *hiung* « frère aîné » et *ti* « frère cadet », on forme le composé *hiung-ti* « les deux frères ».

Parmi les composés du khasia, on peut citer ceux dans lesquels entre le mot *kren*, parler, tels que *krenbein*, reprocher ; *krenset*, parler indistinctement ; *krensai*, parler distinctement ; *krendaw*, critiquer. Comparez les mots *daw*, *sai*, etc. ; ceux dans lesquels entre le mot *leh*, faire, tels que *lehbein*, persécuter, mépriser ; *lehum*, uriner. Cf. *um*, eau, etc.

De *uwei*, un, et *pat*, de nouveau : *uwei-pat*, un autre, encore un ; de *kiwei*, pluriel du précédent, et du même *pát* : *kiwei-kiwei-pat*, d'autres encore.

Citons encore, et sans insister : *arkti*, deux mains, composé de *âr*, deux, et de *kti*, main ; *niamblei*, religion, composé de *niam*, coutume, pratique, et de *blei*, divinité ; *sawiong*, rouge et noir, composé de *saw*, rouge, et de *iong*, noir ; *sepsngi*, occident, couchant, composé de *sep*, tomber, et de *sngi*, jour, etc., etc.

§ XVI.

MOTS DÉRIVÉS.

Les mots dérivés sont beaucoup plus intéressants que les précédents. Ici nous nous trouvons tout à fait dans la seconde période morphologique; nous avons affaire à une langue dont les formes sont *agglutinées*.

Le mot dérivé se compose de deux (ou plusieurs) racines : l'une, principale, ayant conservé toute sa valeur radicale, sa valeur « pleine » ; l'autre, l'élément dérivatif, n'ayant plus qu'une valeur d'auxiliaire. Ainsi, dans les mots latins *pater*, *mater*, *frater*, la première syllabe est radicale et porte le sens principal ; la seconde, *ter*, ne joue qu'un rôle accessoire : c'est une ancienne racine « pleine » qui est devenue « vide » et s'est intimement soudée, pour mieux la dériver, à la racine qui s'est maintenue « pleine ».

Lorsque l'élément dérivatif est agrégé (comme c'est le cas dans *pater*, *mater*, *frater*) après la racine qu'il s'agit de dériver, cet élément reçoit le nom de *suffixe* ; il y a dérivation par suffixe. Lorsqu'il précède l'élément radical (si, par exemple, l'on disait *terpa*, *terma*, *terfra*), il est dit *préfixe*, et il y a dérivation par préfixe.

Certaines langues agglutinantes ne connaissent qu'un de ces modes de dérivation ; d'autres les emploient simultanément. Le *khasia* est dans ce dernier cas.

§ XVII.

DÉRIVATION PAR PRÉFIXES.

C'est, en khasia, la plus fréquente. On retrouve parfois, avec son sens de racine « pleine », la racine qui, devenue « vide », sert d'élément dérivatif.

C'est le cas pour *nong* qui forme nombre de mots appelés « noms d'agents ». Citons une douzaine de racines dérivées par cet élément : *âp*, veiller ; *nongâp*, veilleur ; — *bûd*, suivre ; *nongbûd*, suivant ; — *ban*, presser ; *nongban*, oppresseur ; — *dih*, boire ; *nongdih*, buveur ; — *kam*, travailler ; *nongkam*, travailleur ; — *pen*, envier ; *nongpen*, envieux ; — *pra*, transgresser ; *nongpra*, transgresseur ; — *phla*, confesser ; *nongphla*, confesseur ; — *šâd*, danser ; *nongšâd*, danseur ; — *thaw*, créer ; *nongthaw*, créateur ; — *thoh*, écrire ; *nongthoh*, écrivain ; — *tuh*, voler ; *nongtuh*, voleur.

Le mot *jing*, chose, a parfois aussi sa valeur pleine et entière. C'est un préfixe souvent employé :

thung, planter ; *jingthung*, plantation ; — *sum*, baigner ; *jingsum*, bain ; — *bam*, manger ; *jingbam*, aliment ; — *duh*, détruire ; *jingduh*, dissolution ; — *kam*, travailler ; *jingkam*, ouvrage ; — *mon*, souhaiter ; *jingmon*, souhait ; — *ong*, dire ; *jingong*, un on-dit ; — *thaw*, créer ; *jingthaw*, créature ; — *mut*, penser ; *jingmut*, pensée ; — *dum*, obscur ; *jingdum*, obscurité ; — *hok*, juste ; *jinghok*, justice.

L'élément *ia* indique la mutualité, la concomitance, l'association :

dait, mordre; *iadait*, mordre mutuellement; — *dat*, battre; *iadat*, combattre; — *dih*, boire; *iadih*, boire ensemble; — *khem*, saisir; *iakhem*, saisir mutuellement; — *kren*, raconter; *iakren*, converser.

L'élément *pæn* indique la causalité :

ap, attendre; *pænap*, faire attendre; — *buh*, placer; *pænbuh*, faire placer; — *dih*, boire; *pændih*, faire boire; — *hâp*, tomber; *pænhâp*, renverser; — *ioh*, avoir; *pænioh*, procurer; — *ong*, dire; *pænonng*, faire dire; — *šim*, prendre; *pænšim*, faire prendre; — *bha*, bon; *pænbha*, améliorer; — *bûn*, nombreux; *pænbûn*, multiplier; — *lih*, blanc; *pænlih*, blanchir; — *saw*, rouge; *pænsaw*, rendre rouge.

Au moyen de l'élément *ba*, préfixé, on forme les mots ayant la valeur d'épithètes :

lih, *balih*, blanc; *iong*, *buiong*, noir; *bha*, *babha*, bon.

Dans les exemples qui viennent d'être cités, la dérivation n'a lieu que par un préfixe; elle peut avoir lieu par deux préfixes, c'est-à-dire qu'une racine déjà dérivée peut être dérivée une fois encore. Ainsi, un monosyllabe peut être tout d'abord dérivé par l'élément de réciprocité (*ia*), et le mot ainsi formé peut être dérivé à son tour par l'élément indiquant la causalité (*pæn*).

Exemples :

kren, raconter; *iakren*, converser; *pæniakren*, faire converser; — *ioh*, avoir; *iaioh*, posséder ensemble; *pæniaioh*, causer une possession mutuelle; — *sem*, trouver; *iasem*, se rencontrer; *pænisem*, faire se rencontrer.

Ce procédé de dérivation secondaire est commun à tous les idiomes agglutinants; mais les uns n'en usent que d'une manière assez discrète, tandis que d'autres (tels que

le magyar et le turc, avec des suffixes et non des préfixes) le développent considérablement.

Il y a, d'ailleurs, d'autres éléments de dérivation par préfixes dans la langue khasia que ceux dont nous avons donné ci-dessus quelques exemples; mais nous pouvons nous contenter d'avoir fait connaître les plus importants, puisque nous n'étudions ici que la structure même de la langue.

§ XVIII.

DÉRIVATION PAR SUFFIXES

Elle est moins importante en khasia que la dérivation par préfixes, mais nous devons la signaler.

Les dérivés par le suffixe *ba* se présentent fréquemment : *uba*, lequel; *kaba*, laquelle; *kiba*, lesquels, lesquelles, dérivés à base pronominale. Exemples : *kiba ki trai jong u*, ceux qui [sont ou étaient] ses maîtres (Luc, XIX, 33); *uba u trai u la ong*, celui qui [est] le seigneur dit (Luc, XXII, 31); *haba*, pendant que, quand, lorsque : *haba ki dang inpœllait te ia uta u kun-gadda*, tandis qu'ils détachaient l'ânon (Luc, XIX, 33); *haba u dang kren kumta*, tandis qu'il est en train de parler ainsi (Luc, IX, 34); *naba*, car; *katba*, quand : *katba u leit*, quand il est en marche (Luc, XIX, 36); *katba u la wan*, dès qu'il arriva (Marc, XIV, 45).

Suffixe dérivatif *ta* : *uta*, *kata*, *kita*, pronom démonstratif. Exemples : *ha kata ka sngi*, en ce jour (Luc, XVII, 31); *te kita kiba iaiaid sa siwa*, et ceux qui marchaient devant (Luc, XVIII, 39); *kumta*, ainsi, etc., etc.

Suffixe *da* : *lada*, si. Exemples : *lada don te u kun ka jingsuk hangta*, et s'il se trouve là un enfant de paix (Luc, x, 6) ; *lada uno-uno-ruh u koelli te ia phi*, et si quelqu'un vous demande (Luc, xix, 31) ; *haenda*, quand.

Suffixe *no* : *uno*, *kano*, *kino*, quel. *Naba uno u bakham-khraw*, car quel [est] le plus grand (Luc, xxii, 27) ; *kumno*, comment : *kumno te u long u kun jong u*, comment est-il son fils (Luc, xxi, 44) ; *katno*, *kadno*, combien ; — *mano*, qui : *lane long mano uta uba*, ou quel est celui qui... (Luc, xx, 2) ; — *lano*, quand, lorsque (s'emploie avec le futur) ; *šano*, où ? à quel endroit ?

Suffixe *ne* : *une kane*, *kine*, démonstratif. Exemples : *uta uba la ai ha me ia kane ka bor*, celui qui t'a donné cette autorité (Luc, xx, 22) ; *kine ki sngi*, ces jours (Luc, xxi, 22) ; *lane*, ou, ou bien ; *haenne*, maintenant ; *kumne*, ainsi : *kumne phi'n ong ia u*, vous lui direz ainsi (Luc, xix, 31).

Suffixe *de* : *lade*, même « ipse ».

Suffixe *to* : *kato*, cette ; *kito*, ces. — *Hato*, alors.

Suffixe *sîn*, formant les adjectifs tirés des noms de nombre : *sisîn*, premier ; *arsîn*, deuxième ; *šipewsîn*, dixième ; *arpewsîn*, vingtième ; *šispahsîn*, centième, etc.

Il est à peine utile de répéter ici, à propos des suffixes, ce que nous avons dit plus haut des préfixes, à savoir que nous n'avons pas dépouillé tout le lexique khasia pour dresser une liste complète des éléments dérivatifs : nous n'avons pris et n'avons cité que ceux qui se présentent le plus fréquemment. Ils suffisent à faire comprendre les procédés de structure de l'idiome qui nous occupe.

§ XIX.

FORMULES DU COMPARATIF ET DU SUPERLATIF.

Le comparatif est formé par un préfixe, l'élément *kham*, plus, davantage, adjoint immédiatement à la racine, et placé par conséquent entre cette racine et le préfixe *ba* qui caractérise les adjectifs (§ XVII) : *bakhr̄aw*, grand ; *bakhamkhr̄aw*, plus grand ; *barit*, petit ; *bakhamrit*, plus petit. Exemples : *naba uta uba long u bakhamrit ha pœd-deng jong phi baroh, uta kein u'n long u bakhr̄aw*, car celui qui est le plus petit parmi vous tous, c'est celui-là qui est plus grand (Luc, IX, 48) ; *u bakhamkhlain ia u*, un plus fort que lui (Luc, XI, 22).

Parfois le mot épithète, ayant d'ailleurs le sens comparatif, est précédé du relatif *uba*, lequel ; *kaba*, laquelle ; *kiba*, lesquels : dans ce cas, le préfixe *ba* disparaît ; c'est évidemment une mesure euphonique, et l'on évite ainsi la rencontre de *ba*, suffixe, et de *ba*, préfixe. Exemples : *uba khamrit*, lequel [est] plus petit ; *kaba khamlih*, laquelle [est] plus blanche ; *kiba khambha*, lesquels [sont] meilleurs. Il vient après moi, celui qui est plus puissant que moi, *uba kamkhr̄aw* (Marc, I, 7).

En principe, on forme le superlatif en faisant suivre du mot *khamtam* le positif : *barim*, vieux ; *barim khamtam*, très-vieux ; *babha*, bon ; *babha khamtam*, très-bon. Ce mot est un composé de *kham*, plus, dont il vient d'être parlé, et de *tam*, beaucoup, grandement. Parfois on se sert seulement de *tam*, en employant, soit la forme positive, soit

la forme comparative : *barim tam* ou *bakhamrim tam* ; mais, en tous cas, *barim khamtam* est préférable.

§ XX.

LA NUMÉRATION.

Elle est décimale :

wei, un ; masc. *uwei*, fém. *kawei* ; *âr*, deux ; *lai*, trois, etc., etc. Dix se dit *šipew*, composé de *ši*, indiquant l'unité, et *pew*, la dizaine. Onze, *kadwei* ; douze, *kadar* ; treize, *kadlai*, etc. Vingt, *arpew* ; trente, *laipew*, etc. Trente-deux, *laipew ar* ; trente-trois, *laipew lai*, etc. Cent, *šispah* (*ši* = un ; cf. *šipew*, une dizaine, dix).

Nous avons parlé ci-dessus de la formation du nom de nombre ordinal : *šisîn*, premier ; *arsîn*, second ; *laisîn*, troisième, etc.

§ XXI.

CONCLUSION.

Il nous reste à conclure, et nous pouvons le faire en très-peu de mots.

Le *khasia*, par sa structure, ne peut être rangé ni parmi les idiomes isolants appartenant à la première phase morphologique du langage, ni parmi les idiomes agglutinants appartenant à la seconde phase.

Il offre un exemple très-frappant de l'évolution linguistique, et nous permet de prendre sur le fait la transformation d'une langue isolante en langue agglutinante.

A. HOVELACQUE.

APPENDICE.

EXPLICATION DE TEXTES.

Instructions de Jésus aux douze apôtres. (MATHIEU, x, 16 ss.)

- | | |
|---|--|
| 16. <i>Nga phah noh ia phi kum ki langbrot ha pæddeng ki suri; namar kata, phi'n ialong ki basian kum ki bæsein, ki bajemnût ruh kum ki paro.</i> | 16. Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. Soyez donc prudents comme les serpents et simples comme les colombes. |
|---|--|

Nga phah, la forme ordinaire du présent, sans l'auxiliaire *dang*, § 9. *Noh*, adverbe : d'ici, j'envoie d'ici. *Ia*, mot auxiliaire indiquant le régime, § 7. *Langbrot*, mot composé, § 17; cf. *lang*, réunir, attrouper; et, en tant qu'adverbe, ensemble. *Ha*, mot auxiliaire indiquant la localité, § 7. *Phi'n* pour *phi æn*, ce dernier mot indiquant le temps futur, § 9 : vous serez donc; futur pour impératif. *Basian*, adjectif formé de *sian*, au moyen du préfixe *ba* qui caractérise les épithètes, § 17. Même observation pour *bajemnût*.

- | | |
|--|---|
| 17. <i>Hinrei to iasûmar na ki briw, naba ki'n iaai noh ia phi ha ki jingbišar, ki'n iasæmpat ruh ia phi ha ki sænogogjong ki.</i> | 17. Mettez-vous en garde contre les hommes; car ils vous livreront aux tribunaux, et ils vous battront de verges dans leurs synagogues. |
|--|---|

To, élément indiquant l'impératif, § 11. *Na*, élément indiquant l'origine, § 7 : gardez-vous de ce qui peut venir des hommes. *Naba*, dérivé par *ba*, suffixe, § 17. *Ai*, don-

ner, dérivé par le préfixe *ia*. *Jingbi^sar*, dérivé par le préfixe *jing*, § 17. *Jong ki*, d'eux; *jong*, élément indiquant la possession, § 7.

18. *Œn ialam ruh ia phi ha khæmat ki længkor bad ki sim, na ka bænta jong nga, ia ka ba'n iaphla ha ki bad ha ki jëntil.*

18. Vous serez menés à cause de moi devant des gouverneurs et devant des rois, pour servir de témoignage à eux et aux païens.

Le texte dit : on vous conduira. *Ia phi*, vous, régime. *Bad*, et, § 7. *Na*, d'après, à cause de, § 7. *Jong*, élément indiquant le génitif. *Phla*, confesser, avouer, témoigner. *Ha ki*, à eux, § 7.

19. *Hinrei h'ænda ki iaai noh ia phi, wat sngow khuslai, kumno, lane kaei ba phi'n kren : naba æn ai ha phi ha kata ka por, ia kaei ba phi'n kren.*

19. Mais quand on vous livrera, ne vous inquiétez ni de la manière dont vous parlerez ni de ce que vous direz : ce que vous aurez à dire vous sera donné à l'heure même.

Ils vous livreront (*ai*, donner) pour : on vous livrera. *Wat*, formule impérative de négation. *Sngow*, entendre, percevoir, sentir. *Kumno*, comment, dérivé par le suffixe *no*, § 18. *Lane*, ou, ni, § 18. *Œn kren*, futur de *kren*, parler, raconter.

20. *Naba phi, phi'm long ki bakren, hinrei uba u mænsim u kupá jong phi u bakren ha phi.*

20. Car ce n'est pas vous qui parlerez, c'est l'esprit de votre Père qui parlera en vous.

Textuellement : car vous, vous n'êtes pas ceux qui parlent. *Kren*, dérivé par le préfixe *ba*, § 17. *Phi'm*, pour *phi æm*, ce dernier indiquant la négation, § 12. *Uba*, dérivé par le suffixe *ba*, § 16. L'esprit de votre père : « de » est supprimé, § 7.

21. *Uba u para te u'n ai noh ia la u para ia ka ba'n iap; uba u kupá ruh ia la ki kun; kiba ki kun ruh, ki'n ieng ialeh bad ki-kæmi-ki-kupá, ki'n iapæniap ruh ia ki.*

21. Le frère livrera son frère à la mort, et le père son enfant; les enfants se soulèveront contre leurs parents et les feront mourir.

U para, le frère; *ka para*, la sœur, § 3. Le mot est emprunté au bengali. Il entre dans un certain nombre de composés : *paralok*, ami; *parabriw (ki)*, hommes de la même race, etc., etc. Le mot *la*, dans les deux passages où il se rencontre ici, exprime le possessif : *u la kupá*, son père. *Ba'n* pour *ba æn*, pronom relatif et élément indiquant le futur. *Ruh* est une simple locution adverbiale analogue au latin « quidem », au moins pour l'emploi. *Ka kæmi*, la mère; la formule *ki-kæmi-ki-kupá*, les mères [et] les pères, est une sorte de composé signifiant « les parents ». *Iapæniap*, faire mourir, dérivé de *iap*, § 17.

22. *Phi'n long ruh ia kiba æn sán da ki briw baroh, na ka bænta ka kærteng jong nga; hinrei uta uba da iaineh ha bænda kut, uta kein u ba'n lait im.*

22. Vous serez haïs de tous à cause de mon nom; mais celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé.

Voir le verset 18 pour la formule *na ka bænta*, etc. *Kut*, finir; *ka kut*, la fin. *Kein*, adverbe : assez, complètement. *Lait*, délivrer, libérer.

23. *Haba ki iabeh bein ia phi ha kawei ka snong te, to iaphet sa kawei-pat; naba sisa nga ong ha phi, ba phi'n'næm put la pændep ia ki snong ki Israel, tadænda u'n sa wan uba u kun u briw.*

23. Quand on vous persécutera dans une ville, fuyez dans une autre. Je vous le dis en vérité, vous n'aurez pas achevé de parcourir les villes d'Israël, que le fils de l'homme sera venu.

Beh, poursuivre, persécuter. *Kawei*, féminin de *uwei*, d'après *wei*, un. *To*, impératif, § 11. *Pat*, de nouveau. *Phi'n* pour *phi æn*, pronom et élément du futur. Au lieu de *phi'n'næm*, on pourrait dire *phi'n æm*. *Pændep*, finir, de *dep*, qui a à peu près le même sens. *U'n sa wan* : futur formé par les deux éléments *æn* et *sa*; le cas est assez rare pour être signalé particulièrement, § 9. Dans la formule *u kun u briw*, l'élément indiquant le génitif est supprimé, § 7.

24. *U sænran u'm long halor u nonghikai, l'æmne u šakri halor u kænrad jong u.*

24. Le disciple n'est pas plus que le maître, ni le serviteur plus que son seigneur.

En propres termes : n'est pas « sur, au-dessus », *halor*. Dans *nonghikai*, nous trouvons un dérivé par le préfixe *nong*, § 17.

25. *La biang ia u sænran ba u'n long kum u nonghikai jong u, ia u šakri ruh kum u kænrad jong u. Lada ki la iakhot ia uba u trai îng u Beelzebul, ka bakatno tam [ba ki'n iakhotsin] ia kila kiba ha îng jong u?*

25. Il suffit au disciple d'être traité comme son maître, et au serviteur comme son seigneur. S'ils ont appelé le maître de la maison Béelzébul, à combien plus forte raison appelleront-ils ainsi les gens de sa maison ?

Biang, assez. La formule qui commence cette phrase est une formule analogue à la formule passive, § 13. *Lada*, si. *U trai îng*, le maître de la maison; ici, ni signe du génitif, ni élément du genre devant le second mot, *ka îng*, la maison. *Tam*, plus, § 19.

26. *Namar kata, to wat šep-ting ia ki; naba æm don kaei-kaei ruh balatap, ia kaba æn'næm pæn paw; bad ba la buh rih, ia kaba æn'næm pæntip.*

26. Ne les craignez donc point; car il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, ni de secret qui ne doive être connu.

Wat, élément négatif de la formule impérative. *Ia*, élément indiquant le régime: *ia ki*, illos. *Don*, est; *œm don*, n'est pas. *Kaei-kaei*, quelque. *Tap*, couvrir, cacher. *Pœnpaw*, révéler. *Tip*, connaître.

27. *Ia kaba nga ong ha phi ha ka badûm, to iathuh ha ka bašai: ia kaba phi ioh sngow da ka škor ruh, to phi'n ialap nalar ing.*

27. Ce que je vous dis dans les ténèbres, dites-le en plein jour; et ce qui vous est dit à l'oreille, prêchez-le sur les toits.

Ia kaba, ce que (en tant que régime). *Ha*, élément indiquant la localité, § 7. *Badûm*, de *dûm*, obscur, mot emprunté au bengali (Pryse, p. 81). *Joh*, avoir. *Sngow*, entendre. *Da*, grâce, au moyen de, par, § 7.

28. *To wat šepting te na kita kiba pœniap ia ka met, ki b'œm lah ba'n pœniap ruh ia ka mœnsîm; hinrei phi'n kham šepting ia uša uba lah ba'n pœnjot ia ka mœnsîm bad ia ka met ha dújok.*

28. Ne craignez pas ceux qui tuent le corps et qui ne peuvent tuer l'âme; craignez plutôt celui qui peut faire périr l'âme et le corps dans la géhenne.

Te, simple enclitique. *Ia ka met, ia ka mœnsîm*, régime indiqué par *ia*. *Lah*, pouvoir. *Kham*, plus, davantage; employé dans la formule du comparatif, § 19.

29. *Ki'm jiw die ar paisa ia ki artelli ki sim ing? Wad kawei pleng na ki, ka'm hap ha ka khændew khlem u kupá jong phi.*

29. Ne vend-on pas deux pas-sereaux pour un sou? Cependant il n'en tombe pas un à terre sans la volonté de votre Père.

Jiw, habituellement. *Die*, vendre. *Ka sim*, l'oiseau. *Kawei na ki*, aucun d'entre eux, § 7. *Pleng* est une conjonction. *Ka œm hap*, ne tombe. *Khændew* ou *kændew*, terre, de *dew*, fond, terre. *Khlem* ou *klem*, sans.

30. *Wad ia u niuh-khlih jong phi baroh ruh la niew.*

30. Et même les cheveux de votre tête sont tous comptés.

Khlih ou *klih*, tête. *Baroh*, tous.

31. *Namar kata, to wat sep-ting; phi long kham kor ia ki sibun ki sim ing.*

31. Ne craignez donc point; vous valez plus que beaucoup de passereaux:

Kham, plus, élément comparatif, § 12. *Kor*, même sens. On pourrait écrire en un seul mot composé *khamkor*. Après la formule du comparatif, notre mot « que » est rendu en *khasia* par *ia*. Beaucoup, *sibun*, de *bun*, maint, beaucoup.

32. *Uno-uno baroh te uba u'n phla ia nga ha khæmat ki briw, nga ruh nga'n phla ia u ha khæmat u kupâ jong nga uba ha bæneng.*

32. C'est pourquoi quiconque me confessera devant les hommes, je le confesserai aussi devant mon Père qui est dans les cieux.

Baroh, tout : tous ceux qui, quiconque. *Ia nga*, moi, régime. *Uba*, qui, § 18.

33. *Hinrei uno-uno ruh uba u'n len ia nga ha khæmat ki briw, nga ruh nga'n len ia u ha khæmat u kupâ jong nga uba ha bæneng.*

33. Mais quiconque me reniera devant les hommes, je le renierai aussi devant mon Père qui est dans les cieux.

Ha, indique la localité : devant les hommes, en présence des hommes.

34. *Wat mut ba nga la wan ba'n buh ka jingsuk ha ka pærthei, nga'm sæm la wan ba'n buh ka jingsuk, hinrei ka wait.*

34. Ne croyez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre; je ne suis pas venu apporter la paix, mais l'épée.

Wat, élément négatif de l'impératif. *Ba*, relatif. *La wan*, temps passé de *wan*, venir, § 9. *Jingsuk*, dérivé par le préfixe *jing*, § 17. *Suk*, heureux, emprunté au bengali.

35. *Naba nga la wan ba u briw u'n ialeh bad la u kupá, ka kun ruh bad la ka kæmi; ka pærsah-kurim ruh bad la ka sængken-kurim.*

35. Car je suis venu mettre la division entre l'homme et son père, entre la fille et sa mère, entre la belle-fille et sa belle-mère.

Sur la fonction possessive de *la*, voir ce qui a été dit au verset 21.

36. *Ki ba'n sún ia u briw ruh kiba ha íng jong u.*

36. Et l'homme aura pour ennemis les gens de sa maison.

Mot à mot : ils haïront l'homme ceux dans la maison de lui.

37. *Uta uba ieit ia u kupá lane ka kæmi nalar jong nga, æm dei ia u ba'n ioh ia nga; uta uba ieit ia u kun lane ia ka kun ruh nalar jong nga, æm dei ia u ba'n ioh ia nga.*

37. Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi, et celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi n'est pas digne de moi.

Nalar, plus que, dérivé de *na*, indiquant la provenance. *Æm dei*, il n'est pas juste, il ne convient pas. *U kun*, le fils, *ka kun*, la fille,

38. *Uta u b'æm sim ruh ia ka dínghæná jong u, bad búd nadín jong nga, æm dei ia u ba'n ioh ia nga.*

38. Celui qui ne prend pas sa croix et ne me suit pas n'est pas digne de moi.

Prendre, *sim*. Bois, *díngh*. Suivre, *búd*. *Nadín*, composé de *na*, et *dín*, après.

39. *Uta uba sem ia la ka jingim, u'n jah noh ia ka; uta uba jah noh ruh ia la ka jingim na ka boenta jong nga, u'n sem ia ka.*

Jah, perdre. *Na ka boenta*, voir plus haut.

40. *Uta uba pæddiang ia phi, u pæddiang ia nga; uta uba pæddiang ia nga, u pæddiang ruh ia nga, u pæddiang-ia uta uba la phah ia nga.*

La, auxiliaire indiquant le temps passé.

41. *Uta uba pæddiang ia u nongiathuhlupá, ha ka kærteng u nongiathuhlupá, u'n ioh pæddiang ia ka nong u nongiathuhlupá: uta uba pæddiang ruh ia u riwhok, ha ka kærteng u riwhok, u'n ioh pæddiang ia ka nong u riwhok.*

Nong, préfixe dérivatif. *Riwhok*, comparez *riwblei*, pieux; *riwnar*, cruel, etc.; *hok*, juste, est emprunté à l'hindoustani (Pryse, p. 80).

42. *Lada uno-uno ruh u'n ai ba'n dih, tang ši kuri [ka um] khreat, ia uwei na kine ki barit, ha ka kærteng u sænran, šiša nga ong ha phi, u'n æm duh šuh la ka nong.*

Un, une fois, *ši*. *Kuri*, coupe. *U'n æm*, pronom, signe du futur, signe négatif.

39. Celui qui conservera sa vie la perdra, et celui qui perdra sa vie à cause de moi la retrouvera.

40. Celui qui vous reçoit me reçoit, et celui qui me reçoit reçoit celui qui m'a envoyé.

41. Celui qui reçoit un prophète en qualité de prophète recevra une récompense de prophète, et celui qui reçoit un juste en qualité de juste recevra une récompense de juste.

42. Et quiconque donnera seulement un verre d'eau froide à l'un de ces petits parce qu'il est mon disciple, je vous le dis en vérité, il ne perdra point sa récompense.

L'Oraison Dominicale des Chrétiens, accompagnée
d'un Lexique.

Ko kupá jong ngi uba ha bænenng, long bakuid ka kærteng jong me. Wan ka hima jong me. Long ka mon jong me ha ka kændew, kumba ha bænenng. To ai ia ngi mænta ka jingbam jong ngi ka babiang. To máp ruh ia ngi ka rængkang jong ngi kumba ngi mápia ki balehsniw a ngi. Wat ialam ruh ia ngi sa ka jingpænsoi, hinrei súmer ia ngi na ka basniw.

Ai, donner, d'où *aiei (ka)*, don, présent.

Ba, pronom relatif. Élément dérivatif dans *uba*, lequel; *kaba*, laquelle; *kiba*, lesquels, lesquelles.

Babiang, suffisant, opportun, dérivé de *biang* par le préfixe *ba*.

Bakuid, sanctifié, dérivé de *kuid* par le préfixe *ba*, qui forme les adjectifs, les épithètes.

Balehsniw, offenseur. Au pluriel, *ki balehsniw*. Formé de *ba*, indiquant l'épithète, et du composé *lehsniw*, offensé. Ce dernier est formé de *leh*, faire, et *sniw*, mal, mauvais.

Basniw, mal, mauvais, de *ba*, préfixe formant les épithètes, et *sniw*.

Biang, suffisamment, convenablement.

Bænenng (ka), atmosphère, ciel.

Ha, racine auxiliaire indiquant la localité, le siège: *ha ngi*, en nous, sur nous, à nous.

Hima ou *héma (ka)*, règne, gouvernement.

Hinrei, mais, cependant, toutefois.

Ia, racine auxiliaire indiquant le régime: *nga tip ia u*, je le connais; *u tip ia ka*, il la connaît.

Ialam, conduire, induire, de *lam*.

Jingbam (*ka*), nourriture, dérivé de *bam*, manger, par le préfixe *jing*, chose.

Jingpænsoi (*ka*), tentation.

Jong, racine auxiliaire indiquant le génitif : *jong nga*, de moi ; *jong phi*, de vous.

Ka, elle. Masculin : *u*, il, lui ; pluriel pour les deux genres : *ki*.

Ki, ils, eux, elles, les : *ki tip*, ils connaissent ; *ki snong*, les villages.

Ko, invocatif. *Ko kupâ*, ô père.

Kumba, comme. De *kum*, même sens, dérivé par le suffixe relatif *ba*.

Kupâ (*u*), père.

Kændew (*ka*), terre, de *dew*, même sens ; cf. *dewiong*, terre noire ; *dewjung*, terre végétale, etc.

Kærteng (*ka*), nom.

Leh, faire, d'où *lehsniw*, faire du mal, blesser, léser, et d'autres composés.

Long, être.

Mâp, pardonner, oublier. *To mâp*, pardonne.

Me, tu, toi, en parlant d'un homme. Le féminin est *pha*.

Mon (*ka*), volonté. Mot emprunté au bengali.

Mænta, à présent, maintenant ; cf. *mændang*, au moment où ; *mænno*, quand, et autres mots formés de la même racine *mæn*.

Na, racine auxiliaire indiquant la provenance, l'extraction : *uwei na phi*, un d'entre vous ; *na ka um*, hors de l'eau.

Nga, je, moi, me, masculin et féminin.

Ngî, nous, masculin et féminin.

Ruh, élément explétif.

Rœngkang, offense, injure.

Sniw, mal, mauvais.

Sûmar, garder.

Ša, racine auxiliaire indiquant l'allée, l'arrivée en un lieu : *ki la leit noh ša u lum*, ils allèrent à la montagne; *ki la iawan ša kata ka jingtep*, elles allèrent au sépulcre.

To, élément indiquant l'impératif : *to ai*, donne; *to tip*, connais.

Uba, pronom relatif : *u*, il, dérivé par le suffixe relatif *ba*. Au féminin, *kaba*. Pluriel pour les deux genres : *kiba*.

Wan, venir.

Wat, élément indiquant la négation dans les formes impératives : *to wat ialam ia ngi*, ne nous conduis pas; *to wat šepting*, n'ayez pas peur (Mathieu, xiv, 27). On peut supprimer l'élément *to*; exemples : *wat mut ba nga la wan ba'n buh ka jingsuk*, ne croyez pas que je sois venu apporter la paix (Mathieu, x, 34); *wat khot ruh u kupâ jong phi uba ha ka khændew*, et n'appellez personne sur la terre votre père (Mathieu, xxiii, 9).

A. H.

LA SCIENCE DU LANGAGE

ET LES ÉTUDES DRAVIDIENNES EN 1879-1880 (1).

Vous avez peut-être constaté avec quelque surprise, Mesdames et Messieurs, l'importante modification que j'ai cru devoir apporter pour cette année au programme de ce cours. L'introduction du sanskrit dans l'enseignement des langues vivantes de l'Inde est pourtant justifiée par la nécessité de faciliter leur étude en fournissant une base solide pour l'exposé de leur histoire. C'est en outre un excellent moyen d'occuper au début celle des deux leçons hebdomadaires qui doit être réservée pour la lecture des textes. Avant que vous puissiez lire, il m'a paru bon de vous montrer ce qu'est le sanskrit, ce frère aîné de notre grec et de notre latin, qui a si puissamment influé sur tous les idiomes de l'Inde moderne; de vous esquisser rapidement son système phonétique et de vous présenter un tableau très-élémentaire de ses formes grammaticales. Vous serez ainsi mieux préparés à l'analyse des formes modernes, à la reconstitution des radicaux primitifs, et ces notions générales, en vous habituant à la méthode scientifique, faciliteront chez vous le travail de la mémoire. Quand ce cours sera devenu une chaire définitive, le programme n'en sera point changé; mais la nouvelle leçon de

(1) Discours prononcé à l'ouverture du cours d'hindoustani et de langue tamoule pour l'année scolaire 1880-1881, à l'École nationale des langues orientales vivantes, le 16 novembre 1880.

chaque semaine pourra être consacrée à l'étude de la grammaire hindoustanie.

En attendant, nous ne ferons que du dravidien ou plutôt que du tamoul, et nous en ferons d'une façon absolument pratique, malgré les prolégomènes théoriques dont je viens de parler, ou plutôt à cause de ces prolégomènes. Jamais et nulle part la théorie n'a pu nuire à la pratique : comment séparer avec avantage les effets des causes ? Pourquoi traiter des auditeurs instruits et raisonnables comme des enfants qui ne peuvent utilement aborder les hauteurs de la science ? Ne comprendront-ils pas mieux les règles de la grammaire s'ils en savent la raison, s'ils connaissent l'origine, l'histoire, le *devenir* en un mot, comme on dit en Allemagne (1), de l'idiome qu'ils veulent apprendre à lire, à parler, à écrire correctement ?

Pour nous restreindre aux deux seules langues qui peuvent faire l'objet de ce cours, l'*hindoustani* est une langue à flexion, appartenant à la famille aryenne, mais qui a subi des modifications, des altérations formelles considérables, et dont le vocabulaire s'est profondément modifié sous des influences sémitiques puissantes et prolongées. Le *tamoul* est simplement une langue agglutinante, relativement plus moderne par conséquent et moins altérée, moins susceptible aussi de se modifier par le contact avec un autre organisme. Est-il vraiment indifférent d'ignorer ces détails ? Est-il inutile de savoir analyser une langue, de pouvoir y distinguer les deux élé-

(1) *Das werden zu verstehen, Sollen wir das gewordene erkennen.* C'est notre cher maître Chavée, l'un des fondateurs de la linguistique pratique, qui m'a appris ces deux beaux vers.

ments principaux, *racines* et *formes*; de connaître son âge, son caractère général, ses affinités vraies? Et peut-on douter que, même au point de vue purement pratique, la méthode, l'étude comparative et historique n'apportent un précieux concours à la mémoire, réduite ainsi au minimum d'efforts possibles?

Quelque idiome qu'on étudie et dans quelque but que ce soit, j'estime que la théorie générale du langage doit être enseignée au début, de même que l'enseignement des autres sciences] débute toujours par les généralités, les définitions, les théorèmes ou les postulatus non contestés. On me répondra peut-être que précisément la science du langage est l'une des moins définitives, et l'on me citera les objections vigoureuses proposées ou esquissées par M. Sayce dans son beau livre tout récent : *Introduction to the science of language* (London, Kegan Paul et Co, 1880, 2 vol. in-8°).

L'autorité du savant professeur d'Oxford est grande assurément; mais s'il conteste que la science du langage soit une science principalement naturelle, que le langage sonore soit un produit de l'organisme tout à fait assimilable aux êtres vivants, que les racines soient la vraie base de toute classification linguistique, que les langues enfin soient susceptibles de passer par trois états de développement successifs, — ses assertions ne me semblent point irréfutables.

Schleicher, dit M. Sayce, part de cette fausse conception que le langage est une entité actuelle existant indépendamment des esprits et des bouches de ceux qui le parlent; mais, ajoute-t-il, si le langage sonore ne peut être produit sans les organes vocaux, il ne saurait être considéré comme

un organisme indépendant, et d'ailleurs les sons phonétiques ne deviennent un langage que lorsqu'ils prennent un sens par une opération mentale qui nous échappe. C'est la pensée et non le son qui est la base du langage ; aussi les racines ne sont-elles en quelque sorte que des entités, car loin d'avoir un sens vague et général, loin d'être des expressions simples primitives, ce sont seulement des altérations d'expressions complexes plus anciennes : on n'a jamais pensé « couler, bailler, presser », etc. ; mais la personnalité intervenant toujours, on n'a jamais pu, à l'origine, parler autrement que par propositions complètes : rien ne prouve l'existence d'une période où l'on n'aurait parlé que par racines. Il n'est pas prouvé davantage que les langues aient passé successivement par les trois états de l'isolement, de l'agglutination et de la flexion, car l'existence continue de langues isolantes comme le chinois, ou agglutinantes comme le magyar et le turc, montre que ces transformations ne sont pas nécessaires. La théorie des deux périodes *préhistoriques* ou de développement, et *historique* ou de décadence, est de l'imagination pure. La science du langage prise dans son ensemble n'est donc point une science naturelle, mais bien plutôt une science historique. L'histoire nous apprend, par exemple, que le chinois moderne *yo* « flûte » se prononçait jadis *dak* ; que *zhet* « langue » est devenu *che* ; et que *tsie* « articulation » a été successivement *tik*, *tsik*, *tsit* et *tsi*, fait peu conciliable avec la théorie du langage par racines fixes. L'homme est bien homme parce qu'il possède le langage ; mais il a dû être homme avant de créer le langage. Et M. Sayce divise en deux groupes opposés les maîtres de la science : il met d'un côté W. von Humboldt, Pott, Stein-

thal, Heyse : ce sera, si vous voulez, l'école historique ; de l'autre, Bopp, Grimm, Schleicher, Hovelacque : nous pourrions appeler ce groupe l'école naturaliste, si l'on n'abusait vraiment trop aujourd'hui de ce mot. Entre les deux se place ce que M. Sayce appelle l'école du sens commun, dont M. D. Whitney est le plus illustre représentant et dont le caractère pratique, dit M. Sayce, devait assurer le succès, surtout en Angleterre et en Allemagne.

Ces observations de l'habile assyriologue ne me paraissent pas convaincantes. Le langage, c'est-à-dire la forme sonore d'une pensée, n'est pas une entité, mais a une existence indépendante : ne cite-t-on pas d'assez nombreux exemples de machines parlantes ? et ne voyons-nous pas constamment des jouets d'enfants qui articulent certains sons déterminés ? Or, si le son, le fait matériel du langage, existe ; s'il consiste en un mouvement spécial et variable d'une certaine colonne d'air, mouvement qui se traduit par un nombre déterminé de vibrations acoustiques, ne voit-on pas que ce son, ce fait, cette manifestation d'une pensée est essentiellement vivant comme les organes qui le produisent, puisqu'il est modifiable suivant la nature, la quantité, l'état, non seulement de l'air, mais de ces mêmes organes ? Et lorsqu'on étudie l'histoire du langage, ne se rend-on pas compte que les modifications des sons qui constituent une langue sont indépendantes de la volonté de ceux qui parlent ? Évidemment, le langage sonore n'existe pas sans organes qui le produisent, et ce n'est que par une véritable abstraction qu'on le considère comme un organisme réel ; mais s'il se comporte tout à fait à la façon d'un organisme, l'assimilation n'est-elle pas commode et sans aucun inconvénient ? Or, qui niera la vie

des langues, c'est-à-dire leur croissance, leur développement, leur décadence et leur mort, en dehors de toute volonté humaine, de toute action extra-naturelle? La théorie de Schleicher divisant cette vie en deux périodes, dont celle de décadence correspond au devenir historique d'un peuple, ne me paraît point ébranlée par les arguments de M. Sayce.

Je ne peux suivre ici le savant professeur dans toute sa discussion; je me bornerai à dire un mot sur la théorie des racines et sur les trois états. M. Sayce est trop bon linguiste pour nier le résultat incontestable de l'analyse, c'est-à-dire qu'à un moment donné, à l'époque la plus ancienne de leur histoire, toutes les langues se réduisent à un nombre très-restreint de monosyllabes, de racines, de sons naturels plus ou moins simples. Mais il prétend que ce n'est pas là l'état primitif, que ces racines ne sont pas simples, qu'elles sont en quelque sorte le résultat d'une contraction, et qu'en tout cas leur signification première devait être une pensée précise et complète: « je vous vois, je mange », etc. Cette dernière hypothèse en rend une autre nécessaire: il faut admettre, si les suppositions de M. Sayce sont exactes, qu'il est advenu des expressions simples, que nous appelons racines, ce qui est advenu des caractères hiéroglyphiques: avant de représenter le son général « B » le beth des alphabets phéniciens représentait simplement « la maison, la demeure, la tente ».

J'ai dit « les suppositions de M. Sayce »; je puis lui répondre à mon tour, en effet, que sa théorie n'est nullement prouvée et qu'elle ne trouve point sa confirmation dans les faits. Il ne suffit pas de dire que l'homme ne peut penser que de telle ou telle façon; il faudrait encore le

prouver. Or, que sait-on de l'origine de l'homme et de l'histoire de son intelligence? Les faits montrent seulement un progrès constant et ininterrompu, et s'il est une hypothèse vraisemblable et compatible avec le résultat de l'observation, c'est celle qui montre l'homme émergeant lentement d'une animalité plus ou moins bestiale. Je n'ai pour ma part aucune répugnance à l'admettre, et dans ce cas, rien ne m'empêche de supposer une pensée vague, rudimentaire, incomplète, correspondant à la période linguistique des racines. Mais si nous sortons ici de la science positive, nous nous heurtons à la métaphysique, c'est-à-dire à l'obscurité érigée en principe, au vide considéré comme un argument, aux suppositions prises pour des raisonnements, à l'art enfin, comme dit Voltaire, de toujours tout savoir sans avoir jamais rien appris.

Je crains que M. Sayce ne soit un peu enclin à la métaphysique. Il en fait certainement à coup sûr quand il nie les trois états successifs de développement du langage, et quand il dit que ces trois états ne sont pas nécessaires, puisque beaucoup d'idiomes sont demeurés isolants ou agglutinants.

C'est cependant une pure question de fait : que m'importent les altérations simplement phonétiques du chinois, si je trouve par exemple que le tamoul, langue essentiellement agglutinante, se compose en définitive de radicaux de deux syllabes, réductibles eux-mêmes à des monosyllabes formés d'une voyelle, d'une voyelle et d'une consonne, d'une consonne et d'une voyelle, ou d'une consonne, d'une voyelle et d'une consonne, et si je découvre que les éléments dérivatifs, agglutinés aujourd'hui, sont d'anciens mots indépendants? Or, en chinois, les éléments

dérivatifs qui marquent les rapports sont précisément des mots indépendants. Quand le tamoul dit *maleiyil* « dans la montagne », de *malei* « montagne », et *il* « maison », mot archaïque, en quoi cette expression diffère-t-elle des expressions analogues usitées en chinois, ou dans telle autre langue monosyllabique? Simplement en ceci que le sens de *il* est oublié, tandis que le Chinois n'a pas oublié le sens des mots affixes : c'est une question de plus ou de moins. Quant à la flexion, qu'il ne faut pas confondre avec l'agglutination, c'est une manière d'enseigner les rapports qui consiste dans l'altération de la voyelle radicale. Or, les langues aryennes et les langues sémitiques usent à la fois de la flexion et de l'agglutination, les premières beaucoup moins que les secondes, et l'analyse historique montre d'une part que cette flexion n'est pas essentielle et primitive, d'autre part que beaucoup des éléments dérivatifs, préfixes, suffixes ou infixes, sont d'anciens mots indépendants, et que les racines de ces langues sont simples et monosyllabiques. Pourquoi toutes les langues n'ont-elles pas atteint ces trois états? C'est ici qu'intervient l'hypothèse de Schleicher, qui est au moins d'accord avec les faits : les langues se développent tant que ceux qui les parlent ne sont pas entrés dans la vie historique ; elles décroissent au contraire quand ces hommes quittent la vie pour ainsi dire locale, végétative et animale, pour prendre leur part des luttes sociales. Ce développement et cette décadence n'affectent d'ailleurs que la forme, que le corps du langage : une langue peut décroître longtemps et se transformer complètement sans mourir ; elle ne meurt que quand ses racines, c'est-à-dire les éléments de son squelette fondamental, sont détruites ; en atten-

dant, elle peut même développer des formes nouvelles, par des procédés artificiels. Les langues aryennes se sont fait des futurs de ce genre, et le basque a remplacé sa vieille conjugaison par un gigantesque ensemble de formes composées. Mais ces formes nouvelles sont toujours constituées par des mots déjà complexes et non par des racines; elles prennent naissance par une volonté extérieure et non par un effort spontané, souvent sous l'influence d'un peuple étranger, c'est-à-dire pendant une période historique. L'homme alors seulement crée un langage; mais à l'origine, il n'a pu le faire : pour créer, il fallait vouloir; pour vouloir, il fallait déjà savoir exprimer sa pensée, c'est-à-dire parler, et l'on ne pouvait par la seule force de sa volonté modifier ses organes physiques au point de les rendre aptes au langage articulé, cette véritable et seule caractéristique de l'homme.

Nous commencerons donc, Mesdames et Messieurs, par faire de la théorie, de la science pure. Je vous dirai bien des mots étranges; je vous citerai beaucoup d'exemples empruntés à des idiomes géographiquement bien éloignés de l'Inde. Je vous parlerai aussi sans doute avec quelques détails des langues *kolariennes*, ces huit ou neuf idiomes agglutinants non littéraires conservés dans la région qui sépare le domaine de l'aryanisme de celui du dravidisme, et qui sont si remarquables, entre autres choses, par la richesse de leurs formes grammaticales, par l'usage du duel et par leur numération vigésimale.

Nous avons reçu depuis l'année dernière peu de travaux relatifs aux langues dravidiennes. Le plus important peut-être est le suivant : *A tamil grammar designed for use in colleges and schools*, Madras, 1878, in-12, de

(ij)-vij-230 p. L'auteur de cet ouvrage, M. John Lazarus B.-A., qui avait précédemment traduit la célèbre grammaire indigène, le *Nannûl* (*nal*, bon; *nûl*, fil, guide, traité doctrinaire) de Pavananti, s'est beaucoup trop conformé aux habitudes d'enseignement des Indiens; aussi sa grammaire n'a-t-elle pas toujours, à mon avis, toute la clarté nécessaire. J'ai pu également me procurer le volume suivant qui m'était précédemment inconnu: *The planter's colloquial tamil guide in roman and tamil characters*, by A Joseph, Madras, 1872, petit in-4° de xij-223-xcv p. Cet ouvrage contient de très-intéressants spécimens des altérations populaires de la langue (1).

L'*Indian antiquary* de Bombay, sous la direction de M. Jas. Burgers, continue à être une précieuse mine de renseignements exacts et de documents originaux. Les dix numéros qui ont paru depuis le 1^{er} janvier contiennent, entre autres: 1° la suite des *Notes sur les Kur'ał* tamouls de Tiruvalluva, par le docteur G.-U. Pope (août 1880, vol. IX, p. 196-199: texte, traduction et commentaire du chapitre relatif à la pluie (2); le premier article avait paru dans le VIII^e vol., p. 309); 2° un travail intéressant sur le lan-

(1) Il conviendrait de rappeler que de curieux documents sur les langues vulgaires du sud de l'Inde, et principalement sur le tamoul et le télinga, se trouvent dans le *Voyage* de Sonnerat, 1^{re} édit., 1782, in-4°, t. I, p. 125-136 (tiré à part, lors de la 2^e éd., en 1806; dans ce tirage, on a remplacé par des caractères empruntés à l'Imprimerie nationale les caractères tamouls assez grossièrement taillés sur bois de l'édition originale), et dans le *Voyage dans l'Indostan* de l'abbé Perrin, Paris, 1807, in-8, t. II, p. 287-344.

(2) M. Pope donne le tableau suivant des noms dravidiens de la pluie: Tam. *vânam*, *vin*, *majei*, *mâri*; kan. *bân*, *male*; tél. *vân*; mal. *vânam*, *maja*; tulu *mlâ*; yêrukala *maga*; etc.

gage ou dialecte *yérukala* (sept. 1880, p. 210-212), par le rév. J. Cain : il en résulte que le *yérukala* parlé à Rajahmundry (Râdjamêndrivaram) est plus près du tamoul que du télinga ; 3^o de nouvelles études de M. Fleet sur les inscriptions en sanscrit et en vieux canara du sud de l'Inde (mars 1880, p. 74 ; avril 1880, p. 96 ; mai 1880, p. 123) ; 4^o d'intéressantes communications sur la *swastika*, par MM. Thomas et Beal (mars 1880, pp. 65 et 67) ; 5^o de nombreux mémoires sur la paléographie indienne, par MM. Fleet, Foulkes, E. Müller, etc.

Le *Journal de la Société royale asiatique* de Londres n'a rien donné cette année qui intéresse spécialement l'Inde méridionale. Je n'ai pas encore vu le volume de 1880 du *Journal of science and literature* de Madras ; cette excellente publication, reprise en 1878, a déjà donné d'excellents travaux : 1^o en 1878, p. 1-137, sur la *classification des langues*, par le docteur Gustave Oppert ; p. 172-187, sur les *Castes du Malabar*, par K.-P. Sankara Menon ; 2^o en 1879, p. 43-92, sur les *noms des lieux du Tanjâvus*, par le colonel Branfill ; p. 93-102, sur la *langue yérukala*, note communiquée par le directeur de l'instruction publique dans la province de Madras : elle est relative aux documents dont M. Cain s'est occupé dans l'*Indian antiquary*.

Pour donner une idée de l'activité littéraire de l'Inde dravidienne, je prends les chiffres suivants des ouvrages enregistrés, déposés, déclarés, pour la province de Madras, aux agents du gouvernement anglais : il a paru en 1877 288 livres, 274 brochures et 70 journaux ; en 1878, on a imprimé 337 livres, 409 brochures et 71 journaux, dont 338 en tamoul, 109 en télinga, 88 en malayalam, 39 en canara et 42 en hindoustani.

Il convient que je vous signale aussi l'achèvement du grand *Dictionnaire hindoustani* du savant docteur Fallon. Cette œuvre excellente forme aujourd'hui un beau volume de 1216 pages.

Dans les numéros du 15 juin (t. XXIII, p. 550 à 580), du 15 septembre (t. XXIV, p. 232 à 257) et du 15 novembre 1880 (t. XXIV, p. 417 à 442) de la *Revue catholique* de Louvain, M. de Harlez, l'éraniste belge bien connu, a publié une longue étude intitulée : *La Bible dans l'Inde, de M. Jacolliot, et la vérité*. Dans ce travail, trop étendu à mon avis, car il semble accorder aux élucubrations antiscientifiques de M. Jacolliot une importance qu'elles ne méritent point, M. de Harlez m'a fait l'honneur de citer les paroles que je prononçais ici même l'année dernière, à pareille époque. Mais M. de Harlez a omis de rappeler un passage essentiel à mes yeux, celui où je disais que le plagiat constaté m'avait été signalé par l'auteur même des articles copiés. Une erreur s'était du reste glissée dans ma note ; ce n'est pas par une lettre du 20 novembre 1870 que j'ai eu connaissance du procédé commode de travail auquel a eu recours M. Jacolliot, mais par trois lettres des 30 novembre 1869, 15 mai 1870 et 20 novembre 1871 (1).

(1) Cf. les lettres suivantes :

« Pondichéry, le 30 novembre 1869.
(Reçue à Bayonne le 2 janvier 1870.)

« Mon cher Julien,

« J'ai reçu votre bonne lettre du 19 août, accompagnant les deux brochures que vous avez bien voulu m'envoyer.....

« Maintenant, je vais vous parler d'une affaire qui me concerne directement : j'ai vu dans les journaux que M. Jacolliot avait publié un ouvrage intitulé *Bible dans l'Inde*. Si je dois en juger d'après le

Avant de connaître ce fait caractéristique, je m'étais occupé des publications de M. Jaccoliot, alors magistrat

manuscrit que j'ai vu, il a textuellement copié plusieurs paragraphes des articles que j'avais fait insérer dans le *Moniteur de Pondichéry* des 12 juin 1857, 8 janvier et 14 mai 1858; mais pour en avoir l'assurance, il faut que j'aie l'ouvrage sous les yeux. Si vous pouviez donc m'en envoyer un exemplaire, je vous en serais bien obligé.....

« Tout à vous bien cordialement,

« J. de BABICK. »

« Pondichéry, le 15 mai 1870.
(Reçue à Bayonne le 12 juin.)

« Mes occupations, mon cher Julien, ne m'ont pas laissé un instant de loisir pour répondre à votre bonne lettre du 19 janvier que j'ai reçue presque en même temps que l'ouvrage de Jaccoliot, et dont je vous remercie infiniment.....

« La *Bible dans l'Inde* m'a enfin convaincu que plusieurs paragraphes de mes articles ont été textuellement copiés; je vous les signalerai plus tard, l'ouvrage étant actuellement en circulation.

.....
« Je vous écrirai plus longuement sous peu, en vous indiquant les pillages faits par M. Jaccoliot.

« Tout à vous bien cordialement.

« J. de BABICK. »

.....
« Pondichéry, le 20 novembre 1871.
(Reçue à La Réole, jeudi soir 29 décembre 1871.)

« Mon cher Monsieur Vinson,

.....
« Julien m'avait demandé, il y a quelque temps, les passages de mes articles que M. Jaccoliot avait textuellement copiés dans sa *Bible de l'Inde*. Si vous avez occasion de lui écrire, veuillez lui communiquer ce qui suit :

« *Jaccoliot*, pages 51 et suivantes jusqu'à 54: *Moniteur* du 12 juin 1857, §§ 16, 17, 18, 20 et suivants.

« *Jaccoliot*, pages 54 et suivantes jusqu'à 62: *Moniteur* du 8 janvier 1858, §§ 3, 6, 7, 8, 12, 13, 26, 27, 30, 31, 32 et suivants.

« Je ne sais si vous avez lu son ouvrage; que d'erreurs, de jactance,

dans l'Inde française, qu'il a habitée depuis la fin de 1865 jusqu'à la fin de 1868.

Le régime auquel la presse était soumise à Pondichéry avait obligé les républicains de cette colonie à faire paraître leur journal, le *Courrier de l'Inde française*, sur le territoire anglais. Ce journal voulut bien accueillir et publier dans le douzième numéro de sa seconde année, portant la date du 25 mars 1872, un compte rendu de la *Bible dans l'Inde*, que j'avais envoyé en 1869 au *Moniteur officiel* de Pondichéry, mais à la publication duquel s'était opposé l'ordonnateur, directeur de l'intérieur (1).

d'affirmations mensongères n'y rencontre-t-on pas ! Il a assisté, dit-il, à une controverse entre un brame et un missionnaire à Tricheunapaly : il n'y a jamais mis les pieds ; il a traduit un drame tamoul : il ne sait pas un mot de cette langue ; il a visité les sources du Gange : il n'a pas été plus loin que Chandernagor. Je ne finirais pas si je devais signaler tous les mensonges qu'il a débités : cependant, il faut avouer qu'au milieu de tout cela il y a beaucoup de vérités dans son ouvrage.

.....
« Adieu, mon cher Monsieur Vinson ; croyez à l'expression de mon affection et de mon parfait dévouement.

« J. de BABICK. »

(1) Cf. la lettre suivante du directeur du journal :

« Pondichéry, le 15 avril 1869.
(Reçue à Bayonne le 23 mai.)

« Mon cher Monsieur Vinson,

« J'ai reçu votre lettre du 17 mars dernier ainsi que : 1^o
2^o un article bibliographique que je suis désolé de ne pouvoir publier, même en le faisant précéder d'une note qui vous laisse toute la responsabilité de vos opinions. Je ne puis mieux faire que de transcrire ici le passage d'une lettre que M. le secrétaire de l'ordonnateur m'a écrite en me renvoyant le manuscrit : « Quant à la critique de l'ouvrage publié par M. Jacolliot, l'ordonnateur est d'avis qu'il convient de s'abstenir. Cet ouvrage n'étant pas parvenu dans la colonie, le

Dans cet article, je relevais certaines affirmations étranges de M. Jacolliot, celles-ci notamment : que le « *th* grec n'est qu'un *z* fort et aspiré » (p. 125); que « dans l'étude des langues comparées on ne s'occupe que des radicaux, c'est-à-dire des racines des mots, les variations des terminaisons étant presque toujours arbitraires » (même p. 125). Je montrais que le soi-disant extrait, donné à la page 288, de la Bhagavad Gîtâ (M. Jacolliot écrit Bagavedagita) est seulement un résumé assez libéré du poème sanscrit. Je disais aussi que parmi les maximes familières mises dans la bouche de Kṛchṇa par M. Jacolliot (p. 284 à 288), je reconnaissais des strophes des poèmes classiques tamouls de mōrale, çivaïstes ou djâïnistes, *Kur'al*, *Nalvaji*, *Nâladīyâr*, etc.; ainsi la pensée (p. 285) : « de même que la terre supporte ceux qui la foulent aux pieds et lui déchirent le sein en labourant, de même nous devons rendre le bien pour le mal », est une simple adaptation du tamoul :

Agajvâreittâṅgunilampôlattammei

Yigajvârppor'uttar'a.....lei

(*Kur'al*, I, XVI, 1.)

« jugement porté sur sa valeur ne peut guère intéresser le public, qui « n'est pas à même de pouvoir apprécier les arguments opposés au dire « de l'écrivain, à cause de son ignorance des faits avancés par l'au- « teur. En outre, en ouvrant les colonnes du journal à une attaque, il « faudra bien admettre la réplique. Le ton en sera-t-il assez mesuré « pour que la feuille officielle puisse être le terrain où s'exercera cette « polémique? En tout cas, c'est un danger. Il est donc plus sage de ne « pas publier l'article dont il s'agit. »

.....
« Adieu, mon cher Monsieur Vinson; recevez l'expression de mes sentiments dévoués.

« A. SALIGNY. »

« Il est essentiel de pardonner à ceux qui nous maltraitent, de même que la terre supporte ceux qui la creusent ». Je citais enfin une phrase caractéristique qu'on peut lire dans une autre publication de M. Jacolliot, la *Devadassi, drame traduit du tamoul* (p. 11) : « Le tamoul, langue savante et perfectionnée, que parlent les peuples de la pointe orientale de l'Indoustan et de l'île de Ceylan, et qui n'est qu'une variété simplifiée du sanscrit ».

Comme je vous le disais l'année dernière, d'autres fonctionnaires de l'Inde française avaient écrit avant M. Jacolliot, et résumé leurs impressions ou leurs observations. L'un des livres les plus intéressants et les moins inexacts, que j'avais omis de citer dans ma revue de 1869, est celui de M. Chauvet de Charollais, ancien secrétaire général du gouvernement de Pondichéry, mort dernièrement d'une manière si malheureuse (1). Son attachant volume, fort bien écrit du reste, est intitulé : *L'Inde française, deux années sur la côte de Coromandel*, Paris, 1877, 1 vol. in-12.

L'établissement de Karikal, dont je vous parlais aussi l'année dernière, vient de se signaler par une initiative digne d'éloges. Un groupe d'habitants notables indiens y a fondé un journal politique tamoul-français, le *Progrès de*

(1) On lisait dans les journaux du mois de septembre dernier :

« M. Chauvet de Charollais, rédacteur du *Journal officiel*, vient de mourir subitement à l'hôpital de Strasbourg, où il avait été transporté sur sa demande.

« M. Chauvet de Charollais s'était rendu en Alsace pour y passer un congé dans la famille de sa femme, lorsqu'il se sentit soudain piquer par une mouche. Les souffrances prirent bientôt un caractère si alarmant qu'il dut s'aliter; l'insecte était une mouche charbonneuse. Peu après, notre confrère rendait le dernier soupir. »

Karikal, républicain, cela va sans dire, et dont le premier numéro a paru le 26 novembre 1879. Ce journal est fort intéressant, et il offre cette particularité curieuse que les articles français et les articles tamouls y font rarement double emploi et ne sont presque jamais la traduction l'un de l'autre.

Cette jolie ville de Karikal, que j'affectionne particulièrement pour y avoir passé quatre bonnes années, est, de nos établissements dans l'Inde, l'un des plus récents (1); mais,

(1) Voici le texte de l'acte officiel de prise de possession :

« Au nom de Dieu tout puissant,

« L'an mil sept cent trente-neuf, le quatorzième février de la vingt-cinquième année du règne de Louis quinze, Roy de France, en vertu de la vente qui a esté faite l'an mil sept cent trente-huit à la nation françoise par Sahagy Marajou, roi de Tanjaour, feudataire des terres de Karical, de la forteresse de Karkangéry et des aldées qui en dépendent, laquelle vente nous a été consentie et concédée de nouveau par le puissant Chandersaeb, général de l'armée de l'empereur mogol et du Tanjaour et de Trichenapaly, dont il est actuellement en possession, lesquels actes et confirmation sont cy-après transcrits, nous, Golard, conseiller du Conseil supérieur de Pondichéry, envoyé à cet effet par M. Dumas, écuyer, chevalier de Saint-Michel, Commandant général de tous les établissements françois aux Indes, Gouverneur de Pondichéry et Président du conseil supérieur y étably, et par Messieurs du conseil supérieur dudit lieu, j'ay, au nom du Roy de France et de la Compagnie des Indes, pris possession de Karical, de la forteresse de Karkangéry et des aldées qui en dépendent, scavoir : Tiroumalerayanpatanam, Quileour, Meléour, Pondontoré, Cotty Patou, Tenelar, Kalicaron, Maratapoury, Arigapatou, Oulgueray, et sur lesquelles terres j'ay arboré le pavillon de Sa Majesté, et les forteresses de Karkangéry, Karical et ses dépendances m'ont été remis ce jour sans aucun trouble ny obstacle pour dorénavant appartenir en toute propriété et à perpétuité à la Compagnie des Indes et à la nation françoise, en foy de quoy nous avons dressé le présent procès-verbal en présence de Navaouskan, officier de l'armée de Sandersaeb, du seigneur Francisque Pereira,

au double point de vue historique et scientifique, c'est le plus important de tous. Il y a quelque cinq ou six cents ans, il y vivait, si l'on en croit la légende, une sainte femme dont l'histoire est racontée au xxv^e chant du purâna çivaïste tamoul *périya-purânam* ou *tiru tonḍar purânam* (purâna des serviteurs sacrés). J'ai traduit cette légende dont j'ai récemment donné lecture à la Société d'ethnographie de Paris.

C'est à Karikal que M. Delafon, greffier en chef de la Cour d'appel de Pondichéry, qui continue avec tant de zèle les savantes traditions de son regretté prédécesseur, M. de Babick ; c'est à Karikal que M. Delafon, chargé d'une mission scientifique par le gouvernement français, a fait la plus précieuse trouvaille (1). Il a découvert à Cassacoudy, village qui n'est éloigné de Karikal que de quelques kilomètres, dans le sol, au milieu de ruines, treize plaques en cuivre contenant une longue inscription. Voici un calque exact de cette inscription dont nous attendons incessamment l'original. Elle remonte environ au XI^e siècle et est écrite dans un caractère que M. Burnell appelle tcholagrantha. C'est une donation de terres faite par le roi

médecin et agent du Nabab, de M. Delatour, capitaine des troupes françoises, soussignez. Fait à Karical le quatorze février mil sept cent trente-neuf. »

Signé en langue maure :

« NAVAUSKAN. — FRANCISQUE PEREIRA. — GOLARD.
— DELATOUR. — ROUSSET. — DUFRESNE. —
SAINT-MARTIN. — NICOLAS. »

D'après le colonel Branfill, le nom de Karikal, *kâreikkâl*, signifierait « canal en maçonnerie », mais cette étymologie n'est pas certaine.

(1) M. Delafon a étudié aux environs de Pondichéry et de Karikal les ruines de très-anciens monuments.

Nandivarman au brahmane *Djijêçtasômayadji*. Vous voyez qu'au moyen âge, dans l'Inde comme dans l'Europe, l'Église reconnue avait une large part aux libéralités du gouvernement,

Dieu prodigue ses biens
A ceux qui font vœu d'être siens.

Conformément aux habitudes du pays, le dispositif, c'est-à-dire la partie réellement sérieuse et pratique de cet acte, est en tamoul, c'est-à-dire dans la langue vulgaire, tandis que les motifs, les préliminaires, les formules, les imprécations finales, sont en sanscrit, c'est-à-dire dans la langue des savants, des lettrés et des prêtres. M. Delafon a trouvé à Pondichéry un autre document de même nature, sur cinq lames de cuivre, dont l'une contient aussi un texte tamoul.

Vous n'ignorez pas que les anciens documents du sud de l'Inde sont ainsi tous gravés sur des lames de cuivre de forme rectangulaire, percées d'un trou circulaire où passe un anneau qui réunit les diverses pièces d'un même acte. C'est à l'imitation de cet antique procédé que l'on écrit encore aujourd'hui sur des feuilles de palmier de plus en plus allongées, sur des *ôles* perforées de deux trous de réunion, si j'ose m'exprimer ainsi. J'ai fait à ce sujet une communication à la Société d'anthropologie de Paris, le 15 avril dernier.

Cette Société possède en effet, dans son musée, un manuscrit tamoul de cette espèce. Il en existe d'autres à Paris, outre les 600 de la Bibliothèque nationale qui proviennent pour la plupart des collections d'Anquetil Duperron, de Ducler, d'Eug. Burnouf et d'Ariel. Vous pourrez en

voir au palais de l'Industrie, dans l'exposition permanente des colonies; il y en a même un aux archives du ministère des affaires étrangères. On me dit que le musée Guimet, de Lyon, en possède de fort beaux. Pour ma part, j'en ai acquis dans l'Inde une trentaine. Tous les ans, des marins en apportent ainsi quelqu'un qui aboutit, après des péripéties diverses, aux boîtes de nos bouquinistes. Un amateur, mieux intentionné qu'instruit, n'a-t-il pas tout récemment offert à la Bibliothèque nationale un manuscrit sur ôles qu'il disait contenir le *Qoran* transcrit en caractères tamouls? Il s'agit des *Kur'al* sans doute.

Pardonnez-moi de vous retenir encore; mais, Mesdames et Messieurs, je voudrais vous entretenir d'un fait intéressant qui s'est passé le 6 septembre dernier à Pondichéry. Un décret du 24 avril 1880, modificatif d'anciens réglemens, a imposé le mariage civil dans l'Inde française à tous les Indiens catholiques; les musulmans et les gentils, comme on dit encore là-bas, n'y seront point obligatoirement astreints. Il convient de remarquer, par parenthèse, que ce décret pourrait avoir, comme conséquence inattendue, la conversion apparente au christianisme de tous les libres penseurs du pays qui voudraient échapper aux cérémonies religieuses. Quoi qu'il en soit, le premier mariage indien qui ait été célébré conformément aux dispositions de ce décret a eu lieu à la mairie de Pondichéry le 6 septembre, il y a deux mois à peine. Le journal officiel de la colonie raconte — fait à coup sûr remarquable à tous égards — que la jeune mariée a répondu « oui » en français, a signé en français sur le registre municipal et a donné une cordiale poignée de main à M. le maire.

J'avais espéré voir parmi vous aujourd'hui un Anglais de distinction, M. Robert N. Cust, ancien magistrat de l'Inde britannique, qui m'avait presque promis de me faire cet honneur. Rappelé d'urgence en Angleterre, il n'a pu passer à Paris que la journée d'avant-hier, dont nous avons employé une bonne partie, comme vous le pensez bien, à parler de notre chère Inde. M. Cust a été frappé à la fois de la bonne organisation de cette école et du petit nombre des auditeurs qu'elle attire : « A Londres, me disait-il, nous avons des élèves, et nous manquons de professeurs ; ici, vous êtes de bons professeurs, et vous manquez d'élèves ! »

Cette réflexion est assez juste, Mesdames et Messieurs ; mais votre présence ici la contredit heureusement déjà. Puisse le goût des études scientifiques se répandre de plus en plus dans notre chère patrie ! Puissent les études indiennes en particulier trouver des adeptes de plus en plus ardents et nombreux ! Car l'Inde est après tout, de toutes les parties du monde, celle d'où nous sont venus les documents les plus certains et les plus vieux sur l'histoire de notre race qui, descendue des plateaux neigeux de l'Asie centrale, a étendu à tout l'univers les bienfaits de sa civilisation progressive. L'Inde est, de plus, le pays du soleil, de la chaleur, de la lumière, de la vie large et facile sous un ciel toujours splendide, le pays de la tolérance et de la liberté, où, comme dit le poète,

...Emollit gentes clementia cæli.

Julien VINSON.

NOTES GRAMMATICALES

SUR LA LANGUE SARA KHOLÉ OU SONINKÉ

Les Sarakholé, qui occupent les deux rives du haut Sénégal, à la hauteur de Bakel, sont un peuple commerçant. Ce peuple a toujours montré assez de sympathie pour les Français. Les Sarakholé de la rive gauche formaient, il y a une vingtaine d'années, un seul État indépendant qui se nommait et se nomme encore Gadiaga. A la suite de guerres civiles, la nation se fractionna en deux parties séparées par la Falémé : le Gouoi ou bas Galam, à l'ouest de la Falémé, qui subit l'influence du Fouta, le Kaméra ou haut Galam à l'est de cette rivière. Le Kaméra s'appuie sur l'alliance du Kaarta. Chacun de ces États a aujourd'hui un roi dont le titre, dans la langue du pays, est Tounka Niougo.

Le Tounka Niougo du Gouoi habite Tuabo. Les autres villages principaux de cet État sont Bakel, Diaouar, Mannaël, Mouder, Galladi, Gandé, Kounguel, etc.

Le Tounka Niougo du Kaméra demeure à Makhana. Les autres principaux villages du Kaméra sont Lani, Gouttioubé, Tafacirga, Daramanné, Diakhandapé, etc.

Sur la rive droite du Sénégal, en face du Gadiaga, se trouve un pays dont la population est sarakholé de race et de langage. Ce peuple est appelé les Guidimakha par

les Sarakholé de la rive gauche, et le pays est nommé Gangara par les Arabes.

Ces Sarakholé qui, dans le principe, étaient tributaires du Gadiaga, sont sous la dépendance des Maures Douaïch depuis fort longtemps, et ils se sont presque identifiés avec eux (sauf la couleur qui les distingue). Ils ont bien un chef particulier, un tounka niougo, mais qui n'est pas indépendant comme ceux du Gouoi et du Kaméra. Ce chef habite Diaguili. Les autres villages principaux sont Diogountoro, Moullécimon, Koumbandao, Soulou, etc.

Le Gadiaga produit du mil, des arachides, des pagnes, de l'indigo, du coton, du tabac indigène; on y fait le commerce de l'or, de l'ivoire, des gommés des douaïch, des captifs. Il s'y trouve des bestiaux, des chevaux, des ânes, peu de moutons.

Le Guidimakha donne à peu près les mêmes produits, mais des bestiaux en plus grande quantité. Moutons très-estimés, chameaux, or du Kaarta et de Ségou, beaucoup de gomme et de mil.

Outre les Sarakholé des environs de Bakel, il y a deux fractions de ce peuple qui habitent, l'une le pays appelé Diafouna, enclavé dans le Kaarta, et son tributaire; l'autre, à qui on donne le nom de Djiavara, occupe le pays de Kingui, situé entre le Kaarta et Ségou. Le Djiavara renferme un grand nombre de villages. Les principaux villages du Diafouna sont : Iakouni, Kouri, Sambaka, Komooulou, Tambakhara, Djionkaka, Tankalaba, Kiricingani, Kissi.

Les guerres d'El Hadj Omar ont beaucoup modifié la constitution de ces pays depuis une vingtaine d'années.

LANGUE SARAKHOLÉ.

La langue des Sarakholé, outre toutes nos lettres, a le *kh* (*kha* des Arabes, *j* espagnol) très-fréquent et une lettre particulière aux langues des noirs, que nous représentons par *ng*. Pour la prononcer, il faut faire sentir très-faiblement (après le son de l'*n*) un *g* dur prononcé du palais et du nez. Cette langue a les voyelles nazales *on*, *an*.

Contrairement aux langues du groupe sérère-wolof, le sarakholé, comme les langues du groupe Bambara, auquel il appartient évidemment, a excessivement peu de monosyllabes. Tous ses mots, sans exception, sont terminés par des voyelles *ou*, *é*, *i*, *a*. Les verbes ont ces quatre terminaisons; les substantifs sont généralement en *é*, ainsi que la plupart des adjectifs. Personne, que nous sachions, ne s'est encore occupé de la langue sarakholé.

Comme échantillon de cette langue, voici un chant de guerre au moyen duquel les griots excitent l'émulation et le courage des guerriers pendant le combat :

*Ié Malinko fadiara
foullé.*

*Iéla khagana (si) kanou
(avoir peur) tammou do
bounnou akha nania salli
mokho.*

Dief akara boroké.

*Boroké lonkho, lonkho
bane.*

Iéla khagana kanou

Voilà les Mandinghes et les Poul.

Si vous avez peur des flèches et des lances, vous serez réduits à vivre d'aumônes.

Diéfo fut tué; il n'avait pas d'enfants.

Le deuil d'un homme sans enfants est un deuil unique (c'est-à-dire que les femmes ne pleurent qu'une fois).

Si vous avez peur des flèches et des

tammou do bounnou akha nania salli mokho.

Dialonké akara gounnendou akori (personne) *boullaia* (enterrer) *saka kaçanké* (linceul).

Agana kanou gounné diamba niangou anta khonga anta bananga ndianna.

Mékho (balles) *ntiangou* (amusement) *sanga khandanto* (pas agréable).

Guillon (grands) *ngana gabo* (beaucoup) *khennou* (tomber) *nga batara lo-khono* (peu).

Foumbé gana kanou gounné (désert) *dakhoumou unnaniania salli makhia.*

Kouré danianghé (tam-tam) *Oumar Samba.*

Mékho santianghé Bagni Moussa.

Ouakari diaba ghillé.

Guéïdé kidon nkania (frères).

Guéï lagaré (le plus jeune fils) *Amma tounko.*

Diankhé bodio tori Bambouk.

Agana kanou gounné diamba niangou anta to-khonga anta bananga ndianna.

lances, il vous faudra vivre d'aumônes.

Le dialonké fut tué dans le désert; personne ne l'enterra et ne le couvrit d'un linceul.

Si vous avez peur d'être mangé par le vorace vautour du désert, vous ne serez pas renommé, vous n'irez pas en paradis.

La danse des balles (la danse qu'on exécute en se battant) n'est pas agréable.

Beaucoup sont grands (debout) maintenant, qui tout à l'heure seront étendus par terre.

Celui qui a peur du fusil qui tue dans le désert sera forcé de vivre d'aumône.

Oumar-Samba était le tam-tam de guerre.

Bagni Moussa était un mur pour les balles.

Ouakari, fils de Diaba, était de haute taille.

Gueï résista à tous ses frères.

Gueï le plus jeune fils du roi Amma.

Diankhé devint roi du Bambouk.

Si vous avez peur que le vautour du désert vous mange, vous ne vous ferez pas un nom, vous n'irez pas en paradis.

ARTICLE.

Il n'y a pas d'articles en sarakholé. Ainsi, *fouré* veut dire « navire, le navire » et « un navire » (comme en latin).

NOMS.

Genres. Les noms substantifs ou adjectifs n'ont qu'un genre. Chez les êtres animés, le mot *iakharé* ajouté au nom du mâle donne le nom de la femelle : *na*, bœuf, *na iakharé*, vache. La terminaison *é* est celle qui domine dans les noms. Ils sont polysyllabes.

Nombres. Il y a deux manières de former le pluriel : 1^o en changeant la terminaison du nom en *ou* ; 2^o en faisant suivre le nom singulier de la syllabe *ni*.

Exemples : femme, *iakharé*, pluriel *iakharou* ; case, *kompé*, pluriel *kompou* ; pot en terre, *goudia*, pluriel *goudiou*.

Deuxième manière. Cheval, *si*, pluriel *sini* ; tourterelle, *bedi*, pluriel *bedini* ; chaudron, *barama*, pluriel *baramani*.

Les pluriels en *ni* sont tout à fait exceptionnels. Leur nombre est insignifiant.

Il semble que cette seconde manière de former le pluriel s'applique surtout à des mots en *i*.

Relations entre les noms ou cas. — Le rapport exprimé par *de* entre deux noms, répondant au génitif des langues qui ont les cas, s'exprime en sarakholé, comme en allemand, en juxtaposant les deux noms et en mettant le second

celui qui est déterminé par l'autre, c'est-à-dire celui qui serait au nominatif.

Le cheval du roi, *tounka niougo* (homme) *tchi* (cheval, *si*); le fusil de Samba, *Samba marafa* (évidemment le *medfa* des Arabes); la chanson du griot, *niakho mala ntiougué* (chanson, *sougué*).

Le changement euphonique de *s* en *tch* est à remarquer; il est fréquent.

PRONOMS PERSONNELS ISOLÉS.

Moi, *nké*; toi, *anké*; lui, *aké*; nous, *okou*; vous, *akha-kou*; eux, *ikhounga*.

La particule *ké*, au pluriel *kou*, est une particule démonstrative. Les véritables pronoms personnels sont *n*, *an*, *a*, *o*, *akha*, *i*.

Les pronoms personnels sujets d'un verbe se trouvent ci-après à la conjugaison.

PRONOMS PERSONNELS RÉGIMES.

Samba a frappé, *Samba da katou*.

Samba m'a frappé, *Samba din katou* ou *dinké nkatou*.

Samba t'a frappé, *Samba dan katou* ou *danké nkatou*.

Samba l'a frappé, *Samba da ké nkatou*.

Samba nous a frappés, *Samba do kou nkatou*.

Samba vous a frappés, *Samba dakha kou nkatou*.

Samba les a frappés, *Samba di katou* ou *di kou nkatou*.

Les mots *din*, *dou*, *anda...* sont le produit de la combinaison de la particule *da*, qui fait partie du temps passé

du verbe avec les pronoms personnels *n*, *an*, *a*, *o*, *akha* et *i*.

Samba frappe, *Samba katoundini*.

Samba me frappe, *Samba in kata*.

Samba te frappe, *Samba an kata*.

Samba le frappe, *Samba i kata*.

Samba nous frappe, *Samba io kata*.

Samba vous frappe, *Samba akha kata*.

Samba les frappe, *Samba i kata*.

ADJECTIFS POSSESSIFS.

Case, *kompé*; ma case, *nkompé*; ta case, *ankompé*; sa case, *akompé*; notre case, *okompé*; votre case, *akhakompé*; leur case, *ikompé* ou mieux *ikou nkompé*.

Mon cheval, *ntchi*; ton cheval, *antchi*; son cheval, *aci*; notre cheval, *oci*; votre cheval, *akhaci*; leur cheval, *ici* ou *ikountchi*.

On voit que ce ne sont que les pronoms personnels *n*, *an*, *a*, *o*, *kha*, *i*.

Ils sont les mêmes au pluriel : *mes*, *tes*, *ses*, *nos*, *vos*, *leurs*.

PRONOMS POSSESSIFS ISOLÉS.

Le mien, *nkhallé*; le tien, *ankhallé*; le sien, *akhallé*; le nôtre, *okhallé*; le vôtre, *akhakhallé*; le leur, *ikhallé*.

Ce sont les adjectifs possessifs auxquels on ajoute *khallé*.

ADJECTIFS DÉMONSTRATIFS.

Bœuf, *na*; ce bœuf-ci, *ké na*; ce bœuf-là, *kétéré na*; ces bœufs-ci, *kou nani*; ces bœufs-là, *koutourou nani*.

Ceci, celui-ci, *ké*; cela, celui-là, *kétéré*; ceux-ci, *kou*; ceux-là, *koutourou*.

COMPARATIF.

Fathma est maigre, *Fathma a khouma*; Fathma est plus maigre que Coumba, *Fathma a khoum-enta Coumba i*.

Samba est sale, *Samba a mékhé*; Samba est plus sale que Demba, *Samba a mékh-inté Demba i*.

Samba est sot, *Samba ouakha*; Samba est plus sot que Demba, *Samba ouakh-enté Demba i*.

Fathma est petite, *Fathma lémané*; Fathma est plus petite que Coumba, *Fathma leman-enta Coumba i*.

Changez la terminaison de l'adjectif en *enta*, *anta*, *inté*, et faites suivre le second substantif de *i*.

Samba est méchant, *Samba niango*; Samba est plus méchant que Demba, *Samba aian niang-anta Demba i*.

Samba est beau, *Samba framparé*; Samba est plus beau que Demba, *Samba aian prampar anta Demba i*.

Samba est malin, *Samba a goto*; Samba est plus malin que Demba, *Samba a an got-anta Demba i*.

Fathma est grasse, *Fathma kato*; Fathma est plus grasse que Coumba, *Fathma a an kat-anta Coumba i*.

Samba est fort, *Samba lembé ngai* ; Samba est plus fort que Demba, *Samba a ntiemb-enta Demba i*.

Samba est bon, *Samba siré niani* ; Samba est meilleur que Demba, *Samba a ntir-enta Demba i*.

Samba est noir, *Samba binné* ; Samba est plus noir que Demba, *Samba aun pinn-enta Demba i*.

Remarque sur cette terminaison en *nté*, qui appartient à certains qualificatifs, même au positif. Il semblerait qu'elle indique une certaine intensité dans la qualité, même abstraction faite de toute idée de comparaison.

PRONOM ET ADJECTIF INTERROGATIFS.

Le pronom interrogatif sujet se rend par *kon* quand il est isolé :

Qui a frappé cet enfant? *Kon da katou* (a frappé) *ké léminé* (cet enfant)?

Qui a bu ce lait? *Kon* (qui) *da mini* (a bu) *ka khatté* (ce lait)?

Quoi? se rend par *man* quand il est isolé, et par *manné* quand il est complément.

Exemples.

Que voulez-vous? *Anda manné moulla?*

Qu'apportez-vous? *Anda manné vit?*

L'adjectif interrogatif se rend par *kan*.

Exemples.

Quels hommes sont venus? *Kan iougou lli?*

Quelle femme est morte cette nuit? *Kan iakharinkari vouri?*

Quel fusil est cassé? *Kan marfa nkhacé?*

Le complément direct se met en sarakholé entre le sujet et le verbe.

Exemples.

J'ai bu du lait, *da khatté mmini.*

Mon père aime ma mère, *Mpaba aimma moulla.*

Demba ndiai a mangé du couscous, *Demba ndiai da fouto gniga.*

Le régime indirect se met après le verbe.

Exemples:

Le roi *me* donnera un fusil, *tounka niougo nga marafa kinni nga.*

Le roi *te* donnera un fusil, *tounka niougo nga marafa kinn anga.*

Le roi *lui* donnera un fusil, *tounka niougo nga marafa kinn aia.*

Le roi *nous* donnera un fusil, *tounka niougo nga marafa kinn oia.*

Le roi *vous* donnera un fusil, *tounka niougonga marafa kinni akhaia.*

Le roi *leur* donnera un fusil, *tounka niougo nga marafa kinn ia.*

Le roi donnera un fusil à Samba, *tounka niougo aia marfa kinni Samba.*

VERBES.

MANIÈRE DE RENDRE LE VERBE ÊTRE.

Jé suis pécheur.

Louballé ani.

Tu es pécheur.

Louballé ana.

Il est pécheur.

Louballé an.

Nous sommes pécheurs.

Louballou ianoé.

Vous êtes pécheurs.

Louballou ianakhé.

Ils sont pécheurs.

Louballou iani.

J'ai été pécheur.

Louballé aninga.

Tu as été pécheur.

Louballé ananga.

Il a été pécheur.

Louballé ananga.

Nous avons été pécheurs.

Louballou ianoé.

Vous avez été pécheurs.

Louballou ianakhé.

Ils ont été pécheurs.

Louballou iani.

Je suis à Bakel.	<i>Nga Bakel.</i>
Tu es à Bakel.	<i>Anga Bakel.</i>
Il est à Bakel.	<i>Aa Bakel.</i>
Nous sommes à Bakel.	<i>Oia Bakel.</i>
Vous êtes à Bakel.	<i>Khaia Bakel.</i>
Ils sont à Bakel.	<i>Ia Bakel.</i>
J'ai été à Bakel (dans le sens de : j'ai demeuré).	<i>Gni Bakel.</i>
Tu as été à Bakel.	<i>Agni Bakel.</i>
Il a été à Bakel.	<i>Agni Bakel.</i>
Nous avons été à Bakel.	<i>Ogni Bakel.</i>
Vous avez été à Bakel.	<i>Khagni Bakel.</i>
Ils ont été à Bakel.	<i>Igni Bakel.</i>

VERBE AVOIR.

J'ai un cheval.	<i>Si immakha.</i>
Tu as un cheval.	<i>Si ammakha.</i>
Il a un cheval.	<i>Si ammakha.</i>
Nous avons un cheval.	<i>Si omakha.</i>
Vous avez un cheval.	<i>Si akhamakha.</i>
Ils ont un cheval.	<i>Si immakha.</i>
J'ai eu un cheval.	<i>Si gnimmakha.</i>
Tu as eu un cheval.	<i>Si gnammakha.</i>
Il a eu un cheval.	<i>Si gnamakha.</i>
Nous avons eu un cheval.	<i>Si gnomakha.</i>
Vous avez eu un cheval.	<i>Si gnakhamakha.</i>
Ils ont eu un cheval.	<i>Si gnimakha.</i>

VERBES DIVERS.

PASSÉ DU VERBE.

Deux manières, avec ou sans la particule *da*, qui semble déterminer l'objet de l'action, à la manière d'une espèce de complément indéfini.

Da se rapprocherait du pronom démonstratif cela.

J'ai frappé.

Nda katou.

Tu as frappé.

Anda katou.

Il a frappé.

Ada katou.

Nous avons frappé.

Oda katou.

Vous avez frappé.

Akhada katou.

Ils ont frappé.

Ida hatou.

J'ai dansé.

Nda réghé ou nlégé.

Tu as dansé.

Anda réghé ou anlégghé.

Il a dansé.

Ada réghé ou a réghé.

Nous avons dansé.

Oda réghé ou oréghé.

Vous avez dansé.

Akhada réghé ou kha réghé.

Ils ont dansé.

Ida réghé ou iréghé.

J'ai compris.

Nda mongou.

Tu as compris.

Anda mongou.

Il a compris.

Ada mongou.

Nous avons compris.

Oda mongou.

Vous avez compris.

Akhada mongou.

Ils ont compris.

Ida mongou.

J'ai écrit.

Nda safa.

Tu as écrit.

Anda safa.

Il a écrit.

Ada safa.

Nous avons écrit.

Oda safa.

Vous avez écrit.

Akhada safa.

Ils ont écrit.

Ida safa.

J'ai mangé.

Nighé.

Tu as mangé.

Anighé.

Il a mangé.

Aïghé.

Nous avons mangé.

Oighé.

Vous avez mangé.

Kha ighé.

Ils ont mangé.

Ighé.

J'ai été malade.

Nta oëi.

Tu as été malade.

Anta oëi.

Il a été malade.

Ata oëi.

Nous avons été malades.

Ota oëi.

Vous avez été malades.

Khaia oëi.

Ils ont été malades.

Ita oëi.

J'ai aimé.	<i>Nga moulla.</i>
Tu as aimé.	<i>Anga moulla.</i>
Il a aimé.	<i>A moulla.</i>
Nous avons aimé.	<i>O moulla.</i>
Vous avez aimé.	<i>Akha moulla.</i>
Ils ont aimé.	<i>I moulla.</i>

PRÉSENT.

Mpai, fai, ne sont que le verbe *voir*; exprimer le présent de cette manière en sarakholé revient donc à notre locution : *voici que je frappe, voici que je danse...*

Je frappe.	<i>Mpai akatou.</i>
Tu frappes.	<i>Ampai akatou.</i>
Il frappe.	<i>Afai akatou.</i>
Nous frappons.	<i>Ofai akatou.</i>
Vous frappez.	<i>Akhafai akhatou.</i>
Ils frappent.	<i>Ifai akhatou.</i>
Je danse.	<i>Mpai réghé.</i>
Tu dances.	<i>Ampai réghé.</i>
Il danse.	<i>Afai réghé.</i>
Nous dansons.	<i>Ofai réghé.</i>
Vous dansez.	<i>Akhafai réghé.</i>
Ils dansent.	<i>Ifai réghé.</i>
J'écris.	<i>Mpai safa.</i>
Tu écris.	<i>Ampai safa.</i>
Il écrit.	<i>Afai safa.</i>
Nous écrivons.	<i>Ofai safu.</i>
Vous écrivez.	<i>Akhafai safa.</i>
Ils écrivent.	<i>Ifai safa.</i>

PRÉSENT. — FUTUR.

Ce temps s'emploie pour le présent et pour le futur.

Je frappe <i>ou</i> je frapperai.	<i>Nga akat.</i>
Tu frappes <i>ou</i> tu frapperas.	<i>Anga akat.</i>
Il frappe <i>ou</i> il frappera.	<i>A akat.</i>

Nous frappons <i>ou</i> nous frapperons.	<i>Oiakhat.</i>
Vous frappez <i>ou</i> vous frapperez.	<i>Kha akat.</i>
Ils frappent <i>ou</i> ils frapperont.	<i>I akat.</i>
Je danse <i>ou</i> je danserai.	<i>Nlégghéné ou nga réghéné.</i>
Tu dances <i>ou</i> tu danseras.	<i>Anléghéné ou anga réghéné.</i>
Il danse <i>ou</i> il dansera.	<i>A réghéné.</i>
Nous dansons <i>ou</i> nous danserons.	<i>O réghéne.</i>
Vous dansez <i>ou</i> vous danserez.	<i>Akha réghéné.</i>
Ils dansent <i>ou</i> ils danseront.	<i>I réghéné.</i>
Je mange <i>ou</i> je mangerai.	<i>Nighéné.</i>
Tu manges <i>ou</i> tu mangeras.	<i>Nga ighéné.</i>
Il mange <i>ou</i> il mangera.	<i>A ighéné.</i>
Nous mangeons <i>ou</i> nous mangerons.	<i>O ighéné.</i>
Vous mangez <i>ou</i> vous mangerez.	<i>Akha ighéné.</i>
Ils mangent <i>ou</i> ils mangeront.	<i>I ighéné.</i>

IMPÉRATIF.

Frappe.	<i>Akatou.</i>
Frappez.	<i>Kha katou.</i>
Danse.	<i>Réghé.</i>
Dancez.	<i>Kha réghé.</i>
Écris.	<i>Safandi.</i>
Écrivez.	<i>Kha safandi.</i>
Mange.	<i>Ighé.</i>
Mangez.	<i>Kha ighé.</i>
Aime.	<i>Moulla.</i>
Aimez.	<i>Kha moulla.</i>

NÉGATION AVEC LES VERBES.

Je n'ai pas frappé.	<i>Ma katou.</i>
Tu n'as pas frappé.	<i>Amma katou.</i>
Il n'a pas frappé.	<i>Ama katou.</i>
Nous n'avons pas frappé.	<i>Oma katou.</i>
Vous n'avez pas frappé.	<i>Akhama katou.</i>
Ils n'ont pas frappé.	<i>Ima katou.</i>
Je n'ai pas dansé.	<i>Ma réghé.</i>
Tu n'as pas dansé.	<i>Amma réghé.</i>
Il n'a pas dansé.	<i>Ama réghé.</i>
Nous n'avons pas dansé.	<i>Oma réghé.</i>
Vous n'avez pas dansé.	<i>Akhama réghé.</i>
Ils n'ont pas dansé.	<i>Ima réghé.</i>
Je n'ai pas oublié.	<i>Ma mongou.</i>
Tu n'as pas oublié.	<i>Amma mongou.</i>
Il n'a pas oublié.	<i>Ama mongou.</i>
Nous n'avons pas oublié.	<i>Oma mongou.</i>
Vous n'avez pas oublié.	<i>Akhama mongou.</i>
Ils n'ont pas oublié.	<i>Ima mongou.</i>
Je n'ai pas écrit.	<i>Ma safa.</i>
Tu n'as pas écrit.	<i>Amma safa.</i>
Il n'a pas écrit.	<i>Ama safa.</i>
Nous n'avons pas écrit.	<i>Oma safa.</i>
Vous n'avez pas écrit.	<i>Akhama safa.</i>
Ils n'ont pas écrit.	<i>Ima safa.</i>
Je n'ai pas mangé.	<i>Ma ighé.</i>
Tu n'as pas mangé.	<i>Amma ighé.</i>
Il n'a pas mangé.	<i>Ama ighé.</i>
Nous n'avons pas mangé.	<i>Oma ighé.</i>
Vous n'avez pas mangé.	<i>Akhama ighé.</i>
Ils n'ont pas mangé.	<i>Ima ighé.</i>
Je n'ai pas aimé.	<i>Nta moulla.</i>
Tu n'as pas aimé.	<i>Anta moulla.</i>
Il n'a pas aimé.	<i>Anta moulla.</i>

Nous n'avons pas aimé.

Vous n'avez pas aimé.

Ils n'ont pas aimé.

Onta moulla.

Akha nta moulla.

Inta moulla.

Ne frappe pas.

Ne frappez pas.

Ma kha katou.

Kha makha katou.

Ne danse pas.

Ne dansez pas.

Ma kha réghé.

Ka ma kha réghé.

N'écris pas.

N'écrivez pas.

[*Ma kha safandi.*

Kha ma kha safandi.

Ne mange pas.

Ne mangez pas.

Kha ighé.

Kha ma kha ighé.

CONJONCTIONS.

Et, entre deux noms : *ado*.

Samba et Demba sont stupides, *Samba ado Demba i ouakha*.

Et, entre deux phrases, ne se rend pas.

Samba est venu et est parti, *Samba ri a daga* (Samba est venu ; il est parti).

Lorsque, quand. Je te donnerai ça quand tu partiras, *nga* (moi) *ké* (cela) *kin* (donner) *nanga* (à toi) *ma nga* (tu) *adaga* (partiras).

Mais. Je te donnerai ce cheval, mais tu ne le vendras pas, *nga ké si kinnanga kha makha khobo*.

Que. Ma mère veut que je parte demain, *mma iamoulla na* (que) *ndaga khoumbou*.

Jusqu'à ce que. Je reste ici jusqu'à ce que tu reviennes, *nga takhounou iré kat anga rini*.

ADVERBES.

Oui, *ioo* ; non, petit murmure la bouche fermée, avec un signe de tête négatif comme chez nous.

Bien. Fais bien cela, *ké dabari siri*.

Mal. Il a mal fait cela, *ada ké dabari bourou*.

Un peu. Emporte un peu de cela, *follémané voutou kédou*.

Beaucoup. Nous t'en avons donné beaucoup, *oda fogabé kin anga dou*.

Très. Il est très-grand, *a dré nian*.

Jamais. Il ne rit jamais, *a nta soïn abada*.

Longtemps. Il a couru longtemps, *a dalla ourounou*.

Où, *minna*; ici, *iré*; là-bas, *ké temba*.

Dedans, *nokhōñ*; dehors, *sellà*; assez, *oacé*; c'est assez, *a oacé*; ce n'est pas assez, *a ma oacé*.

Après. Nous allons manger; après nous partirons, *ona ighé kem-pallé ona daga*.

Quand, *kambiré*; comme, *a mokho*.

Maintenant, *sasa*; avant-hier, *dar mé*; hier, *dar*; hier au soir, *ouri*; aujourd'hui, *lenki*; bientôt, *fonné sa*; demain, *khoumbané*; après-demain, *khoumbané falla*; longtemps, *dalla*.

Gal L. FAIDHERBE.

BIBLIOGRAPHIE ⁽¹⁾

Étude sur la langue nago, par l'abbé Pierre BOUCHE.
— *Bar-le-Duc*, 1880, in-8° de 51 pp.

Le *nago* est la langue que parlent les Yoroubas, sur la côte des Esclaves. M. Bouche nous donne le résultat des études qu'il a faites sur cet idiome peu connu pendant les sept années de son séjour dans le pays. Ce travail clair et méthodique intéressera tous les linguistes; M. Bouche nous dit en excellents termes comment il a procédé : « D'abord, je perdis beaucoup de temps à des traductions où le génie de la langue m'échappait habituellement, exposé à de nombreuses méprises, à des affirmations gratuites, à des opinions tout au moins bien hasardées. Après avoir tâtonné longtemps sans résultat sérieux, j'abandonnai la méthode de traduction qui m'exposait à inventer des mots et des principes hétérogènes. Je m'appliquai alors à découvrir les mots et les principes dans la langue même. Je recueillis des contes de la bouche des *Nagos*, et je de-

(1) Il a paru dans le numéro d'octobre 1880 de la *Revue* un article bibliographique conçu en termes regrettables. MM. Girard de Rialle et Vinson, absents de Paris à ce moment, n'ont eu connaissance de cet article qu'après sa publication, et ont été absolument étrangers à son insertion.

mandai les originalités de l'idiome que j'étudiais à ces produits spontanés de l'esprit local. » M. Bouche donne là une excellente leçon aux faiseurs de grammaires.

Son étude comprend cinq parties successives : 1^o phonétique ; 2^o racine et composition des mots ; 3^o euphonie ; 4^o grammaire ; 5^o notes sur les noms de nombre (la numération paraît vigésimale, mais subdivisée en quatre groupes quinquennaux).

La brochure se termine par le texte d'un conte *nago* qui fait vivement désirer la publication des autres documents originaux recueillis par M. Bouche. J. V.

Lietuviškos Dájos užrašýtos par Antána Juškeviče apigardoje Púšatačiu ir Velânós, is žodziu lietúviu dajniñinku ir dajninñinkiu, Kazan, 1880 (Chants nationaux lithuaniens, recueillis par Antoine JUŠKEVIČ, dans les environs de Pušolat et de Velėny, de la bouche des chanteurs et chanteuses de nationalité lithuanienne). — Kazan, 1880, in-8^o de 418, v, x et II pp.

Cette publication, qui contient 461 chants populaires, est un appendice aux *Izvéstija i učenuja Zapiski imperatorskago Kazanskago Universiteta*, 47^e année. L'éditeur y a joint quelques mots sur la prononciation lithuanienne ; mais l'absence d'un glossaire enlève au recueil beaucoup de son utilité. E. P.

Rječnik hrvatskoga ili srpskoga jezika. Na svijet izdaje jugoslavenska Akademija znanosti i umjetnosti. Obrađuje D. DANIČIĆ. Dio I. Svezak I. — *U Zagrebu*, 1880 (Dictionnaire de la langue croate ou serbe, publié par l'Académie des sciences et des arts des Slaves du sud, rédigé par G. Daničić, 1^{re} partie, 1^{re} livraison. — *Zagreb [Agram]*, 1880). Gr. in-8° de 240 pp. à 2 col.

Nous avons déjà dit quelques mots à nos lecteurs des immenses travaux entrepris par M. Daničić pour doter les Slaves du sud d'un dictionnaire comme il n'en existe encore pour aucune langue slave (1). La première livraison de cet ouvrage, qui vient enfin de paraître, répond pleinement à ce qu'on était en droit d'attendre du savant professeur que la Croatie et la Serbie se disputent aujourd'hui. On jugera de l'importance du nouveau dictionnaire quand nous aurons dit que les 480 colonnes de très-petit texte qui composent la première livraison s'arrêtent au mot *besjeda* (le mot *a* remplit à lui seul près de 54 colonnes).

Grâce aux prodigieux dépouillements exécutés par l'auteur, dépouillements qui se sont étendus à la littérature serbo-croate tout entière, chaque mot est accompagné d'exemples cités, de telle sorte qu'il est toujours possible de se reporter à l'ouvrage, à la page même d'où ils sont tirés.

Les néologismes, pour lesquels les Croates ont une si malheureuse passion, sont soigneusement distingués des mots qui font réellement partie de la langue.

(1) Voyez *Revue*, t. X (1878), p. 351-352.

En tête de chaque article, M. Daničić, à l'instar des frères Grimm, a donné la traduction latine du mot dont il s'occupe. C'est là une mesure dont tous les lecteurs étrangers lui seront reconnaissants.

Le fascicule que nous avons sous les yeux ne contient point de préface ; mais l'auteur a déjà exposé son plan et sa méthode dans un prospectus (*ogled*) qui a paru en 1878. Dans ce prospectus, M. Daničić fait connaître les raisons grammaticales qui l'ont amené à introduire dans l'alphabet croate trois signes nouveaux : *đ*, qui remplace l'ancienne transcription *dj* ou *gj* ; *č* qui était jusqu'ici représenté par *lj* ; enfin *ǣ*, qui équivaut au groupe *dž*.

Nous ne méconnaissons pas l'utilité des deux premières lettres, qui correspondent à des sons simples ; mais il est permis de se demander s'il n'eût pas mieux valu emprunter les signes usités par les Tchèques (*č, ě*) que d'exiger des imprimeurs qui auront à composer un texte croate une fonte spéciale. Quant au signe *ǣ*, M. Daničić ne l'admet en réalité que pour obtenir une symétrie absolue entre l'alphabet croate et l'alphabet serbe. Aussi n'en voyons-nous pas bien l'utilité. Les Croates pouvaient continuer à écrire *dž*, de même qu'ils remplacent fort sagement *x* par *ks*.

L'œuvre de M. Daničić est considérable ; la publication commencée absorbera certainement plusieurs années. Espérons que le manuscrit qui est, dit-on, terminé, n'a pas eu à souffrir des affreux tremblements qui viennent de ruiner la capitale de la Croatie.

E. P.

Orreaga, balada por d. Arturo CAMPION. — Pamplona, Joaquin Lorda, calle de Mercaderes, 19, 1880, 132 pp. in-8°.

Orreaga « endroit où abondent les genévriers », est le nom basque de Roncevaux « vallée des ronces (1) ». Il s'agit d'une ballade sur la prétendue déroute de Charlemagne attaqué par les Basques dans les défilés des Pyrénées. M. Campion semble s'excuser (p. 8) d'avoir choisi pour sujet d'une étude linguistique un fait offensant pour le patriotisme des Français. Qu'il se rassure : les légendes relatives à l'affaire de Roncevaux ne sont point de l'histoire. Malheureusement, dans les provinces basques de l'Espagne, on est encore aujourd'hui trop porté, pour agrandir l'importance des Basques, à admettre l'authenticité de récits et de documents fort contestables (2).

Donc M. Campion avait composé, pour le premier numéro de la *Revista euskara* (3), une ballade en basque-guipuzcoan sur la bataille de Roncevaux. Un de ses amis lui envoya spontanément une traduction de cette ballade dans la variété de la vallée de Roncal, et l'idée vint à M. Campion de faire traduire ce même morceau dans la

(1) Voyez à ce sujet deux notes du prince L.-L. Bonaparte, dans l'*Academy* des 17 juillet et 7 août 1880.

(2) Notamment du soi-disant *Chant des Cantabres* et du *Chant d'Altaliscon*. Voyez ce que j'en dis aux pages 161-186 des *Mémoires de linguistique*, publiés en 1880 à la librairie Leroux, en collaboration avec MM. Hovelacque et Picot.

(3) Il a paru jusqu'à présent trente-deux numéros de cette intéressante publication; mais on y trouve trop peu de documents scientifiques.

plupart des variétés de la région ; ces traductions ont été faites par des gens du pays, suivant des règles uniformes, et dans le langage le plus vulgaire. Il est seulement à regretter que dans quelques versions certains tours de phrase n'aient pas été conservés.

Les spécimens ainsi réunis par le savant secrétaire de l'*Asociacion euskara* sont au nombre de 22, savoir : 4 dans les grands dialectes littéraires (guipuzcoan, labourdin, souletin, biscayen), et 18 dans diverses variétés populaires de la Navarre : Olazagutia, Dorrau, Arbizu, Betelu, Osinaga, Auza, Saldías, Érasun, Legasa, Bera, Urdax, Arizcun, Valcarlos, Biskarret, Oroz-betelu, Aria, Ochagavia, Vidangoz (1). Le tout forme un très-élégant volume dont l'impression a été soignée, mais pas assez cependant, puisque nous trouvons deux grandes pages d'*errata*. En revanche, il est regrettable que l'ouvrage ne contienne aucune table.

M. Campion fait suivre ces spécimens d'observations fort intéressantes. Elles ne me paraissent pas toutefois absolument complètes, et M. Campion me permettra de lui soumettre quelques réflexions qui me viennent à l'esprit en feuilletant son beau livre.

M. Campion relève (p. 112, 119 et 121) les contractions *an* pr. *aren* (gén. sing. déf.), *ain* pr. *en*, **aen*, **aken* (gén. plur. déf.), *o* pr. *ago* (comparatif), et *ain* pr. *aren*. Je ne crois pas ces contractions spéciales aux variétés dialectales où M. Campion les a constatées. La plupart d'entre elles

(1) Ces variétés se rattachent, suivant la classification du prince Bonaparte, aux dialectes haut-navarrais méridional, haut-navarrais septentrional, bas-navarrais occidental, bas-navarrais oriental, et peut-être labourdin et souletin.

peuvent être quotidiennement observées dans l'arrondissement de Bayonne, en labourdin et en bas-navarrais occidental. — Est-il bien sûr que *iteute* (p. 120) soit composé de *iten* pr. *egiten*, et de *daute*? Je crois plutôt que *iteute* vient de *egiten dute*, par la série de transformations suivantes : *eiten dute*, *iten dute*, *itedute*, *iteute*, tout à fait conformes aux lois phonétiques basques (1).

A propos de *maztikiak*, forme particulière à la vallée d'Erro (p. 121), il n'est pas nécessaire de faire intervenir les transformations de *h* en *k*; *maztikiak* n'est qu'une variante apocopée de *emaztekiak*, forme ordinaire labourdine; *emazteki* est simplement le général *emazte* avec la dérivative *ki*. Je suis d'ailleurs, quant à la mutation $h = k$, de l'avis du prince Bonaparte, que j'ai soutenu contre M. Van Eys.

Quant à *osteguna* « jeudi », je trouve M. Champion bien hardi d'y voir une altération de *bosteguna* (cinquième jour); la seule étymologie plausible est celle de « jour du tonnerre, *donnerstag*, *thursday*, etc. ».

M. Champion veut bien citer mon opinion sur l'étymologie de *Yaungoikoa* « dieu » proposée par le prince Bonaparte (voy. t. III, p. 294-306 de cette *Revue*), et il ajoute : « Lo probable es que ambos tengan razon; los bascos comenzarian adorando la luna; despues se habria ido espiritualizando la creencia hasta ver en Dios al *Señor de la luna* y posteriormente el *Señor de lo alto* que es el significado que hoy tiene *Jaungoikoa* ». A quoi bon la transi-

(1) Cf. les articles sur la *Phonétique basque* que j'ai publiés dans cette *Revue* en 1870, 1872 et 1873 (t. III, p. 423; IV, p. 113, et V, p. 276).

tion « le seigneur de la lune » dans ce cas? Le prince Bonaparte est parfaitement logique en traduisant « le seigneur de la lune », puisqu'il voit dans *Jaungoikoa* une contraction de *Jaungoikokoa*; mais si M. Champion admet avec moi la non-contraction, il ne peut accepter d'autre explication que le « Seigneur lune », c'est-à-dire le Seigneur d'en haut », la « lune » étant déjà « l'objet d'en haut ».

En tout cas, M. Champion a droit à tous nos remerciements et à tous les éloges. Des travaux comme le sien valent cent fois mieux pour la langue basque que toutes les tentatives de « félibrisme ».

Sare, le 25 septembre 1880.

Julien VINSON.

Ouvrages déposés au bureau de la Revue.

L'Avesta, Zoroastre et le Mazdéisme, par Abel HOVELACQUE. — Paris, Maisonneuve, 1880, gr. in-8° de (ij)-521 pp.

INTRODUCTION. Découverte et interprétation de l'Avesta. Opinions des anciens et des modernes sur le zoroastrisme avant Anquetil Duperron. Anquetil Duperron et ses contemporains. Eugène Burnouf et son œuvre. Exposé des différents systèmes d'interprétation de l'Avesta. — LIVRE I^{er}. L'Avesta et Zoroastre : I. Le texte de l'Avesta. II. Les livres perdus de l'Avesta. III. L'Avesta tel qu'on le possède aujourd'hui. IV. Observations particulières sur les Gâthâs. V. Zoroastre. — LIVRE II. Les dieux de l'Avesta : Le dualisme. Les divinités bienfaisantes. Les divinités malfaisantes. — LIVRE III. La conception du monde dans l'Avesta : La révélation. La création. Sort de l'homme après la mort. La résurrec-

tion. — LIVRE IV. La loi mazdéenne: La pureté mazdéenne. Les causes d'impureté et les cérémonies de purification. Le saint sacrifice. Les cérémonies en usage lors de la naissance, lors du passage à l'adolescence, lors du mariage, lors des funérailles. — LIVRE V. Morale de l'Avesta. — Table systématique.

Les premiers hommes, par le marquis de Nadaillac. — Paris, G. Masson, 1880, 2 vol. in-8°. — I. (iv)-ij-444 pp.; II. (iv)-528 pp.

Cancionero basco, por José Manterola, serie III, seguida de un extenso vocabulario basco-castellano-francés. — Saint-Sébastien, Osès, 1880, in-8°, xxij-467 pp. et XL pp. de musique.

Linguistic and oriental essays, by R. N. Cust — London, Trübner and Co, 1880, in-8°, x-(ij)-484 pp.

Collección de adivinanzas, por Demofilo. — Sevilla, Sanz, 1880, pet. in-8°, 496 pp.

Die Sprachenwelt, von Dr Manitius. Bd II. Europa (Grèce et peuples romans). — Leipzig, Koch, 1880, (iv)-370 pp.

Morphologische Untersuchungen auf dem Gebiete der Indogermanischen Sprachen, von H. Osthoff und K. Brugman, Dritter theil. — Leipzig, Hirzel, 1880, in-8°, (iv)-159 pp.

Abelardo ed Eloisa, ricerche di F. Sabattini. — Roma, Mueller, 1880, in-8°, 127 pp.

Sul parlare dei Sardi, saggio di A. della Barba. — Reggio, Calderini 1880, in-8°, 55 pp.

Le costumanze del natale, di F. Sabattini. — Roma, Mueller, 1880 in-8°, 20 pp. et 1 p. de musique.

Recherches historiques sur le siège de Fontarabie en 1638, par Ed. Ducéré. — Bayonne, 1880, in-8°, p. 41 à 75 (Extrait du Bull. de la Soc. des sciences et arts de Bayonne).

Vosem gumnov rig-vedy (huit hymnes du Rig-Veda), par Nicolas Kruchevsk. — Kazan, 1879, in-8°, 12 pp.

Lingvistitcheskiya zamiétki (notes linguistiques), par N. Kruchevsk. — Kazan, 1880, in-8°, 30 pp.

Glasnye bez udareniya v russkom yazyk (les voyelles sans accent dans la langue russe), par V. Bogoroditz. — Kazan, 1880, in-8°, 16 pp.

Trois nouveaux contes populaires, recueillis à Lectoure par F. Bladé. — Agen, 1880, in-8°, 32 pp.

Grammaire béarnaise, par V. Lespy, 2^e édition. — Paris, Maison-neuve, 1880, in-8°, (iv)-iv-520 pp.

Dernières publications.

ÉRANIEN.

WILHELM TOMASCHEK. — Centralasiatische studien. Die Pamir-dialekte, in-8, p. 168. *Vienne*, 1880.

SLAVE.

HAFERKORN. — Einiges über das verhältniss des kyrillischen alphabetes zum glagolitischen (Arch. für slav. philol., t. V, p. 164-166). *Berlin*, 1880.

FORTUNATOV. — Zur vergleichenden betonungslehre der lituslavischen sprachen (Arch. f. slav. philol., t. IV, p. 575-589). *Berlin*, 1879.

JAGIĆ. — Zur frage über den übergang des silbenbildenden *l* in *u* (Archiv. f. slav. philol., t. IV, p. 386-397). *Berlin*, 1880.

APPEL. — Remarques sur la vieille langue polonaise (en russe). *Varsovie*, 1880.

NEHRING. — Das älteste bis jetzt bekannte datirte polnische sprachdenkmal (Archiv. f. slav. philol., t. IV, p. 190-191). *Berlin*, 1879.

MALECKI. — Gramatyka historyczno-porownawcza języka polskiego (Grammaire historique comparative de la langue polonaise), t. Ier. *Lemberg*, 1879.

OGONOVSKI. — Einige bemerkungen über die sprache der altpolnischen Sophienbibel (Arch. f. slav. philol., t. IV, p. 243-272). *Berlin*, 1879.

MALINOVSKI. — Sur les sons nasaux dans l'idiome slave de Poméranie (en polonais). *Cracovie*, 1880.

KUHAČ. — *Juznoslovjenske narodne popievke* (Chants nationaux des Slaves du sud). *Agram*, 1879-80.

TKALČIĆ. — Die nördlichen grenzen des dalmatinisch-kroatischen glagolismus im xv-xvii jahrhundert (Archiv. f. slav. philol., t. IV, p. 433-441). *Berlin*, 1880.

VALJAVAC. — Zur betonung im slovenischen (Archiv f. slav. philol., t. V, p. 157-164). *Berlin*, 1880.

GEBAUER. — Nominale formen des altböhmischen comparativs. *Vienne*, 1880.

LESKIEN. — Bemerkungen über den vocalismus der mittelbulgaris-

chen denkmæler (Archiv f. slav. philol., t. IV, p. 565-574). *Berlin*, 1879.

HAAG. — Etymologische beitræge und die aussprache des betonnten russischen *e*. *Zurich*, 1880.

OGONOVSKI. — Studien auf dem gebiete der ruthenischen sprache. *Lemberg*, 1880.

JAGIĆ. — Mythologische skizzen. *Dabog* (Archiv fur slav. philol., t. IV, p. 412-427, et t. V, p. 1-13). *Berlin*, 1880.

GRUPE CELTIQUE.

LESKIEN. — Zur lettischen laut-und flexionslehre (Archiv fur slav. philol., t. V, p. 14-17). *Berlin*, 1880.

VÆLKEL. — Lithauisches elementarbuch. *Heidelberg*, 1879.

VÆLKEL. — Die lettischen sprachreste auf der kurischen nehrung. *Heidelberg*, 1879.

Périodiques étrangers.

ZEITSCHRIFT FÜR VERGLEICHENDE SPRACHFORSCHUNG auf dem gebiete der indogermanischen sprachen, hgg. v. A. KUHN, E. KUHN, und J. SCHMIDT. Bd. xxv, n. f. b. 5, 4 heft, 1880. — *Hermann Brunnhofer*. Ueber dialektspuren im vedischen gebrauche der infinitivformen. — *Karl Geldner*. Uebersetzungen aus dem Avesta. III lasht s. 6. Vend. 13. — *Julius Hoffory*. Tenuis und media. — *T. Aufrecht*. Ueber *ni tundate*. — *Siegfr. Goldschmidt*. Praktische miscellen. — *Hermann Jacobi*. Ueber *sukha* und *dukhha*.

REVISTA EUSKARA, Pamplona, Lorda. Año tercero, nº 31, nov. 1880. — *N. de Soraluze*. Origenes de los Iberos ó Euskaros. — *A. Campion*. Escritores contemporaneos: J.-B. Dasconaguerre. — *Arana*. Cuartetos bascongados del siglo XVIII. — *J. Iturralde*. Usos tradicionales de Navarra. — *C. Otaegui*. Jesus resucitado, poesia.

Nº 32, déc. 1880. — *N. de Soraluze*. Origenes, etc. (appendice contenant le commencement d'une liste bibliographique fort mal faite). — *R. Ortiz de Zarate*. Los vasco-navarra en las navas de Tolosa. — *J. Iturralde*. Usos tradicionales de Navarra. — Certamen poetico de San Sebastian. — *J.-V. Araquistain*, poesia. — Miscelanea.

EUSKALERRIA, revista bascongada. Director, José Manterola. San-Sebastian (les 10, 20 et 30 de chaque mois).

Derniers numéros : *le Marquis de Valmar*, la mujer de Guipuzcoa ; *el pais basco juzgado por los estrangeros* ; poésies basques, avec musique ; *fac-simile* d'autographes ; éphémérides basco-navarraises ; nécrologie ; charades et énigmes.

REVISTA DE CIENCIAS HISTORICAS, publicada por S. Sampere y Miguel, Barcelone, oct. 1880. — Historia de los Condes de Empurias y de Perelada. — *P. Nanot Renart*. La decadencia de Cataluña. — *A. Morel Fatio*. Documentos recogidos por G. Pujada (Flosculi). — *P. Fita*. Epitafios hebreos. — *R. Blasco*. Los talayots de la isla de Menorca.

Nov. 1880. — *Pedro Nanot Renart*. La decadencia de Cataluña. — Historia de los Condes de Empurias y de Perelada. — *Rafael Micoleta*. Modo breve para aprender la lengua vizcayna (compuesto en 1653). — *F. de Bofarull*. Felipe de Malla. — *Sanpere y Miquel*. Epigrafia.

LES PREMIERS GRAMMAIRIENS BASQUES

NOTES DE SILVAIN POUVREAU

[1660]

L'un des écrivains basques les plus estimés, de ceux du moins dont les œuvres sont devenues infiniment rares et sont le plus recherchées, n'était point Basque. Silvain Pouvreau était, en effet, un prêtre du diocèse de Bourges, venu à Bayonne à la suite d'un évêque — vraisemblablement M. Fouquet (1637-1643). Il s'adonna à l'étude de l'euscara avec passion, et parvint à maîtriser ce difficile idiome au point de traduire le *Catéchisme de Bellarmin-Richelieu*, l'*Introduction à la vie dévote*, le *Combat spirituel* et l'*Imitation*. Cette dernière traduction n'a pas été imprimée; elle est conservée en manuscrit à la Bibliothèque Nationale.

Je parlerai ailleurs, avec les détails nécessaires, de toute l'œuvre de Pouvreau. Pour aujourd'hui, je me propose uniquement de publier les seuls fragments qui se trouvent dans ses manuscrits d'une *Grammaire basque* qu'il avait composée et qui paraît avoir été fort développée. Je reproduis ci-après ces divers morceaux, sans y apporter aucune modification, et en respectant scrupuleusement l'orthographe.

+

CHAPITRE SECOND

DE LA CONSTRUCTION DU NOM.

§ 1^{er}. — *Du substantif avec l'adiectif.*

1. Le substantif précède toujours l'adiectif primitif, & le plus souvent le nominatif du substantif perd sa termi-

naison *a*, & les autres cas perdent toujours la leur estant construits avec l'adjectif. Exemples : *Iainco handia*, grand Dieu, et non pas *handia Iaincoa* ; *Iainco handiaren*, du grand Dieu, et non pas *Iaincoaren handiaren* ; *Iainco handiari*, au grand Dieu, et non pas *handiari Iaincoari* ou *Iaincoari handiari*.

2. J'ay dit l'adjectif primitif, parce que les autres adjectifs deriuez des ablatifs, des temps des verbes ou d'autres particules, se mettent tantost devant, tantost après le substantif. Exemples : de *gueçurra*, mensonge, se fait *gueçurrezcoa*, faux, menteur ; on dit donc : *guiçon gueçurrezcoa* ou *gueçurrezco guiçona*, homme de mensonge, mensonge ; — *ecin erranezco gauça* ou *gauça ecin erranezcoa*, chose indicible ; — *vrruitico guiçona* ou *guiçon vrruiticoa*, homme qui vient ou qui est venu de loing.

3. J'ay dit encore que le plus souuent le nominatif du substantif perd son *a* terminatif, parce qu'il y a des noms qui ne le perdent jamais, comme *aita*, père, *ama*, mère, *alaba*, fille, *anaya*, frère, *arriba*, sœur de frère, *aizpa*, sœur de sœur, *egua*, vérité, &c. ; car on ne dit pas *ait ona*, bon père, mais *aita ona* ; *ama onaren semea*, fils de bonne mère, & non pas *am onaren semea*, & ainsi des autres.

4. On dit pourtant, à cause du fréquent vsage, *Aitonen semea*, gentilhomme, *aitonen* ou *aitoren alaba*, demoiselle, pour éviter la cacophonie si on disoit *aita onen semea*, *aita onen alaba*, qui veulent dire mot à mot fils ou fille de bons ancestres.

5. Les mots *bat*, *vn*, *batsu*, quelques-vns, & les pronoms *hau* ; cettuy-ci, *hori*, celuy-là, *hura*, celuy-là, et autres semblables qui se mettent toujours après les noms en la suite du discours, leur font perdre la terminaison

du nominatif & des autres cas. Exemples : *Iainco bat*, vn Dieu, & non pas *Iaincoa bat* ; *guiçon batsu*, quelques hommes ; *guiçon hau*, cet homme, & non pas *guiçona hau*. Ainsi, on dit *guiçon handi çuhur prestu bat*, vn homme grand, sage, honneste, & non pas *guiçona handia çuhurra prestua bat*. De mesme aux austres cas, on dit *guiçon prestu baten çuhurcia*, la sagesse d'vn honneste homme, & non pas *guiçonaren handiaren baten çuhurcia*, &c.

6. Les autres numéraux, comme *bia*, deux, *hirur*, trois, &c., font perdre ou changer la forme & terminaison primitive du nom, tant substantif qu'adjectif. Ex. : *bi guiçon dira*, deux hommes sont, ou, il y a deux hommes, non pas *bi guiçonac dira*. Que si on dit *bi guiçonac minço dira*, cela veut dire : les deux hommes parlent, & non pas simplement : deux hommes parlent (1).

§ 2. — Construction du nominatif singulier avec le verbe.

1. Il faut distinguer le nominatif singulier & pluriel des noms de la langue basque en nominatif substantif ou passif & en nominatif actif, parce que le nominatif singulier du verbe substantif ou passif demeure avec sa terminaison primitive. Ex. : *Iaincoa da gucia*, Dieu est tout ; *guiçona minço da*, l'homme parle. S'il est nominatif d'vn verbe actif, il prend la lettre *c*. Ex. : *Iaincoac du gucia*, Dieu a tout ; *guiçonac eguiten du*, l'homme fait.

2. Quand le nominatif du verbe substantif ou passif a deuant soy la particule *cein ere*, quiconque, *quisquis*, ou autre semblable, il perd sa lettre terminative *a*. Ex. : *cein*

(1) Au bas de la page : Gure Iaincoa. Iainco gurea.

ere angueru edo guiçon minço baita, tout ange ou tout homme qui parle.

Estant nominatif d'un verbe actif, il change *a* en *c*, quand il est précédé d'une voyelle. Ex. : *cein ere Angueruc erraiten baitu*, tout ange qui dit. Si c'est un nom qui n'ait point de voyelle (*sic*) devant son *a*, il se termine en *ec*. Ex. : *cein ere guiçonec baitu*, tout homme qui a.

3. Excepté toujours le nominatif singulier des noms qui ne perdent point leur *a* terminatif, car il faut dire : *cein ere aita minço baita*, tout père qui parle ; *cein ere aitag manatcen baitu*, tout père qui commande (1).

§ 3. — Du génitif singulier et de ses dérivés.

1. Le génitif se met toujours devant le nom substantif. Ex. : *Iaincoaren ontasuna*, la bonté de Dieu, & non pas *ontasuna Iaincoaren*.

2. Par addition de la lettre *a*, du génitif se fait un adjectif, comme de *Iaincoaren* se fait *Iaincoarena*, qui appartient à Dieu ; *çure seruitçaria naiz, çarela Idincoarena*, ie suis votre serviteur, soyez-le de Dieu.

3. De ce génitif ou adjectif de génitif se forme un autre nom en *ea* pour signifier la maison de quelqu'un. Ex. : *apeza*, prestre, *apezaren*, du prêtre, *apezarena*, ce qui appartient au prestre, *apezarenea*, la maison du prestre, presbytère. Ainsi, *Ioannesenea*, la maison de Iean, au lieu de dire : *apezaren etchea, Ioannesen etchea*.

4. Es noms matériels, outre le génitif en *ren*, il y en a

(1) *En marge* : Sene gaztenor. Lu. 13.

vn autre en *co* d'où se fait l'adiectif en *coa*, si on n'aime mieux dire qu'il vienne du nominatif. Ex. : on ne dit pas *etchearen iauna*, le maistre de la maison (1), mais *etcheco iauna*, et de là vient *etchecoa*, domestique. On dit pourtant *etchearen iabea*, le possesseur de la maison, & non pas *etcheco iabea*. Ainsi, de *cerua*, le ciel, se fait *cerucoa*, céleste : *ceruco angueruac*, les anges du ciel ; de *lurra*, terre, *lurrecoa*, terrestre, *lurreco guïçonac*, les hommes de la terre.

5. Le génitif singulier construit avec les numéraux *bia*, *hirur*, &c., se fait ainsi..... (2).

CHAPITRE

DES TERMINAISONS DES NOMS VERBAUX.

§ 1^{er}. — *Des noms actifs.*

Saluatçaillea, sauueur, de *saluatcea*, sauuer. Autrement dit *saluaria*.

Erraillea, diseur, de *erraita*, dire.

Eguillea, faiseur, de *eguitea*, faire.

Erroillea, qui pond, de *erroitea*, pondre.

Ehaillea, tixier, de *ehaita*, textre.

Iracurtçaillea ou *Iracurlea*, lecteur, de *iracurtcea*, lire.

Icuslea, qui voit, regardeur, de *icustea*, voir, regarder.

Minçatçaillea ou *minçaria*, parleur, de *minçatcea*, parler.

Laboraria, laboureur, de *laboratcen*, labourer.

(1) *En marge* : *ethecotzat*, *etacotzat*.

(2) *La suite manque. Au bas de la page* : *dembora guti batetacotz*.

Laboratçaillea, qui laboure effectivement.
Iratcatsçaillea ou *irakaztuna*, qui enseigne (1).
Ikaztuna, qui apprend, apprentif. *Ikaslea*.

§ 2. — *Des noms verbaux substantifs abstractifs.*

Çuhurtasuna, sagesse, de *çuhurtcea*, rendre ou deuenir sage. Autrement *çuhurtcia*. En Basse-Navarre, on dit *çuhurtarsuna*.

Ontasuna, bonté, de *ontcea*, rendre bon.

Eztitasuna, douceur, de *eztitcea*, rendre doux. *Eztia*, doux, miel (2).

Adimendua, entendement, de *aditcea*, entendre.

Irakazmendua, enseignement, de *irakastea*.

Salvamendua.

Berretura, l'action d'augmenter, augmentation, de *berretcea*, augmenter, accomplir.

Berreguindura, enjoliement, de *berreguintcea*, enjoliuer.

Berreguintasuna, enjoliuete.

Berreguinqueria, enjoliuure par suite d'habitude.

Liçunqueria, saleté par habitude.

Liçuntasuna, saleté déjà faite.

Liçundura, salissement, l'action de salir.

Erhoqueria, folie d'habitude.

Erhotasuna, folie formée.

(1) *En marge* : *Hitztuna*, parleur, qui a beaucoup de paroles, de *hitztza*.

(2) *En marge* : *Duria*, *Sabiaduria*.

CHAPITRE

DES NOMS ADVERBIAUX, ETC.

Bethiere, toujours. *Bethierecoa*, *bethieretcea*, *bethieretasuna*.
Bethicoa.

Azpian, *azpicoa*.

Gainean, *gainecoa*.

Asqui, *asquitasuna*, *asquitcea*.

Ez, *ez*; *ezeztatcea*.

Afaitaquetac.

Solhasquetac.

Dostaquetac.

Ecín, *eza*. Cette petite particule, usurpée par syncope ou abbreuiation du mot d'*Ecina* que vous verrez dans mon dictionnaire, sert pour expliquer le défaut du verbe, *non possumus*, ie ne puis. Et l'*alpha* négatif des grecs & l'*in*, l'*in* de la langue françoise & latine, pour ce qui se dit impossible & inuisible; ἀδυνατόν, impossible, *ecin daitequeyena*. — *Ecinez nago*.

Cette mesme particule souffre encore syncope en beaucoup de façons de parler. *Ecín duquet*, je ne puis avoir, par syncope *extuquet*. *Ecín minça naiteque*, *enaiteque minça*, ie ne puis parler.

Les abeilles & les frelons vnanimes m'ont fait la guerre en mesme temps; les abeilles me seruant, ne voulant pas, &c.

.

Ces fragments seront en quelque sorte complétés par les extraits ci-après du dictionnaire manuscrit de Pouvrear :

Première copie (1).

- Ceure*, vous-mesme, *tu ipse* — *ceuror*, id. — *ceurondaco*, 2. pour vous-mesme, *ceüontçat* — *ceurenez*, de vous-mesme.
Çuec, vous austres, — *çuentçat*, pour vous, *çuentdaco*.
Daguidanz, en la gram. *hâla daguidanz*, par manière d'acquit.
Daïdit, *badaïdit*, je peux faire, en la gram. — *Ecin daïdit*, je ne peux faire.
Dantçut, en la gram. *ençutea*, — *dantçudan beçala*, com. j'entends.
Daritçat. *Eritstea*, en la gram. — *badaritçat*, ie iuge, i'estime. — *Iaincoari on daritçotene*, Ro. 8. 27.
Dena, ce qui est, du verbe *naiz*. V. *îçaita*, en la gram.
Diotsa, *diotsut*, en la gram.
Duena, qui a. V. *îçaita*, en la gram.
Ecina, impossible, impossibilité — *ecinac eztu legueric*, l'impossible n'a point de loy — *ezta ecinic*, il n'y a point d'impossibilité — *gorputz ecindua*, corps perclus.
Emaitea, donner, mettre — *euscaraz emana*, mis en basque.
Enea, mien, mon. *Neurea* — *enetçat*, pour moy; *neuretaco neurendaco*, 2 — *enequin*, avec moy, *enequi*, *enequila*, 2.
Ençuçue, pour *ençuneçau*, écoutez, entendez.
Erabiltea, *erabiltea*, manier, remuer çà et là.

(1) Cette copie ne va que de *c* à *v*; le commencement manque, quoi qu'en ait dit M. Fr. Michel. Le dernier feuillet porte la note suivante : le 16 8b. 1663, *Pouureau pt.*

Eracuztea, montrer, faire voir.

Eradatea, abbrevuer.

Eragotztea, secoüer, ébranler, ietter par terre.

Eraguitea, faire faire.

Eraiquitea, 2, faire leuer, *iraiquitcea*.

Erakartcea, appeller, faire venir.

Eramaitea, emporter.

Erançutea, réprimande, réprimander.

Erastea, babiller, caquetter. *Edastea*, 2. — *Cer darasaçu*, quid effatis? V. la gram.

Eratçatea, faire ou mettre coucher.

Eraucitcea, 2 — *eraucimendua*, insipientia, forcenerie, — *colerac erausic dago*, il est forcené de colère, — *çuen arimac erauciz*, Act. 17. 24.

Erauntstea. — *Erauntste handia du*, il a grand caquet. — *prepaus hari erauntsi diot*, i'ai rebattu ce projet. — *athorraren erauntstea*, dépouiller sa chemise.

Erauquitcea.

Erautstea, tirer de dedans.

Ereçartea, heurter, donner contre.

Eredosquitea, lactare.

Ereitea, semer.

Erhaitea, 2, tuer, *hiltcea*.

Eritstea. — *Hari eritsiren çayo Emmanuel*, il s'appellera. — *On eritstea norbaiti*, aimer quelqu'un. — *Gaitz eritstea*, haïr.

Erroa, racine — (en marge : 0, pis de vache, pr. 47).

Erscon çarete, potentes estis, 2. Cor. 13.

Esaitea, 2, dire, *erraitea*.

Escara, langue basque, *uscara* — *escalduna*, vn basque — *escalhitzac*, mots basques.

Erdara, langue du pays, *franciaco erdara*, langue française — *erdalduna*.

Etstea — *cinetstea*, croire — *onctstea*, aimer — *gutietstea*, mépriser.

Euçu damu, aye regret. *Duçun damu*.

Euror, toy-mesme.

Eyec congit guiçon horiey, act. 16, 35. *Eguieçu, emeçu congita*, congédiez ces gens-là.

Ezta, pour *ez da*, il n'est pas. V. *naiz*, en la gram.

Eztacusat, eztut icusten, ie ne vois pas.

Gosaria, le déjeûné — *gasallcea*, déjeûner.

Haïc hortie, leue-toy de là, *iaiqui hortie*.

Hain, si, tant, adeo — *hainitz*, beaucoup.

Haitsa lehiatuqui, festinans descende, lu. 19.

Hi edo hic, toy — *hica hari dire*, ils se tutoyent.

Hihaurc, toy-mesme.

Nago. V. *egoitea* dans la gram.

Naiz, ie suis. V. *icaitea* dans la gram.

Neroni, neror, nerori; neronec, nerorrec. V. gram.

Ni, nic, moy, ie. V. gram.

Noa, ie vais. V. *Ioaita* en la gram.

Nuque, j'aurois. V. *icaitea* en la gram.

Oa, va. V. *joaita* en la gram.

Ordua — *biz ordu onarequin*, soit à la bonne heure.

Othe, ita ne?

To, façon de tutoyer vn homme (1).

(1) *No*, forme de tutoiement correspondante pour la femme, n'est pas donné par Pouvreau.

Deuxième copie (1).

Ago. V. *egotea* en la gram., demeure.

Ailiz, plust à Dieu qu'il fust. V. *naiz* en la gram.

Ailu, plust à Dieu qu'il eust. V. *icaitea* — *ainu* — *ailliotsa* : *Iaincoac ailliotsa liren asco*, plust à Dieu qu'ils fussent assez, a. 419.

Are, encore. *Oraino*.

Bego, qu'il demeure. V. *egotea* en la gram.

Bema, qu'il donne, qu'il mette — *bemo*, qu'il luy donne. V. *emaitea* en la gram.

Beroni; *beronec*, *berori*, *berorrec* — *beroni dago*, il demeure tout seul.

Berraica (en marge), qu'il soit assidu.

Bethor, qu'il vienne; *bethoz*, qu'ils viennent, anomal. d'*ethortea* gram.

Biangui, 2, qu'il vienne. *Bethor*, *ethortcea*.

Biu — *batheredac bere emartea biu*, I Cor. 1. 2.

Biz, soit. V. *icaitea* en la gram. *ezpiz* — *ezbitça nihorc gaizqui estima*.

Bizquit, qu'il me les donne.

Bu — *beguira bu*, qu'il se prenne garde, *beguira duela*, *beguira dadilla*.

Çato, venez, vien, anomal. d'*ethortea*.

Cera. V. la gram.

Julien VINSON.

(A continuer.)

(1) De a à v, avec la traduction espagnole de beaucoup de mots.

LES BASQUES DU XII^e SIÈCLE

LEURS MŒURS ET LEUR LANGUE

Au commencement de l'année dernière, on fit grand bruit en Espagne d'une très-importante découverte qui venait d'être faite à Saint-Jacques-de-Compostelle par le père Fidel Fita. M. Fita est un jésuite espagnol, membre de l'Académie de Madrid, qui a pris pour but de son activité scientifique l'étude des antiquités celtiques et « ibériennes » de sa patrie. On annonçait que le savant académicien avait trouvé le manuscrit d'un dictionnaire basque composé au XII^e siècle de notre ère, c'est-à-dire quatre cents ans environ avant le premier document basque écrit jusqu'ici connu. Malheureusement, il a fallu rabattre de l'enthousiasme des premiers jours. La trouvaille de M. Fita, sans cesser d'être d'un fort grand intérêt, a beaucoup moins de portée qu'on l'avait supposé tout d'abord, puisque le « dictionnaire » en question ne comprend qu'une vingtaine de mots. M. Fita a publié le récit de son voyage en Galice dans l'*Ilustracion católica* des 28 mars, 7, 14, 21 avril, 7 et 14 mai 1880. M. Wentworth Webster, de Saint-Jean-de-Luz, l'un des basquistes les plus zélés de notre époque, a résumé le rapport de M. Fita dans une communication à l'*Academy* de Londres (n^o du 14 août 1880), ainsi conçue : -----

« *The early basque Vocabulary.*

« Through the kind intervention of M. d'Abbadie, the well-known Membre de l'Institut, I have received from the padre Fidel Fita, S. J., the numbers (March 28-May 14) of the *Ilustracion Católica* of Madrid, in which, under the title « *Recuerdos de un Viaje* », he gives on account of the Mss. preserved at Compostella in Galicia, and especially of the « *Codice de Calixto II* », in the fifth and last book of which occurs the now celebrated vocabulary of some twenty Basque words. The Ms. is described as a « *codicem a domno papa Calixto primitus editum* », and opens with a letter from the Pope dated from the Lateran Palace, January 13 (1121?); but this letter refers, most probably, to the first book only, which contains extracts from the Fathers, etc., for daily devotional reading. The Ms. also claims to have been presented at Rome (1139?) and to have received the sanction of Innocent II and his cardinals, whose letter of approbation is given by P. Fita from the Ms. The Ms. was probably brought to Compostella by the definitive author, Aymeric, a priest of Iscan, a dependence of the Abbey of Vezelai, about 1143. In 1173 the ms. was seen at Compostella by Arnaldo del Monte, a monk of Ripoll in Catalonia. He copied books 2, 3 and 4, and made extracts from the others. This copy was taken from Ripoll by Báluze, and is now in the Bibliothèque Nationale, Paris, vol. 372 of the Coll. Bal. This text was published in 1878 by M. L. Delisle, membre de l'Institut (*Note sur le Recueil intitulé : De miraculis Sancti Jacobi*).

I have not seen this book, but apparently he differs from P. Fita as to the genuineness of certain portions, and especially of the epistle of Innocent II. The fourth book contains the original story of the conquest of Spain by Charlemagne, the chief fountain of the *Chanson de Roland*, and other Carolingian romances in prose and verse. The fifth and last book, *Varia*, is the only one which concerns our present purpose.

« The writer, probably Aymeric gives therein a descriptive itinerary of all the roads which lead to Compostella from all parts of Europe. In chap. vii : « de nominibus « terrarum et qualitatibus gentium, que in itinere Sancti « Jacobi habentur », the Basque words occur. « Deum « vocant *urcia*; Dei genitricem, *andrea Maria*; panem, « *orgui*; vinum, *ardum*; carnem, *aragui*; piscem, *araign*; « domum, *echea*; dominum domus, *iaona*; dominam, *andrea*; ecclesiam, *elicera*; presbiterum, *belatera*, quod « interpretatur pulchra terra; triticum, *gari*; aquam, *uric*; « regem, *ereguia*; sanctum jacobum, *iaona domne iacue* »; in other passages « duo jacula, aut tria, que *auconas* « vocat, ex more manibus tulit (1) », « sotularibus, quos « *lavarcas* vocant », « palliolis vero laneis, quas vocant « *saias* utuntur ». The modern form of these words is, omitting the suffixed article *a* : Andre, lady; ogi, bread; ardo, wine; aragi, flesh; arrain, fish; etche, house; Iaun or Yaun, Sir, Mr.; Eliza, church (era in *elicera* may be a locative); gari, wheat; ur, water (ik in *uric* may be a genitive « de l'eau »); errege, king; Auconas, the spanish *azona*; Lavarcas, the Navarese « *abarka* », a hide sandal;

(1) Cf. Giraldus Cambrensis, *Top. Hib. Dist.*, iij, 10.

saia, Larramendi's *seyala*, the spanish *saya*, an upper petticoat.

« *Belatera*, priest, and *Urcia*, god, are obsolete. Fita suggests *bellator*, the mediaeval champion of a monastery, as a derivation. *Aphez* is the usual term, but we find *baldernapex*. Oyhenart once uses « *Barataria* » (*prov.* 59) as a « Notaire », but the cognates in Spanish, etc., are used in a bad sense. In « *Urcia* » Fita would see an allusion to Thor, as in *Ortzegun*, Thunder-day, Donnerstag, Thursday. The symbol, which he engraves in confirmation as found on Cantabrian monuments, is also seen on Christian tombs in the Catacombs.

« The writer of the Ms. gives a very had account of the Basques, « *Navarri et Bascli* ». They aré a « gens bar-
« *bara, omni malicia plena, colore atra, visu iniqua, li-*
« *bidinosa, ebriosa, etc.* »; « *Bascli facie candidiores*
« *Navarris approbantur* »; Either « *Navarrus aut Bas-*
« *clus* », if he could would kill a Frenchman, « *Gallicum* », for a single penny. Their good points are : they are brave in war, but better for defense than attack ; they pay tithes, and go to church every day, and never without an offering. There is also a story about Julius Caesar bringing an army of Nubians (*Numiani*, of Devonshire, Fita's note), Cornichmen, and Scotch to conquer Spain, who were eventually driven to Navarre and the Basque Provinces. It may also be the origin of the Irish or Norman invasion and settlement, which mediaeval writers refer to in order to account for the fairness of the Basques. The word « *Bas-*
« *clus* » is curious, as, writing about the same date, Geoffrey of Monmouth, lib. iij, 12, and after him Giraldus Cambrensis, *Top. Hib. Dist.*, iij, 8, 9, 10, have the terms

« Basclenses de Hispaniarum partibus », appearing with thirty ships off the Orkneys and then colonizing Hibernia. Fita remarks on the Ms. story, and the fact of Iberian legions quartered in Britain, as showing relations with people of keltic idiom; but the Basques, from our earliest notices, have been encircled and interpenetrated by kelts; the names Gallia, Gallaecia, Keltiberi, and the Keltic toponomy of ancient and modern Spain alone show this at least. The influence of keltic grammatical forms, observed in Latin inscriptions in Spain, can hardly be accounted for by a transfer of British and Iberian legions in Imperial times.

« The next citation of Basque word we have is found in Lucius Marinaeus Siculus, *Opus de rebus Hispaniae mirabilibus* (Compluti, 1530 and 1533). The passage is quoted in full, pp. 187-90, *Mélanges de linguistique et d'anthropologie*, par Hovelacque, Picot, Vinson (Paris, 1880).

« It would be a great boon of this fifth book of the Codex Calixti II were published in a separate form; and we trust that the « *Recuerdos de un Viaje* » of P. F. Fita will not remain buried in the pages of a weekly periodical.

« Wentworth WEBSTER. »

A la suite de cette communication, le prince L.-L. Bonaparte adressa à M. Webster un certain nombre d'observations que le savant Anglais crut devoir communiquer à l'*Academy* (numéro du 28 août 1880) par la lettre ci-après :

« *The early basque Vocabulary,*

« Saint-Jean-de-Luz, âug. 17, 1880.

« With reference to my letter « the early basque vocabulary », in your number of august 14, Prince L.-Lucien Bonaparte has kindly sent me a letter of his printed in the *Courrier de Bayonne*, mai 28, 1879, containing the list of Basque words from Marinaeus Siculus in the Spanish edition of 1530. The Prince has thus a double priority over Prof. J. Vinson in having been the first to cite the passage, and also in having given it from the Spanish of 1530, instead of the Latin edition of 1533.

« He also adds the following observations which are far too valuable to be lost :

« 1. *Urcia*, God, is simply *orzia* thunder, synonymous with *ostia*, *ihurzuria*, *turmoya*, etc. *Orzia* or *ortzia* belongs to the Bas-Navarrais dialect, and I have heard it at Mendionde, at Saint-Martin-d'Arberoue, at Briscous, etc. As to *ortzegun*, thursday, signifies « day of thunder »; a fact I remarked upon in october 1878, in a note entitled « the Days of the week in Basque » published in the *Sabbath Memorial*, january 1879.

« 2. *Ardum*, wine, is very near the souletin which pronounces *ardou* giving the « ou » the sound of the nasal « ou » or « um » in Portuguese, as *um*, one. The final *m* in *ardum* probably serves only to nasalize the preceding vowel, since the Basque has no words terminated with « *m* consonant.

« 3. *Elicera* is « the church » rather than a locative « to the church »; for it still exists in one dialect, the « Salazarais, in which substantives terminated in the indefinite declension by *a* add *ra* to the definite. It is thus that *eliza* in this dialect signifies « church » while « the church » is *elizara*.

« 4. *Belatera*, priest, seems to be nothing but the Roncalais *bereterra*, which means the same in this dialect. It is derived from *beret* or *barette*, as is also the *barataria* of Oyhenart; so to say « homme à berret », the « man who wears the « barrette ».

« 5. *Uric*, water, is not a genitive, although translated « by « de l'eau ». *Urik* is *ur* plus the indefinite suffix *ik* « which translates the French *de*, or the English « some ». « *Urik* is thus « some water ».

« Wentworth WEBSTER. »

Je crois utile de présenter à mon tour quelques observations; mais auparavant il me paraît intéressant de reproduire intégralement les passages cités par M. Fita et relatifs aux mœurs, au caractère, en un mot à l'ethnographie des Basques et des Navarrais de la fin du XII^e siècle (1) :

« Ubicumque Navarrus aut Basclus pergit, cornu ut venator collo suspendit et duo jacula aut tria quæ *auconas* vocat, ex more manibus tulit.

« Sotularibus, quas *lavarcas* vocant, de piloso corio

(1) Un ami a bien voulu m'envoyer une copie de ces passages; car je n'ai pu me procurer encore les articles de M. Fita.

scilicet non confecto factas, corrigiis circa pedem alligatas, plantis pedum solummodo involutis, basibus nudis, utuntur.

« Palliolis vero laneis, scilicet atris, longis, usque ad cubitos in effigie penule fimbriatis, quos vocant *saias*, utuntur.

« Hæc est gens barbara, omnibus gentibus dissimilis ritibus et essentia, omni malitia plena, colore atra, visu iniqua, prava, perversa, perfida, fide vacua et corrupta, libidinosa, ebriosa, omni violentia docta, ferox et silvestris, improba et reproba, impia et austera, dira et contentiosa, ullis bonis inculta, cunctis viciis et iniquitatibus edocta, Getis et Sarracenis consimilis malicia, nostre gentis Gallice in omnibus inimica. Pro uno nummo tantum, perimit Navarrus aut Basclus, si potest, Gallicum.

« In campo tamen belli, probi habentur; ad assiliendum castrum improbi; in decimis dandis legitimi; in oblationibus altarium approbantur. Per unumquemque enim diem ad ecclesiam Navarrus vadit; aut panis, aut vini, aut tritici, aut alicujus substantiæ oblationem Deo facit.

« Hi vero turpiter vestiuntur, et turpiter comedunt et bibunt. Omnis namque familia domus Navarri, tam servus quam dominus, tam ancilla quam domina, omnia pulmentaria simul mixta in uno catino, nec cum coclearis, sed manibus propriis, solet comedere; et in uno cippo bibere.

« Navarri pannis nigris et curtis usque ad genua, Sctorum more, induuntur.

« Navarri et Bascli, unius similitudinis et qualitatis, in cibis scilicet et vestibus et lingua utuntur; sed Bascli facie candidiores Navarris approbantur.

« Si illos comedere videres... porcis eos computares; sique illos loqui audires, canum latrantium memorares. Barbara enim lingua penitus habetur..... »

Avant d'entrer dans l'examen de ce qui touche aux Euscariens d'il y a sept cents ans, je relève la réclamation parfaitement exacte faite par le prince Bonaparte relativement aux mots basques cités par Marinaeus Siculus. Il est juste d'ajouter que le passage a été signalé pour la première fois par M. Antoine d'Abbadie dans la notice bibliographique qui fait partie de l'*Introduction aux études euskariennes* de A. Chaho (Paris, 1836, in-8°, p. 38).

La brochure de M. Léopold Delisle, *Note sur le recueil intitulé : De miraculis sancti Jacobi* (Paris, Alph. Picard, 1878, in-8° de 14 p.; extrait du *Cabinet historique*, t. XXIV, p. 1 à 9), n'est en quelque sorte que le complément d'un savant article de V. Le Clerc dans l'*Histoire littéraire de la France* (t. XXI, 1847, p. 272-292 : *Aimeric Picaudi de Parthenai; cantique et itinéraire des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle*). V. Le Clerc avait parlé de deux manuscrits de la Bibliothèque nationale (fonds latin, n° 3550 et n° 13775, 1^{re} partie) et de quatre manuscrits de l'École de médecine de Montpellier (n°s 39, 142, 235 et 281). Ces manuscrits, du XII^e ou du XIII^e siècle, contiennent des copies ou des extraits du fameux *codex* de Saint-Jacques. Le manuscrit 38 de l'abbaye de Ripoll était un extrait de ce genre fait par le frère A. de Mont en 1173; la lettre de ce moine, dont il y a deux copies (f°s 6 et 38) dans le volume 372 de la collection Baluze, contient la description complète du manuscrit qui nous occupe et qui avait été donné à l'église de Compostelle,

vers le milieu du XII^e siècle, par le pèlerin Aimeric Picaud, de Parthenay-le-Vieux, dit aussi Olivier de Yiani (village dépendant de l'abbaye de Sainte-Madeleine de Vézelay), et sa femme Giberte de Flandre.

V. Le Clerc a signalé dans les manuscrits de Paris un chapitre dirigé contre les peuples de Navarre que l'on fait descendre de trois races infidèles envoyées en Espagne par César : *Nauarra*, c'est-à-dire, selon l'auteur, *non vera progenies*. Je recommande cette étymologie aux ibéristes.

J'ai parcouru à la Bibliothèque nationale le volume 372 de la collection Baluze et les manuscrits 3550 et 13775 du fonds latin.

Le premier contient deux copies d'une liste, avec quelques extraits textuels, des manuscrits de l'abbaye de Ripoll, datée du 28 août 1649. C'est là qu'est intégralement reproduite la lettre du frère A. de Mont ; outre cette lettre et l'annonce de celle du pape Calixte, il n'y a dans le volume de Baluze, qui comprend une série de catalogues des manuscrits des abbayes de la Catalogne, aucune autre citation du manuscrit de Ripoll. Il n'est donc pas exact de dire que ce dernier manuscrit a été pris et apporté à Paris par Baluze.

Le manuscrit 3550 du fonds latin, le plus ancien des deux à mon avis, contient l'épître de Calixte, le récit de la translation de saint Jacques, le détail des miracles qui lui sont attribués, la passion de saint Eutrope, l'histoire de Charlemagne et de Roland, attribuée à l'archevêque Turpin (2), le petit passage sur les Navarrais, le détail

(1) *Roncevaux* est appelé dans ce manuscrit *Runtieuallis* (Les passages relatifs à Roland occupent les feuillets 78 à 88).

(2) Cette *Histoire* a été publiée l'an dernier, d'après sept manuscrits

des corps saints à visiter sur la route de Saint-Jacques, les quarante-quatre vers d'Aymeric Picaud, et un autre morceau sur la Vierge. Ce manuscrit se compose de 131 feuillets.

Le n° 13775 est un recueil qui provient de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Le premier manuscrit de ce recueil comprend 86 feuillets; il renferme à peu près les mêmes matières que le n° 3550 (1) et dans le même ordre. Dans ces deux manuscrits, le seul passage relatif aux Navarrais ou aux Basques est celui qu'a signalé V. Le Clerc, et que je transcris ci-après :

« *De hoc quod Nauarri non de uera prosapia sint geniti*, xxxvii. — Iulius Cesar ut traditur tres gentes nubianos scilicet et scotos, et cornubianos caudatos (2), ad expugnandum hispanorum populos, eo quod tributum ei reddere nolebant, ad hispaniam misit : precipiens eis ut omnem sexum masculinum gladio interficerent, femineumque tantum ad uitam reseruarent. Qui cum per mare terram illam ingressi essent : confractis nauibus suis, ab urbe barcinona usque ad (3) Cesaraugustam, et ab urbe barrioria usque ad montem oque (4) igne et gladio deuastaue-

de la Faculté de médecine de Montpellier (H. 31, 39, 78, 139, 142, 235 et 281), par M. F. Castets, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier (*Publications de la Société pour l'étude des langues romanes*, t. VII, in-8, xij-92 p.). En appendice, M. Castets donne le petit passage sur les Navarrais que je reproduis ci-après.

(1) Ici *Roncevaux* s'appelle *Runciauallis* (feuillets 61 à 67).

(2) Le manuscrit 13775 a laissé la place de ce surnom en blanc.

(3) Le manuscrit 13775 a ici une ligne omise; il dit : *barcinona usque ad montem*.

(4) 13775, *oque*. (?)

runt. Hos fines transire nequerunt (1) quoniam castellani coadunati illos expugnantes a finibus suis eiecerunt. Illi autem fugientes uenerunt ad montes marinos qui sunt inter nageram et pampiloniam (2), in terra biscagie et alave, ubi habitantes multa castra hedificauerunt (3) et interfe-
cerunt omnes masculos quorum uxores ui sibi rapuerunt, ex quibus natos genuerunt qui postea a sequentibus nauarri uocantur. Unde nauarrus interpretatur non uerus, id est non uera progenie aut legitima prosapia generatus. Nauarri etiam a quadam urbe quæ nalda... (4) dicitur prius nomen sumpserunt, que est in illis horis ex quibus primitus aduenerunt, quam scilicet urbem, in primis temporibus beatus Matheus apostolus et euangelista sua predicatione ad Dominum conuertit. *De corporibus sanctorum quæ in itinere sancti Jacobi requiescunt quæ a peregrinis eius sunt imitandi*, etc. » (3550, feuillet 103, recto et verso; 13775, feuillet 75 verso et 76 recto.)

M. Fita a vu et étudié le *codex* original. Les passages inédits qu'il en cite sont extrêmement intéressants.

Les affirmations d'Aymeric relativement au peu de civilisation des Basques de son temps sont malheureusement confirmées par d'autres auteurs. Floranes, qui annota au dernier siècle le *Compendio historial de Guipuzcoa* d'Isasti (publié à Saint-Sébastien en 1850, un vol. gr. in-8), rappelle en ces termes un témoignage de la même époque : « Del uso del bascuence en esta Provincia, y de las gentes de

(1) Var. 13775, *nequiverunt*.

(2) 13775 ajoute *et beionam*. Ce *beionam* et le *barioria* antérieur indiquent sans doute la ville de Bayonne.

(3) Var. 13775, *edicauerunt*.

(4) 1550 *naldan*; 13775 *naddatun* (?).

ella en el año 1120 de Cristo tenemos insigne testimonio en el libro 2, cap. 20, p. 298 de la *Historia Compostelana* que se escribió en ese tiempo y ha publicado el maestro Flores en el tomo 20 de su *España sagrada*. Cuenta allí el Canónigo de Compostela Giraldo (que es el autor en esta parte) como volvió de Roma D. Hugo Obispo de Porto, enviado á ella, á tratar ciertos negocios con el papa Calixto, por el Arzobispo de Santiago D. Diego Gelmirez, y el camino qui trajo oculto y fuera de carrea por Guipuzcoa, Vizcaya y costas de Santillana á causa de las guerras que ardian á la razon entre Aragon y Castilla : Sipienti itaque usus consilio Portugalensis Episcopus confestim iter suum reciprocatur, rediens ad Civitatem *Auxum*, et ab Auxo ad *Labordensem* Civitatem. Tunc, depositis pontificalibus vestibus cum duobus vernulis, adhibito sibi quodam indigena, qui et barbaram linguam Blascorum, et viam per invia noverat, Alpes ingreditur. Inde per *Ispuciam* : et per *Navarram*, et per *Viscayam*, et per *Asturiam* præter mare quod extremis Hispaniæ rupibus alliditur; nunc eques, nunc pedes præterit. In illis montium remotis atque in viis locis, homines truces, ignotæ linguæ, ad quodlibet nefas prompti habitant, nec immerito locis asperrimis atque inamœnis homines efferi atque effrænes habentur : quippe hæc semita invia per rupes, per dumeta, per loca deserta viam ostendebat. Præterea mare ibi quædam brachia sua ad determinandum Provincias porrexerat, et iter illac agentibus chaos magnum firmatum est. Verum enim vero Portugalensis Episcopus nec locorum asperitatem, nec incolarum atrocitatem, nec brachiorum Oceani circumquaque porrectorum tumentem sævitiam pertimescens, beati quippe

Apostoli Jacobi confisus suffragiis, per devia montium, vallium, atque marium, *Carrionem* usque pervenit (1) ».

Il faut évidemment faire une large part à l'exagération ; les Gallo-Romains, et les néo-Latins après eux, les clercs surtout, devaient avoir le plus profond mépris pour ces rudes montagnards qui n'entendaient point la langue vulgaire et qui ne se gênaient pas pour détrousser les voyageurs, fussent-ils évêques. L'épisode historique qui a donné naissance à la légende de Roland est parfaitement expliqué par les détails qui précèdent. Les Basques ont laissé passer le gros de l'armée de Charlemagne et ont attaqué l'arrière-garde où se trouvaient les bagages ; après le pillage, ils se sont dispersés avec leur butin : les Basques, en effet, n'étaient point des soldats, et, le coup fait, ils ne pouvaient que se retirer chacun dans sa demeure (Cf. Eginhard, *Vita Caroli IX*, et les autres auteurs cités par M. L. Gautier dans sa *Chanson de Roland*). Je me propose de revenir sur l'affaire de Roncevaux dans un article spécial, où j'étudierai, point à mon avis fort important, la question topographique. Il suffira de faire remarquer pour aujourd'hui qu'Éginhard accuse la *perfidiam Wasconicam, in summi montis vertice positis insidiis*, et qu'il raconte ainsi la fin du combat : *direptis impedimentis, noctis beneficio qua jam instabat protecti, summa cum celeritate in diversa disperguntur*. Les *Annales* d'Angilbert parlent aussi d'*insidiis*, d'attaques sur l'*extremum agmen* et des *direpta impedimenta* par un ennemi

(1) J'ai collationné sur l'*España sagrada* (t. XX, p. 298-299) le texte inexactement reproduit par Floranes.

qui, *propter notitiam locorum, statim in diversa dilapsus est.*

Au surplus, ce sentiment de mépris pour les « barbares » était si fort dans la société lettrée du temps, qu'on en retrouve l'expression pendant de longs siècles. Le conseiller de Lancre, qui fit brûler en 1609, comme sorcier, une soixantaine de Basques, a contre ces populations peu civilisées des préventions qu'il justifie de la manière la plus étrange. Il leur impute à crime les choses les plus naturelles du monde : il leur reproche de se nourrir de pommes et de boire du cidre extrait de la pomme, « fruit de perdition » ; de vivre le plus souvent en plein air, ce qui les rend « rustres et mal policez » et leur fait « l'esprit volage » ; de s'habiller d'une manière toute particulière ; de laisser les jeunes filles porter les cheveux épars ; d'avoir un extrême orgueil et de s'intituler sieurs et dames de leurs parcs à pourceaux ; de négliger l'agriculture pour la pêche et la navigation ; enfin de n'avoir aucune peur de la mer et de se précipiter avec joie dans cette écume qui jadis engendra Vénus : « Vénus qui renaist si souuent parmy ces gens maritimes par la seule veüe du sperme de la baleine qu'ils prennent chaque année ». Ces étranges appréciations sont longuement développées dans l'un des ouvrages de de Lancre (*De l'inconstance des mauvais anges et des démons*, Paris, 1610 et 1613, in-4°). Je demande la permission de citer intégralement quelques-uns des passages les plus bizarres :

« Ils n'ayment aussi guieres leurs femmes, & ne les cognoissent pas bonnement, parce qu'ils ne les pratiquēt que la moytié de l'année : & pour leurs enfans, la liberté qu'ils prennent d'essayer leurs femmes quelques années

auant les espouser & les prendre comme à l'essay, fait qu'ils ne leur touchent guieres au cœur, comme leur estant perpétuellement en doute, resuant tousiours sur la façon, et sur le mescomte du teps qu'ils sont arriués et departis de leurs maisons, si bien que si elles deuiennent sorcières et endiablées, ils reuiennent sauuages & marins.

« Pour les femmes, elles vivent en pareil et plus grand degoust, d'autant qu'elles n'ont la conuersation de leurs maris qu'à demy, & avec tous ces essays, doutes, incertitudes et longueurs, elles ne les tiennent aussi pour maris qu'à demy, n'en ayans le secours qu'il faudroit pour leurs familles & pour elles-mesmes : n'estant traictées en femmes qu'à demy, si bien que la pluspart trouuent à leur retour que les mères ont choisi et donné à leurs enfans vn autre père, en ayant faict vn présent à Sathan.

« Et comme les Indiens en l'isle espagnolle prenant la fumée d'une certaine herbe appelée cohoba, ont l'esprit troublé, & mettant les mains entre deux genoux & la teste baissée, ayant ainsi demeuré quelque temps en extase, se lèuent tout esperdus et affolés cōtant merueilles de leurs faux Dieux qu'ils appellent Cemis, tout ainsi que font nos sorcières qui reuiennent du sabbat. De mesme ceux-cy vsent du Petun ou Nicotiane, en ayant chacun vne plante en leurs Iardins pour petits qu'ils soient, la fumée de laquelle ils prennent pour se descharger le cerueau, & se soutenir aucunement contre la faim. Or ie ne sçay si cette fumée les estourdit comme cette autre herbe des Indiens : mais ie sçay bien et est certain qu'elle leur rend l'haleine & le corps si puant, qu'il n'y a créature qui ne l'ait accoustumé qui le puisse souffrir, et en vsent trois ou quatre fois par iour. Ainsi elles les sentent au sauuage,

et les tiennent pour puantes, & leurs enfants pour auortons, maleficies & bastards, qu'elles font mourir & qu'elles présentent au Diable, comme faicts la plus part à demy carte. Et voyant que la^o puanteur & cette forte odeur de la marine leur plaist, elle se iettent encore à vne plus abominable puanteur, & ayment plus baiser le Diable en forme de bouc puant, en cette partie sale de derrière où elles font leur adoration, que leurs maris en la bouche...

« D'ailleurs cette nation a vne merueilleuse inclination au sortilége; les personnes sont légères et mouuantes de corps & d'esprit, promptes & hastées en toutes leurs actions, ayant tousiours vn pied en l'air, & comme on dit, la teste près du bonnet. Aussi hayent-ils en quelque façon, & ie ne sçay pourquoy les chapeaux, & ne prennent plaisir d'en voir en leurs Bilsars; ils sont plus enclins à l'homicide et à la vengeance qu'au larrecin & au pardon; ils vont volontiers la nuict comme les chahuans; ayment les veilles et la dance aussi bien de nuict que de iour. Et non la dance reposée & graue, ains de coupée et turbulente; celle qui plus leur tourmente et agite le corps, & la plus pénible leur semble la plus noble et la mieux seante, & dancēt avec le mesme tabourin qu'ils ont accoustume de dancer au sabbat; tesmoin l'auceugle de Sihoro, que plusieurs nous ont dict auoir veu souuent au sabbat. Quelque chose qu'on die, ils sont fidelles; la gloire les tient en fidélité, quand rien autre chose ne les y porteroit, car ils croient que le larrecin est vne vileté de l'âme & vne soumission d'vn cœur abiect & nō releué qui tesmoigne seulement qu'il est nécessaire, sans autre considération de la peine apposée par les loix à ce délict. Le n'en vy iamais condamner en ce Parlement pour auoir

desrobé chose d'importance. Et cōuersant en leur pays, ie n'y vy onc demander l'aumosné, ny gueuser qu'à des étrangers. Enfin, c'est la plus délibérée nation qui soit point, & puis dire auoir veu des filles & enfans tellement précipitez en tout ce qu'on leur commandoit, qu'ils se heurtoient à tous coups aux portes et fenestres de rencontre iusques à se blesser, tant ils alloient viste. »

L'excellent magistrat auquel ces citations sont empruntées est d'ailleurs célèbre par l'originalité de ses appréciations. Dans un de ses autres ouvrages, *L'inconstance et instabilité de toutes choses* (Paris, 1610, in-4^o), il prétend (feuillet 20, verso) que *ave* vient d'*eva*, car *ave* s'adresse à Marie, source de tous les biens, et *eva*, c'est au contraire Ève, source de tous les maux. Dans le même volume, on rencontre cette perle (feuillet 53, verso) : « O la belle instruction que Nature donne à la femme, si elle s'en voulait servir ! Lorsqu'une femme s'est noyée, Nature la renverse toute morte, pour couvrir sa honte. »

On voudra bien excuser la longueur de ces citations ; elles n'avaient d'autre but, dans ma pensée, que de montrer à quel point les membres des classes dirigeantes aux derniers siècles étaient pleins de préjugés contre les étrangers et les gens de la campagne. C'est bien le cas de répéter avec le poète :

Barbarus his ego sum, quia non intelligor ulli !

Au demeurant, et pour en revenir au manuscrit de Saint-Jacques de Compostelle, il faut remarquer que si l'on prenait au pied de la lettre les allégations d'Aymeric, les Basques du XII^e siècle se présenteraient à nos yeux

comme les plus scélérats et en même temps les plus religieux de tous les hommes. Tant il est vrai que la religion peut seule exercer une influence salutaire et moralisatrice !

Aymeric distingue soigneusement les Basques des Navarrais qui ont, dit-il, le teint plus foncé, bien que parlant la même langue. J'appelle sur ce point l'attention des anthropologistes.

Aymeric écrit *Bascle*, *Basclus*, avec un *l*. Faut-il voir dans ce mot une contraction de *Basculi*, diminutif de *Basci*? Je ne le pense point. Le nom propre des Basques est *Escualdun* ou *euscaldun* (pour *escuara* ou *euscaradun* « qui a la langue basque »). Nous retrouvons le mot original dans un poète français du moyen âge :

Mentre Girarz paraule dels Escharrans
Qui portent catre dars entre lor mans
E sunt plus acorsat que cers per plans...

(*Girart de Rossillon*, ms. d'Oxford, fol. 41, Mahn, *Ged.*, II, 86; ms. de Paris, éd. Hofmann, v. 1708-9; éd. Michel, p. 54.)

Escharrans est bien notre moderne « euscarien ». Le même poète parle d'ailleurs aussi des Navarrais et des *Bascles* :

Iste bataille fut a un dimarz,
Quel Navar e li Bascle lancent lor darz.

(Ms. d'Oxford, fol. 92; ms. de Paris, éd. Hofmann, v. 4567-8; éd. Michel, p. 144; ms. de Londres, éd. Michel, p. 346) (1).

(1) *Sur la pièce de Peire Vidal Drogoman*, etc., par Paul Meyer, *Romania*, t. II, 1873, p. 432.

Ces deux citations montrent les Basques armés de dards ; Aymeric, de son côté, dit qu'ils en ont toujours deux ou trois à la main ; en 1587, Poça décrit encore les Biscayens de la montagne comme portant toujours « vna lança larga, con vn dardo o dos » (*De la antiqua lingua, etc., de las Españas*, Bilbao, 1587, petit in-4^o, feuillet 38 recto). De Lancre, de son côté, dit que même les prêtres basques, en 1609, se promenaient « la demy-pique en la main » (*Mauvais anges*, 1613, p. 425).

M. Webster cite deux autres textes du XIII^e siècle où se trouve avec *l* le mot qui nous occupe. Je crois utile de reproduire ici ces passages.

Le premier est tiré de la *Topographia Hiberniæ*, par Gérald Barry, dit de Cambrie (1) (chap. VIII, *De Gurguntio, Brytonum rege qui Basclenses in Hyberniam transmisit, et eandem ipsis habitandam concessit*) :

« Sicut Brytannica refert historia : rex Brytonum Gurguntius nobilis ille Belini filius, et Brenni famosissimi nepos, rediens a Dacia, quam olim a patre suo subactam, et sibi jam rebellem iterum subjugaverat : apud insulas Orchardum classem inuenit : quæ Basclenses de Hyspaniarum partibus ilhic advectauerat. Cum ergo duces eorum ad Regem accessissent, et inde huc advenerint, causamque adventus (ut aliquam scilicet terram in Occidentis partibus habitarent) ei proposuissent : cum etiam tantopere jam fla-

(1) C'est Girald Barry qui avait pris l'habitude d'ajouter aux litanies catholiques le verset : *A malicia monachorum, libera nos, Domine!* M. Hyacinthe Loyson rappelait, dans un de ses derniers sermons, un mot de M. Darboy, archevêque de Paris : « Au dicton de Hobbes, *homo homini lupus*, on ajoute souvent *sacerdos sacerdoti lupior* ; on pourrait dire encore mieux *monachus monacho lupissimus*. »

gitassent ut aliquam terram eis incolendam traderet. Rex tandem de suorum consilio Insulam istam quæ nunc Hibernia dicitur, et quæ tunc vel vacua prorsus fuerat, vel per ipsum habitata eis habitandam concessit. De suis etiam navigationis duces ipsis adhibuit. Ex quo patet, non nullo jure licet antiquo, Brytanniæ reges Hyberniam contingere. Legitur quoque famosum illum Brytonum regem Arthurum, Hiberniæ reges tributarios habuisse : et ad magnam urbis Legionum Curiam quosdam eorum accessisse. »

La seconde citation est de Geoffroy de Monmouth (*Historia regum Britannicæ*, lib. III, § 12 : *Hibernia Basclensibus incolenda datur*) :

« Ea tempestate cum post istam victoriam domum per insulas Orcades rediret, invenit triginta naves viris et mulieribus plenas : et cum causam adventus eorum inquisivisset, accessit ad eum dux ipsorum Partholoim nomine et adorato eo veniam et pacem rogavit. Dicebat autem se ex partibus Hispaniarum expulsus fuisse et maria illa circumire ut locum mansionis haberet. Petebat etiam ab eo portiunculam Britannicæ ad inhabitandum, ne odiosum iter maris diutius pererraret. Annus enim cum dimidio jam elapsus fuerat ex quo a patria sua pulsus per Oceanum cum sociis navigaret. Ut igitur Gurgiunt Babtruc ipsos ex Hispania venisse et Basclenses esse vocatos, petitionem eorum edoctus fuit, misit homines cum eis ad insulam Hiberniæ quæ tunc vasta ab omni incola erat ; eamque eis concessit. Deinde creverunt illic et multiplicati sunt : insulamque usque in hodiernum diem tenuerunt. Gurgiunt vero Babtruc cum dies vitæ suæ cum pace explevisset,

sepultus fuit in urbe Legionum quam post obitum patris, ædificiis et muris decorare studuerat. »

On a vu que l'auteur de la *Historia Compostelana* écrivait *Blasci* (gén. *Blascorum*). Il n'y a sans doute là qu'une métathèse. La supposition la plus admissible serait peut-être celle qui ferait dériver *Bascli*, *basclenses* du mot original *euskara*, *eskara*, avec prothèse d'un esprit doux, d'un *w*, *v*, *b*, amené par l'*u* de la diphthongue initiale, et avec adoucissement du *r* radical en *l*.

Quant au caractère du basque, où Aymeric voit une langue *penitus barbaram*, qu'il compare à l'aboïement des chiens, l'exagération est plus manifeste encore qu'en ce qui concerne la rudesse des mœurs. La prononciation n'a pu changer assez profondément depuis sept siècles pour modifier la nature des sons de la langue. Or, personne ne saurait trouver le basque actuel dur et dépourvu de toute harmonie. On sait ce qu'en pensait déjà Joseph Scaliger, il y a deux cents ans passés :

« Cantabrisimus incipit à suburbicariis partibus Baionæ Lapurdensium, et itinere sex aut septem dierum in intima montanæ Hispaniæ extenditur. Galli omnes qui ea lingua vtuntur, vocant *Bascos*, vel *Basculos*. Hispani Regionem in qua illa dialectus locum habet, generali nomine *Bascuença* vocant. Nihil barbari, aut stridoris, aut anhelitus habet : lenissima est et suavissima ; estque sine dubio vetustissima et ante tempora Romanorum illis finibus in vsu erat » (*De hodiernis francorum linguis diatriba*, in fine ; dans *I. I. Scal. opuscula varia*, Paris, 1610, in-4^o, p. 125-126).

Scaliger avait écrit autre part :

« *Basque*. Ce langage tient sept journées. Il y en a six et ultra montes ; à une demi-lieuë de Bayonne commence le langage. Il y a Basque en France, Navarre et Espagne. Il faut que les Basques parlent quatre langues : françois, parce qu'ils plaident en françois au présidial de Bayonne, et de là à la sénéchaussée d'Acqs ; gascon, pour le pays ; basque, et espagnol. C'est un langage étrange que le basque ; c'est le vieil espagnol, comme le breton bretonnant est le vieux anglois. On dit qu'ils s'entendent, je n'en croy rien ; ils nomment pain et vin de même, mais le reste est bien différent ; j'ay leur bible » (*Scaligerana*, Cologne, 1695, in-12, p. 48-49). Les derniers mots font évidemment allusion à la parenté hypothétique des langues basque et bretonne (1).

(1) On lit dans le même recueil, au mot *Béarn*, l'allusion ci-après à la prétendue *couvade* : « En Béarn, lorsque la femme est accouchée, elle va tirer la charruë, et le mari se met au lict comme la commere. Je croy que cela ne se fait plus (p. 51) » (Cf. nos *Études de Linguistique et d'Ethnographie*, Paris, 1878, p. 197-209).

J'emprunte encore aux *Scaligerana* les deux passages ci-après :

« *Guiennenses*, Vascones, Bearnenses et Baschæ, sunt Hispani; Narbonenses et Provinciales, Itali, et sic de cæteris. Unde nemini mirum videri debet, si tam variis linguis loquantur, qui earum rudimenta a tam diversis popularibus didicerunt; et quod mirabilius in hac re videtur, Bearnenses Baschis accolæ, ne verbum quidem eorum linguæ intelligunt » (*Scaligerana*, 1695, p. 181-182).

« *Langues*. Il y en a quatre matrices en Europe... et six autres petites langues qui ne tiennent rien de ces grandes, le basque... Les Basques sont Cantabres, qui est, comme je croy, le vieux langage d'Espagne, comme il appert par des papiers qui se trouvent dans les villes d'Espagne. Cantabrie tenait la Navarre de delà des Pyrénées, les Basques de deçà et une partie de la Gascogne » (*Scaligerana*, 1695, p. 230).

Les mots basques cités par Aymeric sont au nombre de dix-huit, savoir :

1. *urcia* « Dieu » ;
2. *andrea Maria* « la vierge Marie » ;
3. *orgui* « pain » ;
4. *ardum* « vin » ;
5. *aragui* « viande » ;
6. *araign* « poisson » ;
7. *cchea* « maison » ;
8. *iaona* « seigneur » ;
9. *andrea* « dame » ;
10. *elicera* « église » ;
11. *belatera* « prêtre » ;
12. *gari* « froment » ;
13. *uric* « eau » ;
14. *ereguia* « roi » ;
15. *iaona domne iacue* « saint Jacques » ;
16. *aucona* « dard » ;
17. *lavarca* « sandale » ;
18. *saia* « manteau » .

Avant d'examiner ces divers mots, il faut considérer qu'il y a peut-être quelques inexactitudes dans les lectures ou les transcriptions de M. Fita, et que des fautes ont pu se glisser dans son article imprimé. M. Fita rendrait un immense service aux basquistes s'il voulait bien publier en *fac-simile* ce précieux passage du *codex* de Saint-Jacques. Il faut tenir compte en outre de ce fait certain, qu'Aymeric a recueilli ces mots par une simple curiosité, et sans aucune préoccupation de l'exactitude linguistique.

Ceci posé, j'admets parfaitement avec le prince Bonaparte que 1. *urcia* est « le tonnerre » ; mais de ce que ce mot traduit « Dieu », devrait-on conclure que l'abstrait et métaphysique *Jaun-goicoa* « le seigneur d'en haut » n'existait pas encore ? Je ne l'oserais pas, mais la question mérite d'être posée.

Quant à 4. *ardum*, 10. *elicera*, 13. *uric*, j'estime que le prince Bonaparte est peut-être trop rigoureux et tient un trop grand compte des nuances de prononciation ou de grammaire contemporaines. *Elicera* est-il proprement « l'Église » ou « à l'église » ? Peu importe, car le manuscrit donne les mots tantôt avec l'article, tantôt sans l'article : l'hypothèse de M. Webster est peut-être plus vraisemblable. De même, pour *uric*, *ardum*, il peut y avoir de simples erreurs de transcription : ces formes seraient pour *ura*, *ardua* ; le *um* final s'expliquerait par les habitudes latines.

Pour 11. *belatera*, l'explication du prince Bonaparte est parfaitement admissible, malgré le calembour étymologique d'Aymeric, qui voit dans ce mot le roman « belle terre ».

Dans 3. *orgui*, le *r* est une erreur de transcription causée sans doute par la dureté du *g* suivant. Le mouillement final de 6. *araign* serait remarquable si j'étais sûr que *ign* sous la plume d'Aymeric indiquât un mouillement.

7. *echea*, 8. *iaona*, 9. *andrea* n'offrent rien de particulier ; *ao* pour *au* ne saurait nous étonner. — 18. *saia* est le moderne *zaia*, *zayu* « robe, jupon, plumage ». — 17. *lavarca* est certainement « la sandale » *alarka*. — 16. *aucona* « dard » est l'espagnol *azcona* que Pouvreau

traduit, dans son *dictionnaire* manuscrit, en invoquant l'autorité d'Oihenart, par « sorte de dard ».

15. *iaona domne iacue* est intéressant, en ce qu'il démontre catégoriquement l'origine des formes actuelles *Yondoni Paulo* « saint Paul », *Andredena Maria* « sainte Marie » (formes archaïques *andredona*, *andredana*), et analogues. Ces expressions sont pléonastiques et composées du basque *yaun* ou *andre* et du latin *dominus* ou *domina* (Cf. une note de M. J. Duvoisin citée par M. G. Phillips en 1870, dans les *Comptes-rendus* de l'Académie de Vienne).

Quant à la répartition dialectale de ces mots, remarquons que, de nos jours, *ortzi* est bas-navarrais ; *andre* est labourdin, guipuzcoan et biscayen ; *ardo* est biscayen et guipuzcoan ; *zaia* est labourdin et bas-navarrais ; *gari* est guipuzcoan.

Il résulterait de ces dernières observations que les mots cités par Aymeric appartiendraient aux dialectes du centre du pays basque actuel, les plus près à mon avis (le labourdin surtout) de la langue euscarienne primitive.

Julien VINSON.

Paris, 24 février 1881.

CHANT DE GUERRE DES HUSSITES

Piseň valečna lana Žišky.

Ktož (1) *jste* (2) *boži bojovníci*
a zákona jého,
prostez od Boha pomoci
a (3) *uffaíte v něho,*
že konečně vždy s nim svítežíte.

Ten' Pan velí se nebáti

zahubci tělesných;
velít i život ztratiti
pro lásku bližných svých,
protož posilíte zmužile srdci
[*svých.*

Cantique de guerre de Jean Ziska.

(Vous) qui êtes les soldats de Dieu
et de sa loi,
implorez de Dieu son secours
et espérez en lui,
car avec lui vous resterez tou-
[jours vainqueurs.

Le Seigneur ordonne de ne pas
[craindre
les dominages corporels;
il ordonne même de perdre la vie
pour l'amour de son pro-
[chain;
ainsi fortifiez virilement vos
[cœurs.

(1) *Ktož* c'est *Kdož* qu'il faudrait. *Ktož* est la forme archaïque; au reste, la dentale n'est pas organique, témoin le génitif *koho* et le datif *komu*, ainsi que le russe *koí* se rattachant au sanscrit *kas*, lithuan. *kas*, latin *quis*, goth. *hwás* (le pronom relatif est un interrogatif détourné de sa fonction à la faveur d'une ellipse facile à comprendre; la preuve, c'est que les relatifs ou interrogatifs ont partout une même base ou racine). Le manuscrit sur lequel j'ai pris ce texte est l'œuvre d'un copiste ignorant et d'une époque intermédiaire, car il adopte tantôt la forme ancienne, tantôt celle de transition.

(2) *Jste*, vous êtes; on prononce *sté*, mais la forme ancienne est *iste*, ainsi que le prouve la comparaison avec les autres dialectes slaves et les autres idiomes indo-européens. Ex.: STHA pour ASTHA, *açta*, *ἔστέ*, anc. slave ESTE, lith. *este*.

(3) *Uffaíte* (germanisme, de *hoffen*, espérer).

Kristus vám za škody (1) stojí,

*stokrát vic slibuje ;
pakli kdo proň život složí
věčný míti bude :
blaže každémie kdož na prandu
[sejde.*

Protož střelci, kopidlnici (2)

*řadu rytířského (3),
sludličníci a cepníci (4)
Lidu rozličného,
pomnentez všickni nabána šte-
[dřeho.*

Nepřátel se nelekaite,

*na množství nehledeite,
bána svého v srdci jmeite,
Proň a s nim bojuite,
a před nepřately neutikaite.*

Christ vous est garant de tout
[dommage ;
il vous promet cent fois plus ;
celui qui pour lui quitte la vie
la conquiert éternelle ;
heureux celui qui meurt pour la
[vérité.

C'est pourquoi archers et lan-
[ciers
de l'ordre de chevalerie,
piqueurs et porte-fléaux
de condition diverse,
souvenez-vous tous du Seigneur
[plein de libéralité.

Ne vous épouvantez pas de l'en-
[nemi ;
ne vous souciez pas de leur
[multitude ;
ayez votre Seigneur dans votre
[cœur,
combatez pour lui et avec
[lui,
et ne reculez d'un pas devant
[l'ennemi.

(1) *Skody* (germanisme? *Schade*, dommage). Il est toutefois incertain si c'est là une simple transcription ou la permutation normale du slave au germanique, car on trouve la racine *škod* dans nombre d'autres mots bohêmes et dans un certain nombre de dialectes slaves ; *škod* est même plus près que *Schad* de la forme organique.

(2) *Kopidlnici* ; c'est *kopitnici* ou *kopinnici* qu'on dirait aujourd'hui, de *kopi*, lance.

(3) *Rytířského*, du germanique *reiter*, cavalier.

(4) *Cepníci*, porte-fléaux, flagelleurs. Dans le commencement de la guerre, les Bohémiens se servaient d'énormes fléaux en chêne durci et cerclé de fer ; avec cette arme ils assommaient un cavalier armé de toutes pièces, et même un cheval bardé de fer. On voit encore au

*davno Čechové říkachu (1)
a přeslové jměchu (2),
za podle dobrého Pana
dobra jízda bývá,
s nimž věrný sluha rytířtvi da-
[bývá*

*Vy pakosti a drabanti,
na duše pomněte,
pro lákomství (3) a lupeže
živoťov netratte,
a na kořistech nezastavuite*

*Heslo všickni pamatuyte
Kterež vám vydano,
svych hecťmanov pozoruyte,
retuy druh druhého,
hledič a drž se každý siku svého.*

*A stím vesele zkríknete !
rkuč : (4) na ně hrr ! na net.*

Jadis les Tchèques disaient
et disaient ce proverbe :
à bon maître
bonne chevauchée ;
c'est ainsi qu'un serviteur fidèle
[gagne le grade de chevalier

Et vous, vélites et trabans,
sur votre âmes souvenez-vous ;
par avidité et amour du butin
ne hasardez pas votre vie,
et ne vous arrêtez pas au pillage.

Pensez tous à la parole
qui vous a été donnée ;
ayez toujours l'œil sur votre ca-
[pitaine ;
que chacun défende son com-
[pagnon ;
que chacun observe et tienne son
[rang de bataille.

Maintenant poussez vos cris
[joyeux !
criez, à eux, hrr !.. à eux !..

musée de Prague une collection très-nombreuse d'armes hussites. A l'aspect de ces terribles engins, ce qui étonne n'est pas l'effet obtenu ; c'est qu'on ait pu trouver des bras assez robustes pour les manier.

(1) *Říkachu, jměchu* ; c'est la forme archaïque ; on dirait aujourd'hui *říkali, měli*.

(2) *Lakomství* est la forme ancienne ; la forme actuelle est *lakomství*. Ainsi que nous l'avons fait observer, le copiste, qui est d'une époque intermédiaire, emploie tantôt la forme archaïque, tantôt la nouvelle.

(3) Le *ch* initial a toujours le son guttural du *ach* ! allemand ou de la *jota* espagnole.

(4) *Na ně hrr ! na ně*, c'est-à-dire précipitez-vous sur eux ! — *hrr !*

braň sva rukama chyňte,

*Buh náš bun! zkřínete!
Bile, zabite, žádného neživte.*

prenez votre arme des deux
[mains.

Dieu notre Seigneur! criez!
frappez, abattez, n'en laissez pas
[un seul vivant.

est une exclamation ou plutôt un cri de guerre qui se fait entendre dans toutes les séditions ou batailles où figurent des Tchéko-Slaves pur sang. Quelques historiens suédois de la guerre de trente ans en font mention, ainsi que du fameux *tu maš* « tiens, attrape-moi ça » que les Bohémiens prononçaient en portant un coup. Ce *tu maš*, littéralement *tu l'as là*, faisait dire aux soldats suédois que tous les Bohémiens s'appelaient *Thomas*.

A. DUBOIS.

SUR LES NOMS PROPRES BASQUES

CONTENUS DANS QUELQUES DOCUMENTS PYRÉNÉENS DES XI^e,
XII^e ET XIII^e SIÈCLES.

On sait que les plus anciens textes connus de la langue basque appartiennent à la première moitié du XVI^e siècle. Au-delà de cette époque, l'*euskara* n'est guère représenté que par les noms de personnes et les noms géographiques insérés dans les documents latins ou romans de la région pyrénéenne. C'est par un hasard tout à fait exceptionnel qu'un érudit espagnol vient de découvrir, à Saint-Jacques de Compostelle, dans un manuscrit du XII^e siècle, un petit vocabulaire d'une vingtaine de mots basques empruntés à la langue usuelle. Les documents de cette nature doivent être naturellement très-peu nombreux (s'il en existe d'autres) et très-courts. Au point de vue de l'histoire de la langue, le savant trouvera toujours plus de ressources dans les cartulaires des abbayes du pays basque ou des régions attenantes à celle où se parle l'*euskara*. Ces cartulaires, source de renseignements trop négligée jusqu'ici, offrent à l'analyse un très-grand nombre de noms d'hommes et de lieux dont la composition étymologique est souvent des plus transparentes et qui, par suite, s'interprètent avec certitude. Une étude attentive de ces noms, témoins directs de l'existence de la langue basque au moyen âge,

ne serait donc pas sans intérêt pour le linguiste curieux de recueillir jusqu'au moindre débris ancien d'un idiome dont le domaine se restreint de jour en jour. Ce n'est pas que de semblables recherches puissent apporter des résultats bien nouveaux pour la connaissance du lexique et surtout de la grammaire basque : les textes que nous avons examinés ne renferment que des substantifs, des adjectifs et quelques suffixes. Mais parmi ces noms, il en est qui, empruntés au latin et adaptés par les Basques à la phonétique de leur propre langue, n'existent plus dans le vocabulaire actuel ou, du moins, seraient vainement cherchés dans les lexiques publiés jusqu'ici. D'ailleurs, les noms indigènes comme les noms latins *euskarisés* que présentent les chartes du moyen âge nous font certainement mieux connaître les lois phoniques déjà indiquées par les rares savants qui se sont occupés scientifiquement de la langue basque. Telles sont les raisons d'être de la présente étude, restreinte exclusivement à l'examen des noms d'hommes et de femmes, collection beaucoup moins riche, mais peut-être plus instructive que celle des dénominations toponymiques. Nous en avons puisé surtout les éléments dans le plus ancien cartulaire de l'abbaye de Saint-Sauveur de Leyre, conservé, sous le titre de *becerro viejo*, aux archives du royaume de Navarre, à Pampelune. Ce manuscrit, très-probablement écrit à la fin du XII^e siècle, est, en grande partie, composé d'actes du XI^e. Mais nous avons emprunté aussi quelques données intéressantes aux *chartes originales des rois de Navarre* (Archives de Pampelune, cajon 1 et 2), au *cartulaire de Fitero* (manuscrit du XIII^e siècle, mêmes archives), aux *cartularios* I et II du même dépôt, rédigés au XV^e siècle, mais renfermant des actes beaucoup plus

anciens ; aux *Compti denariorum* ou comptes du royaume de Navarre (Bibl. nat., cat. 10150) ; et, pour la région française, au *cartulaire de Sainte-Marie de Bayonne* (mss. du XIV^e siècle, Arch. des Basses-Pyrénées, G, 54) et au *cartulaire de Saint-Jean de Sorde* (mss. du XIII^e siècle, Bibl. nat., nouv. acquis., 182, publié en 1873 par le regretté P. Raymond).

I.

Notons d'abord le nom donné à la langue basque par une charte navarraise du commencement du XII^e siècle (cartulaire de Saint-Sauveur de Leyre, f^o 269). Il s'agit d'une localité située près d'Ayessa : « in loco qui dicitur *de Basconea lingua* Mussituria ». Une autre charte du même cartulaire (f^o 43, acte de Andere Auria Acenarez, daté de 1085) porte : « illam vineam que est in loco que *Bascones* vocant Ygurai mendico ». Ailleurs cette langue est appelée *rustique* (cart. de Leyre, f^o 222, acte de 1007) : « quemdam montem qui dicebatur *rustico vocabulo* Ataburu ». C'est la langue du paysan, par opposition à la langue vulgaire, c'est-à-dire à l'espagnol, dont il est aussi question au même acte : « illas hereditates quas amiserunt illi debitores qui dicuntur *vulgali eloquio* culiberti qui recesserunt inde et abierunt ». Enfin un autre texte du même cartulaire de Leyre (f^o 91, charte de Garsia Enecones, datée de 1104) nous offre la plus ancienne étymologie basque connue : « in loco qui dicitur *Arbea*, id est *petra super petram*, que est seminata ». *Petra super petram* est en

effet l'explication approximative du mot *arbea*, composé de *arri*, en composition *ar* « pierre », et de *be* « dessous », plus l'article *a*.

II.

Un certain nombre de noms propres, d'origine soit latine, soit gothique, ont été adoptés par les Basques de France et d'Espagne, mais après avoir subi les altérations voulues par la phonétique euskarienne. En voici des exemples intéressants :

ARMENTARIUS, qui a fourni aussi quelques noms d'hommes en Espagne et dans le midi de la France, est devenu en basque *Armentari* (cart. de Leyre, f° 155, acte de 1072 : *Armentari Sanz*). C'est très-probablement le même mot qui entre dans la composition du nom de ville basque française (canton d'Iholdy, département des Basses-Pyrénées) : *Armendaritz* (en 1256, *Armendariz*). Nous verrons d'autres exemples de noms géographiques ainsi formés.

ARRAUANELO (cart. de Leyre, f° 173, ch. de 1123) ; — ARREXABIO (*ibid.*, f° 155, ch. de 1072) ; — ERRASABIA, ARRASABIA (*ibid.*, f° 132, ch. de 1102) ; — ARRASABIA Fortuniones (*ibid.*, f° 131, ch. de 1100). Noms d'hommes et de femmes d'origine germanique : *Rauanellus*, *Rexavius*, *Rexavia*, mais accommodés à l'euphonie basque. La répulsion du basque pour *r* initial est un fait depuis longtemps mis en lumière. Il n'y a pas de mots indigènes commen-

çant par *r* ; et pour les mots empruntés au latin et aux langues romanes, l'euskara redouble la vibrante et préfixe *a*, *e* et même *i*, selon la nature de la voyelle qui suit, par une loi analogue à celle de l'harmonie vocalique des langues ouralo-altaïques (1).

ASINARIUS, fréquent dans les chartes de l'Espagne du nord et de la région pyrénéenne française (*Asnarius*, *Ace-nar*, *Aznar*, *Aner*, etc.), a donné la double forme basque *Acenari* et *Aceari*, la seconde encore plus conforme peut-être au génie de la langue. On sait en effet que la chute de *n* entre deux voyelles est un des traits caractéristiques de la phonétique basque (2).

Chartes de 972 (cart. de Leyre, f° 214) : *Acenari* Fortuniones ; — de 980 (*ibid.*, f° 260) : *Acenari* Bardeliz ; — de 1007 (*ibid.*, f° 222) : *Acenari* de Antulla ; — de 1038 (*ibid.*, f° 227) : *Acenari* Garceiz ; — de 1080 (*ibid.*, f° 231) : *Acenari* Sanz ; — de 1083 (*ibid.*, f° 110) : *Acenari* Ezcherra, etc.

Chartes de 1022 (*ibid.*, f° 192) : dopno Blasco *Aceariz* (avec l'adjonction du suffixe patronymique espagnol : fils d'*Aceari*) ; — de 1068 (*ibid.*, f° 192) : Eriz *Aceariz* ; — du XI^e siècle (*ibid.*, f° 206) : Sancio *Aceariz* ; — de 1124 (*ibid.*, f° 179) : *Aceariz* de Ardanaz ; — du XII^e siècle (*Livre d'or* de Bayonne, f° 14) : *Aceari* Motce ; — de 1277 (Fr. Michel, *Guerre de Navarre*, p. 657) : *Aceariz* Sumaquila, etc.

BELASC (*Belasco*, *Velasc*, *Velasco*, d'où le patronymique

(1) Sur ce phénomène de linguistique basque, voir Vinson, *Revue de linguistique*, IV, p. 121 ; *Orig. linguist. de l'Aquit.*, p. 28.

(2) Vinson, *Revue de linguistique*, III, fasc. IV, p. 455. Cf. notre mémoire sur les *Origines linguistiques de l'Aquitaine*, p. 33.

Velasquiz, Velasquez, par contraction *Blasc, Blasco, Blasquiz, Blasquita*, etc.), nom si commun dans les anciennes chartes espagnoles, appartient aussi à l'onomatologie basque, mais sous une forme un peu différente. *L* s'est changé en *r* par une permutation très-fréquente sur laquelle M. Vinson (1) et nous-même avons depuis longtemps appelé l'attention des linguistes.

Les formes basques sont *Berasco, Berascoiz* pour le pays basque-espagnol, et *Brasc, Brasco, Bresquita* pour le pays basque-français :

Cart. de Leyre, f° 201, ch. de 1050 : Galindo *Berasco-iz*, — f° 197, 1066 : Lope *Berascoiz* ; — f° 206, XI^e siècle, Munio *Berascoiz* ; — *ibid.*, Semero *Berascoiz* ; — f° 232, 1077 : *Berasco* Arceiz, etc.

Cart. de Sordes, p. 4, ch. de 1150-1167, *Brasch*-Arravye ; — p. 7, 1120, *Brasc* Auriol de Larsaval ; — p. 9, 1105-1199, Lob *Brasc* ; — p. 11, 1010-1032, *Brasco*, abbé ; — p. 14, 1072-1105, *Bresquita* ; — p. 24, 1105-1117, Gilelmus *Brascus*, Donatus *Brascus* ; — p. 26, Lanz *Brasc*.

Livre d'or de Bay., f° 14, XII^e siècle : *Brasc* Osaro.

BELLUS, adjectif latin, a donné *Vellu* Garceiz (cart. Leyre, f° 155, ch. de 1072) ; *Bellu* Garceiz (*ibid.*), par la simple suppression de la désinence, de même que dans le vocabulaire commun *gatzelu* a été formé de *castellum*, *miru* de *miluus*, *goru* de *colus*, *maingu* de *mancus*, *katu*, *gathu* de *catus*, *gerthu* de *cortus*, etc.

CENTULLUS, nom fort commun dans la région gasconne, où il a donné très-régulièrement *Centod* (quelquefois *Centul*,

(1) Vinson, *Revue de linguistique*, III, fasc. IV, p. 458. Cf. *Orig. linguist. de l'Aquit.*, p. 32-33.

Centulh), est devenu en basque *Gendul* (plus rarement *Gen-tul*), où le *g* se prononce non chuintant, ce que prouvent les formes suivantes du cartulaire de Leyre : f° 230, Santio *Guendul-iz*, Sancio *Gentul-iz*, *Guendule* Sanz (ch. de 1004); — f° 222, Sancio *Guendul-iz* (ch. de 1006); — f° 195, Garsia *Guendul-iz*, meschinus de Uscharres (ch. du XI^e siècle); — f° 192, Eneco *Gendule-iz* (ch. de 1022); — f° 50, Garsia *Gendul-iz* (ch. de 1099). A formé le nom de ville navarraise *Guendul-ain* (*ibid.*, f° 159, ch. de 1105), qui est écrit aussi dans le même cartulaire *Ganduleng*, *Guentul-ain*, *Gentul-ain* (ch. de 1092 et 1099).

Remarquons dans cette formation le changement du *c* en *g*, de la forte en douce, fréquent en euskara (cf. *gatzelu* de *castellum*, *goru* de *colus*, *gambara*, *gambera*, de *cambra*, *camara*; *gela* de *cella*, *gerthu* de *certus*, *golde* de *culter*, *gathu* de *catus*, etc.), et le caractère palatal du *g*, qui se prononce comme en latin (cf., outre certains des noms qui viennent d'être cités, *errege* de *regem*, *erregina* de *regina*, *aingeru* de *angelus*, *magintcha*, gousse, de *vagina*, etc., où le *g* conserve sa prononciation palatale).

ELES, nom d'origine probablement gothique, commun dans les chartes pyrénéennes, où il apparaît sous des formes très-diverses (*Eles*, *Els*, *Elz*, *Elzi*, *Eis*, *Eiz*, *Ex*, *Ezi*). Il est devenu en basque *Eriz*, en vertu de la permutation de *r* et de *l* dont nous avons déjà donné un exemple frappant. Cartulaire de Leyre, f° 207 : Sancio *Eriz-iz* (ch. de 1027); — f° 190, dompno *Eriz* (ch. de 1045); — f° 192-3, *Eriz* Acutiz, *Eriz* Aceariz (ch. de 1068); — f° 46, Fortes *Heriz* de Apardose (ch. de 1088); — f° 25, *Eriz* Calvus, don *Eriz* (ch. de 1098).

FALCO, faucon, un des nombreux noms d'animaux adoptés dans l'onomatologie pyrénéenne, se retrouve, sous la même forme, dans les noms basques-navarrais : Sancia *Falco-iz* (cart. Leyre, f° 191, ch. du XI^e siècle), et Oxoia *Falco-iz* (*ibid.*, ch. de 1072). Le même mot existe d'ailleurs dans le vocabulaire bas-navarrais *falcoin*, et dans le souletin *falku*. Cette dernière forme manque dans le dictionnaire de Van Eys.

FORTIS, adjectif latin, très-fréquemment employé dans l'onomatologie pyrénéenne au moyen âge, a donné en basque *Borte* : tel est en effet le prénom que portent deux Basques cités dans des chartes du XII^e siècle de la région française, *Borte Biscanz* (*Livre d'or* de Bayonne, f° 14) et *Borte Aiortitz* (*ibid.*). Le même mot latin a fourni, dans le vocabulaire commun, un adjectif dont le dictionnaire basque-français de M. Van Eys ne fait même pas mention : *bortitz*, « fort, » en guipuzcoan ; *borthitz*, « fort, violent, » en souletin, d'où les dérivés *borthizki*, fortement, et *borthiztazun*, force, violence. Cette formation rentre d'ailleurs dans la règle très-générale qui veut qu'en raison de la répulsion bien évidente de l'euskara pour la labiale *f*, les mots latins ou romans commençant par *f* prennent *b* à l'initiale (par exemple *baba* de *fabā*, *bago* de *fagu*, *bazcatu* de *pascare* ; *berme*, caution, de *firmus*, etc.

GALINDO, fréquent dans les chartes espagnoles, et aussi dans les chartes pyrénéennes françaises, particulièrement sous la forme *Galín*, a donné en basque, par la mutation ordinaire de *l* en *r*, *Garindo* (cart. Leyre, f° 210) : Fortun *Garindo-iz*, de Aparduos, Xemen *Garind-iz* (ch. de 1080).

Cf. les noms de villes *Garindoain*, *Garinoain*, composés avec le même nom propre.

SANCIUS, nom aquitain et hispanique, est devenu en basque *Sanso*. (Cart. de Leyre, f° 92, ch. de 1025 : *Sanso Garceiz de Eizco*, *Sanso Ortez de Muguetà*; — f° 65, acte de 1109 : *Sanso Garceiz de Gorriz*; — f° 45, ch. de 1109 : *Sanso Enecoiz*, unum bonum hominem de Lisassoain; — f° 132, ch. de 1111 : *Sanso Arceiz*, etc.) Le patronymique est *Sansoiz* (*ibid.*, f° 137, ch. de 1176, dompna Tota *Sansoiz*). Cf. le nom toponymique *Sansouin*, porté encore aujourd'hui par deux localités navarraises (vallées de Arba et de Urraul), et dont la mention la plus ancienne se trouve sur une charte originale de l'an 1011 : ecclesia de *Sansoain* (arch. de Pampl., cajon I, n° 3).

SECUNDINUS. Ce nom propre, d'origine latine, a dû être à la mode chez les Ibéro-Aquitains, car on le rencontre souvent dans les inscriptions de la région pyrénéenne. Les Basques se le sont approprié. Cart. de Leyre, f° 87, acte de 1098 : *Cechodin Garceiz de Ixassi*; — f° 94, acte de 1103, Tota *Zecudin-iz* de Olaz; — f° 136, acte de 1110 : Johannes *Zecodin*; — f° 155, acte de 1072 : senior *Zecudin Sanz*; — f° 169, acte de 1112 : Ego Johannes *Cicudin* de uilla Nauasa.

III.

Parmi les substantifs basques qui entrent le plus fréquemment dans la composition des noms propres de nos cartulaires, nous citerons les suivants, très-facilement

reconnaissables et fort peu altérés, en somme, par l'orthographe des scribes du moyen âge.

AITA « père ». Cart. de Leyre, f° 260, acte de 980 : *Aita* Garcia de Agirri, *Aita* Lioarriz, *Aita* Bellez, noms de témoins ; — f° 207, acte de 1026 : *Aita* Enneco.

AMA « mère ». Cart. de Fitero, f° 11, acte de la fin du XII^e siècle : *Ama* Semena. Cf. *mater* employé comme nom propre dans le cartulaire de Sainte-Foy de Morlaàs (Bibl. nat., lat. 10936), f° 5 v° : *uxorem Matrem* Brunç.

AMUNA, très-probablement identique au mot actuel usité dans quelques dialectes, *amona* (*ama*, mère + *on*, et en nav. *hun*, bonne). Cart. de Leyre, f° 155, acte de 1072 : *Amune* Acenarz ; — f° 163, acte de 1097 : *germana mea nomine Amuna* Sanz ; — f° 195, acte du XI^e siècle : *Amuna* Leioteiz ; — f° 206, XII^e siècle : *Amuna* Eneconiz ; — f° 232, acte de 1177, *Amuna* Sanz.

ANDERE, ANDRE « dame » correspond exactement au latin *domina*, *dompna*, qui, dans ces textes, précède souvent les noms des femmes. Cart. de Leyre, f° 43, acte de 1085 : « Ego *Andere* Auria Acenariz », et plus bas : « Ego supra dicta Auria Acenariz de Lizassoain », et ailleurs : « unam terram que fuit de *Andere* Auria Zaarra » ; — f° 206, acte du XI^e siècle : « illa casa de *Andre* Bita Delcata ; cf. Tota Bita, Auria Bita, autres noms de femmes ; — f° 248, acte de 1070 : « cum conjugue mea *dona* Goto », et plus bas : « regina donna *Ender* Goto in Lumberri ». *Donna* et *Ender* forment pléonasme, comme dans un autre acte du même cartulaire, f° 125, XI^e siècle : « *dopna* *Andre* Goto », et plus bas : « *dona* Goto ».

Andere apparaît comme nom propre isolé au f° 260 du cart. de Leyre, acte de 980 : *Andere Mietro*. Cf. *Anderquina*, nom de femme dans une charte de Saint-Millan, de 1066 (Sandoval, *Catal.*, éd. de 1614, p. 65); il se retrouve aussi dans la région française, car on lit dans une charte de l'abbaye de Sauvelade de 1178, relative à un seigneur de la Soule : « Ego Sancius de Larraun dono cum matre mea *Anderequina* (1) ». Le même mot basque entre évidemment dans la formation des noms *Andere-zu* et *-ço*. Cart. de Leyre, f° 195, XI^e siècle : « kasa de *Anderezu* », et ailleurs : « kasa de *Andereço* ». Nous pensons que la dernière syllabe de ces deux noms représente le diminutif actuel guipuzcoan *cho*, *chu* (2).

On peut comparer à ces noms basques du XI^e siècle les noms de femmes *Andere*, *Andere-sene*, *Anderesso*, *Anderesse*, fréquents dans les inscriptions latines des hautes vallées du Comminge. Il y a ici, on le reconnaîtra, plus qu'une coïncidence fortuite (3).

ARZA « ours ». C'est le substantif actuel *artz*, *hartz*. Cart. de Sorde, p. 95, acte de 1119-1136 : « *Harse*, nom d'un Basque de Urcuit, fils de *Garcie Belce* ». — Fr. Michel, *Guerre de Nav.*, f° 375, acte de 1266 : *Miguel Arza*. — Cart. de Leyre, f° 264, acte de 1068 : *Arce-iz*; f° 232, acte de 1077 : *Berasco Arce-iz*; f° 206, XI^e siècle : *Lope Arceiz*; f° 200, XI^e siècle : *Oriol Arce-iz*. Ce nom basque pourrait bien être la tige des noms comme *Arsius*,

(1) Marca, *Hist. de Béarn*, 489.

(2) Lardizaval, *Gram. Vascongada*, p. 56.

(3) Voir sur ces inscriptions nos *Études sur les idiomes pyrénéens*, p. 89-90.

Arsias, fréquents dans les Pyrénées et l'Aquitaine aux X^e, XI^e et XII^e siècles. Dans une inscription de Huos (Comminge), nous voyons un indigène appelé *Hars-us* (1).

ARZAYA « berger ». *Guerre de Nav.*, f^o 375, acte de 1266 : Domingo *Arzaya*.

BEGUI « œil ». Cart. de Leyre, f^o 231, acte de 1080 : *Sancius Begui-ederra*, c'est-à-dire « Sanche Œil-beau ». Cf. *Guerre de Nav.*, 660, acte de 1284, le nom d'homme *Begui-chipia* « Œil-petit ».

BELATCE, nom d'homme qui correspond exactement à notre *Corneille* (auj. *belatch* en bas-nav.). Cart. de Sordes, p. 130, acte de 1167 : *Belatce*.

BURU « tête ». Ce nom entre certainement dans le composé *Ozzaburu*, qui est le nom d'un cheval mentionné au cart. de Leyre, f^o 215, acte de 1042 : « unum caballum optimum et preciosum nominatum *Ozzaburu* ». Sans pouvoir être affirmatif sur le sens de *ozza*, nous supposons qu'il représente le mot actuel *ots + o, och + o* « loup », dont il sera question plus bas et qui, en composition, suivant une règle à peu près constante, donne *ots-a*. Ce cheval aurait donc été nommé « Tête-de-Loup », ce qui n'a rien d'in vraisemblable, si l'on songe à « Tête-de-Bœuf » ou au Bucéphale d'Alexandre-le-Grand.

JAUN « seigneur », correspond exactement au latin *dominus* et se met souvent devant les noms d'hommes, comme *Andere* devant les noms de femmes. Cart. de Leyre, f^o 89, acte de 1109 : *Jaun Semero* de Gorriz; f^o 134, acte

(1) *Études sur les idiomes pyrénéens*, p. 84.

de 1121 : *Jaun*, Orti de Eguirior; f^o 180, acte de 1139 : *Jaun* Oxoaz; f^o 175, acte de 1197 : *Jaun* Veila in Legui et in Aiuar; f^o 123, XII^e siècle : *Jaunso* de Calulleno.

KANTABRIA « le Cantabre », surnom du seigneur *Fortunio Osxoaz*, connu par plusieurs actes du cart. de Leyre, et entre autres par celui de 1052, f^o 213. Cf. f^o 8, acte de 1032 : *Furtunio Uxuaz Cantabriensis*.

OCHO « loup ». La présence de ce mot dans l'onomatologie basque du moyen âge paraît toute naturelle à qui sait combien de *Lob*, *Lub*, *Lope* se rencontrent dans les chartes de la région hispano-aquitaine. Mais la difficulté d'exprimer en orthographe latine les articulations basques *tz* et *ch* a fait que les scribes ont transcrit le mot sous les formes les plus variées.

1^o **Pays basque espagnol**. — Cart. de Leyre, f^o 215, acte de 972 : *Fortunio Ossò-iz*; — f^o 260, acte de 980 : *Manço Oxo-iz*; — f^o 230, acte de 1004 : *Sancio Ox-anar-iz* (*Ox-anar* correspond à notre nom gascon *Lob-Aner*); — f^o 207, acte de 1027 : *Osxoaz* de Artesana; — f^o 213 : *Fortunio Osxoaz* Kantabria; — f^o 155, acte de 1072 : *Oxoaz* Falcoiz; f^o 131, acte de 1100 : *Oss-anar*. La charte originale de 981, où est relatée une donation de Sanche García (arch. de la Cámara de Cuentos, cajón I, n^o 2), nomme parmi les témoins un *Oçqua-Sanccionis*! Une autre charte de 1189 (*ibid.*, cajón I, n^o 8) porte : « *Ochoa* scripsit, testis frater *Ochoa* de Fostinones ». La forme *Ocho-a* est la seule employée dans les chartes navarraises du XIII^e siècle : 1^o *Guerre de Nav.*, p. 471, acte de 1276 : *Lop Ocho* (cf. pp. 375, 391, 437, 446, 450); 2^o *Compoti denariorum*, f^o 2 : *Ochoa* de Gamboa, *Ochoe* de Gambo.

2^o *Pays basque français*. — *Livre d'or de Bayonne*, f^o 15, XII^e siècle : *Othsoe* de Ferriete; f^o 14, XII^e siècle : *Ox-anar*. — Cart. de Sordes, p. 7, acte de 1120 : *Aner Osso-iz*, Lope *Osso-iz*.

Au *cartulario* II des archives de Pampelune, f^o 240, acte de 1169, deux Basques sont appelés *Osso-co* Andulier et *Osso-co* Burmaloa. Ici le suffixe *co* paraît être l'augmentatif, usité encore aujourd'hui en guipuzcoan (1).

Notons enfin la forme toponymique *Oso-ain*, constituée comme tant d'autres noms de lieux avec un nom d'homme (charte de 1044, Sainte-Marie d'Irache : « *Osoayn cum omni pertinentia sua* », dans Sandoval, *Catal.*, p. 69).

OSAR, OCHAR « chien ». C'est le mot labourdin *ozar*. Cart. de Leyre, f^o 153, acte de 1116 : Garsias Fortuniones *Oxarra*. — Cart. de Fitero, f^o 48, acte de 1174 : Garcia *Ocharr*. — *Livre d'or de Bayonne*, f^o 14, XII^e siècle : Brasc *Osar-us*.

SEI « vautour ». Le mot existe dans le Labourd et la Basse-Navarre actuelle sous la forme *sai*, *sahi*. Mais *sei* a dû exister aussi en Navarre, car une montagne navarraise mentionnée au cart. de Leyre, f^o 13, acte de 1030, porte le nom caractéristique de *Sei-legi* « demeure des vautours ». Le cart. de Sordes, p. 130, acte de 1167, nous offre un Basque appelé *Sei-belce* « Vautour noir ».

SSALDUNA « cavalier ». On écrirait aujourd'hui *zalduna* « le cavalier » en labourdin. C'est le nom d'un Basque d'Arraute (Saint-Palais), au cart. de Sorde, p. 79, XII^e siècle.

(1) Lardizaval, *Gram. Vascong.*, p. 58.

ZAPATA « soulier ». Cart. de Fitero, f^o 28, acte de 1194 : Garcia Zapata. — *Ibid.*, f^o 48, fin du XII^e siècle : Gonzalbo Zapata. — *Guerre de Nav.*, p. 391, acte de 1274 : Pedro Zapata. Cf. le nom d'homme Johanne Çapata, dans une charte de 1291 (arch. départ. de la Gironde, fonds du prieuré d'Exea, dépendance de la Sauve-Majeure).

IV.

Les cartulaires fournissent une autre classe de noms propres, ceux qui sont formés d'adjectifs. A ce point de vue comme à beaucoup d'autres, l'onomatologie basque ancienne ne diffère pas de celle des pays avoisinants.

BELZ-A « noir ». Cart. de Leyre, f^o 155, acte de 1072 : Eneco *Belza* ; f^o 31, acte de 1094 : Garcia *Belza* ; f^o 102, fin du XI^e siècle : Eximino *Belza*. Cart. de Sordes, p. 95, acte de 1119-1136 : Garcia *Belce*, nom d'un Basque d'Ur-ciut ; p. 130, acte de 1167 : *Sei-belce* « vautour noir ». Les *Compoti denariorum* mentionnent, f^o 60, un *Velça* latronem, et, f^o 58, un Garsia *Velça*.

BERAX-A. Probablement identique à *beratz* « mou », en bas-nav. Cart. de Leyre, f^o 231, acte de 1080 : Santius *Beraxa-iz*.

BERRI-A « neuf, nouveau ». Cart. de Leyre, f^o 103, fin du XI^e siècle : Eneco *Uerria* ».

BIXI-O « vif »,auj. *bizi*. Cart. de Leyre, f^o 155, acte

de 1072 : Orti *Bixio* ; f° 141, XII^e siècle : Gars. Sanz et *Bixio* ; f° 25, acte de 1098 : don *Uichio*.

CHIPI-A « petit ». *Guerre de Nav.*, p. 660, acte de 1284 : Begui *Chipia*, c'est-à-dire « Œil-petit ». — *Cartulario I* de Pampelune, f° 15, acte de 1210 : Martino *Chipia*.

EDERRA « beau ». Cartulaire de Leyre, f° 231, acte de 1080 : Santius Begui-*ederra* ou « Œil-beau ». Les *Compoti denariorum*, f° 90 v^o, mentionnent « Cilueti de *Maria Ederra*, rustica, etc. »

ÈSKERRA « gauche, gaucher ». Cart. de Leyre, f° 237, acte de 1024 : Garssia *Eskerra* ; f° 227, acte de 1038 : Kardielle *Eskerra* ; f° 110, acte de 1083 : Acenari *Ezcherra* ; f° 154, acte de 1112 : Lope *Eskerra* de Guesa ; f° 167, acte de 1112 : Acenar *Ezkerra* in Aoiz ; f° 148, acte de 1121 : Lope *Ezecherra* ; f° 228, acte de 1180 : Petro *Ezquerria* in Uxue. Une charte originale de 1155 (arch. de Pampl., cajon I, n^o 27) mentionne ce « Petrus *Esquerria* ». Notons enfin au *Livre d'or* de Bayonne, f° 23, dans un acte de 1235, un Anerius *Esquerria*.

GAIZCHO, GAIZTO « mauvais ». Leyre, f° 208, acte de 1068 : Xemenones *Gaizcho*, meschino de Zauanza ; f° 184, acte de 1125 : *Gaizto* in Rosta.

GUTI, GUCHI. Bien que, dans la langue actuelle, ce mot ne corresponde plus qu'à notre « peu » ou « moins », il serait fort possible qu'il ait été pris jadis adjectivement avec le sens de « petit ». C'est ce que sembleraient prouver des noms comme Lope *Gutia* (Leyre, f° 114, acte de 1104), Orti *Gutia* (*ibid.*, f° 102, fin du XI^e siècle), Eneco

Guiti (*ibid.*, f° 192, acte de 1022), Johannes *Guchia* (Fitero, f° 48 v°, fin du XII^e siècle).

ICURRA « ridé, frisé ». Cart. de Leyre, f° 260, acte de 980 : Manxo *Içurra*.

LABURRA « court, petit ». Cart. de Leyre, f° 155, acte de 1072 : Xemen *Laburra*.

MOTZA « court, petit, sot ». *Livre d'or de Bay,* f° 14, acte du XII^e siècle : Aceari *Motze*; *ibid.*, f° 15, XII^e siècle : Lope *Mothce*. — *Cartulario II* de Pampl., f° 150, acte de 1026 : Galindo *Moça*. — *Guerre de Nav.*, p. 375, 532, XIII^e siècle : Martin *Motza*, Peritz *Motza*, Michel *Moza*.

SAMURCO. Cf. le mot actuel *samur* « tendre ». Cart. de Leyre, f° 155, acte de 1072 : *Samurco* Ortiz.

ZARRA « la vieille », dans le nom *Anderè Auria Zaarra* (Leyre, f° 43, acte de 1085).

ZURIA « blanc ». Cart. de Leyre, f° 43, acte de 1085 : Orti *Zuria*, de Lizassoain. — *Cartulario III* de Pampl., f° 222, XII^e siècle : Sancia *Zuria* venit de Navarra. — *Compoti denar.*, f° 68 : Dominico *Çuria*. — *Guerre de Nav.*, p. 447, 1276 : Lupus *Çuria* d'Aransus, Orti *Çuria* de Muruarra.

Un dernier élément de la nomenclature spéciale, dont nous nous occupons, ce sont les noms géographiques ou

de maison pris comme noms de famille. On sait qu'aujourd'hui la presque totalité des noms propres basques rentrent dans cette catégorie ; mais il est aisé de constater que cet usage n'est pas récent, bien que, d'après les textes, il semble être beaucoup moins répandu aux XI^e et XII^e siècles qu'au XIII^e.

ALDABA « colline, pente ». *Guerre de Nav.*, p. 292, acte de 1274 : Pedro *Aldaba*.

ECHAMIA « petite maison ». *Guerre de Nav.*, p. 447, acte de 1283 : Garcia *Echamia*.

ILARR-EGUI « lieu planté de pois » ou « bruyère ». *Guerre de Nav.*, p. 480, acte de 1276 : Pablo *Ilarregui*.

IÇALÇU « lieu ombreux ». *Compti denar.*, f^o 90, fin du XIII^e siècle : Garsie *Içalçu*.

LANDA « champ ». Leyre, f^o 92, acte de 1024 : Acenare Lopeiz *Landa*. Cf. un autre nom basque analogue : Fortun *Landerra* (*ibid.*, f^o 106, XI^e siècle).

LARRAGA, nom fréquent encore aujourd'hui dans la toponymie navarraise. *Guerre de Nav.*, p. 392, acte de 1283 : Domingo *Larraga*.

LARRANGOZ. C'est encore aujourd'hui le nom d'une ville navarraise. *Compti denar.*, f^o 90 v^o : Garsia *Larrangoz*.

SANSO-CO-LDEA « maison de Sanche ». Nom d'un Basque d'Ahetze (*Livre d'or*, f^o 12, XII^e siècle).

URRUTI, nom géographique très-répandu dans la région française du pays basque. *Compti denar.*, f^o 90 : Mocho *Urruti*.

VI.

En dehors des substantifs et des adjectifs, il ne nous reste plus à citer, comme intéressant la grammaire basque, que l'emploi du suffixe *co* « de » dans les noms propres suivants :

Lope *Muru-co*, Domingo *Mercatu-co* (*Cartulario* II de Pampl., f^o 240, acte de 1169).

Sancio *Lapizce-co* (*Compoti denar.*, f^o 88 v^o).

Garcia *Ogalde-co* (*ibid.*, f^o 88 v^o).

Paschasio *Larrayne-co* (*ibid.*, f^o 90 v^o).

VII.

Sans vouloir exagérer l'importance de cette très-courte étude au point de vue de l'histoire de la langue et de la lexicologie en particulier, nous croyons qu'on ne saurait mettre trop de soin à rechercher dans les plus anciens documents du moyen âge tout ce qu'ils peuvent nous fournir de mots basques, surtout de ceux qui sont encore usités dans l'idiome actuel et dont le sens ne saurait être douteux. S'il est impossible de retrouver une littérature basque antérieure au XVI^e siècle, au moins pourrait-on, dans une certaine mesure et partiellement, pour un certain nombre de vocables, reconstituer le passé du lexique euskarien. Le travail que nous venons de faire sur quel-

ques textes pyrénéens du XI^e au XIII^e siècle pourrait s'étendre, avec grand profit pour les études basques, à tous les cartulaires subsistant aujourd'hui de la région basque et des pays de langue romane qui touchent cette région, soit en France, soit en Espagne. On se gardera bien, sans doute, si l'on observe des différences entre les mots ainsi recueillis dans les textes anciens et les mots actuels, de conclure à des changements réels de prononciation et à des phénomènes d'altération produits par l'action du temps, car il serait fort difficile de distinguer ce qui appartient à cette action et ce qui est simplement le fait de la méthode ou du caprice orthographique des scribes du moyen âge. Mais il serait déjà fort important, à divers points de vue, de constater que des formes lexiques usuelles sont demeurées pour ainsi dire inaltérées depuis la fin du X^e siècle, et que les copistes de cette époque les écrivaient déjà comme nous les écrivons aujourd'hui. Or c'est là, si nous ne nous trompons, ce qui ressort avec évidence de la nomenclature qui est l'objet du présent article : sauf quelques différences orthographiques insignifiantes, l'état de la langue, pour la partie du lexique dont il est question, n'a pas changé depuis huit siècles. Ce résultat est d'ailleurs celui auquel nous étions arrivés par nos études sur les inscriptions pyrénéennes et sur la nomenclature géographique de l'Espagne et de l'Aquitaine anciennes. Ce fait curieux, étrange si l'on veut, mais incontestable, répond à certaines critiques dirigées par des savants, d'ailleurs très-distingués, contre « ceux qui essaient d'expliquer, par le basque *actuel*, une chose aussi délicate et aussi obscure que des noms de lieux de l'antiquité ». M. Gaidoz nous adressait à ce sujet l'obser-

vation suivante (1) : « L'homophonie, à de longs siècles de distance, bien loin d'être une preuve étymologique, est une raison de défiance. En est-il autrement du basque ? Cette langue, par une propriété antiseptique qui lui serait particulière, aurait-elle résisté à la corruption propre à toutes les langues ? » On vient de voir que cette *propriété antiseptique* existe en effet, dans une certaine mesure, pour l'euskara.

Mais si le fait est réel, il est malaisé d'en donner l'explication, et nous n'avons point l'intention d'entreprendre ici une recherche de cette nature. Parmi les raisons probablement très-multiples qui peuvent être alléguées, nous nous contenterons d'indiquer celle qui concerne la place généralement affectée à l'accent tonique euskarien. Il est certain qu'un des principes d'altération les plus puissants pour une langue, c'est la loi en vertu de laquelle les syllabes, placées après l'accent tonique, s'affaiblissent et disparaissent en totalité ou en partie. On sait le rôle capital qu'a joué cette loi, par exemple, dans la formation des idiomes néo-latins. Or, en basque, et notamment dans le dialecte guipuzcoan, une des formes les plus pures de l'euskara, l'accent tonique affecte *presque toujours* la dernière syllabe ; ce n'est qu'exceptionnellement, et en général pour éviter des confusions entre les suffixes ou entre les nombres, qu'il se place sur la pénultième, et encore plus rarement sur l'antépénultième. Tel est le cas tout au moins pour les substantifs, les adjectifs et les pronoms, seules formes lexiques qui nous intéressent ici. Aussi n'est-il pas nécessaire d'avoir étudié l'accentuation basque ;

(1) *Revue celtique*, III, 469.

il suffit d'entendre parler successivement un Basque et un Espagnol ou un Gascon pour se rendre compte très-clairement de l'énorme différence qui existe à ce point de vue entre l'euskara et les idiomes romans voisins. Elle est telle qu'il semble, à première audition, que le Basque n'emploie pas d'accent tonique. On comprend en effet que l'accentuation presque constante de la dernière syllabe produise cette illusion. A coup sûr, cette manière de placer l'accent est extrêmement favorable à la conservation du mot, et nous croyons qu'elle explique, en grande partie, l'immutabilité relative du lexique euskarien.

Achille LUCHAIRE.

Un des points les plus remarquables de la langue moderne est le peu de variation dans les formes de son lexique. L'histoire de son lexique est en effet la même que celle de son grammaire. Ce lexique ne renferme guère au-delà de trois ou quatre siècles.

Nous en donnons ci-dessous un extrait important. C'est la traduction complète d'un chant tout entier, le *Yves*, qui est une sainte légende qui a été écrite dans notre langue au commencement de l'époque moderne. Nous ne saurions dire dans quel pays de l'Espagne elle a été composée.

(1) La langue des romans, qui se prétend moderne, n'est que le produit de l'usage, et elle est en fait une langue morte, dont les formes sont d'origine septentrionale.

SPÉCIMEN DE LA POÉSIE ÇIVAÏSTE

DU SUD DE L'INDE.

Un des poèmes les plus intéressants de la littérature tamoule moderne est le *Périya purâṇam* ou « grand purâṇa », qui raconte l'histoire de soixante-trois personnages célèbres, de soixante-trois saints de la secte çivaïste. Ce poème ne remonte guère au-delà de trois ou quatre siècles.

Nous en donnons ci-après un extrait important. C'est la traduction complète d'un chant tout entier, le xxv^e, relatif à une sainte femme qui aurait vécu dans notre établissement français de Karikal. Nous ne saurions dire quelle part de vérité historique se mêle à la légende.

1. « Il est une ville où la famille des commerçants (1), dont l'éclat est sans imperfections, s'accroît sans cesse,

(1) La caste des commerçants, qui se prétend *vaiçya*, mais est proprement *çôḍdra*, comme toutes les castes du sud de l'Inde, sauf les Brahmes, qui sont d'origine septentrionale.

parce qu'ils demeurent sur le chemin de la glorieuse vertu ; c'est la sainte (ville de) Karikal (1), dont la prospérité s'étale sur les terrains maritimes où les vagues apportent les coquillages recourbés.

2. « Le chef des marchands qui vivent florissants dans ce Karikal, où la mer est pleine de navires, Dhanadatta, avait obtenu par ses pénitences qu'il lui naquit (une fille nommée) Punitavati, dont la beauté et la réputation étaient telles qu'on disait : « C'est une incarnation de la vierge « sacrée (Lakchmi). »

3. « Après être née pour faire briller la grande race des commerçants, à l'âge où se ralentit la démarche des pieds délicats ornés de bijoux (2), elle s'adonna glorieusement au culte des grands pieds (de Çiva) qu'orne le serpent, et apprit les paroles qui détruisent douloureusement les désirs dans l'esprit.

4. « Elle grandissait avec une réputation croissante, acquérant, grâce aux trésors abondamment répandus de son père dont la prospérité augmentait, toutes les splendeurs des divers âges, semblables à des rameaux d'arbres successivement épanouis ; elle grandissait de manière à faire dire : « Une jeune tige, belle et aimante, s'est élevée « à côté du prince du taureau (Çiva). »

5. « Vénérée de ses compagnes, digne d'être adorée avec la prononciation du mot sacré par les fidèles du maître des dieux dont la chevelure est ornée de la lune qui se lève sur tous les bosquets où elle jouait ; elle arriva à l'âge

(1) Proprement *kâreikkâl* « endroit à plâtre, à ciment ». C'est une très-ancienne ville du Coromandel vendue à la France par le roi de Tanjâvûs, et dont les Français ont pris possession le 14 février 1739.

(2) Ce que nous appelons l'âge ingrat.

où la taille commence à souffrir du poids des deux seins (1).

6. « Elle remplissait les conditions de beauté indiquées par les auteurs de livres spéciaux; et ses qualités physiques se développaient avec tant d'éclat que, même avant l'époque de la nubilité, les marchands de la race ancienne dont traitent ces mêmes auteurs parlaient déjà de cette jeune fille.

7. « Un commerçant de Négapatam (2), ville maritime, à la longue gloire, nommé Nitipati, et dont l'éloge était chanté dans le monde, cherchait (une femme) pour son fils descendant d'une race antique. Il envoya (des gens) dans la puissante ville de Karikal où abondent les maisons, pour s'informer de cette fille aux beaux bijoux.

8. « A leur arrivée, ces gens à l'antique sagesse entrèrent dans la maison où ils désiraient faire le mariage, et, s'adressant au père, Dhanadatta : « Donne en mariage, suivant les formes traditionnelles convenues, le vert rameau que tu as engendré à Paramadatta, fils de Nitipati », lui dirent-ils.

9. « Il consentit au mariage suivant les formes ; les messagers congédiés repartirent. Nitipati, en entendant leur récit, fut heureux comme quelqu'un qui a obtenu un immense succès ; il se réjouit avec toute la joyeuse famille de son incomparable fils et fit tous les préparatifs convenables pour le mariage.

10. « Il envoya l'ôle (3) pour proposer le jour ; il choisit

(1) La puberté.

(2) Proprement *Nāgappattanam* « cité des serpents », ville beaucoup plus moderne que Karikal, ancienne colonie hollandaise.

(3) C'est-à-dire la lettre sur ôle (*ôlei* « feuille de palmier »).

un jour propice et prépara tout ce qu'il fallait ; puis, éclairant par les bijoux du mariage la beauté de son fils à la belle guirlande fleurie, ils arrivèrent dans la ville de Karikal aux sons retentissants des tambours de fête.

11. « Ils entrèrent dans la belle maison de Dhanadatta qui porte une guirlande où se pressent les insectes, et, se conformant à toutes les prescriptions précises des livres sacrés, ils célébrèrent, en comblant de joie leurs familles, le mariage du jeune taureau à la guirlande épanouie et du paon aux pieds semblables à des boutons de fleurs, au fin sourire.

12. « Quelques jours après qu'on eut terminé toutes les cérémonies de ce grand mariage, comme (Punîtavati) était pour sa famille une fille précieuse, Dhanadatta fit construire à côté de chez lui une belle maison où elle pourrait joyeusement et agréablement demeurer avec son époux, sans aller à Négapatam aux eaux gonflées et bruyantes.

13. « Avec le don immense et réjouissant qu'on avait fait à sa femme, le fils de Nîtipati à la grande réputation sans égale, au milieu d'un amour toujours égal, obtint le vrai bonheur domestique et jouit de tous les avantages que procurent les grandes richesses.

14. « La femme aux cheveux fleuris qui l'aidait ainsi dans sa félicité domestique accomplissait de son côté tous ses devoirs d'épouse, sans faillir aucunement, et sans négliger le culte et l'amour des pieds sacrés du prince au taureau belliqueux (Çiva).

15. « S'il survenait des serviteurs de notre seigneur Çiva, elle leur préparait une véritable ambrosie, et leur donnait avec joie et comme il convient tout ce dont ils avaient besoin, or brillant, pierres précieuses de neuf

espèces, beaux vêtements. Or, pendant qu'elle vivait ainsi croissant en sagesse sous les pieds sacrés du maître des dieux,

16. « Des arrivants donnèrent en cadeau deux mangues (1) uniques à Paramadatta qui suivait le beau chemin; il les accepta, et ayant accordé ce qu'on lui demandait, il leur recommanda de porter les fruits dans sa maison.

17. « La femme à la chevelure ornée de fleurs parfumées reçut les deux fruits que lui faisait remettre son époux. A peine les avait-elle serrés, que, pressés par la faim, de saints serviteurs du dieu suprême qui s'orne du serpent à chaperon entrèrent dans la maison.

18. « Ayant vu la situation de ces véritables serviteurs du maître qui a révélé les Vêdas (2), elle dit : « Je chasserai la faim de ces serviteurs du seigneur », et, s'approchant, leur présenta un beau vase en leur donnant de l'eau et tout ce qu'il fallait pour faire briller leurs pieds; puis elle leur servit un repas irréprochable, du riz succulent.

19. « En leur présentant ces aliments, comme elle n'avait pas prêté l'ambrosie du cary (3), celle qui ressemblait à la déesse qui réside sur la fleur parfumée pensa que les serviteurs du maître du taureau sont des hôtes rares et qu'il n'en résulterait pas de profit (si leur faim

(1) Fruit du *manguier* (*Māmaram*) « mangifera indica ».

(2) Le grand Çiva, dieu suprême et maître souverain des Çivaïstes. C'est de lui seul qu'il est question sous diverses appellations dans tout le cours de cette histoire.

(3) Proprement *kar'i*, ragoût pimenté; c'est le mot que les Anglais ont transcrit *currie*.

n'était entièrement détruite), et elle songea au moyen de leur faire cette ambroisie.

20. « Sur les deux mangues parfumées qu'elle avait reçues auparavant de la part de son époux et qu'elle avait serrées, elle en prit une et s'empressa de venir, pleine de joie, l'offrir aux serviteurs du dieu qui détruit le chagrin; elle leur fit ensuite de l'ambroisie.

21. « Les pieux serviteurs, qui étaient arrivés avec une faim cruelle au désir pressant et épuisant, et avec la fatigue de l'âge avancé, mangèrent avec la mangue le riz succulent qu'on leur offrait, et s'en allèrent réjouis de la bonne action de cette femme à la chevelure délicate ornée de fleurs.

22. « Après leur départ, le marchand qui était le maître de la maison arriva dans sa belle et grande demeure au moment de la plus grande partie du jour (à midi), se baigna dans une belle eau et désira manger du riz. La femme pleine de chasteté le servit suivant son devoir.

23. « Quand elle lui eut donné, suivant l'ordre convenable, le doux riz avec le cary, la femme à la chevelure parfumée qui ressemblait à un cygne alla prendre celle qui restait des mangues apportées avant le retour de son mari à la maison, et la mit devant lui dans un vase.

24. « Le marchand décoré d'une guirlande, après avoir mangé le fruit mûr que lui avait apporté sa femme, ne pouvait se rassasier de cette bonne saveur : « Il y a, dit-il, encore un autre fruit comme celui-là ; donne-le-moi ». A ces mots, elle s'éloigna comme si elle allait le chercher ;

25. « Mais elle demeurait affligée : que faire pour ce

fruit rare? Elle invoqua dans son esprit les pieds du prince du taureau qui est secourable dans les peines venues lorsqu'on a oublié le corps. A cette prière et par la grâce de ce dieu, un fruit d'une extrême douceur se trouva tout à coup dans la main de la femme dont la chevelure était ornée d'une guirlande.

26. « Elle le prit, l'emporta et le donna avec joie (à son mari). Comme il en trouva la saveur supérieure même à celle de l'ambrosie : « Ceci n'est pas le fruit que j'avais
« envoyé, dit-il ; il serait difficile d'en trouver un pareil dans
« les trois mondes. Où est l'autre? » demanda-t-il à la femme aux nombreux bracelets.

27. « La pieuse femme, en entendant ces paroles, ne répondit pas, pensant qu'il n'était pas convenable de dire la grande faveur glorieuse que lui avait faite le seigneur secourable; mais réfléchissant que la vraie voie était de ne pas tromper son mari, la femme à l'abondante vertu ne voulut pas rester sans parler; elle hésitait.

28. « Convaincue pourtant que le devoir était de dire ce qui était arrivé, elle adora par la pensée les pieds sacrés du dieu dont le cou est devenu noir (1). Et la femme aux cheveux remplis de fleurs raconta ce qui s'était passé à son mari qui demandait : « Qui a donné ce fruit si précieux? »

29. « Le maître de la maison, en entendant raconter

(1) Ou plutôt bleu foncé. On sait que Çiva recueillit le venin vomé par le serpent Atisêcha pendant que les dieux et les Asura barattaient la mer de lait. J'ai entendu, à Karikal, les bayadères chanter, aux fêtes de Çiva, le refrain sanscrit suivant : *Nilam kântham bhadjé'ham çadâtam nîlam kântham bhadjé'ham* « j'adore le cou bleu toujours, j'adore le cou bleu ».

cette grâce d'Iça, n'y crut point. Il regarda la femme qui ressemblait à la déesse de la fleur parfumée (Lakchmî) : « Puisque ce fruit est le produit de la grâce du prince à la chevelure brillante, tu pourras me donner un autre fruit irréprochable obtenu par sa faveur », dit-il.

30. « Il s'éloigna; mais son épouse, adorant celui qui s'orne d'un serpent : « Si vous ne me donnez pas ce fruit ici même, mes paroles seront fausses », dit-elle. A l'instant, par la grâce divine, une mangue se trouva dans sa main. Elle la prit et la mit dans la main de son mari, qui fut saisi d'étonnement.

31. « Le marchand, dans sa stupeur, ne vit plus la mangue qu'il avait en main. Pris d'une peur sans égale, le cœur plein de trouble, il pensa que sa femme à la belle chevelure était une déesse, et résolut de s'éloigner d'elle. Il ne dit rien à personne et se garda de tout rapport conjugal avec elle. Cependant,

32. « Ayant résolu de s'éloigner, et pour s'en procurer le moyen, il dit : « Je m'en irai dans un navire sur la vaste mer aux flots endoloris, et je rapporterai de grandes richesses ». Les marchands à la réputation sans tache, qui forment plusieurs lignées abondantes, lui firent préparer un navire en bois.

33. « Il le fit remplir de toutes sortes d'objets qui manquaient aux lieux où il voulait se rendre, et ayant adoré le dieu des eaux, le chef s'embarqua, un jour propice, avec les gens nécessaires à la manœuvre du navire, et s'en alla sur la mer aux ondes fraîches.

34. « Il fit courir le navire sur la mer et arriva au pays voulu. Il s'y arrêta, y fit provision des beaux produits qui y abondent, et, après y être demeuré quelques jours,

remonta dans son navire et arriva près d'une certaine ville du pays de la Vierge (le Pândi) aux larges eaux.

35. « Il monta dans cette ville et vendit ses abondantes marchandises de façon à obtenir de grandes richesses incomparables ; et il épousa brillamment une vierge difficile à louer, fille d'un marchand de l'endroit dont toute cette ville célébrait les justes louanges.

36. « Quand il eut épousé cette femme semblable à la déesse difficile à obtenir (Lakchmi) (1), il demeura près d'elle, sans faillir dans la vertu, avec la pensée de cacher sans la révéler la grandeur des actions de (sa première femme) semblable à la déesse aux cheveux ténus comme le sable. Pendant qu'il vivait ainsi, le visage épanoui,

37. « Et qu'il avait acquis de la réputation en expédiant ses vaisseaux sur la mer batailleuse, augmentant ainsi sa fortune, lui qui était venu comme le vieillard aux grandes richesses (Kubêra) chez ces premiers[™] marchands de la ville antique aux bosquets pleins de fleurs brillantes, il obtint heureusement un rejeton féminin semblable à un flambeau éclatant.

38. « Après qu'il eut obtenu cette fillette innocente, il accomplit toutes les cérémonies ordinaires, pensant constamment à la grande épouse unique dont il avait fui la cohabitation par crainte ; il se disait qu'elle était de la race vénérée des dieux, et il donna à l'enfant qu'il aimait le nom de cette femme modèle.

39. « Il demeura ainsi, lui qui était venu de loin, tandis que (de son côté) la noble fille de Dhanadatta à la prospérité défiant l'envie, marchand de Karikal aux mai-

(1) Lakchmi considérée comme « la Fortune ».

sons entourées d'un grand rempart vierge, continuait à pratiquer la vertu domestique avec une chasteté inébranlable.

40. « Paramadatta, qui est parti sur un navire pour acquérir de grandes richesses, s'est fixé dans une grande ville du pays de Pândi à la renommée croissante; il y a fait une fortune incommensurable; il y demeure agréablement »; telle fut la nouvelle qu'entendirent les parents de la femme semblable à un rameau orné de pierres précieuses éclatantes.

41. « Quand ils entendirent ces discours, les parents de la femme semblable à une déesse lui envoyèrent quelques-uns d'entre eux. Quand elle-même eut entendu la nouvelle, elle devint extrêmement triste, et ils se dirent : « Il faut amener cette femme aux ardentes mamelles arrondies à l'endroit où se trouve (Paramadatta).

42. « Ils firent monter dans un palanquin orné de pierres précieuses la femme semblable à un paon à la démarche naïve, de façon à faire dire : « Voici la déesse unique qui réside sur un siège de lotus » ; et, l'ombrageant d'un superbe parasol, ses parents affectueux et ses femmes aux douces paroles s'en allaient à ses côtés.

43. Après qu'un certain nombre de jours se fut passé, ils arrivèrent au pays du pur tamoul. En approchant de la ville où demeurait Paramadatta à la renommée épanouie, ils envoyèrent en avant pour faire dire à ce mari dont la gloire est parfaite comment sa noble première femme venait le rejoindre.

44. « Le marchand, en entendant annoncer l'arrivée de cette femme, fut saisi de peur. Il prit la femme aux beaux bracelets qu'il avait brillamment épousée, avec la petite

filles qu'elle avait enfantées, et vint au devant de celle à l'abondante chevelure.

45. « Il se jeta, avec sa femme et sa fille à la démarche encore mal assurée, aux pieds de sa (première) épouse semblable à la jeune femelle d'un cerf : « Je vivrai heureux par votre grâce, dit-il, et ce jeune enfant porte votre nom glorieux ! » A ces mots, il tomba prosterné devant elle.

46. « En se voyant adorée par son mari, celle qui ressemblait à un beau rameau demeurait honteuse auprès de parents qui l'avaient amenée. Ces parents prudents, surpris : « O toi qui portes une guirlande odoriférante, pour quoi adorer ta chère femme ? » dirent-ils.

47. « Mais lui, les regardant : « Ceci n'est point de nature humaine ; j'ai su, moi, qu'elle était une bonne et grande divinité, et je me suis éloigné ; puis, quand j'ai obtenu cet enfant, je lui ai donné son nom. C'est pourquoi je viens de l'adorer. Vous aussi, adorez-la ! » répondit-il.

48. « A ces mots, les parents de cette femme demeurèrent là, se disant : « Qu'est ceci ? » Mais celle à la chevelure parfumée, entendant les paroles (sorties) de la bouche du marchand, adora les (pieds aux) anneaux retentissants du dieu dont la vaste chevelure est ornée de (fleurs de) *cassia*, et, y unissant ses regards par la pensée, fut éclairée et fit ce discours :

49. « L'opinion que celui-ci a exprimée, il la conserve encore ; aussi, il faut que, détruisant cette enveloppe charnelle où réside la beauté, tu donnes à moi, ta servante, la forme des démons que vénèrent ceux qui s'attachent à toi. » Elle dit et demeura adorant les pieds de l'être suprême.

50. « Tout aussitôt, par la grâce de celui qui dansa dans l'assemblée, elle obtint ce qu'elle demandait, sentant croître son intelligence de la voie supérieure. Elle secoua toute la beauté qui était constituée par la chair de son corps et devint un squelette, avec la forme des démons que vénèrent la terre et le ciel tout entiers.

51. « Une pluie de fleurs se répandit partout; les tambours célestes retentirent, emplissant le monde de leur bruit; les dieux, les muses, les troupes d'êtres informes poussèrent des cris d'allégresse... Les nombreux parents qui se tenaient devant (ce qui avait été Punîtavati) l'adorèrent et s'éloignèrent pleins de crainte.

52. « Elle daigna composer à ce moment une admirable et sainte *andâdi* (1) en l'honneur du prince d'Umâ, l'unique, dans la conception de la sagesse : « Je suis devenue, moi, un membre des chœurs fidèles qui adorent les lotus des pieds roses et superbes (de Çiva) », dit-elle, chantant pleine d'allégresse;

53. « Quand elle eut chanté le double *andâdi* à la grande renommée, faisant éclater sa grande sagesse acquise, elle obtint d'abord la faveur immense nécessaire pour aller à la grande montagne du Kâilâça d'argeni où demeure celui qui, dans les jours anciens, en créa le triple rempart (2), puis elle s'en vint par le chemin véritable.

54. « Ceux qui la voyaient passer, pleins d'admiration et de peur, tendaient les mains et s'enfuyaient. En entendant ceux qui étaient là parler de la forme qu'elle avait

(1) On appelle ainsi une pièce de vers dont le premier mot (*âdi*, commencement) de chaque strophe est le même que le dernier (*andam*, fin) de la strophe précédente.

(2) En fer, en argent et en or.

prise, elle disait : « Si le prince des dieux me reconnaît,
« qu'importe la forme que j'ai aux yeux des hommes
« des huit points cardinaux encore plongés dans l'igno-
« rance? »

55. « Elle franchit plus rapidement que la pensée tous les pays du nord. Lorsqu'elle arriva au pied de la montagne du Kâilâça à la lumière éclatante où demeure le dieu armé du trident et orné d'une guirlande de *cassia* épanoui, elle cessa de marcher sur les pieds et s'avança appuyant sa tête sur le sol.

56. « Elle s'avançait, marchant sur la tête, et montait sur la montagne d'argent où réside Sankara; dans sa joie son amour se multipliait; elle arriva à la vue de la déesse née sur l'Himalaya, au front semblable à un arc, qui est à côté du prince au front percé d'un œil, orné de guirlandes de fleurs et du croissant de la jeune lune.

57. « Notre mère, pleine d'admiration dans sa sainte pensée, daigna s'incliner, et s'adressant à son seigneur : « Quelle est, ô mon seigneur, l'affection de ce corps réduit
« à l'état de squelette qui monte ici en marchant sur la
« tête? » dit-elle; et le maître daigna répondre ainsi à notre dame :

58. « Celle qui vient est une sainte qui nous aime,
« ô Varâ ! Elle a obtenu, sur sa demande, cette forme pleine
« de grandeur ». Il dit, puis la voyant auprès de lui, il la regarda et lui dit : « Sainte ! » et de ce seul mot excellent il daigna emplir tous les mondes.

59. « Le dieu superbe ayant daigné lui dire : « Sainte ! » elle répondit : « Père ! » et, tombant, adora ses pieds roses de lotus; puis elle se releva. Le dieu qui porte de blancs pendants d'oreilles en coquillages la regarda en

face : « Que désires-tu de nous ici ? »-dit-il, et, s'inclinant, elle se releva et parla ainsi :

60. « Il faudrait la non renaissance que vous accordez
« à ceux qui vous désirent après avoir désiré l'affection aux
« joies indestructibles ; il faudrait, si je dois encore naître,
« la grâce de ne jamais vous oublier ; il faudrait encore que
« je demeure joyeuse sous vos pieds, chantant vos louanges
« le jour où vous, la vertu même, vous danserez ». Elle dit,

61. « Et celui qui est l'amour de ceux qui le célèbrent
répondit : « Dans le bas des figuiers où brillent les
« antiques villes aux larges et fécondes rivières, dans le
« pays du sud qui resplendit et procure la grâce et la possi-
« bilité (du salut), tu verras la grande danse que nous dan-
« serons, et tu nous chanteras en tout temps ».

62. « Alors la sainte qui avait obtenu cette faveur prit
congé de Varâ, vraie substance des splendides Védas ; elle
s'inclina, l'adora et se rendit, marchant sur la tête, au
bon endroit appelé *le bois sacré des figuiers* (*Tiruvâlan-
kâdu*), célèbre par l'indescriptible affection des fidèles ; elle
y arriva et y pénétra.

63. « A Âlankâdu elle vit la splendeur (sacrée du dieu)
s'élevant dans l'espace, et elle chanta alors en l'honneur
de celui dont le terme est impossible à voir une belle
hymne qui commence par *Kongeitiranji* (le sein ridé).
Pendant ces jours où elle adorait la danse qu'adorent les
mondes avec amour,

64. « Son grand amour s'accroissait avec son plaisir,
et s'inclinant devant la danse de celui qui est orné de
cassia mielleux épanoui, pleine d'admiration, elle chante
pour dire : « Dansez », au beau seigneur dont les tam-
bours retentissaient des hymnes sacrés qui commencent

par *etti* (la noix vomique), *ilavam* (l'aloès), *mîgei* (la cæsalpina lacerans).

65. « Pour célébrer la grande gloire de celle qui avait obtenu la faveur divine quand celui qui porte le fleuve aux eaux absorbées lui eut dit: « Sainte ! » de celle qui demeure constamment sous les pieds roses de celui dont la danse est si renommée, qui possèdera assez de talent ?

66. « Après avoir vénéré les pieds fleuris à l'abondante lumière de la sainte qui chantait devant celui qui n'a ni commencement ni fin pendant qu'il dansait la danse sacrée, je vais raconter le pieux service du muni à la belle science, Appûdiyâr de Tingalûr qu'entourent les rizières aux eaux fraîches. »

Julien VINSON.

Roncevaux, 14 octobre 1880.

LES POISSONS DE MER

NOMS VULGAIRES, PROVERBES, DICTONS, FORMULETTES,
SUPERSTITIONS.

On s'est jusqu'à présent peu occupé du rôle que les poissons de mer jouent dans les superstitions et dans les contes, des formulettes qu'on leur adresse, des proverbes où ils sont nommés, soit comme sujet principal, soit comme point de comparaison. Dans la *Mythologie zoologique* de M. de Gubernatis, on trouve pourtant quelques passages où ils figurent; mais, outre que leur rôle est restreint, quelques-uns seulement y sont nommés, tels que le crabe, l'oursin, etc. M. Eugène Rolland, dans le tome IV de sa *Faune populaire de la France*, a relevé avec beaucoup de soin les noms patois des différents poissons de mer, et il a fouillé avec une grande conscience de nombreux livres pour y trouver tous les dictons, les formulettes, les superstitions, etc., que les pêcheurs y attachent; mais comme l'exploration a été jusqu'à ce jour très-peu tentée, dans son livre, excellent par ailleurs, on voit beaucoup d'articles où figurent les seuls noms des poissons.

Pendant que je me trouvais l'été dernier au bord de la mer, j'ai interrogé les pêcheurs du mieux que je l'ai pu, et j'ai recueilli un certain nombre de dépositions que je donne ci-après, sans me dissimuler qu'en beaucoup de cas

elles sont incomplètes ; mais ce petit travail n'en aura pas moins son utilité pour ceux qui voudront s'en servir pour interroger les gens de la côte. Rien n'est en effet plus propre à faire naître des confidences que les faits qu'on cite ; rien n'est meilleur pour recueillir des documents et mettre les gens sur la voie, réveiller leur mémoire endormie, que de pouvoir leur parler de choses qui existent ailleurs, et qui peuvent se retrouver un peu partout.

Les dépositions qui suivent ont été recueillies dans le village de l'Isle en Saint-Cast (partie française des Côtes-du-Nord).

Quand on ne prend rien, on dit : « Il n'y a pas ici plus de poisson que dans les landes du Mené ! » (le Mené est une montagne des Côtes-du-Nord).

Lorsque la ligne touche le fond, les pêcheurs disent : « Si on pouvait au moins ramener l'Antéchrist ! »

Sur le banc de Terre-Neuve, où vont beaucoup de marins des environs de Saint-Malo, on dit qu'il faut laisser de vieilles tripes de poisson dans les bateaux, pour que la morue sente leur odeur et soit plus disposée à approcher. C'est pour la même raison que, sur le littoral de la Manche, on prétend qu'il ne faut pas tenir les bateaux trop propres.

Les œufs de squal, qu'on nomme *diabes* à cause des cornes qui les terminent et de leur couleur noire, passent pour être la *gamme* du diable, c'est-à-dire l'écume de sa bouche en colère.

ANÉMONES. On les appelle *païssards* (1) (poisseux), *culs de cheval*, *culs de jument* ou *bonnets basques*, *gamme de chien* ; ces derniers sont, dit-on, l'écume des chiens enragés.

Quand on mouille sur un fond où les petits cailloux sont parsemés d'anémones, on dit :

Bonnet basque et cu de jument,
Nourriture du flétan.

Le *flétan* est une sorte de grosse limande commune à Terre-Neuve et rare sur les côtes de la Manche.

ANATIFE (*bernache*, S.-C.). On croit encore que les anatifes sont des œufs de bernache. (Cf. Rolland, p. 222.)

ANE DE MER. Il a été maudit par Dieu qui lui a dit :
« Va, tu ne seras jamais qu'un âne. »

BALEINE. La baleine ne peut pas avaler de poisson plus gros qu'un hareng ; depuis qu'elle a avalé Jonas, la gorge lui a rapetissé.

BAR. *Proverbe* : Fier comme un bar.

Quand il fait clair, le bar passe à côté des appâts sans les regarder ; de là le dicton sur sa fierté, qui par extension est appliqué aux hommes.

BERNARD L'ERMITE (*cocantin*, S.-C.).

Proverbe : Crochu comme un cocantin (cela se dit d'une personne mal bâtie).

Il s'en va de travers comme un cocantin.

(1) Les noms en italiques sont les noms patois. — J'ai compris dans les poissons tous les animaux de la mer, imitant en cela le vulgaire.

BONITE (Schomber bonito, Lin.; *Bonisse* ou *poisson de bois*, S.-C.).

La bonisse est une sorte de brême qui se nourrit sur le bois; elle dit au matelot :

Matelot,
Je suis à flot ;
Prends ta ligne et me prends ;
Mets-moi dans ton cachot.

Et elle se met à rire.

BRÊME. On lui dit :

Brême, brême,
Mors sur l'hameçon,
Ou tu auras des coups de bâton.

CHIENS DE MER (*chien roussé*, *chien bro* (peau lisse), *lice* (a la tête plus ronde), *arcasson* (noir aux ouïes), *haû* (ces deux dernières espèces ont la peau presque lisse, S.-C.; *orbiche*, Cancale).

Proverbes : *Rouache* (rèche) comme une orbiche (Cancale). Dur comme une piau d'rousselette (S.-C.).

On appelle les *chiens de mer* coquins, parce qu'ils coupent les filets et les avançons.

La *marache*, qui est une sorte de haû, plus petit qu'un requin, et qui a quatre rangées de dents, a un poisson qui la conduit; sa femelle s'appelle *peau bleue*.

Les chiens font peur aux autres poissons; quand on en voit, on dit : « V'la les maudits chiens qui arrivent; la marée est perdue; nous pouvons nous en aller. »

CLOPORTES DE MER (*trées*). On les nomme rongeurs de

navires, et les marins, surtout les calfats, les maudissent.

On les appelle, comme les rats, noyeurs de chrétiens.

CONGRE (féminin). *Proverbe* : Avoir des yeux de congre mort.

Le roi de la Basse, c'est la *congre* : elle mange tous les autres poissons.

Le *homard* est l'ami de la *congre* ; toutefois, la *congre* le mange quand il est mou.

Un jour, la *congre* poursuivait la margate (seiche) ; elle lui jeta du noir, et comme l'eau était obscurcie, elle ne la voyait plus :

— C'est bien heureux pour toi, margate, dit la *congre*, que tu aies eu ton noir pour te défendre !

COQUILLE SAINT-JACQUES (*ricardeau*, S.-C. ; *dahin*, Saint-Jacut, Saint-Brieuc).

On dit au *ricardeau* :

Ricardeau,
Clisse donc que je te prenne !

Ricardeau,
Clisse en haut,
Que je te trouve ;
Si tu n'y clisses pas,
Tu seras mangé adèsà (ce soir).

Le *ricardeau*, qui souvent est caché sous l'herbier de mer, décèle en effet sa présence par l'eau qu'il jette en l'air en ouvrant ses valves.

CRABE (*grappe*, fém. Cf. le bas-normand *grappe* ; les petits crabes se nomment *grapillons* ; l'étrille, *grappe pelue*

(crabe poilu); le dormeur, *poinclos* (cf. clos poing, Manche).

Proverbe : l'va de travers comme une grappe (S.-C.).

Le grapillon dit un jour au brigot (vignot) :

— Comment fais-tu, brigot, toi qui n'as rien pour te retenir à l'ancre, comment fais-tu à soutenir la tempête ?

— Ce que je fais ? je ferme mon écoutille, et je vais au gré des flots. Quand le beau temps revient, je remonte, et je me promène sur le sable. Et toi, comment fais-tu, grapillon ?

— Je jette tous mes grapins dehors, et je résiste au mauvais temps.

— Ah ! grapillon, ta maison n'est pas forte ; tu n'as qu'une faible coquille, et on peut t'écraser avec le doigt de pied.

— Toi, brigot, tu es comme le colimaçon, tu portes ta maison sur ton dos, et tu ne peux aller loin, et à moi tout pays m'est bon, car je vais où je veux. (*Récité en 1880 par Étienne Piron, de Saint-Cast, pêcheur, âgé de cinquante-huit ans.*)

Le grapillon dit au brigot :

— Pauvre petit brigot, comment fais-tu dans les orages. Moi, avec toutes mes ancres et mes grapins, qui ne peux pas étaler ?

— Moi, je m'enferme dans ma coque, je ferme ma porte, et je laisse draguer. (*Récité par François Marquer, de Saint-Cast.*)

GRONDIN (*grondin* ou *gourneau*). Quand on prend un grondin, il grogne, et l'on dit qu'il répète :

Ma femme est grosse !

Ma femme est grosse !

ou :

Fous-moi dehors,
Ma femme est grosse.

Celui qui mangerait la tête d'un grondin en mourrait. Ceci est une plaisanterie : il n'y a pas de chair sur la tête de ce poisson, qui est très-cartilagineuse et très-dure.

GUI TAN. *Proverbes* : œil de guitan, œil gros.
Barbu comme un guitan ou comme une morue.

HUITRE (*hit'e, hître*, S.-C. Cf. le breton *histr* et le normand *hître*).

Quand on jette la drague pour les huitres, on dit :

Va au bon Dieu ;
Prends garde de te perd'e,
Et reviens-t'en pleine.

Les *hanards* (fausses huitres) ont été maudits, car ils détruisent les huitres.

LANÇON (*ammodytes tobianus*, équille). On dit au lançon :

Lançon, petit lançon tout rond,
Fais-moi prendre du poisson ;
Si tu ne veux pas me faire prendre du poisson,
Je te pileraï à grands coups de bâton.

Lançon,
Prends ton bond.
Si tu ne prends pas ton bond,
Tu auras du bâton.

Quand on ne trouve pas de lançon, on dit :

Lançon, petit lançon,
Fais bondir le sable que je te prenne,
Ou déserte à Compiègne.

MANCHE DE COUTEAU (solen, L. *Manço*, S.-C. Cf. *mansot*. Granville).

On l'emploie comme appât; le fil de fer recourbé au bout avec lequel on le prend se nomme *mançôtoué*.

On prend les *manceaux* en leur présentant auprès de leur trou une pincée de sel blanc.

On dit aux manceaux :

Manço, sers-nous à boitter (1),
Ou si tu n'y sers pas,
Tu seras haché
Comme chair à pâté. (S.-C.)

MAQUEREAUX (*macré*, *maquériaux*). En jetant les lignes dehors, on dit :

Les ch'loupes
Qui sont dans la Guadeloupe;
Les séchards
Qui sont dans l'affare;
Les maquériaux
Qui sont dans l'iau :
Mords du plus petit au plus gros.

En jouant aux cartes, surtout à l'aluette, qui est un jeu de la côte, les pêcheurs disent :

Les plies,
Qui sont dans la Russie,
Les briks,
Qui sont en Amérique
Les maquériaux
Qui sont dans l'iau
(Combien de cartes?)

(1) Faire de l'appât pour les poissons : on pile les manches de couteau, et on les jette auprès des canots pour attirer le poisson.

Quand il y a beaucoup de *séchards* (ripons), on leur dit :

Séchard,
Pars de l'affaire ;
Maquereau,
Reviens aussitôt,
Et ne t'en vas d'ici que tantôt.

Il y en a qui disent que cela fait s'en aller les *séchards*.
Autres formulettes :

Dorade,
Prends ta rage,
Séchard,
Pars de l'affaire ;
Maquereau,
Viens sur l'eau ;
Maquereaux,
Prenez-vous sur le manceau.

« A Saint-Briac, l'ornementation architecturale de l'église révèle une origine populaire : des maquereaux sont sculptés en sautoir dans les bénitiers, sur la paroi intérieure des murailles et sur les pignons des chapelles, qui portent la date de 1688. La pêche de ce poisson étant alors très-abondante, les lots fournis par chaque bateau furent employés pour la reconstruction de l'église. » (B. Robidon, *Histoire et panorama d'un beau pays*, p. 234.) Depuis, l'église a été rebâtie ; mais une partie de ces ornements ont été détruits par le clergé, qui ne comprenait plus cette touchante symbolique d'autrefois.

MAQUEREAU BATARD (*caranx trachurus*, Cuvier. *Séchard* ou *ripon*, S.-C.; *chinchar*, côte bretonne).

Quand il est pris, il fait entendre une sorte de plainte; on prétend qu'il dit :

Tu me fais mal,

ou :

Je chante,
Je chante,
Je me plains.

Formulette :

Ripon,
Mors sur l'hameçon,
Ou tu auras du bâton.

MARSOUIN. *Dicton* : Voilà encore les coquins de marsouins qui arrivent; il n'y a pas besoin de quêter du poisson après eux.

MÉDUSE (*gluant d'eau*, S.-C., *sougale*). On prétend que la méduse est la crasse de la mer (S.-C.); vers l'île de Ré, on la nomme *gale de mer*.

La méduse passe, comme la seiche, pour donner mal aux yeux à ceux qui se les frottent après l'avoir touchée.

MORUE. *Formulette* :

Mors, morue, mors.
Cent ans après ma mort,
Je crierai cor :
Mors, morue, mors.

On dit cette formulette à tous les poissons, sans changer le mot morue.

La morue, de même que plusieurs autres poissons, a auprès des ouïes deux arêtes qui ressemblent à des lames

courbées ; on les appelle *os de vérité*, et les pêcheurs en tirent des présages ; voici comment :

On jette en l'air l'os de vérité, sans le regarder ; il ne faut pas qu'avant de tomber il touche la moindre chose ; celui qui consulte l'os de vérité prononce en même temps ces paroles :

« Si tu ne me dis pas si je prendrai (dix, vingt) poissons, je vais te hacher avec mon couteau. »

Si l'os de vérité tombe les deux extrémités recourbées vers la terre, c'est qu'il répond non ; si au contraire elles sont en l'air et que le milieu touche la terre, cela veut dire oui.

Quand l'os de vérité répond non, on le frappe à coups de botte, puis on l'interroge de nouveau. Il y a à Terre-Neuve des marins qui conservent pendant plusieurs mois des os de vérité, et qui les consultent souvent.

On demande aussi aux os de vérité s'il fera beau ; quand la réponse est défavorable, on ne se tient pas pour battu, et on les rejette jusqu'à ce qu'ils aient dit oui.

MOULES (*mouque*, S.-C. Cf. *moucle*, employé sur les côtes de l'ouest, Océan).

On prétend que la neige les blanchit et les engraisse (S.-C.).

ORMIER OU OREILLE DE MER (*ormée*, S.-C.).

Dictons : les *ormées* ne passent point par le cu ès chats. Jamais *ormée* n'a passé par cu de chat (S.-C.).

OURSIN (*doucine*. Cf. le vieux français *doucin*).

Dictons : Poilu comme un oursin.

Avoir le poil debout comme un oursin.

On leur dit :

Petit oursin, deviens gros,
Tu serviras à m'faire un pot.

PATELLE (*beni, b'ni, bernis*, S.-C. Cf. *beni, benicle*, Granville; *bernie*, Noirmoutiers).

Proverbes: Se coller comme un *b'ni*. Collé comme un *b'ni* sur un caillou (en parlant des jeunes gens et des jeunes filles).

On emploie les *bernis* bouillis pour les cochons malades.

POISSON SAINT PIERRE (*zeus faber*, L., *poule de mer*). Quand le bon Dieu prit la poule de mer, il lui marqua ses cinq doigts sur le dos, puis il la remit à la mer en lui disant :

— Va, crois et multiplie (S.-C.).

Cf. deux légendes où le rôle du bon Dieu est rempli par saint Pierre. (Rolland, p. 161.)

POULPE OU PIEUVRE (*minard*, S.-C. Cf. *mina*, Granville).

Les *minards* sont une race maudite; on les injurie en les appelant mangeurs de moules. Parfois les pêcheurs s'amuse à leur crever les yeux ou à leur passer un bois dedans, puis ils les rejettent à la mer.

On disait à Saint-Cast, d'un pêcheur qui prenait beaucoup de poisson, que sa chance tenait à ce qu'il avait toujours un *minard* dans le fond de son bateau.

L'encorné, qu'on nomme le *lencorné* (S.-C.), est une des variétés du poulpe.

A Terre-Neuve, dès qu'on pêche un encorné, on crie : Kouic ! kouic !

Les *lencornés adiotent* dans le mois de mars; quand ils sont fous, ils viennent se jeter sur les cailloux, et crèvent comme des loups. Il y en a, dit-on, qui font chavirer les navires; on raconte la même chose des minards, et on dit qu'il y en a qui pèsent plus de vingt barriques (S.-C.).

Le minard dit à la margate (seiche) :

— Comment fais-tu, toi, margate, qui as les filets si petits, à te tenir bon pendant les tempêtes?

— Je ramasse mes petits filets dans ma coque, et je me laisse aller; et toi, minard, comment fais-tu?

— Je mets tous mes grapins dehors, et je tiens bon.

— Ah! minard, tu es mou comme un gant, tu n'as de dur que le bec; moi j'ai un os qui me conserve.

RAIES (*rá, étique, flá* : grosse raie qui a le nez plus pointu que la raie commune).

Sur les bancs de Terre-Neuve, on maudit la raie; on lui coupe le nez, et on la rejette à l'eau.

On dit que sa figure ressemble à celle du bon Dieu.

Dans la tête de la *raie*, comme dans celle du homard, se trouve une sainte Vierge avec deux anges.

On appelle esprit de raie deux petits os qui sont dans sa tête et qui ressemblent à de la porcelaine; ces deux os se trouvent aussi dans la morue et s'appellent *esprit de morue*.

ROUÉ (*cyclopterus lampus*, L.). Le roué a un poisson qui le conduit. Quand on le voit battre de la queue sur l'eau, c'est signe de vent.

ROUGET. Le *rouget* est le roi des poissons; on dit que les autres lui obéissent (S.-C.).

SARDINE (*sardrine, serdrine*). La petite espèce de sardine se nomme *haguette* (S.-G.).

Proverbe : Pressés comme des sardines dans un baril.

SEICHE (*margate, S.-G.; margade, Granville et Noirmoutiers*. Cf. le breton *môrgaden*).

Proverbe : Sec comme une margate.

La margate a, dit-on, la figure d'une personne.

Si on se frotte les yeux après avoir touché une méduse ou une margate, on peut devenir aveugle (S.-G.).

TALITRES, puces de mer, *pousseaux*.

On maudit les *pousseaux*, parce qu'ils viennent sucer le poisson ; on les injurie en les appelant : « curés en retraite ».

Quand on voit les puces de mer sauter sur le sable, si c'est un dimanche qu'on les voit, on dit qu'il fera beau pendant huit jours.

La *vieille* a le commandement sur tous les poissons petits ou gros qui sont sur sa basse (banc de sable ou de vase).

VIGNOT (*brigot, brigaud, S.-G.; biguerneau, Dinan*. Cf. le breton *bigornen*).

VIVE (*guigri*. Cf. le normand *virli*; *siou*, vers Saint-Brieuc).

Le guigri est un poisson de la taille d'un véron, mais qui parfois devient beaucoup plus gros. Il a sur le dos une arête bleue qui se redresse et pique. Le venin qu'elle contient est assez subtil pour que la piqûre en soit très-redoutée des pêcheurs de la Manche.

Si on est piqué par un guigri, il faut le tuer et baigner la partie atteinte dans de la soupe grasse. On pisse aussi dessus.

Les guigris sentent la tempête, et ils piquent bien plus quand souffle nord-est que lorsque règnent d'autres vents.

On dit que c'est un poisson excellent à manger.

Si on est piqué par un guigri, on souffre d'une marée à l'autre ; on peut rendre sa piqûre inoffensive en écrasant dessus le fiel du poisson ou en se frottant avec ses tripes.

Toutefois, quand la piqûre a été profonde et faite par un gros guigri, on prétend qu'on s'en ressent pendant toute sa vie.

On maudit le guigri, et on lui dit, pour le chasser :

Va-t'en, maudit guigri,
Et ne viens pas mordre sur nos lignes ;
Va t'en dans les eaux ou dans les airs.

Paul SÉBILLOT.

BIBLIOGRAPHIE

Cancionero basco, por J. MANTEROLA; Serie III. — *San-Sebastian* (Paris, Maisonneuve et C^{ie}), 1880, in-8° de xxiiij-467 p. et 11 p. de musique lithogr.

Ce livre aurait mérité une meilleure impression, car l'exécution typographique laisse beaucoup à désirer : l'encre est blanche, le papier de qualité inférieure, la correction insuffisante. Le *Vocabulaire* final (p. 345 à 460) est disposé de la façon la plus mal commode du monde. C'est vraiment grand dommage, car ce livre est très-intéressant, très-soigné, très-consciencieusement préparé et très-bien fait. Il se termine par de bonnes tables et des *index* fort utiles.

Le recueil comprend des poésies allégoriques ; des fables inédites d'Iturriaga et d'Uriarte ; des poésies pastorales originales ou imitées de Virgile ; des poèmes amoureux ; des vers satiriques ; des chants mystiques et religieux (1) et des miscellanées. L'introduction renferme d'assez bonnes observations sur l'orthographe ; mais pourquoi M. Mante-

(1) Entre autres le cantique espagnol, avec quelques mots basques, de Juana Inès de la Cruz, dont je me suis occupé dans *l'Avenir des Pyrénées* le 17 décembre 1878. (Cf. aussi nos *Mélanges de linguistique et d'anthropologie*. Paris, 1880, p. 197-200.)

rola rêve-t-il d'une académie basque qui réglerait l'orthographe de cette langue, en somme peu pratique, et dont l'immense intérêt est exclusivement scientifique ?

L'espace me fait malheureusement défaut pour présenter un certain nombre d'observations que j'ai faites en parcourant le très-utile *vocabulaire* basque, espagnol et français de M. Manterola. Le savant éditeur de l'*eskualherria* verse un peu trop dans l'étymologie. Pourquoi reproduire les fantaisies d'Astarloa sur la valeur des lettres basques ? Pourquoi paraître douter, entre autres, de la dérivation du mot *eliza* « église », à propos duquel je vais citer Astarloa et Chaho ? C'est un mot d'origine latine, tout comme *fedeā*, *lege*, *luma*... Quant au *f*, il doit à mon avis être considéré, de même que la *jota*, non pas comme un emprunt, mais comme le résultat d'une évolution phonétique spontanée.

Julien VINSON.

Modo breve para aprender la lengua vizcaina, por el Dr Rafael MICOLETA (1653), publié par D. S. SANPERE y MIQUEL. — *Barcelona*, 1881, 37 p. in-8°.

Origens y fonts de la nació catalana, por D. S. SANPERE y MIQUEL. — *Barcelona*, 1878.

J'ai rendu compte de ce dernier ouvrage dans le numéro de la *Revue* du 15 janvier 1880 (t. XIII, p. 116-117); si j'y reviens aujourd'hui à l'occasion d'une autre publication du même auteur, c'est que, depuis, il a fondé à Barcelone un excellent journal mensuel, la *Revista de ciencias historicas*, et que dans le second numéro de ce journal

(mai 1880) M. Sanpere y Miquel a cru devoir s'inquiéter de mes critiques et leur répondre longuement (p. 162 à 176).

M. Sanpere y Miquel me supplie de rectifier une erreur que j'ai commise en disant qu'à ses yeux « l'*escuara* est parent de l'*accadien*, qui est la langue des Ibères du Caucase ». Il affirme n'avoir jamais rien dit de tel ; pour lui, il n'y a aucune parenté entre le basque et les idiomes caucasiques, et l'*accadien* a seulement exercé une influence sur le basque. M. Sanpere y Miquel m'accuse à ce propos d'avoir lu son livre un peu trop vite. Je reconnais volontiers mes torts ; mais il voudra bien à son tour excuser la rapidité de ma lecture et l'insuffisante intelligence de son texte : un livre en catalan ne se lit pas aussi commodément que s'il était écrit dans une langue plus courante ; or, le temps que je puis consacrer à des lectures est, au milieu des occupations variées qui m'accablent, nécessairement fort limité.

Je ne puis suivre M. Sanpere dans toute sa réponse ; si j'ai blâmé l'usage du catalan, si j'ai protesté contre les tendances ultra-décentralisatrices de ce que j'appelle en France ou en Espagne le *félibrisme*, c'était mon droit absolu, et je le revendique hautement. M. Sanpere déclare n'être « ni communard, ni clérical » ; je m'en réjouis, mais je n'en persiste pas moins à penser que les tendances dont je viens de parler sont au fond essentiellement anti-libérales.

Mes appréciations ne sauraient également changer en ce qui concerne la question ibérienne. En matière basque, l'autorité de M. Sayce ou de M. Luchaire ne saurait, ce me semble, avoir plus de poids que la mienne. Personne

ne peut me forcer à admettre la valeur démonstrative d'étymologies hasardées, faites à coups de dictionnaire, et après une étude superficielle de l'*escuara* contemporain.

Ces appréciations n'ont rien d'injurieux ni de désobligeant pour M. Sanpere, et je suis le premier à reconnaître les grands services qu'il a rendus et qu'il rendra par son intéressante *Revue* aux études basques. C'est un chercheur, un initiateur, un propagandiste, et à ce titre il a droit à tous nos remerciements et à toutes nos sympathies.

Nous lui sommes particulièrement reconnaissants aujourd'hui de la publication qu'il a faite dans le numéro de novembre 1880 de la *Revista de ciencias historicas*. Pendant un voyage en Angleterre, l'été dernier, il a découvert au British Museum un curieux manuscrit que personne avant lui n'avait examiné, sauf, je crois, le prince L.-L. Bonaparte (1). C'est une grammaire basque, fort élémentaire d'ailleurs, mais antérieure de trois quarts de siècle à celle de Larramendi, publiée en 1729. Son auteur, un certain Micoleta, prêtre de Bilbao, a donc le premier « vaincu l'impossible ». M. Sanpere y Miquel a pris la peine de copier avec une exactitude scrupuleuse ce manuscrit, qui n'est vraisemblablement lui-même qu'une copie de seconde main, et de le faire imprimer avec un soin rare; c'est ainsi que la division même des pages originales est indiquée. M. Sanpere y Miquel n'a reproduit que l'œuvre de Micoleta; le manuscrit de Londres

(1) M. P. de Gayangos l'a pourtant indiqué dans son catalogue des manuscrits espagnols du British Museum, t. I, p. 143. Le manuscrit est un in-f° du XVIII^e siècle qui comprend 18 feuillets.

comprend en effet trois autres pièces : le *Pater* en basque, extrait de la *Cosmographie* de Paul Mériula, part. I, liv. 2, fol. 16; le *Symbole des apôtres* dans la même langue; le *Pater* en islandais.

Le travail du théologien de Bilbao se divise en quatre parties : 1° déclinaison et conjugaison ; 2° vocabulaire des mots les plus usités ; 3° poésie ; 4° dialogues.

La première partie est d'une médiocre valeur ; l'article est absolument méconnu ; les éléments dérivatifs sont traités de la plus étrange façon : *jaunenac* « les choses des seigneurs » et *jaunenà* « la chose des seigneurs », sont présentés comme les génitifs pluriels et singuliers de *jaïnà* « (le) seigneur » ; les terminatives verbales sont présentées avec la plus grande confusion ; je remarque seulement, mais peut-être est-ce une erreur de copie ou d'impression, que la plupart des imparfaits sont écrits sans le *n* final, prétendue caractéristique de ce temps.

Rien à dire sur le vocabulaire, ou du moins les réflexions de détail qu'il y aurait à présenter pourraient nous entraîner trop loin.

Micoleta, à propos de la poésie basque qu'il représente comme généralement grave, parle avec dédain des « couplets de *Lelori lelori* chantés par les jeunes filles les jours de fête ». Cette remarque est intéressante en ce qu'elle tend à préciser le sens du mot *lelo* si discuté ; ce devait être un de ces noms qui reviennent dans tous les pays dans les chansons populaires, Martin, Jeannot, etc. Le curé biscayen dit que les vers basques riment, comme les vers espagnols, par *assonance*. Il méconnaît, comme on le fait encore aujourd'hui dans les Provinces, le vers de 13 pieds qu'il divise, à l'hémistiche, en deux de 7 et de 6, ce qui fait

de la strophe de quatre vers une *octava* castillane ; mais il y a une rime réelle aux 2^e, 4^e, 6^e et 8^e vers. Micoleta traite de même le vers de 18 pieds (10 et 8). On sait que Dechepare (1545) et les poètes basques français du XVII^e siècle se servaient fréquemment d'un autre mètre, le vers de 15 pieds (4, 4, 4 et 3).

Les dialogues sont à notre avis la partie la plus utile de tout l'ouvrage. C'est en l'analysant minutieusement que l'on pourra se rendre compte des particularités véritablement distinctives du biscayen de Micoleta : je me propose de m'occuper prochainement de cette étude.

Julien VINSON.

P.-S. — Je reçois à l'instant le numéro de décembre-mars de la *Revue barcelonaise*. M. Sanpere y Miquel y donne un *erratum* minutieux de sa réimpression de Micoleta. — Ce numéro contient le commencement d'une autre réimpression d'un grand intérêt ; il s'agit d'un vocabulaire destiné à servir de complément à Larramendi : c'est encore une trouvaille de l'habile et savant M. Fita. J'en reparlerai.

VARIÉTÉS

LA RELIGION DES PERSES, DE DARIUS, DE XERXÈS.
LES MAGES. — ZOROASTRE.

Le nom de Champollion est depuis longtemps cité comme un exemple de la puissance du travail, comme un modèle d'énergie et de persévérance. D'autres savants ont mérité, sans l'obtenir, une égale renommée ; mais si leurs noms n'ont point atteint la même célébrité que celui de Champollion, ce n'est la faute ni des hommes ni des circonstances ; c'est uniquement que leurs travaux offraient un intérêt moins général ou qu'ils avaient le désavantage d'être signalés postérieurement au déchiffrement des hiéroglyphes. Les Hinks, les Rawlinson, les Oppert, les Eugène Burnouf ont accompli la même œuvre de patience que Champollion ; ils ont, à l'aide d'idiomes vivants, reconstitué les langues mortes qui avaient donné naissance à ces idiomes ou qui leur étaient apparentées, et, par un effet merveilleux de perspicacité, ils ont déchiffré de vieilles écritures depuis longtemps oubliées. C'est ainsi que les inscriptions *cunéiformes*, où les caractères sont constitués par un assemblage varié de traits en forme de clous à large tête et à pointe effilée, ont été lues, ont été reconnues appartenir à cinq ou six langues différentes, et ont enfin révélé les détails les plus intéressants sur l'histoire de l'ethnographie de l'Asie occidentale.

De toutes ces langues, celle qui est la plus susceptible d'attirer notre attention est *le vieux perse*. C'est l'idiome que parlaient Cyrus, Artaxercès, Darius, Xerxès, Smerdis le mage, Cambyse, tous les personnages de la Perse ancienne enfin, dont les historiens grecs, et notamment le vieil Hérodote, nous ont transmis les noms et nous ont raconté la vie, comme on a pu le vérifier depuis les dernières décou-

vertes, avec une remarquable exactitude. L'accord est frappant, en effet, entre les écrits des Grecs et les annales authentiques gravées par les rois perses eux-mêmes sur les rochers de leur vaste empire.

Ces grands rois, ces conquérants heureux, ces princes lettrés, dont la puissance devait être brisée par un aventurier hardi venu de la Grèce, invoquent, dans leurs proclamations, un Dieu particulier, *Auramasda*, dont le culte leur a survécu. Qui ne connaît, en effet, la légende d'Ormuzd et d'Ahriman, la lutte du bien et du mal, la religion des Parsis, des Mages, des adorateurs du feu ? Cette religion, confinée aujourd'hui sur une étroite région de l'Inde occidentale, était hier celle de Darius, fils d'Hystaspe ; celle du faux Smerdis, dont l'histoire est une des plus remarquables tentatives connues de l'insatiable théocratie. *Auramasda* est une forme plus ancienne, plus originale, du nom d'Ormuzd.

De ce même nom, nous connaissons la forme plus ancienne encore, plus primitive : c'est *Ahura-Mazdá*, comme celle d'Ahriman est Anromainyu. Ces deux noms appartiennent à la langue *zend*, qu'Eugène Burnouf a refaite de toutes pièces, il y a cinquante ans environ, à l'aide du persan moderne et du sanscrit, sans autre base de travail que des manuscrits rapportés de l'Inde par Anquetil-Duperron, et déposés par ce dernier à la Bibliothèque royale le 15 mars 1762.

Abraham Hyacinthe Anquetil Duperron était frère de l'historien Anquetil. Ils avaient un autre frère qui a été l'agent de la Compagnie française des Indes à Surate. Abraham Hyacinthe, né à Paris en 1731, avait été élevé dans un petit séminaire ; il compléta son éducation en Hollande, où il étudia l'hébreu. Des amis de sa famille lui firent obtenir une petite pension, avec le titre d'élève pour les langues orientales. Il avait à peine atteint l'âge de vingt-trois ans, qu'il eut occasion de voir quatre feuillets, en écriture *zend*, calqués sur un manuscrit de Zoroastre, apporté récemment de l'Inde à Oxford, où, par mesure de précaution, on le conservait dans la Bibliothèque de l'Université, attaché avec une chaîne de fer. Le jeune savant se prend d'un bel enthousiasme, son imagination se monte ; il veut aller dans l'Inde étudier sur place le zoroastrisme et chercher tous les documents concernant les religions de ces contrées. Il se met en campagne, sollicite une mission, s'impatiente de la lenteur des formalités administratives (il en serait encore impatienté de nos jours), et, ap-

prenant le départ pour Pondichéry d'un convoi militaire, s'engage comme simple soldat au service de la Compagnie des Indes. Ce coup de tête fait, malgré les représentations de ses parents et de ses amis, il quitta Paris à pied, avec ses camarades, le 7 novembre 1754 : pour tout bagage, il emportait deux chemises, deux mouchoirs, une paire de bas, une *Bible* hébraïque, les *Essais* de Montaigne, et la *Sagesse* de Charron.

Ses protecteurs intervinrent utilement et lui firent rendre son engagement. La Compagnie lui accorda son passage gratuit, et, le 7 février 1755, après avoir failli manquer le départ, il quittait définitivement la France. Ce fut seulement le 10 août suivant qu'il débarquait à Pondichéry, où les autorités l'accueillirent plus que froidement : que venait faire ce jeune homme impétueux, indépendant, un peu rude d'allures, et qui n'était ni commerçant ni soldat ? Sans perdre de temps et en dépit de tous les obstacles, il se mit à étudier le tamoul, le persan, l'hindoustani, puis il fit une série de voyages et d'excursions dans l'intérieur, au Bengale, sur la côte de Malabar, toujours en quête de livres, de manuscrits et de renseignements. Le 1^{er} mai 1758, il s'installait à Surate. Après dix longs mois de démarches, de sollicitations, d'intrigues, d'aventures, tantôt comiques, tantôt dramatiques, à travers les privations et les contrariétés de toute sorte, il eut enfin la satisfaction d'avoir entre les mains le code religieux des Parsis dont il commença la lecture, la transcription et la traduction le 24 mars 1759. Au mois de septembre, son œuvre était terminée ; il se remit en route pour continuer ses études sur les antiquités scientifiques du pays, mais la guerre vint déranger ses combinaisons. La prise de Pondichéry par les Anglais, le 15 janvier 1761, porta un coup fatal à l'influence des Français dans l'Inde. Anquetil, réduit à réclamer la protection de nos vainqueurs, fut embarqué à Surate le 15 mars 1761. Une terrible émotion lui était réservée à ce moment : le vaisseau allait lever l'ancre, lorsque les prêtres parsis qui avaient vendu au jeune Français leurs manuscrits, et qui l'avaient aidé à les lire, firent irruption à bord, réclamant à grands cris leurs livres, qui, disaient-ils, ne leur avaient pas été payés. Une pareille aventure est arrivée à celui qui écrit ces lignes, le 1^{er} avril 1861, à Karikal ; un sacrifice d'argent fut nécessaire. Anquetil, lui, dut subir un jugement et produire des témoignages. Mais ses soucis ne s'arrêtèrent pas là : il

se vit retenu prisonnier en Angleterre, contre toutes les habitudes du droit des gens ; ses manuscrits, si précieux, si péniblement acquis, furent déposés insouciamment dans les magasins humides de la douane de Portsmouth. Il ne lui fallut pas moins de six mois pour recouvrer sa liberté ; le 14 mars 1762, à six heures du soir, il entra à Paris, et, dès le lendemain matin, il apportait à la Bibliothèque royale les textes sacrés de la religion de Zoroastre.

La mission d'Anquetil avait été fructueuse pour la France, et elle avait, au demeurant, fort peu coûté. Une pension de 500 fr. sur la cassette royale, une indemnité annuelle de 1,500 fr. portée à 2,400 pendant la dernière année seulement et servie par la Compagnie des Indes : voilà les seules ressources avec lesquelles cet énergique travailleur avait parcouru toute l'Inde et ramassé des trésors littéraires. Les mœurs ont bien changé depuis ; la France dépense aujourd'hui chaque année des sommes fort importantes pour des expéditions scientifiques d'un intérêt parfois très-contestable, et pour lesquelles Louis Reybaud semble avoir écrit son trop véridique chapitre du grand Trottemard.

On a d'ailleurs reproché à Anquetil l'excès de son désintéressement et la fierté farouche avec laquelle il refusa toutes les pensions, toutes les « places » qui lui furent offertes. Il est célèbre pour avoir un jour mis violemment à la porte un de ses amis qui lui apportait de la part du roi Louis XVI un sac contenant une somme de 3,000 fr. que le savant jeta vivement dans l'escalier, à travers les jambes du malencontreux visiteur. Et pourtant Anquetil était si pauvre qu'on lui offrait l'aumône dans la rue, tant ses vêtements accusaient, non seulement l'insouciance du travailleur, mais encore l'extrême indigence. Il avait vécu à Surate de riz et de lentilles ; il vivait à Paris de pain et de lait qui lui coûtaient *quatre* sous par jour. Cette austérité, peut-être un peu affectée, n'est pas faite en somme pour nous déplaire. Elle nous accuse une de ces rares indépendances qui consolent de la platitude de tant de savants de second ordre, avides rongeurs du budget de l'État. Ajoutons qu'Anquetil a été toute sa vie, comme, hélas ! beaucoup d'hommes de lettres, victime de l'inintelligente parcimonie des libraires.

C'est sur les manuscrits d'Anquetil qu'Eugène Burnouf, l'illustre fils de l'helléniste, entreprit d'étudier la langue *zend*. Il s'agissait, à l'aide

de la traduction d'Anquetil, évidemment peu littérale, puisqu'elle avait été faite de seconde main, de reconstituer le texte antique. On pouvait être aidé dans ce travail par d'autres traductions de livres attribués à Zoroastre en langues plus modernes (en *gudjarati*, idiome du nord-ouest de l'Inde, et en *pehlevi* ou *huzavarèche*, idiome parlé du III^e au VII^e siècle de notre ère dans l'ouest de la Perse) et en *sanscrit*. Il y avait enfin, pour fixer le sens du texte original, le secours de la tradition contemporaine, plus ou moins suspect pourtant d'altération. C'est à l'aide de ces éléments divers, et en recourant aussi parfois au persan moderne, que Burnouf arrêta définitivement les grandes lignes de la grammaire zend. La langue ainsi désignée paraît avoir été fort anciennement parlée à l'ouest de la Perse. Les recherches de Burnouf ont établi d'une part la bonne foi d'Anquetil, et d'autre part l'imperfection toute naturelle de ses connaissances linguistiques éraniennes.

Le grand voyageur dont nous venons de parler avait été de son temps l'objet de vives attaques. L'un des plus célèbres professeurs de l'Angleterre, William Jones, s'est entre autres, fait un tort considérable aux yeux de la postérité par l'inconvenance et la grossièreté de ses critiques. Burnouf eut de même ses contradicteurs, mais dans une mesure beaucoup plus restreinte. La méthode dont il avait jeté les fondements fut en revanche adoptée et soutenue avec ardeur par de nombreux savants européens. Parmi les principaux éranistes de nos jours, nous citerons MM. Spiegel, Justi, Windischmann, Geiger, en Allemagne; Kossowicz, en Russie; de Harlez, en Belgique (1).

M. Hovelacque, professeur à l'École d'anthropologie, membre du conseil municipal de Paris, a publié en 1869 une excellente grammaire zend dont une seconde édition, avec de nombreuses améliorations, est devenue nécessaire en 1876. Il vient de faire paraître un très-intéressant et très-utile volume, auquel nous avons emprunté la plupart des détails qui précèdent : *L'Avesta, Zoroastre et le Mazdéisme*. Paris, Maisonneuve et Cie, 1880, in-8° de 521 pages.

Ce bel ouvrage, écrit tout entier avec ce style sobre et précis, un peu sec peut-être parfois, qui caractérise les écrits de M. Hovelacque,

(1) M. de Harlez vient de faire paraître une traduction complète de l'Avesta, formant le tome V de la *Bibliothèque orientale*, éditée par Maisonneuve et Cie.

commence par une introduction très-instructive où nous trouvons les détails les plus complets sur la découverte et l'interpellation du code de Zoroastre, l'Avesta.

Le volume est ensuite divisé en cinq livres comprenant douze chapitres et relatifs à l'Avesta et à Zoroastre, aux dieux de l'Avesta, à la conception du monde, à la loi mazdéenne, enfin à la morale de l'Avesta. Une excellente table analytique termine l'ouvrage.

Le *mazdéisme* (ce mot est formé de *mazdâ*, dernière composante du nom d'Ormuzd, *Ahura-Mazdâ*) ou religion des Parsis, des *Guèbres*, des *Ignicoles*, a une histoire assez tourmentée. Il atteignit son apogée sous les Achéménides, mais décrut très-rapidement sous les successeurs d'Alexandre. Remis en honneur par les Sassanides, il fut définitivement ruiné par l'irruption du mahométisme. Chassés de leur pays, les Parsis se réfugièrent sur la côte ouest de l'Inde, où ils conservent encore, au nombre de cent cinquante mille environ, le culte de leurs ancêtres. Leur foi est d'autant plus vive qu'ils sont peu nombreux et qu'ils ont à subir les attaques incessantes des musulmans, des hindous, enfin et surtout des missionnaires chrétiens de toutes les espèces. Jetons avec M. Hovelacque un coup d'œil rapide sur cette étrange religion, aux prescriptions si minutieuses et si multipliées.

Disons tout d'abord que l'existence de Zoroastre (en zend *Zarathustra*, « le possesseur de chameaux ») est loin d'être historiquement certaine. On ne peut ni établir exactement l'époque de sa vie, ni distinguer le vrai du faux dans les légendes dont se compose sa biographie.

Quoi qu'il en soit, la religion dont la fondation lui est attribuée se présente à nous avec le caractère absolu d'une révélation parfaitement autoritaire et indiscutable. Le principe essentiel en est le dualisme, la lutte du bien personnifié par Ahuramazdâ, et du mal représenté par Anromainyu; cette conception, résultat naturel de pures sensations physiques, n'implique en rien l'existence d'un être suprême unique, seul créateur et modérateur. Ceux qui ont vu dans le mazdéisme un monothéisme altéré ont été la dupe de fausses interprétations ou de leurs propres préjugés. Ormuzd et Ahriman sont dans tout l'Avesta les chefs de deux groupes de divinités contraires, en équilibre complet de force et de puissance; à chaque création d'Ormuzd, Ahriman en oppose une mauvaise. C'est seulement dans la suite des temps que, avec l'aide des quatre prophètes, dont Zoroastre a été le premier, le

triomphe du bien sur le mal sera assuré; tous les êtres ressusciteront alors et pratiqueront la pure loi mazdéenne; mais le monde finira, car il n'aura plus de raison d'être, la lutte étant terminée, l'équilibre du bien et du mal étant définitivement détruit. Je me permettrai de faire remarquer en passant que le même principe dualistique est au fond du Bouddhisme, du Djânisme et du Çivaïsme du sud de l'Inde; mais ici, par une conséquence plus logique, le bien et le mal sont indiqués comme devant également être évités par le sage qui désire au plus tôt se débarrasser des liens matériels et s'absorber dans l'anéantissement suprême, dans l'être unique, inerte, insensible, illimité! — Parmi les autres dieux bons du mazdéisme, il faut citer *Mithra*, le dieu de la lumière, et *Atar*, le feu, principal ennemi d'Ahriman, intermédiaire habituel entre Ormuzd et ses créatures. Il faut noter que le mot *déva*, qui signifie en sanscrit « dieu » dans le bon sens, prend au contraire en zend le sens de « mauvais dieu, démon. »

Les observances de la religion zoroastrique sont très-minutieuses, comme nous l'avons déjà dit. Les cas de purification abondent; les formalités pieuses devaient prendre aux fidèles un temps considérable. On sait que les mazdéens n'enterraient ni ne brûlaient leurs morts; ils les exposaient et les livraient en pâture aux carnassiers et aux oiseaux de proie. La morale de l'Avesta est d'ailleurs beaucoup plus humaine que celle de la Bible: elle recommande le respect de la femme, la haine du célibat, l'exercice de la vie familiale, la pratique de l'agriculture, la fidélité à la parole donnée, la bienfaisance.

Telles sont, esquissées à grands traits, les principales caractéristiques de la religion des Mages. M. Hovelacque nous montre, au fur et à mesure, combien étaient exactes les notions que nous ont transmises à ce sujet les vieux écrivains classiques.

En fermant cet excellent livre que nous venons de résumer d'une façon bien incomplète et trop sommaire, avec trop de digressions peut-être, nous ne pouvons nous empêcher de songer à la somme considérable de travail qu'il représente. Que de lectures, que de comparaisons, que de méditations ont demandées ces cinq cents pages! Et si nous considérons que M. Hovelacque n'est pas seulement un des premiers éranistes, un des linguistes les plus autorisés du monde, mais qu'il est encore un homme politique, un des plus actifs et des

plus vaillants conseillers de cette grande assemblée communale de Paris, si décriée et pourtant la première à tous les égards de toutes celles de la France, nous ne pouvons que nous féliciter d'appartenir à cette heureuse génération. Il semble vraiment que nous soyons arrivés au dernier siècle prédit par la prophétesse antique, *ultima Cummæi carminis ætas*. Les sciences se rectifient, l'éducation littéraire se complète par l'étude des phénomènes de la nature, les nuances sociales s'atténuent ; partout se répand de plus en plus le sentiment de la dignité et de la responsabilité individuelles ; et nous assistons au rapprochement inévitable et fécond de ces deux facteurs parallèles du progrès dont l'association n'est combattue que par les éternels ennemis de la lumière, *res olim dissociabiles*, la science et la liberté.

Julien VINSON.

(*Phare de la Loire* du 21 mars 1881.)

LES CLASSIFICATIONS DE LA LINGUISTIQUE

En relisant attentivement la *Vie du langage* de M. Whitney et le *Grundriss der Sprachwissenschaft* de M. F. Müller, j'ai reconnu qu'il est devenu nécessaire de soumettre, dans notre *Revue*, à l'épreuve de la discussion les points fondamentaux de la science du langage. M. Abel Hovelacque a partagé cet avis, et il m'a encouragé à aborder de front ces questions ardues. Je me propose de critiquer dans ce premier article les classifications morphologique, psychologique et généalogique.

DE LA CLASSIFICATION MORPHOLOGIQUE.

Tout le monde va répétant qu'au point de vue de l'expression de la relation, c'est-à-dire de la forme, les langues sont isolantes, agglutinantes ou flexionnelles. Mais, pour peu qu'une personne étrangère à nos études s'avise de consulter les ouvrages des linguistes les plus autorisés, elle découvre que la flexion s'entend, ici de l'union externe à la racine de signification d'une racine de relation, là d'une mutation vocalique se produisant à l'intérieur, soit de la racine de signification, soit de la racine de relation. Il y a là une équivoque des plus fâcheuses qui vicie et compromet la classification morphologique.

I

La classification morphologique date de 1808, et, chose remarquable, elle a été proposée par F. Schlegel en des termes prêtant déjà à l'équivoque.

Bien qu'il rangeât les langues sémitiques dans la classe des langues agglutinantes et que, suivant M. F. Müller (1), il n'entendit pas la flexion dans le sens de mutation vocale interne, il lui échappa de dire que, dans les langues à flexions, spécialement en sanscrit et en grec, les idées de relation sont indiquées par un changement interne. Voici, au surplus, le passage entier tel qu'il a été traduit par M. Michel Bréal : « Dans la langue indienne ou dans la langue grecque, chaque racine est véritablement ce que dit ce nom, une racine, un germe vivant, car les idées de rapport étant marquées par un *changement interne*, la racine peut se déployer librement, prendre des développements indéfinis, et en effet elle est quelquefois d'une richesse admirable. Mais tout ce qui sort de cette façon de la simple racine conserve la marque de la parenté, fait corps avec elle, de manière que les deux parties se soutiennent réciproquement. »

(1) Doch scheint F. v. Schlegel von der Flexion einen anderen Begriff sich gebildet zu haben, als es der heut zu Tage unter den Sprachforschern geltende ist, da er sonst nicht die semitischen Sprachen zu den agglutinirenden rechnen würde. » (*Grundriss der Sprachwissenschaft*, t. I, p. 66.) Bopp a compris autrement la pensée de Schlegel. V. *Grammaire comparée* (traduction de M. Michel Bréal), t. I, p. 226.

Séduit par une fausse analogie, Schlegel considérait les langues isolantes et les langues agglutinantes comme étant inorganiques, et il attribuait aux langues flexionnelles un principe de vitalité organique. Dans cet ordre d'idées, chaque racine lui apparaissait comme un germe vivant dont les flexions étaient les pousses. M. Steinthal oppose rudement à cette poésie, à ce mysticisme, que les racines ne sont ni des graines, ni des œufs. Schlegel ne l'ignorait pas, et il a simplement voulu dire que, par opposition à ce qui se passe dans les langues agglutinantes, où « les particules affixées sont encore généralement faciles à séparer (1) », dans les langues flexionnelles « ces mêmes particules commencent à se fondre et à s'identifier avec le mot (2) ».

Bopp modifia profondément la classification de Schlegel en faisant rentrer les langues indo-européennes dans la classe des langues agglutinantes, et en créant pour les langues sémitiques une troisième classe caractérisée par la modification vocalique interne.

J'emprunte à M. Michel Bréal la traduction de la partie doctrinale du § 108 de la *Grammaire comparée* :

« Nous établirons, comme le fait A. G. de Schlegel, trois classes, et nous les distinguerons de la sorte : 1^o idiomes sans racines véritables, sans faculté de composition, par conséquent sans organisme, sans grammaire. A cette classe appartient le chinois, où tout, en apparence, n'est encore que racine, et où les catégories grammaticales et les rapports secondaires ne peuvent être reconnus

(1) *Grundriss der Sprachwissenschaft*, t. I, p. 65.

(2) *Ibid.*

que par la position des mots dans la phrase ; 2^o les langues à racines monosyllabiques, capables de les combiner entre elles et arrivant presque uniquement, par ce moyen, à avoir un organisme, une grammaire. Le principe essentiel de la création des mots, dans cette classe de langues, me paraît être la combinaison des racines verbales avec es racines pronominales, les unes représentant en quelque sorte l'âme, les autres le corps du mot. A cette classe appartiennent les langues indo-européennes, ainsi que tous les idiomes qui ne sont pas compris dans la première ou dans la troisième classe, et dont les formes se sont assez bien conservées pour pouvoir être ramenées à leurs éléments les plus simples ; 3^o les langues à racines verbales dissyllabiques, avec trois consonnes nécessaires, exprimant le sens fondamental. Cette classe comprend les langues sémitiques et crée ses formes grammaticales, non pas seulement par composition, comme la seconde, mais aussi par la simple modification interne des racines. »

G. de Humboldt, qui divise les langues en deux grandes classes, suivant qu'elles sont *parfaites* ou *imparfaites*, range les langues sémitiques à côté des langues indo-européennes, dans la subdivision des langues flexionnelles. Mais qu'est-ce pour lui que la flexion ?

Selon M. Max Schasler, Humboldt aurait entendu par flexion le changement intérieur (*innere Veränderung*), et il aurait distingué, en dehors de ce procédé, d'abord la formation du mot par la simple juxtaposition à la racine d'un élément conservant toujours son caractère significatif originel (*Anfügung*), puis sa formation par la suffixation d'un élément ayant perdu sa signification originelle (*An-*

bildung) (1). Reste à savoir ce que le maître entendait par *innere Veränderung*. Voici à cet égard un passage de M. Max Schasler, duquel il me paraît résulter que dans la pensée de Humboldt le changement intérieur ne consistait point dans la mutation vocalique : « Ce que l'*Anfügung* des affixes est à l'*Anhülung* des suffixes, cette dernière l'est au changement intérieur par flexion. La différence importante est que la flexion ne peut avoir eu originellement aucune autre signification, tandis qu'au contraire la syllabe dont le mot s'est accru a possédé le plus souvent une signification propre. Mais l'auteur n'entend pas cet *accroissement intérieur* de la flexion dans le sens où l'entend Becker, qui y voit une pousse effective de la substance de la racine, aussi bien en ce qui concerne le son qu'en ce qui concerne l'idée. Pour M. de Humboldt, ce qui exerce ici son influence, c'est une loi de formation indépendante de la substance de la racine, loi qu'il qualifie de symbolique et dont il trouve le principe le plus général dans l'opposition absolue de la subjectivité de la perception à l'objectivité de l'expression extérieure. Aussi ne considère-t-il pas le fait que le suffixe aurait eu originellement une signification propre comme un obstacle invincible à la pureté de la véritable flexion, ce qui ne peut s'expliquer que parce qu'il tient pour symbolique la croissance de la flexion par le dedans. En effet, dès lors que le suffixe a perdu son existence propre et qu'il s'est incorporé au mot comme un simple *Moment*, non seulement il cesse d'exister en vertu d'un principe vital à

(1) *Die Elemente der philosophischen Sprachwissenschaft Wilhelm von Humboldt's*, p. 43, § 41.

lui propre ; mais encore, vu qu'une substance réellement privée de vie ne peut figurer dans le langage, il lui faut viser à acquérir un autre principe vital, lequel ne peut être que semblable à celui sur lequel la racine elle-même, avec laquelle il est intimement uni, influe d'une manière immédiate par le processus de sa relation, c'est-à-dire précisément un principe vital symbolique. La différence entre la flexion et le suffixe qui a perdu sa signification originelle consiste en ce que la création symbolique est dans la flexion une création effective, tandis qu'elle n'est dans ce suffixe qu'une sorte de transsubstantiation qui, dans tous les cas, ne s'est pas produite brusquement, mais peu à peu (1). »

Quoi qu'il en soit de cette phraséologie, Humboldt a dit très-explicitement : « Les langues agglutinantes ne diffèrent pas spécifiquement des langues flexionnelles..... Ces langues ne diffèrent entre elles que par la mesure dans laquelle les unes et les autres ont plus ou moins atteint un même but (2). »

M. Max Müller distingue trois degrés dans la formation des mots :

1° Les racines peuvent être employées comme mots, chacune d'elles conservant sa pleine indépendance. C'est l'étage radical appelé aussi monosyllabique ou isolant.

2° Deux racines peuvent être jointes ensemble pour former un mot, et dans ce composé l'une des racines peut

(1) *Die Elemente der philosophischen Sprachwissenschaft Wilhelm von Humboldt's*, p. 42, 43.

(2) Steinthal, *Charakteristik der hauptsächlichsten Typen des Sprachbaues*, p. 61.

perdre son indépendance. C'est l'étage désinentiel, appelé aussi agglutinant.

3^o Deux racines peuvent être jointes ensemble pour former un mot, et dans ce composé les deux racines peuvent perdre leur indépendance. C'est l'étage inflexionnel, appelé aussi amalgamant ou organique.

Le premier étage exclut absolument la corruption phonétique ; le second l'exclut dans la racine principale, mais l'admet dans les éléments secondaires ou déterminatifs ; le troisième l'admet tout à la fois dans la racine principale et dans les terminaisons.

Entre les langues du second et du troisième étage, « la différence est en quelque sorte la même qu'entre une mauvaise et une bonne langue. Les mots aryens semblent faits tout d'une pièce, tandis que les mots touraniens laissent voir distinctement les sutures et les fissures des petites pierres cimentées ensemble... Dans les langues aryennes, les modifications du mot qui constituent la déclinaison et la conjugaison ont été à l'origine exprimées par agglutination ; mais les parties composantes commencèrent bientôt à s'unir de manière à former un mot intégral sujet à la corruption phonétique, dans une mesure telle qu'il devint par la suite impossible de décider quelle partie était la racine et quelle autre l'élément modificateur (1). »

Comme Humboldt, M. Max Müller range les langues sémitiques dans la même classe que les langues indo-européennes.

M. Whitney n'attribue qu'une importance minime « à la distinction sommaire des langues en monosyllabiques,

(1) *Lectures on the Science of language*, p. 304 et passim.

agglutinantes et à flexions, distinction qui est devenue courante, familière, et présente un moyen commode, mais peu exact, de se rendre compte de la structure linguistique (1). »

Quoi qu'il en soit, cette classification étant donnée, l'éminent indianiste entend la flexion comme l'entendait Bopp, comme l'entend Max Müller. « La langue scythique, dit-il, est le type de ce qu'on appelle les langues agglutinantes, pour les distinguer des langues à flexions indo-européennes. On veut signifier par ce mot que les éléments d'origine diverse qui composent les mots et les formes scythiques sont moins fondus, moins étroitement aggrégés, et qu'ils sont plus mutuellement indépendants que dans les langues indo-européennes. Toutes nos formes, nous l'avons vu, commencent par l'agglutination, et des mots comme *un-tru-th-ful-ly* en conservent encore le caractère. Si tous les mots ressemblaient à celui-là, il n'y aurait aucune différence marquée entre les deux familles sur le point fondamental, car les éléments dans la langue scythique ne découvrent pas tous aisément leur premier état de mots indépendants. Ils sont, comme les affixes indo-européens, de purs signes de relation et de modification de sens. Mais les formes scythiennes ne vont pas jusqu'à la fusion de la racine avec la terminaison, ni même jusqu'à la substitution de la flexion interne à la flexion externe. »

Cette expression de *flexion interne* me conduit à examiner la doctrine de Schleicher et de son école.

(1) *La vie du langage*, p. 227.

II

Dans son ouvrage intitulé : *Les langues de l'Europe moderne* (1), Schleicher, après avoir défini la flexion « la signification et la relation incorporées dans des mots particuliers sans déroger à l'unité (2) », avait montré par des exemples tirés de la formation des participes grecs qu'il entendait bien par flexion l'union de l'élément signification avec l'élément relation, union rendue plus étroite et comme indissoluble par des accidents phonétiques ne laissant plus apparaître les traces de la soudure. « La fusion indissoluble, dit-il, fusion intellectuelle, de la signification avec la relation s'exprime dans les langues à flexion par l'inséparable fusion matérielle ou phonétique, c'est-à-dire que le radical peut lui-même subir une flexion...

« Pour comprendre tout ce qu'il y a de différence entre la classe agglutinante et la classe à flexion, on n'a qu'à comparer la conjugaison et la déclinaison agglutinantes avec celles d'une langue à flexion quelconque, soit sémitique, soit indo-germanique, pourvu que celle-ci ne soit pas tout à fait déchue.

« D'abord la déclinaison. Elle ne nous montre dans les idiomes agglutinants qu'une séparation peu visible entre le cas et sa postposition, le pluriel exprimé par un son indiquant le nombre et l'apposition des terminaisons de

(1) *Traduction d'Hermann Ewerbeck*. Paris, 1852.

(2) *Ibid.*, Introduction, p. 12.

cas, absolument comme dans le singulier. La fusion de ces divers sons entre eux et avec le mot n'existe pas encore ; il n'y en a tout au plus qu'un faible commencement. Les genres masculin et féminin manquent de marque.

« Prenons au contraire le participe grec *tuptôn*, *tuptousa*, *tupton*, pour exemple de la flexion. Ici, nous voyons le genre dûment annoncé, et cela non d'une manière matérielle, mais symbolique, comme cela doit être dans une classe élevée. Nous y voyons le radical qui est *tupt-ont* ; le féminin est désigné symboliquement par une voyelle longue, ici principalement *î*, qui est remplacée en grec toujours par *ia* ; le nominatif se sert de la consonne démonstrative *s*, mais les féminins dans les langues les plus antiques n'ont que rarement cette consonne. Le genre neutre, comme presque partout ailleurs, reste ici sans recevoir une marque particulière ; il se distingue précisément par ce défaut.

« Ainsi, nous avons les formes fondamentales : nominatif masculin *tupt-ont-s*, féminin *tupt-ont-ia*, neutre *tupt-ont*. Ces formes ne sont cependant point permises d'après les lois phonétiques de la langue grecque ; elle a des lois qui possèdent, plus que dans une langue agglutinante, la puissance de fondre les éléments des mots pour en produire des unités. Dans *tuptonts* et *tuptont*, on voit ainsi s'effacer *ts* et *t* ; alors va se montrer de nouveau la force de l'expression symbolique que prend la relation, car le nominatif masculin, qui est censé exprimer un objet animé, après avoir perdu deux lettres finales *nt*, est dédommagé, pour ainsi dire, par la prolongation de la voyelle précédente, c'est-à-dire *o* devient *ô*, *tupto* devient *tuptôn*. Quant au neutre *tuptont*, il rejette seulement son

t et devient *tupton*. Dans le féminin, *-ti* se raccourcit en *s*, devant lequel, d'après la loi phonétique grecque, *on* se transformera en *ou*; le résultat est donc *tuptousa*, au lieu du primitif *tuptoutsa* (1). »

Mais voici venir un développement dans lequel le phénomène de l'ablaut est assimilé à la *flexion interne* des langues sémitiques :

« Cette comparaison établie entre une déclinaison flexive et une déclinaison agglutinante suffit, je pense, pour démontrer la différence qui sépare les deux grandes classes de langues à l'égard du substantif, ce qui se démontrera plus encore à l'égard du verbe, véritable âme de la phrase. Et d'abord, nous rencontrons ici, comme dans la dérivation des mots *leg-ô* et *log-o-s*, le symbolisme de la relation, la reduplication, la transformation des radicaux; nous n'y trouvons plus, comme dans la classe agglutinante, la syllabe extérieurement accolée : en grec, *leipô*, *elipon*, *leloipa*, d'un radical *lip*; en gothique *greipa* (temps présent), *graip* (temps passé), *gripans* (participe passé), d'un radical *grip*; *nima* et *nam*, pluriel *nënum*, *numans*. Cette formation revient fréquemment dans le sémitique (2). »

Postérieurement, dans son *Compendium*, Schleicher a confondu la *flexion externe* avec l'agglutination et il a fait consister la *flexion* dans l'expression de la relation par un changement dans l'intérieur de la racine.

« On peut, dit-il, provisoirement au moins, classer les langues d'après leur caractère morphologique. Il y a : 1° des langues qui ne consistent qu'en des sons de signi-

(1) *Les langues de l'Europe*, p. 147 et suiv.

(2) *Id.*, p. 152, 153.

fication ne s'articulant pas entre eux et invariables (par exemple le chinois, l'annamite, le siamois, le birman); ce sont les langues isolantes; nous représenterons le son invariable de ces langues par R (racine). L'indo-germanique serait formé de cette manière si par exemple le mot *ai-mi* (je vais, grec *ei-mi*) ne sonnait pas de la sorte, mais i ou $i\ ma$ (R ou $R + r$); 2^o des langues qui peuvent joindre à ces sons de signification invariables, par devant, au milieu, par derrière ou en plusieurs lieux, des sons de relation que nous représentons par s (suffixe), p (préfixe), i (infixe). Ce sont les langues agglutinantes (par exemple les langues finnoises, tatares, dravidiennes, le basque, les langues des aborigènes du Nouveau-Monde, les langues sud-africaines ou bantoues, etc.). A ce degré de développement, le mot *ai-mi* sonnerait $i\ ma$ ou $i\ mi$ (Rs); 3^o des langues qui peuvent régulièrement changer la racine elle-même pour exprimer la relation, et qui en même temps emploient le moyen de l'agglutination; ce sont les langues à flexion. Nous représentons la racine ainsi modifiée, en vue d'exprimer la relation, par R^x (R^1 , R^2 , etc.). Jusqu'à présent, on ne connaît que deux familles linguistiques de cette classe, la famille sémitique et la famille indo-germanique. Celle-ci n'a pour tous les mots qu'une forme, à savoir $R^x\ s$ (s représente un ou plusieurs suffixes), c'est-à-dire que la racine régulièrement modifiable est suivie d'un suffixe exprimant la relation, par exemple *ai-mi*, grec *ei-mi*, de la racine i .

La famille sémitique, laquelle n'est point apparentée à la famille indo-germanique, possède plusieurs formes de mot, notamment les formes R^x et pR^x qui sont tout à fait étrangères à cette dernière famille. Au surplus, le vocalisme

des langues sémitiques diffère totalement de celui des langues indo-germaniques (1).

Schleicher a eu en France deux disciples qui lui ont fait honneur : MM. A. Hovelacque et Vinson.

A cette question : Qu'est-ce que la flexion ? M. A. Hovelacque répond : « Ici la racine peut exprimer par une modification de sa propre forme les rapports qu'elle a avec telle ou telle autre racine. La flexion, c'est la possibilité pour une racine d'exprimer en se modifiant ainsi une certaine modification du sens. Dans tous les mots d'une langue à flexion, la racine n'est pas nécessairement modifiée ; elle demeure parfois telle quelle, comme dans la période de l'agglutination, mais elle peut être modifiée. Si nous représentons par un exposant x cette puissance de la racine, la formule Rr de l'agglutination peut devenir $R^x r$ dans la période de la flexion, la formule rR peut devenir rR^x , la formule rRr peut devenir $rR^x r$, et ainsi de suite. »

Après avoir reproduit fidèlement la pensée de Schleicher, M. A. Hovelacque qui, ainsi qu'on le verra tout à l'heure, s'est parfaitement rendu compte que le phénomène du gouna ne modifie en quoi que ce soit la signification, M. Hovelacque, dis-je, s'ingénie à transporter la flexion du radical dans le suffixe, ce qui est en réalité l'abandon de la doctrine.

« Il y a plus, continue-t-il. Non seulement la racine que les Chinois auraient appelée « pleine » peut recevoir cet exposant, comme nous le voyons dans la formule précédente ; mais la racine qui forme l'élément de relation,

(1) *Compendium der vergleichenden Grammatik*, etc., p. 3.

le suffixe, peut également être modifiée. Voici, pour plus de clarté, un exemple de ce fait pris dans le système des langues indo-européennes. Le sanskrit *éti* « il va », le latin *it*, dont la vieille forme est *eit*, le lithuanien *eiti* précèdent tous d'une forme commune *aiti* « il va ». Les deux racines qui ont contribué à former ce mot sont *I* « aller » et *TA*, pronom démonstratif, que nous retrouvons dans le grec *to* « le » (au neutre), dans le latin *iste*. Ces deux racines ont été soumises à la flexion dans le mot qui nous occupe. *Nous ne savons pas, à la vérité, quelle est la cause qui détermina la modification du radical I en AI*, mais nous savons fort bien que l'élément *TA* a été changé en *TI* pour passer du sens passif au sens actif (1). »

Plus loin, revenant à la forme *aiti*, M. A. Hovelacque confesse plus explicitement encore « qu'il est difficile de reconnaître en quelle façon cette modification de la voyelle radicale (gouna) apporte un changement quelconque à la signification même du mot. Y a-t-il bien ici une véritable flexion, une flexion au sens vrai du mot, c'est-à-dire (comme nous l'avons vu plus haut) une modification interne de la racine? Le fait est possible; mais ce rapport n'est pas encore démontré. Quant au second procédé de la variation des voyelles, il constitue, à n'en pas douter, une véritable flexion. Il consiste en ce fait que la voyelle *a* des éléments pronominaux *ta*, *na*, etc., se changeant en *i*, *u*, ces éléments de dérivation deviennent actifs de passifs qu'ils étaient. »

(1) *La Linguistique*, p. 202.

(2) *Id.*, p. 256, 257.

Comme M. A. Hovelacque, M. Vinson a fini par transporter le siège de la flexion aryenne du radical dans le suffixe. Il dit, après avoir parlé de l'agglutination : « Un pareil procédé, quelque ingénieux qu'il soit, est cependant encore insuffisant, puisqu'il nécessite l'emploi de deux sons, de deux mots, pour un seul acte de l'esprit. Il suit de là que le meilleur système linguistique sera celui qui indiquera la relation par un changement dans la forme de la racine significative, laquelle restera une. Ce système a été réalisé par les langues du troisième groupe, où il consiste à indiquer les rapports par une altération, une variation de la voyelle radicale du mot significatif. L'hébreu dit *PaQáD* « il a vu », *PiQqED* « il a vu souvent », *iaPQoD* « il verra », etc., et ces mots ne diffèrent que par leurs voyelles; la même chose a lieu dans les langues indo-européennes, en sanscrit par exemple, où l'intercalation d'un *a* dans la dernière syllabe de *dadâmi* « je donne » change en objectivité la subjectivité du pronom, et produit la voix moyenne *dudâmai*. C'est donc uniquement en considération de cette faculté que les langues indo-européennes peuvent revendiquer une place à côté des langues sémitiques, qui sont évidemment les langues à flexion par excellence (1). »

Dans un écrit antérieur, M. Vinson avait maintenu le siège de la flexion dans le radical, en attribuant une valeur flexionnelle au phénomène de l'ablaut. « Les idiomes du troisième groupe expriment les relations par une altération, une variation de la voyelle radicale du mot significatif, ce qu'on appelle une flexion. Par exemple, en français,

(1) *Le basque et les langues américaines*, p. 3; 4.

le prétérit « je fis » ne se distingue du présent « je fais » que par la substitution de la voyelle *i* à la voyelle *ai*, c'est-à-dire par la flexion (1). »

III

Je me propose de montrer : 1° que le renforcement de la voyelle du radical par le gouna et la vridhhi est un phénomène phonétique absolument étranger à l'expression de la relation ; 2° qu'il en est de même des phénomènes de l'ablaut et de l'umlaut ; 3° que les variations vocaliques des suffixes tiennent à des causes secondaires, sans rapport aucun avec l'expression de la relation.

M. Michel Bréal a dit, au sujet de la formule $R^x r$: « Le x placé comme exposant auprès de R (racine) fait allusion au renforcement (gouna, vridhhi) de la voyelle radicale. Il semble que cette faculté de changer un a en \hat{a} , un i en \hat{e} ou \hat{ai} , un u en \hat{o} ou \hat{au} , soit propre à la racine. Le regrettable linguiste, en inventant cette formule qu'il oppose à Rs , formule des langues finnoises, présente comme une faculté inhérente à la racine ce qui est certainement postérieur à la formation des mots : tout porte à croire que le gouna et à plus forte raison la vridhhi n'ont commencé d'exister qu'à partir du moment où la racine s'est adjoint des suffixes (2). »

Cette observation est confirmée « par la coïncidence,

(1) *La science du langage*, p. 2.

(2) *Mélanges*, p. 401.

sinon absolue, au moins générale, qui existe entre l'accent tonique et le renforcement. Dans la majorité des cas, le renforcement se rencontre avec le libre accent du sanscrit. Ainsi, la racine *bhid* (fendre) fait au parfait redoublé *bibháida* (j'ai fendu) avec gouna du radical accentué, et *bibhidimá* (nous avons fendu) sans gouna du radical inaccentué. On a de même *tutáuda* (j'ai piqué) et *tutudimá* (nous avons piqué). Le verbe *i* (aller) frappe de gouna le radical dans les personnes du présent où le radical est accentué, et le laisse sans renforcement dans les personnes où il n'est pas accentué : *áimi*, *áisi*, *áiti*, *imás*, *ithá*, *jánti* pour *ianti*..... Si l'on recherche la raison du gouna, de la *vriddhi* et des renforcements en général, il est naturel d'y voir une insistance emphatique de la voix, destinée à appeler l'attention sur la syllabe qui les porte et à lui donner plus d'importance (1). »

Mais alors même que cette explication serait hypothétique, ne suffit-il pas, pour ruiner par la base la doctrine de Schleicher, de ce simple fait pris en soi : que dans les verbes, et notamment dans le verbe *i* (aller), certaines personnes présentent le phénomène du renforcement, tandis que d'autres ne le présentent point? Ainsi, il y aurait flexion dans *áimi*, *áiti*, *áisi*, et agglutination dans *imás*, *ithá*. Dans *áimi*, la relation serait exprimée par la flexion de *i* en *ai* et non par la suffixation de *-mi*, et dans *imás* la relation serait exprimée par l'agglutination de *-mas*!

Relativement à l'ablaut et à l'umlaut, M. Whitney a montré que ces altérations de la voyelle radicale « ne sont

(1) *Grammaire comparée des langues classiques*, par F. Baudry, p. 53.

que d'apparentes contradictions au principe du développement par addition externe ou aggrégation... Une partie des mots dérivés ou infléchis semblent formés par voie de modification interne plutôt que par addition externe. Sans doute on dit en anglais *boy* et *boys*, mais on dit aussi *man* et *men*; on dit *love* et *loved*, mais on dit également *rēad* et *rĕad*; et, en allemand, on trouve ce phénomène très-étendu et très-important de la variation de la voyelle radicale dans de grandes classes de mots, dont l'anglais présente l'analogie, par exemple dans *sing*, *sang*, *sung* et *song*; dans *break*, *broke* et *breach*. Le grec a de même, quoique d'une façon moins visible, un léger changement de voyelles dans un grand nombre de verbes et de dérivés verbaux, comme *leipô*, *élipon*, *léloipa*, et comme *tréphô*, *étrapon*, *tétropha*, *treptôs*, *trapêx*, *trôpos*, etc. Ce sont là d'apparentes contradictions au principe du développement par addition externe. Cependant, si l'on arrive à prouver que ces cas, en apparence divergents, sont soumis à ce même principe, ils lui prêteront une nouvelle force.

« Commençons par *rēad* et *rĕad*, comme étant plus récents et plus simples. En anglo-saxon, ce verbe et le petit nombre de ceux qui lui ressemblent n'avaient point cette différence de voyelle entre le prétérit et le présent, et ils prenaient la même terminaison que les verbes réguliers ou nouveaux : les formes étaient *rædan* pour *rēad* (lire) et *rædde* pour *rĕad* (lu). Mais le principe phonétique de la commodité a agi ici comme ailleurs : la pénultième de *rædde* avait une voyelle longue devant une double consonne, et on alléga la difficulté en prononçant brève cette voyelle, procédé si commun dans toutes les langues germaniques, que l'on marque presque toujours comme voyelles brèves

toutes celles qui se trouvent devant les consonnes doubles. Lors donc que, plus tard et par la suppression des voyelles finales des mots, les deux formes furent réduites à être monosyllabiques, la double consonne disparut, et il ne resta point d'autre signe de la différence de temps entre *rēad* et *rĕad* que la manière de prononcer la voyelle radicale, longue ou brève. Le cas est analogue, d'une part, à *lĕave*, *lĕft* (laisser, laissé), *feel*, *fĕlt* (sentir, senti), dans lesquels il y a prononciation brève de la voyelle, pour la même raison, mais où le groupe des consonnes a été conservé; d'autre part, à *set*, *put*, etc., qui ont aussi perdu leurs terminaisons au prétérit, mais qui, ayant une voyelle courte au présent, n'ont point été différenciés dans les deux temps et ont conservé la même forme. La distinction entre *rēad* et *rĕad*, entre *lĕad* et *lĕud* est donc purement un accident phonétique; c'est un moyen de rendre compte, dans un but grammatical, d'une différence qui s'est produite d'une façon secondaire comme conséquence imprévue d'une addition externe, quand cette addition a disparu par le déclin phonétique.

« Quant à *man* et *men*, c'est un exemple de ce que en allemand on appelle *umlaut* ou modification de voyelle, phénomène très-commun dans la langue germanique et très-rare dans la langue anglaise. C'était, dans l'origine, le changement du son de l'*a* au son de l'*e* par l'influence assimilante de l'*i* qui suivait, changement qui dépend du caractère des terminaisons des cas et qui n'a rien à voir avec la distinction du nombre. Il arrivait en anglo-saxon qu'un des cas singuliers (le datif) prenait l'*e* et que deux des cas pluriels (le génitif et le datif) prenaient l'*a*. Mais, en vertu de leur influence d'assimilation, les terminaisons

disparurent (de la même manière que le second *d*, par la suppression duquel on avait raccourci la voyelle longue de *read*), de façon que datif et génitif perdirent au pluriel leur forme distincte, et que *man* et *men* restèrent en face l'un de l'autre, le premier comme expression du singulier et le second du pluriel. Et parce que cette différence de voyelle suffisait à distinguer les deux nombres, on ne fit point double emploi en ajoutant un *s* comme dans *ear*, *ears*. Ceci est encore un cas dans lequel on s'est appliqué à faire une distinction grammaticale d'une différence de forme qui, dans son origine, a été inorganique, c'est-à-dire accidentelle.

« Il faudrait beaucoup plus d'espace que nous n'en avons pour discuter et pour expliquer le cas qui reste, celui de l'*ablaut* ou variation de la voyelle radicale dans *bind*, *bound*, *band*, *bond* (lier, lié, bande, lien, etc.), et cela nous conduirait à soulever quelques questions restées obscures et sur lesquelles disputent encore les chercheurs. Mais nous ne trouverions, dans l'histoire de ces variations, rien d'essentiellement contraire aux principes qui ressortent des exemples déjà cités. Le prétérit, le participe, le dérivé avaient chacun, dans l'origine, leur élément formatif externe : le premier avait la réduplication, comme dans *cano*, *cecini*, *trépô*, *tétropha*, *haldan*, *haihuld* ; les deux autres, leurs terminaisons de dérivés, et il n'existait pas de différence de voyelle. Quand cette différence commença à se montrer, elle n'avait pas plus de signification que celle de *feel* et de *felt* ou de l'allemand *männer* de *mann* ; elle ne s'était produite que sous des influences purement euphoniques ; c'était tantôt l'affaiblissement du son d'un *a*, l'accroissement de force donné à un *i* ou à un *u* au moyen

d'un accent, et la fusion de la reduplication qui appartenait au prétérit, avec la racine du mot. Il n'y a pas lieu d'admettre ici des exceptions à cette règle générale que, dans nos langues, les formes sont nées de l'aggrégation externe des éléments séparés (1). »

Dans son Introduction à la grammaire comparée de Bopp, M. Michel Bréal dit, au sujet de l'*ablaut* : « Ce n'est pas le lieu d'exposer la théorie de Grimm sur l'apophonie : il nous suffira de dire que, non content d'attribuer à ces modifications de la voyelle une valeur significative, il y voyait une manifestation immédiate et inexplicable de la faculté du langage. M. Bopp combattit cette hypothèse comme il avait combattu la théorie de F. Schlegel sur l'origine des flexions. Il s'attacha à montrer, par la comparaison des autres idiomes indo-européens, que l'apophonie telle qu'elle existe dans les langues germaniques n'a rien de primitif, que les modifications de la voyelle n'entraînaient, à l'origine, aucun changement dans le sens, et que ces variations du son étaient dues à l'influence de l'action tonique (2). »

On a vu plus haut que MM. A. Hovelacque et Vinson, passant condamnation sur les phénomènes du *gouna*, de la *vridhhi*, de l'*umlaut* et de l'*ablaut*, ont localisé la flexion interne dans les suffixes. Il n'est pas besoin d'un long examen pour se convaincre que les mutations vocaliques qui se sont produites dans les suffixes, au cours de la période dite de décadence formelle, n'ont apporté aucun

(1) *La vie du langage*, p. 105, 106, 107.

(2) *Grammaire comparée des langues indo-européennes*, t. I, Introduction, p. xxv.

changement dans la signification. Il est certain, par exemple, « que dans *ai-mi*, *-mi* est un affaiblissement de la syllabe *ma*, qui est le thème, en sanscrit et en zend, des cas obliques du pronom de la première personne. Mais il y a le même rapport entre la syllabe *mi* dans *dádâmi* qu'entre l'*i* du latin *abjicio* et l'*a* de *jacio*. Dans les formes secondaires, par un nouvel affaiblissement, *mi* est devenu *m*. L'accord remarquable qui règne entre toutes les langues indo-européennes prouve que la division en formes primaires et en formes secondaires appartient à un âge très-reculé. Je ne crois pas cependant qu'il faille la faire remonter jusqu'à cette période primitive où l'organisme grammatical dans la fleur de la jeunesse n'avait encore rien perdu de son intégrité; je pense plutôt que les désinences se sont émoussées à la longue, et que la cause de cet affaiblissement a été le besoin d'alléger le verbe quand le commencement du mot se chargeait d'une syllabe additionnelle ou quand une insertion se faisait à l'intérieur (1). »

Il y a dans ce passage de Bopp une double réfutation de la théorie de MM. Abel Hovelacque et Vinson.

Ma s'est affaibli en *mi*, en vertu d'une loi phonétique dont la cause doit être cherchée dans la différence de gravité des voyelles et dans l'influence de l'accent tonique (2). Mais ce premier affaiblissement par mutation a été suivi d'un second affaiblissement par apocope : *mi* s'est raccourci en *m*. Il ne peut plus être ici question de flexion interne,

(1) *Grammaire comparée des langues indo-européennes*, t. III, § 439.

(2) Baudry, *Grammaire comparée des langues classiques*, § 22.

non plus que dans le grec *pher-ô* (sanskrit *bár-â-mi*), où le suffixe a disparu tout entier, ne laissant pour indice de la relation que la caractéristique (*ô*) de la classe du verbe (1).

Il apparaît donc manifestement que le phénomène dans lequel MM. Abel Hovelacque et Vinson ont été amenés à voir la flexion n'est que le moindre des accidents phonétiques qui ont atteint les racines pronominales agglutinées aux racines verbales, et les ont transformées en véritables suffixes.

J'ajouterai, sauf à y revenir, que si la flexion consiste dans le changement de la voyelle du suffixe, il faut assigner aux langues ouralo-altaïques une place quelconque dans la classe des langues flexionnelles. En effet, l'harmonie vocalique consiste essentiellement en ce fait morphologique qu'à la longue un très-grand nombre des radicaux agglutinés ont perdu, par le changement de la voyelle, leur caractère significatif originel, pour ne plus jouer que le rôle de simples exposants de la relation. L'harmonie vocalique est sans doute, ainsi que l'a dit M. Abel Hovelacque, un phénomène relativement récent ; mais la date importe moins que le fait en lui-même, et le fait est des plus caractéristiques. Par le procédé de l'harmonisation, la plupart des langues ouralo-altaïques ont franchi la période de l'agglutination proprement dite, et le procédé consiste bien à fléchir la voyelle propre du radical agglutiné.

(1) Bopp, *Grammaire comparée*, t. III, § 434.

IV

D'après M. F. Müller, F. et G. Schlegel ont rangé les langues sémitiques parmi les langues agglutinantes. Voici en effet le schème de leur classification (1).

- | | | |
|--------------------------|---|---|
| A) Langues inorganiques. | { | I. Langues sans structure grammaticale (le chinois). |
| | | II. Langues à affixes (toutes les langues polysyllabiques, à l'exception des langues indo-européennes). |
| B) Langues organiques. | { | III. Langues à flexions (les langues indo-européennes). |
| | | a) Synthétiques (les anciennes).
b) Analytiques (les nouvelles). |

On a vu que Bopp avait créé, pour les langues sémitiques, une classe à part, et qu'il comprenait dans une même classe, la seconde, les langues indo-européennes et les idiomes agglutinants.

Enfin, MM. Max Müller, Schleicher, A. Hovelacque et Vinson font figurer les langues sémitiques dans la classe des langues flexionnelles, à côté des langues indo-européennes.

La question que je veux traiter est celle de savoir la place qu'il convient d'attribuer aux langues sémitiques et aux langues ouralo-altaïques.

Tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'au-dessus de l'étage de l'isolation il y a celui de l'agglutina-

(1) *Grundriss der Sprachwissenschaft*, t. I, p. 67.

tion. Il est, en outre, hors de doute que les langues indo-européennes ont été agglutinantes avant de devenir flexionnelles, et c'est précisément parce qu'elles ont vécu tout d'abord à l'état agglutinant que Bopp a cru ne pas devoir distinguer, au point de vue morphologique, la flexion (*Anbildung*) de l'agglutination (*Anfügung*). Comme Bopp, M. Vinson ne voit dans la flexion externe « qu'un degré d'agglutination ».

Je pense, avec MM. Max Müller et Whitney, qu'il y a lieu de distinguer le procédé rudimentaire de la simple agglutination de celui de la flexion, non seulement parce que la transformation du mot vide en suffixe proprement dit constitue un fait morphologique très-important à raison de son étendue et de son intensité, mais encore parce que les langues parvenues à l'état flexionnel diffèrent absolument, dans leur allure générale, des langues demeurées agglutinantes. Dans un accès de mauvaise humeur, M. Steintal a mis en relief les caractères qui différencient les deux classes de langues. « Qu'importe que le lien qui unit les syllâbes grammaticales aux racines soit lâche ou étroit? Qu'est-ce que lâche, et qu'est-ce qu'étroit? Il est admis tacitement que l'étroitesse du lien a une valeur plus grande. Bien des gens estiment, au contraire, que c'est un avantage, pour les langues agglutinantes à lien lâche, que tout y soit plus clair, plus reconnaissable, plus analytique et tellement plus régulier, qu'il ne s'y rencontre pas d'anomalies. Dans les langues indo-européennes, les mêmes relations grammaticales sont indiquées par des désinences différentes; par exemple les cas sont autrement formés au singulier qu'au pluriel et au duel, et d'un autre côté plusieurs de ces cas sonnent de même. Dans les langues agglutinantes,

il n'y a qu'une déclinaison et qu'une conjugaison ; au contraire, il y a dans les langues indo-européennes plusieurs déclinaisons, plusieurs conjugaisons et une masse de formes irrégulières. L'indice de la dualité ou de la pluralité, qui appartient à la racine et non à la désinence casuelle, est extrêmement difficile à reconnaître et se place tantôt devant, tantôt derrière la désinence casuelle. N'est-ce pas la chose du monde la plus absurde ? Et voilà, parmi les fleurs du langage, ce qu'il faudrait considérer comme des roses, sans doute à cause de leurs épines (1) ! »

Quant aux langues sémitiques dont M. Vinson a dit « qu'elles sont évidemment les langues flexionnelles par excellence, » je constate avec M. Whitney « qu'elles ont un caractère exceptionnel, anormal ; qu'elles forment une famille plus isolée dans le monde qu'aucune autre, même que le chinois, si pauvre et si nu, même aussi que l'américain, si indéfiniment synthétique (2). »

Les langues sémitiques diffèrent profondément de toutes les autres par deux caractères : 1^o la trilittéralité de leurs racines, lesquelles consistent exclusivement en consonnes ; 2^o la modification de la signification et, dans une certaine mesure, l'expression de la relation par le changement interne des voyelles et par la réduction du radical disyllabique en un monosyllabe.

Quand on sépare les éléments formatifs d'un groupe de mots sémitiques, il reste trois consonnes. Soit, par exemple, le groupe suivant : en arabe *katal-tu* « je tuai », *katal-a* « il

(1) Steintal, *Charakteristik der hauptsächlichsten Typen der Sprachbaues*, p. 12.

(2) Whitney, *Vie du langage*, p. 204.

tua, » *katal-a-t* « elle tua », *katal-tu-mâ* « vous tuâtes à vous deux », *kutil-tu* « j'ai été tué », *a-ktal a* « il fut tué », *ta-ktul-u* « elle tue », *kâtil* « tuant », *katl* « tuer », *kill* « ennemi », *kutl* « massacrant », *i-ktâl* « qui fait tuer », *mu-ktil* « faisant tuer » ; en hébreu *kâtûl* « tué », *ktul-âh* « tueé », *kôtêl* « tuant », *ktôl* « tue », etc. Il est visible que la fonction des voyelles consiste à modifier la signification et à exprimer certaines relations, et que ces voyelles mises de côté, ainsi que les affixes, il reste trois consonnes, *k*, *t*, *l*, qui représentent par elles-mêmes l'idée fondamentale de « tuer ». Dans *katal-tu* et *kutil-tu*, il y a changement interne de voyelles ; dans *katl*, *kill*, *ktul*, *ktôl*, il y a tout ensemble changement de voyelles et réduction de la racine en un monosyllabe.

Sans prétendre que ces deux caractères soient « des faits primitifs non seulement inexplicés, mais encore inexplicables », je dis qu'ils sont organiques, et que l'hypothèse d'un parler sémitique simplement agglutinatif, sans flexion interne, est absolument inadmissible. Il est vrai que le simple bon sens condamne la supposition qu'une langue aurait commencé par des racines consonantiques impossibles à prononcer ; mais la signification et la relation sont deux éléments inséparables *in concreto* ; il est donc de toute évidence que les premiers Sémites qui ont employé la racine *k*, *t*, *l* l'ont articulée avec le secours d'une ou de plusieurs voyelles, c'est-à-dire en indiquant une relation quelconque.

Quoi qu'il en soit, les langues sémitiques actuelles n'appartiennent ni à la classe des langues agglutinantes, ni à celle des langues à flexions, et il leur faut assigner une place à part.

Restent les langues ouralo-altaïques qui, jusqu'à ce jour, ont été rangées par tous les linguistes dans la classe des langues agglutinantes. Il importe, croyons-nous, d'assigner à ces idiomes le rang auquel leur donne droit l'emploi du procédé de l'harmonisation. Par cela seul que le changement de la voyelle du radical agglutiné a pour effet direct ou indirect de transformer ce radical en un suffixe, en un pur indice de la relation, les langues ouralo-altaïques ont, ainsi que je l'ai dit plus haut, franchi du plus au moins la période de l'agglutination. En admettant que l'harmonie vocalique ne puisse prouver à elle seule « la descendance commune des cinq groupes de la famille (1) », toujours est-il qu'elle constitue un procédé morphologique supérieur à celui de la simple agglutination. « Nous avons affaire, a-t-on dit, à un fait historique... à un phénomène de décadence (2) ». Cette objection ne m'ébranle point. Et d'abord, si les langues ouralo-altaïques, livrées à elles-mêmes, sont entrées dans la voie de l'harmonisation, c'est évidemment que la langue mère renfermait le germe de ce progrès. Je dis à dessein *progrès*, car ce qu'on appelle décadence formelle, corruption phonétique, a été pour ces idiomes, comme pour les langues indo-européennes, la condition, l'instrument du développement linguistique. Par l'harmonie, par la flexion, les unes et les autres ont, dans une mesure inégale, dépassé l'étage de l'agglutination.

En somme, je propose d'adopter, pour le changement des voyelles dans l'intérieur du radical, l'expression de

(1) A. Hovelague, *La linguistique*, 2^e édit., p. 147.

(2) *Ibid.*, p. 146, 147.

version, de réserver celle de *flexion* pour désigner le procédé externe, depuis le changement de voyelle du suffixe jusqu'à l'apocope partielle ou totale, et je divise les langues en cinq classes morphologiques :

1° Les langues isolantes (chinois, annamite, siamois, birman, tibétain);

2° Les langues versionnelles (les langues sémitiques);

3° Les langues agglutinantes (toutes les langues qui ne sont point comprises dans l'une des quatre autres classes);

4° Les langues harmoniques (les langues ouralo-altaïques);

5° Les langues flexionnelles (les langues indo-européennes).

V

La classification morphologique a été de la part de M. Whitney l'objet de critiques ne tendant à rien moins qu'à contester sa légitimité et sa valeur.

« La distinction sommaire des langues en monosyllabiques, agglutinatives et à flexions, distinction qui est devenue courante et familière, présente un moyen commode, *mais peu exact*, de se rendre compte des caractères de la structure linguistique. Les trois degrés se suivent, mais se mêlent. Prendre ces caractères pour base d'une classification des langues, c'est comme si l'on faisait de la couleur des cheveux et de la peau les bases d'une classification ethnologique, ou du nombre des pétales et des étamines celle d'une classification botanique; c'est ignorer

ou négliger d'autres caractères d'une bien plus grande importance. Si le naturaliste avait la même certitude que le linguiste de l'origine commune de plusieurs espèces du même genre, il se mettrait peu en peine de chercher d'autres moyens de classification, mais s'appliquerait tout entier à perfectionner l'emploi de celui-là. Il y a là pour le linguiste une tâche suffisante, et, jusqu'à ce qu'elle soit remplie, le reste est pour lui secondaire (1). »

Que la classification généalogique soit la *classification naturelle* de la science du langage, cela n'est pas douteux ; mais M. Withney n'a pas pris garde que, dans les trois classes de la distinction devenue courante, on a vu l'indication des phases successives du développement linguistique, et qu'en réalité la classification dont il s'agit est tout ensemble morphologique et embryogénique. « Toute langue, dit M. Topinard (2), a passé par trois états, a eu trois phases de perfectionnement. Les unes les ont traversées rapidement ; les autres en sont restées, après une durée infinie, à la première ou à la seconde étape. De là trois types de langues : les monosyllabiques, les polysyllabiques ou langues agglutinatives, et les langues à flexion. »

C'est à ce point de vue qu'il faut se placer pour apprécier la valeur de la classification morphologique. Si elle est en même temps embryogénique, c'est-à-dire si les différentes classes de langues correspondent à autant d'étapes parcourues par les plus parfaites, par celles qui se sont complètement développées, cette classification est natu-

(1) *La vie du langage*, p. 227.

(2) *Anthropologie*, p. 437.

relle, au même titre que la classification généalogique. Dans le cas contraire, c'est à bon droit que M. Whitney la déclare artificielle.

Or, encore bien que les mots sémitiques n'aient point été ramenés à des racines monosyllabiques analogues à celles des langues indo-européennes, et qu'on ne puisse passer de l'agglutination à la version sémitique, comme on passe de ce même état à la flexion aryenne, toujours est-il que les langues indo-européennes ont passé par les phases du monosyllabisme, de l'agglutination et de la flexion, les langues ouralo-altaïques par celles du monosyllabisme, de l'agglutination et de l'harmonie. D'autre part, l'effort agglutinatif se fait sentir dans les langues monosyllabiques, et des cas de flexion se manifestent dans les langues agglutinantes. Il y a, dans ces faits dûment constatés, un ensemble tel, que la valeur embryogénique de la classification morphologique ne peut être contestée. M. Whitney a très-bien dit, au sujet des particularités de la structure sémitique : « Si toutes les langues sont devenues ce qu'elles sont par voie de développement, il a dû en être de même du parler sémitique ; si toutes sont parties de racines articulables formées d'une voyelle et d'une consonne (?), on ne doit point croire légèrement que le système sémitique n'est pas dans le même cas ; et, sous les racines à triple consonne et sous la flexion interne des mots en cette langue, doit se cacher quelque chose d'analogue à ce qui a servi de point de départ aux autres langues (1). »

(1) *La vie du langage*, p. 207.

VI

DE LA CLASSIFICATION PSYCHOLOGIQUE.

Bien que la classification dite psychologique soit l'œuvre de M. Steinthal, je crois utile de présenter tout d'abord au lecteur le schème de la classification proposée antérieurement par Humboldt :

Langues imparfaites.	}	a) Langues à particules, le verbe sans expression caractéristique.	}	Les langues maléo-polynésiennes, le birman, etc.
		b) Langues à pronoms, le verbe caractérisé par des affixes pronominaux.		
Langues parfaites.	}	a) Isolation.	}	Le chinois.
		b) Flexion.		(a) Langues sémitiques. b) Langues indo-européennes.

« La classification psychologique, dit M. F. Müller, procède de la considération du langage comme expression de la pensée et s'appuie sur une analyse de ce qui exprime la pensée, c'est-à-dire de la phrase.... Elle repose sur l'opposition qui existe entre la substance et la forme des matériaux linguistiques, non dans le mot, mais dans la phrase ; elle cherche comment les diverses langues conçoivent cette opposition et par quels moyens elles l'expriment (1). »

(1) *Grundriss der Sprachwissenschaft*, p. 77.

Voici comment M. Steintal développe cette synthèse : « Le sentiment interne du langage (*innere Sprachsinn*) produit la forme interne du langage (*innere Sprachform*), c'est-à-dire le système particulier des catégories grammaticales d'une langue. C'est d'abord, et de préférence, d'après le sentiment interne ou d'après son produit, la forme interne, qu'il faut déterminer la base de la classification, c'est-à-dire d'après les catégories du langage, d'après les formes grammaticales qu'un peuple crée dans sa conscience (*in seinem Bewusstsein*), ou d'après les formes dans lesquelles un peuple fait passer ses intuitions à l'état de représentation. Cette création intérieure des formes se manifeste extérieurement d'une manière bien déterminée. La forme intérieure s'unit au son et donne ainsi naissance à la forme extérieure ou sonore. En réalité, la chose a lieu de telle sorte, que la forme intérieure se produit avec et dans la forme sonore, car l'une ne précède pas l'autre. Cette expression sonore est aussi à prendre en considération dans la classification des langues. En conséquence, nous avons d'abord à déterminer les langues d'après leur nature psychologique, puis ensuite à tenir compte de la formation extérieure, en tant que résultat de cette impulsion intérieure. Nous avons ainsi à renforcer ce premier caractère psychologique par un élément morphologique issu de lui, produit par lui. Par la réunion de ces deux déterminations, manière de concevoir, manière de former, la forme de la langue sera déterminée.

« Nous devons donc, pour chaque langue, rechercher premièrement si et dans quelle mesure l'esprit particulier du peuple a eu la force, *sich die Form seines Gedankeninhaltes zur Vorstellung zu bringen und diese Selbstvors-*

tellung in der Lautform auszubilden. Plus profondément et plus nettement l'esprit d'un peuple aura saisi l'essence de la forme, plus élevé sera le degré auquel parviendra sa langue, car d'autant elle se sera rapprochée des catégories de l'idée. Pour aucun peuple le contenu (*Inhalt*) ne peut être tout à fait dépourvu de forme; mais la nature différente, opposée, de la forme et du contenu, ainsi que leur rapport réciproque, ne sont pas saisis partout, et il en est de même du sentiment véritable des formes. Si l'élément formel n'est lui-même qu'une substance juxtaposée à un contenu, c'est-à-dire à une autre substance, ce contenu manquera de forme, et le langage sera non-formel. Il en sera ainsi notamment quand les catégories seront exprimées par des mots-substance visiblement matériels, quand le pluriel sera exprimé par « beaucoup, tous », les temps par des particules comme « jadis », les prépositions par des substantifs comme « dos, côté », sans que ces mots auxiliaires soient convenablement fléchis..... L'essence formelle du langage réside surtout dans la construction, c'est-à-dire dans l'activité pure, dans la synthèse en soi, dans l'expression du prédicatif, de l'attributif, de l'objectif, en tant que fonctions spirituelles de l'idée linguistique (1) ». Si j'ai bien compris; M. Steinthal base sa classification sur la manière dont les mots, considérés non en eux-mêmes, mais bien comme éléments de la phrase, traduisent l'opposition qui existe, dans la pensée, entre la signification et la relation, la substance et la forme, l'idée proprement dite et le rapport.

(1) *Charakteristik der hauptsächlichsten Typen der Sprachbaues*, p. 316, 317, 318.

Tout à l'heure, on recherchait comment la signification et la relation sont combinées ensemble dans le mot. Il s'agit maintenant de savoir comment les mots qui, dans une phrase, expriment une relation, se différencient de ceux qui y expriment une signification, et aussi comment la phrase est construite, c'est-à-dire comment les mots sont assemblés. En somme, M. Steinthal se propose de classer les langues d'après le degré de précision et de netteté auquel elles sont parvenues dans la distinction sensible des catégories ou parties du discours, ainsi que dans l'assemblage des mots. A cette double base des *catégories* et de la *construction*, l'auteur en ajoute une troisième, laquelle n'est autre que la classification morphologique. Il dit en effet : « Ces trois déterminations morphologiques de l'isolation ou juxtaposition, de l'agglutination ou *Anfügung*, de la flexion ou *Anbildung*, sont aussi les résultats différents d'impulsions psychologiques différentes, des expressions différentes de modes différents de la *Selbstvorstellung*, des formes sonores différentes de sentiments intérieurs de la forme différents. En effet, si l'isolation et l'agglutination ont pour cause un même manque de séparation et de distinction entre la substance et la forme, et si par cela même elles font, dans une égale mesure, contraste avec la flexion, elles se différencient néanmoins entre elles au point de vue de leur intuition interne, et c'est cette différence interne qui a déterminé leur différence externe (1). »

Voici le schème de la classification de M. Steinthal :

(1) *Charakteristik der hauptsächlichsten Typen der Sprachbaues*, p. 319, 320.

Langues non formelles.	2. Amalgamantes.	1. Juxtaposantes	} I. Les langues indo-chinoises.	
		a) Exprimant les déterminations du contenu par la reduplication et les préfixes		} II. Les langues polynésiennes.
		b) Exprimant les déterminations du contenu par des racines suffixées		
		c) Exprimant les relations et les déterminations du contenu par l'incorporation	} III. Les langues ouralo-altaïques.	
Langues formelles.	2. Amalgamantes	1. Juxtaposantes	} IV. Les langues américaines.	
		a) Simple agglutination des éléments grammaticaux		} V. Le chinois.
		b) Changement interne dans la racine	} VI. L'égyptien.	
		c) Suffixes véritables		
			} VIII. Langues indo-européennes.	

On remarquera : 1^o que la division des langues en formelles et en non-formelles reproduit exactement la division en langues parfaites et en langues imparfaites de Humboldt, et que l'initiative de ranger le chinois à côté des langues sémitiques et des langues indo-européennes appartient en propre à ce linguiste ; 2^o que l'embranchement des langues formelles comprend exclusivement les langues des peuples historiques, les langues à littérature, les langues classiques, tandis que l'embranchement des langues non-formelles comprend exclusivement des idiomes réputés inférieurs et parlés par des peuples demeurés dans l'ombre.

Quoi qu'il en soit, cette classification étant donnée, il faut l'examiner dans sa base et dans ses traits principaux.

Et d'abord, la qualification de psychologique est

usurpée, car du moment où la distinction de la substance et de la forme se manifeste extérieurement dans le langage, soit par les catégories, soit par l'emploi des mots vides, elle passe du domaine de la psychologie dans celui de la grammaire. Or, si les langues diffèrent au point de vue grammatical, si les procédés qu'elles emploient pour exprimer la relation sont plus ou moins parfaits, on ne peut légitimement inférer de ces différences, de ces inégalités, que les peuples qui parlent ces langues pensent différemment, inégalement. La pensée proprement dite, telle qu'elle se traduit dans la phrase, dans la proposition, consiste en une série de jugements, et tout jugement implique également la distinction de la signification et de la relation. Il n'y a point de catégories grammaticales dans la langue birmane; mais quand un Birman énonce une série de jugements, il distingue tout comme nous la relation de la signification, et si nous prenons la peine d'analyser grammaticalement les propositions qu'il vient d'émettre, nous constaterons que tel mot fait fonction de substantif, tel autre d'adjectif, de préposition, de verbe, d'adverbe, etc. Il est rigoureusement exact de dire que les catégories grammaticales essentielles sont dans la pensée du Birman, bien qu'elles ne se manifestent pas d'une façon effective et sensible dans la langue birmane demeurée rudimentaire.

La classification proposée par M. Steinthal est donc spécifiquement grammaticale. Mais, en réalité, son auteur n'a fait qu'élargir la classification morphologique, en s'attachant à la distinction de la signification et de la relation, non plus dans le mot pris isolément, mais dans le mot considéré comme élément de la proposition et dans la

proposition elle-même. La classification dite psychologique repose, comme la classification morphologique, sur la distinction fondamentale de la signification ou substance et de la relation ou forme. Ces deux classifications ont donc le même objet; elles poursuivent un même but. Sans doute « les mots n'ont une valeur déterminée qu'en tant qu'ils sont des parties constitutives de la proposition, et celle-ci est l'unité dans laquelle se découvre la fonction du langage »; mais qui ne voit que le *mot* objet de la classification morphologique est précisément le *mot à valeur déterminée*?

La morphologie n'est pas en effet la science du *thème*; elle est surtout celle du *mot* proprement dit, c'est-à-dire du mot tel qu'il figure dans la proposition. Quand, par exemple, il a été constaté par l'analyse que dans *ippo-s* la signification « cheval » est unie à la relation dite du nominatif; que dans *bhara-ti* la signification « porter » est unie à la relation de la troisième personne et à celle du présent; que dans *soror-em* la signification « sœur » est unie à la relation dite de l'accusatif; que dans *me-a-m* la signification « moi » est unie aux relations de l'accusatif, du genre féminin et de l'attribut, la proposition indo-européenne ne se trouve-t-elle pas avoir été étudiée dans ses parties consécutives, dans des mots ayant une valeur déterminée?

La classification prétendue psychologique n'est donc au fond que la classification morphologique présentée de biais; aussi n'en diffère-t-elle pratiquement que par la place assignée au chinois entre les langues américaines et l'égyptien; mais à cet égard Humboldt et M. Steinthal se sont gravement mépris sur l'essence même de la gram-

maire chinoise, en même temps qu'ils ont fait en faveur de cette langue une exception que la linguistique n'autorise pas, celle de suppléer à son indigence morphologique par les sous-entendus de la syntaxe. C'est uniquement dans cette exception qu'intervient la psychologie. La légitimité de la classification dépend donc tout entière de la question de savoir si les sous-entendus de la syntaxe peuvent être pris en considération dans le chinois, alors qu'on n'en tient pas compte dans les langues indo-chinoises.

Après avoir constaté que « le chinois ne possède ni parties du discours, ni flexions, ni substantif, ni verbe, ni déclinaison, ni conjugaison » (1), M. Steinthal caractérise ainsi qu'il suit sa grammaire : « Il n'y a qu'un moyen essentiel par lequel la langue chinoise exprime les relations des idées, à savoir l'ordre déterminé dans lequel les racines sont prononcées les unes après les autres. Toutefois, à ce moyen s'en ajoute un autre bien secondaire, car on ne l'emploie que concurremment avec le premier, et même il peut être négligé : c'est celui des mots auxiliaires (2).

D'après la loi de position de la langue chinoise, chaque détermination plus précise (l'attribut, que ce soit un adjectif ou un génitif, et même un adverbe ou une locution adverbiale) se place devant ce qui est à déterminer (le substantif et le verbe); mais le complément (l'objet) se place derrière ce qui est à compléter (le verbe régissant). Le sujet se place devant le prédicat, tandis que l'objet suit derrière; le prédicat se place derrière le sujet, tandis que

(1) *Charakteristik der hauptsächlichsten Typen der Sprachbaues*, p. 113.

(2) *Ibid.*, p. 114.

l'attribut passe devant. De cette manière, on distingue parfaitement les trois rapports fondamentaux du discours humain : le prédicatif, l'attributif et l'objectif, d'après leur double opposition de sujet et d'objet, de prédicat et d'attribut (1). »

Voilà la méprise ; voici maintenant l'exception : « La langue chinoise contraint à penser les formes logiques qu'elle n'indique point grammaticalement, et par le simple moyen de la position elle arrive, avec une entière netteté, à une grande détermination des relations formelles essentielles ; elle veut peu et obtient beaucoup. Nous verrons, en examinant d'autres types de langues, comment on peut vouloir davantage et obtenir moins, parce qu'on ne vise pas à obtenir ce qu'il faut. Le Chinois pense au-delà de ce qu'il y a dans sa langue, mais la langue chinoise contraint l'esprit à mettre en elle ce qu'elle ne dit point d'une façon expresse. Par sa loi de position, non seulement elle exprime suffisamment la forme grammaticale, mais encore elle excite à saisir les formes logiques (sujet, objet, prédicat, attribut) (2). »

En donnant à la règle de position cette importance qu'elle serait essentiellement le moyen par lequel la langue chinoise exprime la relation ou la forme, et en faisant de l'emploi des mots auxiliaires un procédé secondaire pouvant être négligé, M. Steinthal est tombé dans l'erreur où était tombé Schleicher dans ses *Langues de l'Europe moderne*. Il a pris pour type l'ancienne langue littéraire. « Quelques mots, a dit Schleicher, sont descendus jusqu'à

(1) *Charakteristik der hauptsächlichsten Typen der Sprachbaues*, p. 115.

(2) *Ibid.*, p. 116, 117.

une signification générale, et ils fonctionnent comme des particules pour exprimer la relation, surtout dans la langue de conversation et de littérature d'aujourd'hui, le *kouan-hoa*, à côté duquel il faut encore citer le dialecte de Kouang-ton ou de la ville de Canton et de la province maritime de Tou-Kian. Mais ces particules ne sont pas nécessaires; on les rencontre rarement dans le *koû-wen*, l'ancienne langue littéraire; du reste, elles n'appartiennent pas au génie particulier de la langue chinoise; elles sont en quelque sorte des ballons d'essai lancés pour élever celle-ci à une catégorie supérieure dans le développement (1). »

Là où Schleicher voyait de simples ballons d'essai, les Chinois ont vu le fond même de leur grammaire. « Qu'est-ce que la grammaire? demande à son élève l'instituteur chinois. — C'est un art très-utile, répond l'élève, un art qui nous enseigne à distinguer les mots pleins et les mots vides (2). »

De ce que, durant une période préhistorique très-lointaine, la règle de position aurait été le seul procédé en usage, s'en suivrait-il que le développement grammatical de la langue par l'emploi des mots vides soit un fait linguistique secondaire, accessoire, inorganique? Voilà bien cependant où aboutit la thèse de M. Steinthal. Le degré de développement qui fait passer les langues isolantes à l'état de langues agglutinantes serait étranger à leur génie! Une proposition semblable se réfute par son seul énoncé.

(1) *Les langues de l'Europe moderne*, p. 66.

(2) Abel Hovelacque, *La linguistique*, p. 47.

Non seulement le procédé grammatical des mots vides appartient au génie propre de la langue chinoise ; mais encore, par cela seul qu'il permet d'exprimer la relation phoniquement, il est de beaucoup supérieur au procédé syntaxique de la règle de position. Le langage, en effet, consiste essentiellement à incarner la substance et la forme dans le son. Sans doute, comme le dit M. Whitney, « le domaine des rapports est infini, et il est loin d'être épuisé par les moyens formels qui se trouvent dans les langues les plus riches (1). » Il n'en est pas moins certain que la langue la plus parfaite ne sera jamais celle qui *contraindra à penser* les relations les plus usuelles, mais bien celle qui exprimera par des mots le plus grand nombre de relations.

A l'encontre de cette vérité axiomatique, M. Steintal n'attribue au chinois la dignité de langue formelle qu'à raison du procédé muet de la règle de position. « La différence, dit-il, entre le chinois et les langues indo-chinoises consiste : 1^o en ce que les langues indo-chinoises ont une règle de position absolument simple et inflexible, ce qui fait qu'elles émoussent la précision de la détermination chinoise ; 2^o en ce qu'elles cherchent à remédier à l'indétermination par un usage plus fréquent, plus constant de mots auxiliaires ayant une signification matérielle, et qu'ainsi, non seulement elles demeurent non-formelles, mais encore entravent dans sa marche l'activité linguistique pensante par des éléments matériels mal appropriés. Le chinois a sur ces idiomes le double avantage d'avoir une détermination de la pensée plus formelle et de ne pas

(1) *La vie du langage*, p. 182.

autant altérer, par des éléments matériels bruts, l'activité formelle. Enclin à comprendre la forme par la seule position, le Chinois habitue son esprit à considérer les éléments auxiliaires de relations moins exempts de signification comme de simples appuis pour la compréhension de la forme. Par l'emploi constant des mots auxiliaires, par l'indétermination de sa règle de position, le Siamois et le Birman s'habituent à une compréhension des formes purement matérielle (1). »

Tout cela est faux. La règle de position des langues indo-chinoises n'a point été portée, par l'effort littéraire, au même point d'acuité que celle du kou-wen ; mais grâce à l'emploi des deux procédés qui sont communs à ces langues et au kouan-hoa, les Siamois, les Birmans indiquent et saisissent aussi bien que les Chinois les diverses relations grammaticales inhérentes à la pensée. Quan' aux mots vides, dont l'emploi est non moins fréquent dans le kouan-hoa que dans le siamois et le birman, c'est un paralogisme que d'y voir des « éléments matériels bruts ». Ce n'est point en tant que substance (*als Stoff*) qu'un mot vide est placé à côté d'un mot plein ; c'est en tant que signe de relation (*als Formelles*). En soi le procédé est défectueux ; il ne vaut pas ceux de la flexion, de la version, de l'agglutination ; mais les mots vides du birman sont des « éléments formels » au même degré.

La langue chinoise est incontestablement plus riche que la langue birmane ; les Chinois sont incontestablement plus civilisés et plus intelligents que les Birmans ; mais

(1) *Charakteristik der hauptsächlichsten Typen der Sprachbaues*, p. 148.

pas plus que ceux-là ceux-ci ne confondent la forme et la substance. Ainsi que l'a très-bien dit M. Whitney : « Il n'y a point de langue humaine qui soit dépourvue de moyens d'exprimer les rapports, et appeler certaines langues *langues formelles* est un abus des mots qu'on ne peut expliquer qu'en ce sens : c'est qu'elles possèdent à un degré supérieur ou exceptionnel une propriété qui est commune à toutes les autres (1). »

Plus d'un lecteur aura fait à la classification que je viens de discuter cette objection décisive : que logiquement son auteur aurait dû assigner au chinois le premier rang parmi les langues formelles. M. Fr. Müller n'a pas reculé devant cette énormité. « Das Chinesische formt die unbestimmten Stoffwurzeln innerhalb des Satzes zu bestimmten concreten Wortformen durch die Vortstellung, also ein rein syntaktisches Moment, was nach unserer Ansicht eine viel tiefere, geistigere Auffassung der Form verräth, als sie selbst in unseren so vollendeten flectirenden Sprachen stattfindet (2). »

VII

Il y a néanmoins à retenir de la classification proposée par M. Steinthal que la proposition est l'unité fondamentale du langage, en tant que celui-ci manifeste la pensée. On pourrait donc, utilement, rechercher comment la pro-

(1) *La vie du langage*, p. 183.

(2) *Grundriss der Sprachwissenschaft*, t. I, p. 105.

position se construit dans les diverses langues, et classer celles-ci au point de vue syntaxique.

Dans un précédent écrit (1), j'ai émis incidemment à ce sujet des vues inexactes que je m'empresse de rectifier ainsi qu'il suit :

Envisagées au point de vue de la syntaxe des pronoms personnels et des pronoms possessifs, les langues sont ou analytiques, ou synthétiques, ou polysynthétiques, ou incorporantes. Dans les langues de la première classe, le pronom-sujet et le pronom-objet sont juxtaposés au verbe, au nom et à la préposition. Ex. en anglais : *i love thee, my father, for you.*

Dans les langues synthétiques, le pronom-sujet est affixé au thème verbal, tandis que le pronom-objet est simplement juxtaposé. Ex. en latin : *amo, amo te, pater meus, ad te.*

Dans les langues polysynthétiques, le pronom-sujet et le pronom-objet sont affixés au thème verbal, au nom et à la préposition. Ex. en hébreu : *peqadouhou* « ils l'ont visité », *chiraq* « ton cantique », *lo* « à lui ».

Dans les langues incorporantes, le pronom-objet est infixé entre le pronom-sujet et le thème verbal. Ex. en nahuatl : *ni-mitz-llaçolla* « je t'aime ».

(1) *Grammaire caraïbe* du P. Raymond Breton, Introduction, p. xxvii.

VIII

DE LA CLASSIFICATION GÉNÉALOGIQUE.

« La généalogie, a dit M. Max Müller, là où elle est applicable, est la forme de classification la plus parfaite (1)..... Mais il y a beaucoup de langues qui n'ont pas encore été rattachées à une famille, et bien qu'il n'y ait aucune raison de douter que plusieurs d'entre elles seront plus tard comprises dans un système de classification généalogique, il faut néanmoins dès l'abord se mettre en garde contre la supposition commune, mais absolument gratuite, que le principe de la classification généalogique soit applicable à toutes les langues. Dans la science du langage, la classification généalogique s'appuie principalement sur les éléments formels ou grammaticaux, lesquels, après qu'ils ont été affectés par le changement phonétique, ne peuvent avoir été conservés que par une tradition continue..... C'est pourquoi la classification généalogique ne s'applique rigoureusement qu'aux langues en décadence, dans lesquelles la croissance grammaticale a été arrêtée par l'influence de la culture littéraire, dans lesquelles rien de nouveau n'est ajouté, tandis que tout ce qui est ancien est conservé aussi longtemps que possible, et où ce que nous appelons développement n'est pas autre chose que le progrès de la corruption phonétique.

(1) *Lectures on the science of language*, p. 123.

Mais avant que les langues déchoient, elles ont traversé une période de croissance, et on semble avoir perdu de vue que les dialectes qui ont divergé durant cette première période résisteront à toute tentative de classification généalogique (1)..... Rigoureusement, les langues aryennes et les langues sémitiques sont les seules qui constituent véritablement des familles. Les unes et les autres présupposent l'existence d'un système grammatical complet, antérieur à la divergence (2). »

Si le principe de la classification généalogique n'est pas applicable à toutes les langues, la linguistique est une science sans avenir, une science mort-née. Mais, en fait, le nombre des familles dès aujourd'hui constituées contredit victorieusement l'assertion de M. Max Müller. C'est en Afrique la grande famille bantou, dans l'Inde celle des langues dravidiennes, dans la haute Asie et à l'est de l'Europe la famille des langues ouralo-altaïques, au sud-ouest de l'Europe la famille basque, dans l'Amérique du Nord la famille des langues algonquines, etc. Il y a sans doute encore beaucoup à faire pour que ces familles soient déterminées aussi complètement que les grandes familles aryenne et sémitique. Les documents historiques font défaut; le nombre des travailleurs est restreint; cependant la science fait d'année en année des conquêtes; les efforts vont se multipliant, et la spécialisation, que l'immensité de la tâche à accomplir rend de jour en jour plus nécessaire, saura triompher des idiomes les plus rebelles.

Comment les linguistes sont-ils déjà parvenus à constituer

(1) *Lectures on the science of language*, p. 178, 179.

(2) *Ibid.*, p. 294.

tant de familles, et pourquoi sont-ils assurés de poursuivre avec succès l'application du principe de la classification géométrique? Je ne puis répondre plus pertinemment à cette question qu'en mettant en regard des travaux de MM. Weske, O'Donner, Budenz, le livre de Samuel Gyarmathi : *Affinitas linguae hungaricae cum linguis fennicae originis grammaticè demonstrata, Gottingae, 1799*. Gyarmathi avait pris connaissance des grammaires votiaque, tchéremisse et tchouvache, publiées en 1775 à Saint-Pétersbourg; frappé des analogies que ces idiomes présentaient avec le magyar, sa langue maternelle, il eut la curiosité de chercher dans le lapon, le finnois ou suomi, l'esthonien, le vogoul, le permien, le sirjène, le mordouine, le turc et le tatare, de nouveaux traits de ressemblance. Sa méthode était pour l'époque remarquablement exacte, car il faisait peu de cas des rapprochements de mots, et c'était dans les désinences, les suffixes, la déclinaison, la conjugaison, qu'il cherchait des points de comparaison. Appliquant dans cet esprit la méthode comparée, il paraîtrait qu'il dût aboutir à affirmer la parenté de toutes les langues finnoises et fonder ainsi la science du langage. Mais, comme la plupart de ses contemporains, il croyait à l'unité primordiale de toutes les langues. Avant lui, P. Beregssassi avait publié un ouvrage indigeste dans lequel il s'était ingénié à montrer ce que le magyar aurait eu de commun avec l'hébreu, le chaldéen, le syriaque, l'éthiopien, l'arabe, le persan, le turc, le curdique, le zend, le pehlvi, le sanscrit, le kalmouk, l'hindoustani, le mandchou, le tatare, le chinois, l'arménien, le géorgien. Gyarmathi admirait ce livre, « trésor très-estimable, dans lequel les amateurs de la littérature hongroise peuvent

puiser avec volupté beaucoup de choses inconnues servant à faire connaître la nature de la langue de la patrie et montrant son affinité avec toutes ces langues (1). » Et il ajoutait : *In hoc ergo opere inveniet lector, sciendi cupidus, plurima quae lingua nostra ex oriente acquisivit. Quid autem septentrio, hanc ad rem illustrandam obtulerit, illud evolvere jam mei erit instituti* (2). »

On le voit, Gyarmathi ne se doutait même pas que le magyar, le vogoul, le turc, le lapon, le finnois, l'esthonien fussent étroitement apparentés entre eux. Convaincu que sa langue maternelle avait des affinités avec l'hébreu, le sanscrit, le chinois et le géorgien, il tenait à honneur de faire voir qu'elle en avait également avec les langues du nord. C'est ainsi qu'armé de la méthode de Bopp, il a passé à côté d'une grande découverte.

Tout autre est le point de vue auquel se place M. Michael Weske, dont je transcris ces quelques lignes : « C'est un fait bien connu que les différentes langues des peuples de race finnoisè indiquent une langue fondamentale commune. Cependant le rapport dans lequel chacune des langues finnoises se trouve au regard des autres et au regard de la langue mère n'a point encore été jusqu'à ce jour déterminé, comme l'a été le rapport des langues indo-européennes à leur langue mère. Il est donc absolument nécessaire de chercher à déterminer les rapports dont il s'agit (3). »

(1) *Affinitas linguæ hungaricæ cum linguis fennicæ originis grammaticè demonstrata*, p. xi.

(2) *Ibid.*, p. xii.

(3) *Untersuchungen zur vergleichenden Grammatik des finnischen Sprachstammes* von Dr Michael WESKE.

Et maintenant je reprends la question posée plus haut. Comment M. Weske a-t-il été amené à affirmer nettement que les langues finnoises procèdent d'une langue fondamentale commune et qu'elles constituent une famille ? Je réponds : par les résultats acquis à la science dans le domaine indo-européen et dans le domaine sémitique.

Postérieurement à Gyarmathi, il a été démontré jusqu'à l'évidence que l'étroite affinité des langues romanes a pour cause leur descendance commune d'une langue mère qui nous est parfaitement connue. Du français, de l'italien, du provençal, de l'espagnol, du portugais, du roumain, on remonte jusqu'au latin avec une entière certitude, et chemin faisant on suit pas à pas les transformations des flexions grammaticales, en même temps que l'on constate l'identité originelle d'un très-grand nombre de mots qui n'ont point été l'objet d'emprunts réciproques.

« Les dialectes germaniques, dit M. Whitney, présentent les mêmes sortes de ressemblances que les langues romanes. Les mots de *broeder* en hollandais, *bruder* en allemand, *brodhir* en islandais, *broder* et *bror* en danois et en suédois, qui tous répondent au *brother* anglais, ne sont pas moins clairement des variations d'un même mot que les différents produits du *frater* latin. Le vieux mot germanique *weib* (femme) se trouve dans la plupart des langues germaniques modernes et y a conservé une forme très-reconnaissable et d'une valeur identique ; mais, en anglais où il fait *wife*, il a pris le sens de l'italien *moglie* (épouse)..... Il n'est pas moins certain que *wife*, *weib*, *wif*, sont le même mot, qu'il ne l'est que *muger* et *moglie* sont le latin *mulier*. Nous croyons aussi bien à l'existence du grand-père que nous n'avons jamais vu, parce qu'il

est mort depuis longtemps, quand nous avons devant nous un groupe de cousins, què nous croyons à celle du grand père qui vit encore au milieu de ses petits-enfants (1). »

M. Max Müller, qui nie le grand-père décédé durant la période préhistorique en disant : « Le grammairien qui revendique une réalité historique pour le type primitif d'une langue teutonique se met dans le cas de l'historien qui verrait dans Francus, petit-fils d'Hector, l'ancêtre de tous les Francs » (2) ; M. Max Müller, dis-je, reconnaît néanmoins « qu'il doit y avoir existé une langue plus primitive que le grec, le latin et le sanscrit, une langue formant le fond commun de ces trois langues, aussi bien que des langues teutoniques, celtiques et slaves » (3). C'est là le point important. Grâce à la découverte du sanscrit et aux recherches dont cet événement a été le point de départ, la science du langage s'est fondée sur cette loi universelle et absolue : que les affinités grammaticales et lexicologiques existant entre un certain nombre de langues attestent une communauté originelle, et que ces langues forment une famille. C'est en vertu de cette loi que M. Weske a entrepris de reconstituer la langue mère des idiomes finnois, et que les linguistes travaillent, en ce moment, à grouper les langues du monde entier par familles.

M. F. Müller a cru devoir donner à la classification généalogique, non il est vrai comme base, mais comme point de départ, la série des races humaines constituée d'après

(1) *La vie du langage*, p. 138, 139.

(2) *Lectures on the science of language*, p. 184.

(3) *Ibid.*, p. 173.

un caractère anthropologique, dont je n'ai pas à discuter l'importance : il s'agit de la chevelure. L'utilité et la légitimité de cette incursion dans le domaine de l'ethnographie sont également contestables. En effet, M. Fr. Müller constate lui-même que le nombre des *Sprach-typen* (au delà de 100) est bien supérieur à celui des *Rassen-typen* (12).

Le même auteur a émis, au sujet de la base même de la classification généalogique, une théorie qui, prise à la lettre, serait en contradiction avec la méthode suivie depuis Bopp. Procédant par triade, à la façon de Hegel, M. F. Müller donne pour bases : à la classification morphologique, la forme ; à la classification généalogique, la substance ; à la classification psychologique, le rapport de la forme à la substance ; et il dit expressément de la seconde : « La classification généalogique considère, dans les langues, la substance qui est le point d'appui de leurs formes, c'est-à-dire les racines. » La vérité est que la classification généalogique considère, dans les langues, et la substance et la forme, et les racines et les mots ; que les langues sont groupées en famille d'après leurs affinités grammaticales et leurs affinités lexicologiques, et que l'étymologie appliquée au dégagement des racines serait à elle seule un guide des plus dangereux.

LUCIEN ADAM.

LA LANGUE BASQUE AU XII^e SIÈCLE

A propos de l'article sur les Basques d'il y a sept cents ans, que j'ai publié dans le dernier numéro de la *Revue* (t. XIV, pp. 120-145), le prince L.-L. Bonaparte a bien voulu m'adresser les notes suivantes.

REMARQUES.

I. Il est parfaitement exact que le passage de Marinæus Siculus se rapportant au basque a été signalé, en 1836, par M. Antoine d'Abbadie; mais je pense que, pour ne laisser aucune incertitude quant à la nature de ce que ce savant basque a signalé, on pourrait ajouter qu'il s'est borné à constater l'existence dudit vocabulaire, sans en citer un seul mot.

II. Je vois bien que M. Vinson admet *urcia* dans le sens de « le tonnerre »; mais comme les mots qui suivent immédiatement après son assertion pourraient faire soupçonner que je conclus à la non-existence simultanée de *Iaungoikoa* « le Seigneur d'en haut », je crois devoir faire observer que, quant à moi, je n'ai rien conclu, soit pour l'existence, soit pour la non-existence de ce mot au XII^e siècle.

III. Les erreurs de transcription sont certainement très-possibles; mais, en bonne critique, les mots d'un manuscrit doivent être censés corrects jusqu'à preuve du con-

traire. Or, comme il n'y a rien qui prouve que *uric* soit *ura*, et que *ardum* soit *ardua*, je persisterai à croire à ce que je vois. Ces deux mots à l'indéfini n'ont rien d'étrange en basque, et le dernier représente fort bien la prononciation de *u* final nasal, souletin et roncalais, comme en *ardū* et *ardaū* du second pour « vin » à l'indéfini. — Au reste, la qualification de « génitif », et c'est là la question, ne convient pas plus à *uric* qu'à *ura*.

IV. Que le manuscrit donne les mots, tantôt avec l'article, tantôt sans l'article, nul ne le nie ; mais dans *elizera*, signifiant « à l'église », nous avons non seulement le sens de l'article, mais aussi celui du suffixe casuel allatif qui rend la préposition « à ». Or, les Basques n'ont pas l'habitude, lorsqu'ils donnent un mot comme exemple, de le citer uni avec un suffixe casuel local tel que *ra*, quoique, en général, ils se servent de la forme définie du singulier. C'est ainsi que l'homme du peuple rendra « montagne » par *mendia* et non pas par *mendirā*. De même, il rendra « église », selon les dialectes, par *eliza*, *elize*, *elizea*, *elizia*, *elizie*, *elizara*, toujours au défini, quoique la demande ait été faite à l'indéfini. C'est pour *eliza-a* que le salazarais dit *elizara*, afin d'éviter la rencontre de deux *a*, le premier appartenant au mot lui-même, et le second n'étant que l'article. C'est la confusion entre l'indéfini *eliza* et le défini *elizara* qui devrait être, à mon avis, considérée comme un résultat de grammaire contemporaine, et non pas la distinction très-logique qu'en fait ce dialecte, car il est bien évident que *eliza*, au défini, ne saurait être que la forme originale *eliza-a*, remplacée par *elizara*, euphonique, et ensuite par *eliza*, corrompu et abrégé. Il ne faut

pas oublier non plus que la vallée de Salazar touche à la vallée de Roncal, dont le manuscrit basque du XII^e siècle traite plus spécialement.

V. Quant à *belatera*, « prêtre », c'est surtout à cause de son caractère exclusivement roncalais que je suis porté à le regarder comme se rapportant au dialecte du manuscrit.

VI. Je finirai enfin par faire observer que la répartition dialectale des mots *ortzi*, *andre*, *ardo*, *zaya*, *gari*, donnée par M. Vinson à la page 145, doit être modifiée ainsi, du moins d'après mes nombreux documents, tous recueillis sur les lieux : 1^o *ortzia* « le tonnerre », bas-navarrais, mais seulement appartenant à des localités qui ne font pas partie des deux variétés principales, Baïgorry et Saint-Jean-Pied-de-Port, où les deux dialectes de la Basse-Navarre sont le mieux représentés comme types linguistiques. En effet, à Baïgorry c'est *ihurziria*, et à Saint-Jean-Pied-de-Port *orzantza*, que l'on nomme en général « le tonnerre »; — 2^o *andre* est bien guipuscoan et labourdin, mais non pas bisciaïen, qui a *andra* à l'indéfini, et *andrea*, *andria*, *andrie*, selon les variétés, au défini; — 3^o *ardo* est guipuscoan, mais non pas bisciaïen, qui a *ardao*, *ardau*. Le souletin, comme nous l'avons déjà remarqué, a *ardū* (écrit généralement *ardou*), et le roncalais *ardaū*; — 4^o *zaina* et non pas *zaiia* est labourdin, bas-navarrais et même bisciaïen, tandis que *zaya* « le gardien », est guipuscoan; — 5^o *gari* n'est pas seulement guipuscoan, mais aussi bisciaïen.

L.-L. BONAPARTE.

Londres, 6, Norfolk terrace, Bayswater,

26 mai 1881.

Je n'aurais, sur ces remarques, qu'un très-petit nombre d'observations à présenter. Le prince L.-L. Bonaparte dit que le dialecte basque auquel l'auteur du *Code*x de Compostelle a emprunté les mots qu'il cite est le dialecte roncalais. Aymeric Picaud aurait donc passé par la vallée de Roncal? Je ne puis éclaircir ce point, n'ayant ni vu le manuscrit original, ni lu les articles de M. Fita. Mais, évidemment, les opinions du prince Bonaparte au sujet de *ardum* et de *elicera* en deviendraient plus admissibles. Il me semble pourtant bien délicat d'admettre, au XII^e siècle, l'existence d'un *u* nasal, car en phonétique générale les voyelles nasales viennent historiquement des voyelles simples; or, le vocalisme souletin paraît être particulièrement sensible: les finales actuelles *ia* (de *ü* et l'article *a*) étaient *uya* au temps de Liçarrague, et le préfixe causatif *bai* de 1676 et 1696 est devenu aujourd'hui *bei*.

Quant à *elicera*, je m'en tiens à mes premières réserves. Rien ne garantit la bonne transcription du texte original; et, de plus, les articles de M. Fita, publiés dans un journal non scientifique, peuvent ne pas avoir reproduit le texte d'Aymeric avec une exactitude rigoureuse. Puis comment la question a-t-elle été posée? Si, par exemple, on a montré à un Basque une église d'un geste rapide, n'a-t-il pas répondu *elicera* « à l'église », rendant ainsi et le mot et le mouvement de la main? Un de mes amis supposait qu'on avait pu de même dire *urcia* pour « Dieu », parce que l'interrogateur aurait montré le ciel un jour d'orage. Ce ne sont là que des hypothèses; mais elles suffisent pour permettre le doute au sujet des affirmations du prince Bonaparte.

Je profite de l'occasion pour indiquer que quelques corrections dans le texte des historiens anglais que j'ai cités aux pp. 139-141. — P. 140, l. 11 et 24, certaines éditions ont *Barclenses*; même p., l. 23 et dernière, *Brabtruc*. — P. 139, l. 14, il faut: partie III, chap. VIII; même p., l. 23, *unde*; p. 140, l. 4, *inhabitata*.

Dans l'ouvrage auquel se rapportent ces dernières corrections, M. Webster me signale un passage relatif aux javelots ou dards que les Basques portaient à la main pendant les derniers siècles: « Tribus tamen utuntur armorum generibus, lanceis, non longis, et jaculis binis; in quibus et *Baslensium* mores sunt imitati » (*Gir. Camb. Top. Hib.*, pars III, cap. x, *de gentis istius natura, moribus et cultu*).

Julien VINSON.

Paris, le 28 mai 1881.

P. S. — Le prince L.-L. Bonaparte m'adresse les nouvelles remarques ci-après, auxquelles je répondrai dans le prochain numéro :

I. Il n'est nullement nécessaire qu'Aymeric Picaud (ou tout autre) soit passé par la vallée de Roncal pour que des mots ou des formes roncalaises aient été employées par lui. La délimitation du dialecte roncalais n'a pas toujours été ce qu'elle est, témoin le village de Burgui, qui est sur le point de perdre son dialecte. Il est plus que probable que le parler de Roncal s'étendait bien au-delà de cette vallée, qui ne comprend que sept localités.

II. Les fragments suivants de la lettre autographe du savant P. Arana ne sauraient laisser aucun doute quant à la nature du dialecte du manuscrit du XII^e siècle : « publié la última parte del artículo sobre el códice Calixtino del siglo XII, con los textos tomados del original, relativos al lenguaje del valle de Roncal... En punto á la fecha que señalo al códice, patentes están las pruebas. Las viñetas tomadas de fotografía, y las autoridades competentes, entre ellas la de M. Delisle, no escasean. — Dice el escritor anónimo de aquel glosario que los navarros (del valle de Roncal) llaman al Presbítero *belaterrá quod interpretatur « bella terra »*. La interpretación puede andar de par con otras no menos ineptas, aun en nuestros días; pero fija la pronunciación y escritura del vocablo, del cual es buen abonado testigo el mismo Príncipe, quien en su *canticum trium puerorum*, impreso en Londres et año 1858, pag. 15, traduce en dialecto roncalés el « Benedicite, Sacerdotes « Domini, Domino » por *Jeinaren bereterrak, benedika zazei Jeina*.

III. L'existence de voyelles nasales au XII^e siècle n'a rien d'extraordinaire; l'ancienne langue slavonne, et bien d'autres, le prouvent surabondamment.

IV. Que l'on puisse se permettre le doute quant à la fidélité de la transcription du texte original du XII^e siècle, personne ne le contestera; mais comme ce doute peut être ni plus ni moins permis quant à la fidélité de la transcription de n'importe quel manuscrit de ce monde, je ne vois pas pourquoi mes affirmations, fondées sur la transcription faite par le savant P. Arana, auraient moins de certitude que toute autre affirmation fondée sur une transcription dont l'inexactitude ne serait admise que gratuitement.

L.-L. BONAPARTE.

Londres, 28 juin 1881.

ÉTUDES LINGUISTIQUES

SUR LES LANGUES DE LA FAMILLE GÉORGIENNE.

I. — INTRODUCTION HISTORIQUE.

Les travaux les plus anciens publiés en Europe sur la Géorgie et les langues des peuples qui l'habitent ne remontent guère au-delà du XVII^e siècle; ils sont dus à des missionnaires de la Propagande romaine. Un des premiers en date est un dictionnaire (1), ou plutôt un vocabulaire comprenant 3,084 mots, qui parut à Rome en 1629, et fut composé par les soins du propagandiste Stephano Paolini, aidé dans cette tâche par un moine géorgien, Nicéphore Irbach, venu à Rome pour apporter au pape Urbain une lettre du roi de Géorgie. C'est, du moins, ce que nous apprend l'auteur de la préface placée en tête de ce livre, Achille Venerio, « *agente della Sagra Congregazione de Propaganda Fide.* »

La même idée de propagande religieuse, qui avait pré-

(1) *Dittionario Giorgiano e Italiano, composto da Stephano Paolini, con l'aiuto del M. R. P. D. Nicephoro Irbachi Giorgino, Monaco di S. Basilio, ad uso de missionari della Sagra Congregazione de Propaganda Fide.* Rome, de l'imprimerie de la Propagande. 1 vol. in-4, 1629.

sidé à la confection de cet ouvrage, engagea la papauté, quelques années plus tard, à envoyer en Géorgie un membre de la même congrégation, à peine âgé de vingt ans, et qui devait, pendant qu'il travaillerait à la conversion des infidèles, s'appliquer à recueillir les documents nécessaires pour la publication d'un certain nombre de grammaires des langues parlées dans le Caucase. Francisco Maria Maggio résida huit ans en Géorgie, où il eut à lutter contre des dangers et des souffrances de toute sorte, car ce pays était, à son époque, ravagé par les incursions continuelles des montagnards, des Arabes, des Turcs et des Persans. A son retour, il publia, sous le titre de *Syntagmaton linguarum orientalium quæ in Georgia partibus audiuntur* (1), un recueil de grammaires où le géorgien occupe la première et la plus grande place. Dans sa préface, il raconte sommairement son séjour en Géorgie et donne quelques détails curieux : il explique notamment qu'il rapporta avec lui les ossements d'un polyglotte aujourd'hui inconnu, le père Jacob Stéphane.

A l'exemple des grammairiens de son époque, Maggio suivit le plan des grammaires grecques et latines, bien qu'il reconnaisse lui-même dans le chapitre 1^{er}, relatif à la déclinaison, « qu'elle est une et simple, et que les cas sont distingués à l'aide de lettres ou particules qui viennent se juxtaposer à la racine du nom, » *litteris calci nominum appositis*. Malgré les défauts inévitables qui devaient résulter de cette confusion, sa grammaire n'en est pas moins restée jusqu'à présent la meilleure qui ait été publiée, et on doit à ce savant propagandiste ce témoi-

(1) In-folio. Rome, de l'imprimerie de la Propagande, 1643.

gnage, qu'en bien des points il est resté en avance sur les grammairiens qui l'ont suivi, et qui l'ont pillé très-souvent sans même citer son nom.

Avant Paolini, un autre propagandiste, Archange Lamberti, avait publié à Rome, en 1613, une relation sur la Colchide (1), qui parut une seconde fois à Rome en 1653, et une troisième à Naples en 1654. Cet ouvrage, imprimé en caractères très-compactes, est très-détaillé et fournit sur la situation de la Mingrélie d'alors de nombreux renseignements qui peuvent aider à mieux comprendre les textes ou à restituer le sens de mots aujourd'hui perdus.

Un recueil de voyages, publié à Paris en 1663, contient, traduite en français, une partie de la relation de Lamberti, ainsi que la carte qui accompagne les éditions italiennes (2).

A partir de cette époque jusque vers la fin du XVIII^e siècle, on ne rencontre plus guère, en fait de travaux relatifs à la Géorgie, que des récits de voyageurs où l'on trouve quelquefois mêlés aux renseignements historiques et géographiques quelques phrases, des mots isolés, les uns et les autres le plus ordinairement mal transcrits, et très-souvent aussi, suivant la manie des philologues du siècle dernier et même de nos jours, des listes de mots choisis et comparés sans méthode avec des mots pris

(1) *Relazione della Colchida hoggi detta Mingrelia*. Rome, in-4, 1613 et 1653; Naples, in-4, 1654.

(2) *Relations de divers voyages curieux qui n'ont point esté publiées*, enrichies de figures de plantes non décrites, d'animaux inconnus à l'Europe, et de cartes géographiques de pays dont on n'a point encore donné de cartes. MDC LXIII, avec privilège du Roi. Imprimerie de Jacques Langlois.

dans n'importe quelle langue d'une autre famille, jusques et y compris même le chinois.

Les voyageurs qui nous offrent des documents véritablement sérieux et d'une réelle utilité sont, dans l'ordre des dates, d'abord l'italien Pietro della Valle (1), que ses amours avec Giecrida Meanni ont rendu aussi célèbre que ses explorations, et qui publia à la suite de ses voyages une relation particulière sur la Géorgie; ensuite les deux protestants Tavernier et Chardin (2), tous deux chassés de France par l'infâme révocation de l'édit de Nantes, et qui se sont rendus fameux par la publication de mémoires les plus complets que l'on ait encore sur l'Orient musulman, mais qui sont encore trop peu connus. Chardin traversa, au milieu de périls de toute sorte, la Mingrèlie et la Géorgie, et nous a laissé notamment un certain

(1) *Viaggi, descritti da lui medesimo in lettere familiari all' erudito suo amico Mario Schipano, divisi in tre parti: cioè la Turchia, la Persia et l'India.* Roma, 1658-1662, 4 vol. in-4.

Il a paru, en français, une traduction peu estimée de cet ouvrage, par les PP. Étienne Carneau et François Lecomte. Paris, 1663-1664, 4 vol. in-4. Réimprimé en 1745, et en 8 vol. in-12.

(2) *Les six voyages de J.-B. Tavernier en Turquie, en Perse et aux Indes, pendant l'espace de quarante ans.* — CHARDIN, *Voyages en Perse et autres lieux de l'Orient.*

La première édition de Tavernier est de 1676. Paris, Clousier, 2 vol. in-4. Cet ouvrage a du reste été publié plusieurs fois, du XVII^e au XVIII^e siècle, et les éditions françaises et hollandaises n'en sont pas rares.

La meilleure édition de Chardin est celle qui est due à Langlés et qui parut chez Lenormand, à Paris, en 1811, 10 vol. in-8, avec atlas.

On peut citer encore les éditions d'Amsterdam de 1711 et de 1735.

nombre de phrases que Brosset jeune a tenté heureusement de restituer (1).

En 1784, Hervas, dans son immense encyclopédie : *Idea dell' Universo* (2), consacra un volume particulier aux langues répandues sur le globe et, à propos du géorgien, dont il donne une liste de quelques mots, il reproduit les idées qui avaient cours de son temps. Grâce au nom d'Ibérie donné par les anciens aux contrées caucasiques, le géorgien devait à son tour être considéré comme parent du basque, la langue des Ibères, comme on disait alors, et Hervas ne manque pas de faire ressortir cette parenté, évidente à ses yeux, et née de la communauté des appellations. C'est, du reste, tout ce que l'on rencontre dans les deux ou trois pages qu'il a consacrées aux langues de la famille géorgienne. On trouve encore de nombreuses listes de mots traduits à la fin des voyages de Guldenstædt, de Reineggs, de Pallas, de Klaproth et dans le *Vocabularium Catharinæ* (3).

En 1798 parut à Vienne un intéressant ouvrage sur la

(1) Voir, dans la *Chronique géorgienne*, les notes, *passim*. Paris, 1830, 1 vol. in-8, de l'Imprimerie royale.

(2) Voir, dans cette collection, le volume intitulé : *Catalogo delle lingue conosciute e notizia della loro affinità e diversità*, Cesena, 1784, in-4, et aussi *Vocabolario poliglotta con prolegomeni sopra più CL Lingue*, 1787, in-4.

(3) Voici les titres des voyages en Géorgie les plus importants, ainsi que la date à laquelle ils ont paru :

REINEGGS, publié par Friedr. Enoch Schræder. 2 vol. in-8. Gotha, 1792, en allemand.

GULDENSTÆDT. *Description des régions caucasiennes*, publié par J. Klaproth, en allemand. Berlin, 1834. 1 vol. in-8.

PALLAS. La traduction française en huit volumes, avec un atlas, est de l'an II. Paris (1794).

littérature géorgienne par Alter (1), où, indépendamment des traditions grecques et latines sur la Géorgie, recueillies et ordonnées, il compare entre eux un certain nombre de mots géorgiens et mingréliens. Bientôt, en 1802, paraissent, à Saint-Pétersbourg, les grammaires de Ghai et

KLAPROTH. *Voyage au mont Caucase et en Géorgie*. 2 vol. in-8. Imprimerie royale, Paris, 1823.

On peut encore citer les voyages de J. Stan. Bell, traduit de l'anglais en français par L. Vivien, de Gamba, de Dubois de Montpéroux, et ceux d'Olivier, Morier, Jaubert, Frazer, Voluey, Ouseley, Ker, Porter, etc.

M. Schefer, membre de l'Institut et administrateur de l'École des langues orientales, où il doit enseigner le persan, a publié, en 1877, à la librairie Leroux, une traduction française de l'*Iter Persicum*, rédigé en allemand par TECTANDER VON DER JABEL, secrétaire de ÉTIENNE KARASCH DE ZALONKEMENY, envoyé en ambassade, en 1602, auprès du roi de Perse, et qui mourut avant d'arriver. Cette relation, sans entrer dans beaucoup de détails sur la Géorgie d'alors, donne des renseignements exacts sur ses relations politiques avec les pays voisins. M. Schefer, qui a déjà publié quelques traductions d'historiens orientaux presque inconnus, n'a pas jugé à propos, pour l'*Iter Persicum*, de mettre à profit ses connaissances archéologiques, que l'on dit très-grandes, et s'est adressé, pour commenter les passages de sa traduction où il est question de la Géorgie ou de l'Arménie, à l'ouvrage du père Fleuriau, intitulé : *État présent de l'Arménie, tant pour le temporel que pour le spirituel, avec une description du pays et des mœurs de ceux qui l'habitent*, par le P. Th. Ch. Fleuriau. Paris, 1695. Malheureusement pour le temporel et le spirituel, les passages cités par M. Schefer n'ont guère d'autre mérite que d'être empruntés à un vieux livre d'un titre bizarre. Il eût mieux valu, sans doute, s'adresser à Tavernier, qui fournit des renseignements très-détaillés et précis sur les peuples du Caucase, ou directement aux auteurs orientaux eux-mêmes. Cette publication, que nous voudrions voir compléter, renferme pourtant de bonnes notes sur la Moscovie ; elles sont dues, paraîtrait-il, à la collaboration d'un savant professeur de l'École des langues orientales, M. Léger.

(1) ALTER. *Ueber Georgianische Litteratur*. In-8. Wien, 1798.

de Firalow (1); cette dernière, surtout pratique, contient des dialogues qui conservent encore toute leur valeur. On trouve aussi un essai de grammaire, d'après ces dernières et celles de Maggio, dans les *Vergleichungstafeln*, publié à Halle en 1822 (2).

Avec les débuts de la Société asiatique de Paris, nous assistons à la renaissance des études géorgiennes, fortement soutenues par cette Société, grâce à l'initiative de Saint-Martin et de Klaproth.

Ce dernier savant avait, pendant son voyage en Géorgie, recueilli un nombre assez considérable de mots pour en former un vocabulaire de quelque étendue (3); il le compléta à son retour par des articles extraits de Firalow ou d'Irbach, et le premier vocabulaire géorgien-français et français-géorgien parut, en 1827, aux frais de la Société asiatique. L'élan était donné et, durant une période de dix années, de 1827 à 1837, le *Journal asiatique* inséra plus de trente articles relatifs à la Géorgie, dus, pour la plupart, à un orientaliste qui commençait à se faire connaître, Brosset jeune. Klaproth avait aussi publié un travail intitulé : *Détails sur le dialecte géorgien usité en Mingrélie*, qui contient un certain nombre de phrases écrites dans le langage de cette province.

La Société asiatique poursuivait avec activité et à ses

(1) FIRALOW, *Le Maître de soi-même*, contenant la grammaire, des dialogues, des règles et un vocabulaire en langue russe et grousinnique. In-4° Saint-Petersbourg, 1802.

(2) *Tableaux comparatifs des langues mères de l'Europe, et de celles de l'Asie méridionale et occidentale*. In-8. Halle, Runger, 1822.

(3) Dans le second volume du *Voyage au mont Caucase et en Géorgie*. Paris, 1823.

frais la publication d'ouvrages spéciaux pour l'étude du géorgien. C'est ainsi qu'elle publia, en 1830, la *Chronique géorgienne* (texte et traduction), avec le concours de Brosset, qui fut aussi chargé de terminer la grammaire géorgienne entreprise par Klaproth, quand la mort vint surprendre ce dernier au milieu de sa tâche.

Depuis lors, et durant un certain temps, le nom de Brosset domina toutes les études géorgiennes.

Ce fut un travailleur infatigable qui toucha à tous les points et accumula toutes sortes de travaux sur l'histoire, la géographie, la législation ancienne et les idiomes de la Géorgie. Il faut donc rendre justice à son zèle et à sa bonne volonté; mais on est obligé de reconnaître qu'il n'avait aucune des qualités du linguiste, et qu'il se contentait d'entasser sans ordre ni méthode une quantité de notes qui restent d'ailleurs une mine précieuse et inexplorée.

Absolument dépourvu de toute originalité personnelle, et sans aucune base scientifique, Brosset n'en avait pas moins de bonne heure publié, par voie d'autographie, une grammaire (1), qu'il avait extraite en grande partie de celle d'un auteur géorgien du XVIII^e siècle, le patriarche Antoni. Or, le pieux évêque avait passé la plus grande partie de sa vie et consumé toute sa science à composer son livre sur le modèle des grammaires grecques et latines. Emporté par son ardeur, il était allé si loin dans cette voie, qu'il en était venu à prendre pour exemples justificatifs des règles et surtout des exceptions qu'il établissait des phrases tirées de Pline ou de Cicéron traduites en géorgien.

(1) *L'Art libéral ou Grammaire géorgienne*, par Brosset jeune. 1 vol. in-8, lithographie de Roissy. Paris, 1834.

Brosset choisit Antoni pour guide, et sauf les cas où, à l'exemple de Klapproth, il se servit de Maggio en oubliant de rappeler son nom, on peut dire qu'il lui resta fidèle en toute circonstance et qu'il conserva pour lui une fervente admiration. Parfois cependant, lorsque la vérité est par trop évidente, il laisse échapper quelques doutes, et c'est ainsi que, dans l'*Art libéral*, au chapitre intitulé : *Valeur étymologique des flexions*, à propos du suffixe *ni*, une des deux caractéristiques du pluriel dans la dérivation nominale, et qui, préfixé à un nom, en fait un adjectif, il écrit : « Serait-ce donc que le pluriel n'est qu'une sorte de qualificatif du nom? » Ses études, d'ailleurs, l'avaient conduit à cette conviction que les langues géorgiennes appartenaient à la famille indo-européenne, et ce fut l'opinion qu'il soutint, malgré l'avis contraire du grand linguiste Eugène Burnouf (1). Il a eu soin, d'ailleurs, de transmettre à la postérité, avec une entière bonne foi et une grande naïveté, le résultat de ses recherches, qu'il a consigné sous forme de conclusion à la fin de son *Art libéral*, page 291. Je copie textuellement.

« Il résulte des faits contenus dans cette grammaire :

« 1^o Qu'une très-grande partie des noms géorgiens appartient au fond commun des langues dites indo-germaniques, en se rapprochant spécialement du sanscrit, de l'ancien persan et de la langue du Zend, le plus souvent par l'intermédiaire de l'arménien ;

« 2^o Que les formes nominales, une bonne partie de la

(1) Voir *Journal des Savants*, février 1835, article de Eug. Burnouf, et page v de l'*Introduction aux éléments de la langue géorgienne*, par Brosset jeune. Paris, 1837. 1 vol. in-8, de l'Imprimerie royale.

déclinaison et la marque du comparatif sont absolument sanscrites ou zendes ;

« 3^o Que la même remarque s'applique à la presque totalité des pronoms ;

« 4^o Que la forme, la classification et une partie de la conjugaison sont analogues à celles du persan, du sanscrit et du grec ;

« 5^o Que pour sa syntaxe et un nombre considérable de mots, le géorgien paraît être *sui juris*, bien que tous ces rapports constatés permettent d'en supposer d'autres que découvrira sans doute un plus habile explorateur. »

Le vœu du pauvre philologue n'a pas été exaucé, et, avant sa mort, il a pu prendre connaissance des travaux véritablement scientifiques qui détruisaient par la base le fragile édifice de ses théories. Ce fut néanmoins en s'appuyant sur elles et en suivant le plan adopté par Antoni, comme il l'avait fait dans l'*Art libéral*, qu'il acheva pour la Société asiatique la *grammaire* laissée par Klapproth à la page 138, et qui parut complète en 1837 (1).

Six ans plus tard, en 1843, Rosen publie, dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, son premier travail sur le laze, qu'il fait suivre, en 1845, d'une autre étude sur le mingrélien et le suane (2). La parenté de tous ces dia-

(1) Brosset a fait précéder ses *Éléments de la langue géorgienne* d'une assez longue introduction où il refait, à son point de vue, toute la théorie de la *déclinaison* et de la *dérivation*. Cette portion de son livre, comme celle qui fait suite à la partie terminée par Klapproth, n'est que la répétition, un peu plus détaillée peut-être, de ce qu'il avait écrit déjà dans son *Art libéral*, d'après Antoni et Maggio.

(2) Bopp a aussi donné quelques notes sur le géorgien dans le *Monatsberichte der Berlin Academie*, 1843, et dans le *Jarbuch für Wissenschaft*, octobre 1844

lectes entre eux et avec le géorgien, ainsi que leur unité de famille, étaient dès lors bien établie. Schleicher, il est vrai, échoua dans ses recherches sur le mécanisme du verbe géorgien, ainsi qu'il l'avoue lui-même; mais un autre linguiste non moins éminent, le docteur Friederich Müller, de Vienne, a en 1868 publié, sur la conjugaison du verbe géorgien, un remarquable travail qui est resté la base de toutes les études postérieures. Nous aurons surtout à nous en servir lorsque nous étudierons le verbe (1).

Contrairement aux conclusions de Brosset, on peut dès aujourd'hui établir :

1^o Que la plus grande partie des noms géorgiens et toutes les racines appartiennent à une famille spéciale que nous appellerons la famille géorgienne; que si un grand nombre de ces mots se retrouvent dans l'arménien, c'est qu'ils ont été empruntés par cette langue au géorgien, qui

(1) Depuis cinquante ans il a paru, en Russie, sur le géorgien, un certain nombre d'ouvrages scientifiques et pratiques. Parmi ces derniers, il faut citer l'excellent *Dictionnaire géorgien-russe-français*, de P. D. Tchoubinof, paru à Saint-Petersbourg en 1840, 1 vol. in-4. M. Zagarelli, depuis 1872, a publié aussi en allemand et en russe plusieurs brochures sur *la morphologie, la grammaire, la littérature des langues géorgiennes*, et spécialement sur *le mingrélien*. J'ai regretté vivement de n'avoir pu prendre connaissance de ces travaux, qu'il m'a été impossible de me procurer. Enfin, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences de Saint-Petersbourg*, M. Schiefner a traité incidemment du géorgien en parlant des langues du Caucase. Le docteur Benfey, dans son *Histoire de la science du langage*, parue à Munich en 1869, en un volume in-8, où il a consacré quelques pages aux langues du Caucase, arrive aussi à cette conclusion que la famille géorgienne forme un groupe indépendant, qui ne relève ni des langues indo-européennes, ni des langues ouralo-altaïques.

a dû s'étendre autrefois sur une très-grande partie de la Grande-Arménie antérieurement à l'arrivée des Aryas. La langue des Albanais ou Agowanik, encore très-vivante au XIV^e et au XV^e siècle, pourrait peut-être, elle aussi, être rattachée au groupe géorgien, et si cette hypothèse mérite confirmation, elle semble au moins probable quand on songe au voisinage primitif des Géorgiens et des Albanais, séparés plus tard par les Arméniens-Ariens.

2^o Enfin l'analyse morphologique range immédiatement les langues géorgiennes parmi les langues agglutinantes. Ainsi sont détruites les *analogies* remarquées par Brosset, avec tout l'enthousiasme d'un étymologiste, entre les formes nominales et verbales du géorgien d'un côté, et le persan, le sanscrit et le zend de l'autre. D'ailleurs, s'il se rencontre en géorgien des mots persans ou appartenant à d'autres idiomes, ils sont dus au contact continu des populations du Caucase avec celles des plaines et des contrées voisines qui ont suivi ce grand chemin de toutes les migrations, et ont laissé comme un dépôt linguistique pour attester leur passage.

Tels sont les résultats les plus immédiats où conduit l'étude scientifique du géorgien, dont nous allons entreprendre l'analyse morphologique, en commençant par la dérivation nominale.

II. — DÉRIVATION NOMINALE.

A l'exemple de toutes les langues agglutinantes, les différents idiomes de la famille géorgienne (1) se servent pour la dérivation nominale d'un certain nombre de ra-

(1) Dans l'état actuel de la science, on divise ainsi les langues de la famille géorgienne :

1° Le géorgien proprement dit, qui comprend à son tour l'ancien ou littéral, et le vulgaire, parlé de nos jours. Les plus anciens monuments du littéral encore parlé au Ve siècle, quand Mesrob dota la Géorgie d'un alphabet particulier, sont la traduction de la Bible, qui remonte à l'époque la plus ancienne, les chroniques et les monuments purement littéraires du XII^e siècle, âge d'or des lettres géorgiennes. Le vulgaire est la langue parlée de nos jours dans tout le Karthli central.

2° Le mingrélien. De tous les dialectes, c'est celui qui se rapproche le plus du géorgien proprement dit, dont il diffère cependant par des différences phonétiques profondes, ainsi que par la morphologie. Klaproth, en 1829, a publié, dans le *Journal asiatique*, des phrases mingréliennes à l'aide desquelles Brosset a essayé d'établir sa phonétique.

3° Le souane. C'est le dialecte le plus altéré par le grand nombre de mots étrangers qui ont pénétré dans son vocabulaire. Il est encore peu connu.

4° Le laze est parlé par les populations qui sont les plus proches de la mer Noire et qui habitent la vallée du Djorokh. Le laze, comme le mingrélien et le souane, n'est connu que par les travaux de M. Rosen. Comme eux, il est resté plus près des formes anciennes que le géorgien. Il est très-rude à prononcer, et son vocabulaire contient beaucoup de mots étrangers.

Il existe encore quelques autres dialectes ; mais ils sont si peu connus, qu'on ne saurait, sans danger d'erreur, les rattacher à un groupe ou à un autre.

cines qui viennent se suffixer à la racine principale du mot pour déterminer sa fonction dans la phrase. La plupart de ces suffixes sont encore employés avec leur sens primitif, et se rencontrent à l'état libre. Ainsi, en géorgien, nous trouvons *china* « maison », qui prend comme suffixe le sens de l'adverbe de lieu *dans*, et qui est devenu en laze, sous la forme abrégée *chi*, le signe indiquant la relation, la dépendance. Ainsi *bozo* « la servante », fait *bozochi* « de la servante » ; *ili* « la lance », *ilichi* « de la lance ». Maggio, pendant son séjour prolongé en Géorgie, avait par la pratique reconnu le sens de ces suffixes, ou tout au moins de ceux qui n'avaient pas subi de trop fortes altérations phonétiques. Aussi, tout en suivant le plan de la grammaire latine, conformément aux habitudes scientifiques de son temps, il détermine parfaitement le rôle des particules formatives des six cas qu'il admet.

Quand on arrive à Brosset, le nombre des cas du géorgien a considérablement augmenté, puisqu'il en admet onze auxquels il donne les noms de *causal*, d'*originel*, de *final*, de *modal*, etc. A propos du *causal*, il dit à la page xxxv de l'*Introduction aux éléments de la langue géorgienne*, note 1 : « Ce cas, que je nomme *causal*, n'en est pas un à proprement parler, pas plus que l'ablatif, puisque *thvies* et *gan* sont de simples particules ; mais l'usage en est si fréquent qu'il y a urgence à les faire connaître dès l'abord, dût-on pécher contre la rigoureuse exactitude. » C'est en péchant ainsi trop souvent contre la rigoureuse exactitude que notre grammairien a inventé de toutes pièces une déclinaison géorgienne sur le modèle des langues indo-germaniques, et qu'il a été amené aux

conclusions inadmissibles qu'on a lues plus haut. Il ne se doutait guère que l'esprit humain a, pour exprimer sa pensée, bien d'autres moyens que ceux employés par les langues dites classiques, dans le cadre étroit desquels il aurait voulu tout faire rentrer, et, en établissant ses paradigmes de déclinaison, il songeait peut-être encore à l'arménien, langue flexionnelle et indo-européenne, possédant dix cas qui peuvent être déterminés ou indéterminés, de telle sorte que le nombre s'en élève réellement à vingt.

Il faut reconnaître toutefois que les prétendus cas de Brosset sont formés par des suffixes qui reviennent le plus souvent, et il suffira d'étudier ces formes nominales, correspondant aux formes casuelles des langues flexionnelles, pour établir avec certitude la façon de se comporter de la racine et des suffixes dans leur agglutination. Dans toutes les langues géorgiennes, le nom et le pronom se servent des mêmes suffixes. L'analyse de l'un comprend par conséquent l'analyse de l'autre, et il est aisé de vérifier par les noms les résultats donnés par les pronoms. Or, comme ces derniers, dans leur agglutination avec les suffixes de dérivation, sont soumis à moins d'altérations phonétiques que les noms proprement dits, c'est par eux que l'on doit commencer.

Les *pronoms personnels* du géorgien littéral se présentent immédiatement sous les formes suivantes, correspondant aux différents cas des langues flexionnelles. Brosset a donné à celles de ces formes qui n'avaient pas de cas correspondants dans les langues indo-européennes des noms nouveaux; pour plus de facilité dans notre tâche, et afin d'ajouter à la clarté dans l'exposition des faits, nous adoptons ici cette terminologie, mais en faisant

les réserves les plus expresses sur sa valeur toute de convention.

PRONOMS PERSONNELS.

Première personne.

	SINGULIER.	PLURIEL.
N., acc.	<i>mé, moi.</i>	<i>tchwën, nous.</i>
Génitif.	<i>tchem-i, de moi.</i>	<i>tchwën-i, de nous.</i>
Datif.	<i>tchem-da, sa, à moi.</i>	<i>tchwën-do, sa, à nous.</i>
Instr.	<i>tchem-ith, avec, par moi.</i>	<i>tchwën-ith, avec, par nous.</i>
Final.	<i>tchem-damo, vers moi.</i>	<i>tchwën-damo, vers nous.</i>
Ablatif.	<i>tchem-gan, par, de moi.</i>	<i>tchwën-gan, par, de nous.</i>
Causal.	<i>tchem-thviës, à cause, pour moi.</i>	<i>tchwën-thviës, à cause, pour nous.</i>

Deuxième personne.

	SINGULIER.	PLURIEL.
N., acc.	<i>chen, toi.</i>	<i>tkhwen, vous.</i>
Génitif.	<i>chen-i.</i>	<i>tkhwen-i.</i>
Datif.	<i>chen-da, sa.</i>	<i>tkhwen-da, sa.</i>
Instr.	<i>chen-ith.</i>	<i>tkhwen-ith.</i>
Final.	<i>chen-dami.</i>	<i>tkhwen-dami.</i>
Ablatif.	<i>chen-gan.</i>	<i>tkhwen-gan.</i>
Causal.	<i>chen-thviës.</i>	<i>tkhwen-thviës.</i>

Il est facile de séparer à première inspection la racine et les suffixes, surtout quand on rencontre des formes composées avec *gan* et *thviës*, qui se trouvent dans la langue à l'état isolé et vivant de leur vie propre. De ces deux suffixes, le premier, *gan*, signifie « hors de, venant de », l'*ex* latin; et le second, *thviës* « à cause de », dérive de *thawi* « tête, personne ».

La racine maintenant connue, il ne resté plus qu'à isoler d'elle les autres suffixes qu'il faut étudier séparément, pour tenter de remonter à leur forme et à leur sens primitifs.

Le suffixe qui exprime la relation, tant au singulier qu'au pluriel, est marqué par *i* dans les pronoms personnels, *i*, *is*, *isi*, et *isa* dans les autres. La forme *isa* est aussi employée pour les noms communs. Ce suffixe n'est autre qu'un pronom démonstratif.

En effet, les voyelles *a*, *e*, *i*, combinées avec les consonnes *g*, *m*, *s*, forment en géorgien tous les pronoms démonstratifs.

Nous aurons donc, avec *i* pris comme voyelle formative et combiné avec ces trois consonnes, *ig*, *im*, *is*, qui à leur tour, par une nouvelle adjonction de *i*, formeront au singulier *igi*, *isi* « celui-là, cela », et au pluriel *igi-ni*, *isi-ni* « ceux-là, ces choses-là ».

Si nous prenons maintenant et successivement tous les autres pronoms démonstratifs encore en usage et formés d'une des trois voyelles et des trois consonnes indiquées plus haut, *is* excepté, on voit que ce dernier pronom vient toujours se suffixer aux autres pour indiquer le rapport de dépendance, et qu'il apparaît sous les formes suivantes : *i*, *is*, *isi* et *isa*.

De *a* avec *m*, on a *am*, *ama*, *aman* « celui-ci ».

De *i* avec *m*, on a *im*, *ima*, *iman* « celui-ci ».

Des deux consonnes primitives *m* et *g* des démonstratifs, on a, en les réunissant par la voyelle *a*, aussi formative et primitive des démonstratifs, *mag*, *magan*.

Enfin on a la consonne *m* employée isolément comme démonstratif, et qui apparaît à la forme subjective sous les formes *m*, *ma*, *man*:

Tous ces démonstratifs, pour exprimer la relation, se montrent joints au démonstratif *i*, qui leur est suffixé. Au singulier :

<i>am-is.</i>	<i>am-isi.</i>	<i>am-isa.</i>
<i>im-is.</i>	<i>im-isi.</i>	<i>im-isa.</i>
<i>mag-is.</i>	<i>mag-isi.</i>	<i>mag-isa.</i>
<i>m-is.</i>	<i>m-isi.</i>	<i>m-isa.</i>

Et au pluriel :

<i>amath-i.</i>	<i>imath-i.</i>	<i>magath-i.</i>	<i>math-i.</i>
-----------------	-----------------	------------------	----------------

Il est à remarquer que tous ces démonstratifs peuvent se combiner directement avec le pronom *is* sans changer leur sens ; mais alors ce sens n'est plus que secondaire et provient de l'oubli de la signification exacte des formes plus anciennes. Ce fait est parfaitement établi par l'existence de possessifs dérivés des démonstratifs avec le suffixe de relation. Ainsi :

SINGULIER.	PLURIEL.
<i>m-isi</i> , <i>soð.</i>	<i>m-is-ni.</i>
<i>am-isi.</i>	<i>am-is-ni.</i>
<i>im-isi.</i>	<i>im-is-ni.</i>

Le suffixe de relation est donc bien pour les pronoms le démonstratif *i* développé en *is*, *isi*, *isa*. On le retrouve dans les noms, mais seulement sous la forme *isa*, sauf les noms propres terminés en consonnes qui prennent *isi*.

Du reste, dans les noms comme dans les pronoms, le suffixe reste toujours le même au pluriel comme au singulier. Ainsi : *sitqwa* « la parole » ; *sitqviësa* « de la parole » ; *sitqwëbisa* « des paroles » ; *'kibo* « l'écrevisse » ;

'*kiboiësa* « de l'écrevisse » ; '*kiboebisa* « des écrevisses ». Après *ou* et *o*, on se sert des semi-voyelles *ië* et *vië*, pour réunir tous les éléments phonétiques incompatibles. Dans tous les autres cas et pour tous les mots terminés en *a*, *i*, *e*, ces voyelles disparaissent devant *isa*.

Toutes les exceptions apparentes aux faits généraux de la dérivation nominale viennent donc les confirmer quand on examine de près les phénomènes phonétiques qui se passent au moment de l'agglutination du suffixe à la racine. Ainsi les noms de lieux, qui prennent *a* et *e* à la forme subjective, conservent cette voyelle finale et se combinent avec *isa* à l'aide des semi-voyelles *ië* et *vië*. Exemple : *Galilia* « la Galilée », *Galilaviësa* ; *Jordane* « le Jourdain », *Jordaneviësa*. D'après Brosset, on trouve aussi dans les manuscrits des formes comme celles-ci : *tsaviësa* « du ciel » ; *kheviësa* « de l'arbre » ; cet usage aurait été fréquent dans l'ancien littéral.

On retrouve encore *isa* dans les mots où l'usage a renversé ou supprimé des lettres : *kmari* « mari » ; *krm-isa*, *komali* « épée » ; *klm-isa*, etc.

Le pronom démonstratif *i* primitif, développé plus tard en *is*, *isi* et *isa*, est donc bien le suffixe indiquant la relation, et c'est lui qui est employé, tant au singulier qu'au pluriel, dans la dérivation nominale du géorgien proprement dit. En mingrélien et en laze, le suffixe de relation est *chi*, abréviation de *china*, qui, en géorgien, signifie *maison, intérieur, dans*.

	Mingrélien.	Laze.	Géorgien.
Nominatif.	' <i>kotchi</i> , l'homme.	' <i>kodji</i> .	' <i>kutzi</i> .
Génitif.	' <i>kotchi-chi</i> .	' <i>kodji-chi</i> .	' <i>kutz-isa</i> .

Les suffixes désignant l'objet sont nombreux en géorgien et correspondent aux différents cas des langues flexionnelles désignés sous le nom de datif, ablatif, instrumental, etc. Ils sont ordinairement marqués par un suffixe indiquant le lieu, et qui se modifie par l'adjonction d'un autre suffixe indiquant la tendance ou la direction vers, etc. Le suffixe ne s'ajoutant à la racine que pour exprimer les modifications survenues, il en résulte que la forme indiquant simplement l'objet, et qui est exprimé dans les langues flexionnelles par l'accusatif, se trouve, en géorgien, être identique à la forme subjective correspondant au nominatif, et qui se confond d'ordinaire avec le thème nominal. En mingrélien, d'après Rosen, le même suffixe détermine le triple sens de datif, d'accusatif et de locatif; en laze, de datif et de locatif seulement. En géorgien, cette forme est celle qui est marquée par *da* ou *sa* dans les pronoms et par *sa* dans les noms, et nous allons la retrouver en commençant d'abord par l'analyse des pronoms.

PRONOMS PERSONNELS.

SINGULIER.

PLURIEL.

Première personne.

tchem-da, sa, à moi.

tchwën-da, sa, à nous.

Deuxième personne.

chen-da, sa, à toi.

thkwem-da, sa, à vous.

Réfléchi.

thviës-da, sa, à soi-même.

PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

Des démonstratifs employant plusieurs thèmes, et qui sont formés des consonnes et voyelles primitives, nous avons :

SINGULIER.

PLURIEL.

am(a)-s, à celui-ci, à ceci.

am(is)-sa, *da*.

am(a)-th-da, *sa*.

De *im*, *ima*, etc. :

im(a)-s, à celui-là.

im(is)-sa, *da*.

im(a)-th-da, *sa*.

De *m*, *ma*, *man* :

m(a)-s, à lui.

m(a)-th-da, *sa*.

De *mag*, *magan* :

mag(a)-s a.

De *mag-isi*, lui :

mag-is-sa et *mag-is-da*.

PRONOMS CONJONCTIFS ET INTERROGATIFS.

ra, ce, quelque.

ra-sa, *s*.

rame, quelque chose.

ra-s-me, *raieme-sa* et *rame-s*.

rameli, qui, lequel?

ramel-sa, etc.

PRONOM INDÉFINI.

shwa, autre.

Génitif. *skviesa* = *skwa-isa*.

Datif. *skwa-sa*.

Dans les noms au pluriel comme au singulier, la forme *sa* se retrouve toujours.

<i>mama</i> , le père.	<i>mama-sa</i> , au père.
<i>mamebi</i> , les pères.	<i>mameb-sa</i> , aux pères.
<i>sitqwa</i> , la parole.	<i>sitqwa-sa</i> , à la parole.
<i>sitqwani</i> , les paroles.	<i>sitqwëb-sa</i> , aux paroles.
<i>pouri</i> , le pain.	<i>pour-sa</i> , au pain.
<i>pourebi</i> , les pains.	<i>poureb-sa</i> , aux pains.
<i>thawi</i> , la tête.	<i>thaw-sa</i> , à la tête.
<i>thawebi</i> , les têtes.	<i>thaweb-sa</i> , aux têtes.

D'après l'analyse précédente des noms et des pronoms, nous voyons que le suffixe indiquant l'objet et correspondant à un datif est *sa*, universellement employé, et *da*, en usage seulement pour les pronoms. *Sa* se trouve parfois réduit à *s*, comme dans *ra-sa*, *ra-s*; mais cela n'a rien d'étonnant quand on songe que l'*s* étant suffisamment soutenu par la voyelle qui le précède, l'*a* final a pu disparaître facilement. Nous allons d'abord essayer de trouver le sens de *sa*, qui est le suffixe le plus employé. A l'état isolé, il est impossible de rencontrer cette racine dans la langue actuelle ou dans les monuments qui nous restent du littéral; il nous faut donc diriger nos recherches dans une autre direction et établir tout d'abord le sens exact qui est déterminé par *sa*. Nous remarquerons, en premier lieu, que le datif, en géorgien, est très-souvent locatif et indique le lieu où se trouve la personne et la chose. En mingrélien, d'autre part, l'accusatif, le datif et le locatif sont représentés par une même forme; et en laze, une seule forme sert aussi au datif et au locatif.

Cet emploi d'un datif dans un sens de locatif, propre du reste aux langues agglutinantes, provient évidemment de l'idée apportée par le suffixe *sa*, modificateur de l'idée

principale, et indiquant sa fonction parmi les autres mots de la phrase. Ce sens de localité qui s'attache au datif étant déterminé, il ne nous reste plus qu'à voir s'il n'est pas possible de rencontrer l'affixe *sa* avec ce même sens dans d'autres mots. Cet affixe se retrouve en effet dans une foule de mots composés qui indiquent la localité et par suite l'aptitude. Ainsi :

Sa-Karthwelo, la Géorgie, de *Karthwel* ou *Karthli*, nom national de la Géorgie centrale.

Sa-Tsitsiano, nom du patrimoine des *Tsitsiani*, princes géorgiens.

Sa-koundari, repaire de bêtes fauves.

Sopheli, village, contracté de *sa-ouphali*, lieu d'un seigneur.

Sa-tsigne, lieu des livres (bibliothèque).

Sa-thzali, désirable, désir.

Sa-bnelethi, l'enfer.

Sa-Bidzmethi, la Grèce.

Sa-mepho, royaume, de *mephe*, roi.

Sa-thewze, panier à mettre le poisson, de *thewzi*, poisson.

Sa-ghwino, cellier, de *ghwino*, vin.

Sa-thbo, chaleur, de *thbili*, chaud.

Quant à l'affixe *da*, qui détermine évidemment le même sens que *sa*, nous le rencontrons, ainsi que ce dernier, dans la plupart des adverbes de lieu : *man-da* et *mon-da* « là » ; *nou-sa-da* « nulle part » ; *ste-da* « en haut » (de *tse* « ciel », et *da* « lieu ») ; *sa-d* et *sa-da* « où » ; *sa-ti-da* « d'où » ; *sa-da-m* « quelque part » ; *da-bla* « en bas ».

L'idée de lieu, qui s'attache aux deux affixes *sa* et *da*, est donc bien déterminée, surtout lorsqu'on examine des formes telles que *sa-da* « où » ; *nou-sa-da* « nulle part », dans lesquels l'équivalence et l'indentité de valeur des deux

particules adverbiales est évidente. Primitivement, il semble même que *sa* ait dû jouer le rôle de préfixe, puisque c'est à lui qu'on a recouru pour former des dérivés. *Da*, au contraire, qui se retrouve le plus fréquemment employé dans les formes pronominales les plus anciennes, aurait été suffixe (1). Plus tard, par suite de la parenté si rapprochée du *d* et de l'*s*, l'usage a pu les faire confondre, et le *sa*, plus facile à prononcer, a même pris la place du *da*.

Peut-être même ne sont-ils que les représentants d'un

(1) Le système suivi pour la transcription des caractères géorgiens repose sur la classification suivante des sons :

	ARTICULATIONS INSTANTANÉES.		ARTICULATIONS PROLONGÉES.		
	Non aspirées.	Aspirées.	Sifflantes.	Nasales.	Liquides.
Gutturales	' <i>k, k, q, g.</i>	<i>kh, gh.</i>	' <i>h, h.</i>	.	.
Palatales	<i>tch, dj.</i>	<i>tch'h.</i>			
Linguales			<i>ch, j.</i>		<i>r.</i>
Dentales	<i>t, d.</i>	<i>th.</i>	<i>s, z.</i>	<i>n.</i>	<i>l.</i>
Dentales sifflantes	<i>ts, dz.</i>	<i>thz.</i>			
Labiales	<i>p, b.</i>	<i>ph.</i>	<i>w.</i>	<i>m.</i>	

	Voyelles.	Voyelles intermédiaires.	Semi-voyelles.	Voyelle aspirée.
Gutturale.	<i>a.</i>	<i>e, ě, o.</i>	<i>ie, vie.</i>	<i>ho.</i>
Palatale.	<i>i.</i>			
Labiale.	<i>ou.</i>			

A l'exception de la chuintante *ch*, l'*h* marque partout l'aspiration.

son plus ancien, ainsi que paraîtrait le faire supposer le mingrélien, qui remplace *sa* par *ts* et *ths*, suivant Klaproth et Brosset. On aurait, dès lors, l'échelle des sons suivante :

	<i>ths</i>	
	t	ts
d		s

Quoi qu'il en soit, le sens de lieu s'attachant à cet affixe, qui sous la forme *s* marque aussi le datif, paraît bien déterminé.

On a vu, à propos des deux suffixes *isa* et *sa*, qu'ils servaient également pour le singulier et le pluriel. Il en est de même pour les autres suffixes ; mais comme il existe en géorgien plusieurs caractéristiques du pluriel pour la dérivation nominale, il est nécessaire de bien les déterminer avant d'aller plus loin, afin de reconnaître plus facilement la forme et le sens des suffixes qui restent à étudier, en élargissant le champ des comparaisons et de l'observation directe.

De ces caractéristiques, on en a déjà rencontré deux dans l'analyse des pronoms, qui a permis de reconnaître les deux suffixes *isa* et *sa*. Le premier est la consonne *n*, qui se rencontre dans les possessifs dérivés des démonstratifs *m-is-ni*, *am-is-ni*, *im-is-ni*. Ce suffixe employé à la troisième personne pluriel des verbes, par exemple dans *ar-i-an* « ils sont » ; *che wi qwareb-en* « ils aiment », se retrouve aussi dans la dérivation nominale et faisant parfois double emploi avec une autre forme : celle en *eb*, *pour-n-i* « les pains », ou *pour-eb-i*. La seconde caractéristique *th*, que l'on trouve encore dans les pronoms,

mais seulement avec les suffixes d'objectivité, ainsi que dans les noms, est aussi en usage dans la dérivation verbale à la première et à la deuxième personne du pluriel. Enfin, la dernière caractéristique employée est seulement pour les noms en *eb*.

Avec *n* et *th*, on trouve les formes suivantes :

Sitqw(a)-n-i, les paroles.

Sitqw(a)-th-a, des, aux paroles.

Sitqw(a)-n-o, ô paroles.

Sitqw(a)-th-a-mde, jusqu'aux paroles.

Sitqw(a)-th-a-thwiēs, pour les paroles.

Sitqw(a)-th-a-china, dans les paroles.

Sitqw(a)-th-a-thana, vers les paroles.

Avec la caractéristique *eb*, on a :

Sitqw-eb-i.

Sitqw-eb-isa.

Sitqw-eb-sa.

Sitqw-eb-o.

Sitqw-eb-itha, avec, par les paroles.

Sitqw-eb-isa-mde.

Sitqw-eb-isa thwiēs.

Sitqw-eb-sa china.

Sitqw-eb-sa-thana.

On remarque immédiatement par la comparaison de ces formes que, dans la dérivation nominale, le suffixe *th* combiné avec la voyelle *a* indique à lui seul la relation et l'objectivité marquées par *isa* et *sa* dans la dérivation en *eb*. Or, comme en laze et en mingrélien les deux idées sont indiquées par la même forme qui emploie les suffixes *chi*, *dans*, correspondant pour le sens au *sa* géor-

gien, on doit admettre que ces suffixes sont les plus anciens employés. Il résulterait de là que l'idée de relation marquée par *isa*, dans les formes en *eb*, n'est que postérieure et correspond à un âge social plus avancé. Quant à la forme *tha*, on comprend aisément que lorsque le *sa*, marque du lieu, est venu se suffixer, l'aspiration de l'*h* a suffi pour faire tomber la sifflante *s*, d'où la forme *th-a* pour *th + sa*.

Il faut maintenant revenir à l'analyse des suffixes de dérivation et voir comment ils se comportent dans leur association avec les différences caractéristiques du pluriel.

La forme qui correspond à l'instrumental des langues flexionnelles est marquée, dans la dérivation nominale avec la caractéristique du pluriel *n*, par le suffixe d'objectivité et de relation *tha* (pour *th-sa*), auquel on postpose *gan*. Au singulier et au pluriel, avec la caractéristique *eb*, nous pouvons supposer une formation semblable et prendre, comme point de départ, la forme indiquant la relation. Or, on a vu que le démonstratif primitif *i* était le suffixe de relation, et qu'il se retrouvait à l'état primitif dans les pronoms personnels et les formes plurielles des démonstratifs, tels que :

ama-th-i. *ima-th-i.* *ma-th-i.* *maga-th-i.*

On est donc en droit de conclure que le même ordre d'idée ayant présidé à la confection de l'instrumental, au singulier et au pluriel, avec la caractéristique *eb*, ou la caractéristique *n*, *itha*, forme indiquant l'instrumental, doit être ainsi décomposé : *i*, pronom démonstratif identique à *i*, *is*, *isi* et *isa* de la forme de relation, et un suffixe *tha*.

A son tour, le suffixe *tha* peut être retrouvé dans la forme isolée *thana*, *than* « avec, vers », et indiquant tendance vers un lieu ou une personne, et aussi en compagnie. La chute de la syllabe *na*, qui réduit *thana* à *tha*, est un phénomène qui se rencontre d'ailleurs fréquemment. Prenons par exemple le composé *chigan*, pour *china* « maison, intérieur », avec *gan* suffixé, et nous verrons dans *china* la chute des deux lettres finales, ce qui se rencontre aussi en mingrélien, et pour *gan* la disparition aussi de la syllabe finale. D'autre part, si on constate que *tha*, *thana*, pris comme forme isolée, se construit avec le génitif ou le datif, on admet aisément qu'il ait pu se suffixer à la forme de relation ou de dépendance.

L'analyse des adverbes de lieu peut aussi nous mettre à même de déterminer d'une façon plus exacte le rôle de *tha*. Soit, par exemple :

aka, ici, depuis.

akath, *aketh*, *akith*, d'ici.

ik,

iki,

ika,

manda, là.

mandith, de là.

} *ikith*, en delà.

De l'analyse de ces adverbes le sens de *th* se dégage avec une idée d'origine de départ, tandis que ce sens se complète, dans les formes antérieurement examinées, d'une idée de direction vers et d'accompagnement, et cela lorsque la langue est plus développée, d'où l'idée de l'instrumental née d'un locatif.

Les formes de relation et d'objectivité combinées avec

des adverbes s'emploient pour marquer les différentes nuances de l'idée qui veulent être exprimées. Ainsi :

Sitqwa-th-a-china, sitqw-eb-sa-china, dans les paroles.

Sitqwa-th-a-thana, sitqw-eb-sa-thana, vers les paroles.

Sitqwa-th-a thwiës, sitqw-eb-isa thwiës, pour les paroles.

Sitqwa-th-a mde, sitqw-eb-isa mde, jusqu'aux paroles.

Cette dernière particule *mde* est composée de *da*, que l'on connaît déjà, et d'une autre particule que l'on retrouve dans les verbes à compositions inséparables préfixées sous les formes et avec les significations suivantes :

al-mo, de bas en haut.

gam-mo, de, par.

mi, de ce côté-là.

mo, de ce côté-ci.

mi-mo, en tous sens.

m indique donc tendance vers, avec un sens de rapprochement ou d'éloignement, suivant qu'il est vocalisé par *i* ou par *o*. Cette distinction est d'ailleurs bien indiquée par la dérivation du pronom nominal qui donne, d'autre part, et d'une manière absolue, la composition de *mde*.

Avec les pronoms de la première personne, on trouve :

tchem-da-mo, vers moi.

tchwën-da-mo, vers nous.

Et avec ceux de la seconde :

chen-da-mi, vers toi.

thkwen-da-mi, vers vous.

Indépendamment du fait particulier aux pronoms de conserver mieux que les noms les formes les plus anciennes, on s'explique facilement que, dans ce cas, il ait dû en être ainsi. En effet, les particules adverbiales *mi* et *mo*, aujourd'hui disparues à l'état isolé, ne peuvent pas être employées indifféremment l'une pour l'autre quand on dit *vers moi* ou *vers vous*, et, par conséquent, ne peuvent pas non plus avoir un sens indéfini comme dans les noms où la forme commune indique seulement le but qui est, du reste, précisé par la racine principale. Ce sens indéfini est donc bien déterminé par la forme *m-de*, qui ne diffère, dès lors, de celle usitée pour tous les pronoms que par la transposition des racines dérivatives *da* et *m*, et par le manque de vocalisation de cette dernière.

On rencontre encore la racine dérivative *da* dans une forme indiquant la manière d'être, le lieu où l'on va, et que Brosset désigne sous le nom de *modal*. Elle est marquée par la simple lettre *d*, qui vient se suffixer directement au nom, comme dans *tsa-d* « en ciel » ; *khe-d* « en arbre » ; *okro-d* « en or », ou avec un *a* adventice, peut-être un démonstratif, comme dans le pluriel *sitqw-eb-(a)-d* « en paroles ». En vulgaire, *da* apparaît sous les formes *ada*, *adats*, *atha*, *ath*, *eth*, *ith*, *iath*, *oth* et *outh*, qui montrent bien que le suffixe *da* est le primitif de *d* en littéral, que l'on retrouve en mingrélien sous la forme *s*.

Quant aux deux suffixes ablatif et causal *gan* et *thwiës*, on a vu qu'ils existaient à l'état libre dans la langue avec le sens qui leur appartient dans la dérivation nominale. *Thwiës*, notamment, se reconnaît immédiatement dans *thwiësi* réfléchi des trois personnes, et la présence de la semi-voyelle indique immédiatement sa composition. Il est

formé de *thawi* « tête, personne », et *isi* suffixe dérivatif indiquant la relation de dépendance, ce qui n'est autre, comme on l'a vu, que le démonstratif. Un réfléchi ne pouvant pas avoir de forme subjective, on ne peut rencontrer *thawi*, pris comme racine primitive de ce pronom, que sous la forme où on le trouve en effet, c'est-à-dire joint au suffixe de relation.

Dans la dérivation, *thwiësi* se comporte de la manière suivante :

Accusatif.	<i>thwiësi</i> , soi-même (pour <i>thwi-is</i>).
Génitif.	<i>thwiësa</i> .
Datif.	<i>thwiësa</i> , <i>da</i> .
Instrum.	<i>thwiësi-th</i> et <i>thwieth</i> (pour <i>thawi-i-th</i>).
Final.	<i>thwiësa-mi</i> et <i>da-mo</i> .
Ablatif.	<i>thwiëgan</i> et <i>thwiësa-gan</i> .
Causal.	<i>thawis-thwiësa</i> .

A la forme indiquant la cause, nous retrouvons *thawi* suivi alors de *thwiësa*, qui lui est identique. La racine d'où provient le pronom réfléchi lui est donc commune avec le suffixe dérivatif, indice de la causalité. *Gan* et *thwiësa* se joignent directement à la racine pronominale dans la dérivation des personnels; pour les autres pronoms comme pour les noms, ils s'emploient avec la forme de relation.

Le manque, en l'absence, de la forme correspondant à un ablatif montre bien que cette forme est, en effet, essentiellement secondaire et dérivée, ainsi que celle indiquant la causalité.

Si on veut maintenant retracer en quelques lignes les résultats obtenus par l'analyse précédente, on constate, dans le développement de la langue géorgienne, une pre-

mière période à laquelle correspondraient les formes encore rares de la dérivation, et qu'on peut appeler primitives. Les autres, qui seraient désignées sous le nom de secondaires, apparaissent postérieurement et représentent un degré de culture intellectuelle plus avancé, puisqu'il faut de nouveaux suffixes pour exprimer les rapports nouveaux des mots exigés par une plus grande précision des idées et de la pensée. Comme des formes de relation et d'objectivité dérivent toutes les autres, ces deux formes, avec celles de subjectivité, doivent seules être examinées. Or, la forme subjective se confond avec la forme objective marquant l'accusatif, puisqu'elles sont toutes les deux le thème nominal dépourvu d'affixes. D'un autre côté, tandis qu'en laze et en mingrélien le suffixe d'objectivité s'emploie aussi pour indiquer la relation, le manqué absolu de ce dernier suffixe, dans ces deux langues, démontre d'une façon suffisante que, comparativement à l'autre, il n'est que de création récente en géorgien. On est donc en droit de conclure qu'à son origine le géorgien se servait de la racine nue pour exprimer le sujet et l'objet, et que, lorsque dans la phrase il voulait modifier l'expression des rapports des mots entre eux, il employait alors le suffixe de lieu, assez vague d'ailleurs pour que plus tard le besoin vint de le préciser lui-même à l'aide d'autres affixes et de variétés de combinaisons.

A côté des suffixes indiquant les rapports des mots entre eux, il existe une autre série d'affixes dont le rôle est de créer, en se joignant aux thèmes nominaux existants déjà, de nouveaux thèmes exprimant un nouveau sens. Pour les grammairiens anciens et les philologues, la dérivation consistait tout entière en ceci ; et lorsqu'ils avaient connu

le jeu d'une particule qui faisait un dérivé à l'aide d'un primitif, la grammaire d'une langue avait livré tous ses secrets. C'est à cette circonstance que l'on doit de connaître mieux, depuis longtemps, les affixes employés dans la formation des thèmes nominaux en géorgien. Maggio, le premier, en a donné une liste assez exacte, qui a été copiée par la plupart de ses successeurs, sans grande modification, mais qui serait suffisante si elle était complétée par une étude scientifique.

A propos de la forme d'objectivité exprimée par le suffixe *sa*, on a déjà vu que cet affixe, qui se retrouve aussi dans les adverbes, est un préfixe employé dans la formation de mots composés auxquels s'attache le sens du lieu. Il n'y a donc pas lieu à l'examiner de nouveau, et il suffit de constater son rôle comme préfixe avec le sens de localité. Il forme, du reste, un grand nombre de mots, et parfois même il se préfixe une seconde fois à lui-même pour former de nouveaux thèmes nominaux exprimant un nouveau sens. Ainsi de *natheli* « lumière, lumineux », on a, une première fois, *sa-ntheli* « chandelle, flambeau », et avec une seconde préfixation de *sa*, *sasanthle* « chandelier » ; de *khe* « arbre, bois coupé », on a *sakhli* « la maison », et avec répétition de *sa*, *sasakhle* « la cour ».

Un autre préfixe de dérivation est *mé*, qui se retrouve sous la forme d'un suffixe avec les indéfinis de personne et de choses dont il précise la signification *ra-me* « quelque chose » ; *win-me* « quelqu'un ». Le sens de déterminant qu'il a ici prouve qu'il n'est autre que le démonstratif *me*, *ma*, *man* « celui-ci », ce qui s'accorde très-bien avec la signification qu'il détermine dans la formation de ses composés.

Avec *sa* et *me*, on aura donc par exemple :

thewzi, poisson; *me-thewze*, pêcheur; *sa-thewze*, banneton.
ghwini, vin; *me-ghwine*, sommelier; *sa-ghwino*, cellier.
gopha, être; *m-gophi*, un seul; *sa-m-gophi*, ermitage.

Et aussi *me-phe* « roi »; *sa-me-pho* « royaume », de la même racine que celle contenue dans *phloba* « domination, règne, pouvoir, dominer, posséder ».

Pour former des adjectifs et aussi des noms, comme on l'a vu pour *natheli* « lumière, lumineux », de la racine *nath*, on se sert des suffixes *ali*, *eli*, *ili*, *ouli*, affaiblis en *ari*, *eri*, *iri*, *ouri*. On peut rapprocher ces formes de *al*, primitif de *ar* « être », ainsi que l'a démontré M. F. Müller, et alors on aura :

madri, piété; *madri-eli*, piété-être = pieux.
tsodwa, crime; *tsodwi-ili*, crime-être = criminel.

Cette formation est d'autant plus admissible qu'en géorgien l'adjectif est souvent représenté simplement par un nom qui précède celui qui est déterminé; ainsi : *honneur dû* s'exprimera par *dette honneur*.

Pour former des abstraits, le géorgien se sert d'un suffixe *oba*. Ainsi :

<i>katzi</i> , homme.	<i>katzoba</i> , humanité.
<i>thewzi</i> , poisson.	<i>thewzoba</i> , la pêche.
<i>despani</i> , ambassadeur.	<i>despanoba</i> , ambassade.
<i>sakheli</i> , nom.	<i>sakheloba</i> , dénomination.
<i>sami</i> , trois.	<i>samoba</i> , trinité.

Or, si on se rappelle ce fait que, dans certaines langues, l'abstrait sert souvent de pluriel au concret, comme en

russe, où la *paternité*, la *fraternité* signifient les père et les frères, on ne sera point étonné du rapprochement de *oba* et de *eb*, caractéristique du pluriel dans la dérivation nominale. Ce fait tendrait à prouver que l'idée d'ensemble, comme celle d'abstraction, se serait formée primitivement d'une réunion d'idées concrètes de même ordre synthétisées en une seule forme collective.

Une autre caractéristique du pluriel, la caractéristique en *n*, détermine aussi des thèmes nominaux de seconde formation. Dans ces composés nous voyons même apparaître la forme entière de la caractéristique *n* comme identique à celle que l'on retrouve à la troisième personne pluriel des verbes. Ainsi on a :

okro, or; *okro-i-an-i*, d'or.

marili, sel; *maril-i-an-i*, salé, de sel.

siskhli, sang; *siskhl-i-an*, de sang, sanglant.

On analysera donc ainsi le suffixe *iani* : *i*, pronom démonstratif caractéristique de relation; *an*, identique à *n* du pluriel dans les noms, et *an* du pluriel dans les verbes, avec *i*, voyelle adventive. La décomposition de ce second suffixe du pluriel, étudié comme agent de dérivation secondaire dans la formation des thèmes nominaux, prouve bien que le pluriel est aussi une sorte de qualificatif du nom singulier, résultant de l'idée de collectivité, comme on l'a vu pour le suffixe *oba* identique à *eb*.

Une forme particulière de la dérivation des thèmes, formés d'anciens thèmes désignant le temps, est *deli*. C'est simplement *eli*, déjà connu, auquel on préfixe *da*, marque du lieu : *dila* « la matinée »; *dilandeli* « matinal » = *di-*

lan-da-eli « être dans la matinée »; *charchan* « l'an dernier », *charchundeli* = *charchand-da-eli* « être dans l'an dernier », et ainsi des autres.

Pour ce qui est du comparatif et du superlatif, comme ils sont exprimés par des mots absolument indépendants et qui ne s'agglutinent point, il n'y a pas lieu de comprendre l'étude de ces formes parmi celles de la dérivation nominale, puisque, par nature, elles appartiennent à la syntaxe.

L'analyse de la dérivation, dans les langues de la famille géorgienne, nous a fait connaître un certain nombre de leurs affixes. A leur tour, et par le rôle qu'ils jouent, ainsi que par leur signification première, ils nous ont montré le développement des langues géorgiennes s'élevant insensiblement, de degré en degré, à mesure que le niveau intellectuel augmente, c'est-à-dire que l'homme se développe davantage. Le Caucase, cette montagne des langues, qui pendant si longtemps a gardé ses secrets, commence à les livrer aujourd'hui, et l'étude des dialectes conservés au fond de ses vallées vient confirmer les résultats déjà reconnus par la science du langage relativement aux origines de l'homme. Avec le cri comme point de départ, l'anthropoïde s'est élevé peu à peu jusqu'au langage articulé. A partir de ce moment, devenu l'homme, il a perfectionné le langage, et en a fait ce merveilleux instrument de civilisation qui suit la pensée dans ses moindres détails et dans toutes ses nuances.

La nature, dit Lucrèce, nous a obligés à articuler des sons divers à l'aide de la langue, et la nécessité à désigner les objets par un nom. Ce commencement du langage humain s'observe chez l'enfant, qui a recours au geste

pour indiquer les objets que son cri ne suffit pas à désigner. Les animaux eux-mêmes, les bêtes sauvages, ne poussent-ils pas des cris différents et de natures diverses quand ils expriment la crainte, la douleur, ou quand la joie les excite ? C'est un fait facile à constater, et les manifestations n'en sont point cachées :

Quippe etenim licet in rebus cognoscere apertis !

J.-A. GATTEYRIAS.

BIBLIOGRAPHIE.

Notes pour servir à l'histoire de l'instruction publique dans les Basses-Pyrénées (1385-1880), par L. SOULICE. — Pau, 1881, (iv)-64 p. in-8°.

Je ne saurais trop recommander la lecture de cette très-intéressante brochure ; c'est un recueil précieux de faits et de chiffres d'une éloquence irrésistible, présentés avec une sobriété d'appréciations, une modération de formes remarquables. La conclusion s'en dégage avec une autorité d'autant plus grande et d'autant moins contestable.

L'histoire de l'instruction dans le Béarn et la région avoisinant Bayonne est, en définitive, la même que celle de toute la France. Nous y voyons maints exemples de mesures, telle que l'obligation d'envoyer les enfants à l'école sous peine d'amende, qui seraient sans doute contestées aujourd'hui, mais étaient alors parfaitement acceptées. C'est qu'à cette époque les écoles primaires, toutes sous la main du clergé, avaient moins pour but l'instruction proprement dite que l'enseignement de la religion. Tout était bon pour parvenir à ce but. On se souciait peu d'ailleurs de la langue nationale, de l'éducation morale et

civique. Aussi, vers 1789, le département des Basses-Pyrénées pouvait passer pour l'un des plus éclairés de la France : 37 conjoints sur 100 signaient leurs actes de mariage, ce qui mettait le département au vingt-quatrième rang sur la liste générale. Il n'a plus aujourd'hui que le quarante-troisième rang pour les hommes et le soixante-troisième pour les femmes. Or, les méthodes n'ont point dégénéré, et le corps enseignant n'est point inférieur à ce qu'il était avant la Révolution.

En étudiant les chiffres en détail et de plus près, nous ferons d'utiles remarques qui pourront aider à découvrir la cause de cette infériorité. Les cantons où se parle le béarnais sont généralement moins illettrés que ceux où se parle le basque. En 1879, l'arrondissement de Pau présente 8.81 conscrits illettrés sur 100, Oloron 11.65, et Orthez 18.47; mais Bayonne a 20.21, et Mauléon 36.64. L'analyse, à ce point de vue, du recensement de 1872, précédemment faite par M. Soulice (*Statistique de l'ignorance dans les Basses-Pyrénées*, Pau, 1873, 15 p. in-8°), est encore plus significative. Tandis que la ville de Bayonne est la plus lettrée du département, puisqu'on y compte seulement 21.69 hommes et 43.29 femmes illettrés pour 100, les cantons basques qui l'entourent élèvent ces chiffres de 60.39 à 76.72 pour les femmes, et de 50.13 à 72.00 pour les hommes. Il convient de rapprocher de ce fait les plaintes présentées en 1833, en 1864, en 1880, par les inspecteurs généraux de l'instruction primaire, sur le peu de vulgarisation de la langue française dans le pays basque, vulgarisation manifestement combattue par les curés et les religieuses. Je laisse au lecteur le soin de conclure.

Julien VINSON.

Les premiers hommes et les temps préhistoriques, par le marquis de NADAILLAC. — Paris, G. Masson, 1881, 2 beaux volumes in-8°.

La place me manque tout à fait pour faire à ce livre le compte-rendu qu'il mérite. C'est un magnifique ouvrage, en même temps qu'un excellent résumé de tout ce qui touche à l'archéologie préhistorique. L'auteur passe en revue successivement les époques paléo et néolithiques, les villages lacustres, les kjækken-mœddings, les talayoti, les monuments mégalithiques. Il examine ensuite les camps et fortifications dont les traces sont parvenues jusqu'à nous; il rend compte aussi des découvertes de M. Schliemann à Troie, si intéressantes même pour l'histoire. M. de Nadaillac étudie alors l'homme ancien de l'Amérique, et ce ne sont pas là les chapitres les moins précieux de son livre. Il traite enfin de l'époque glaciaire; il recherche les principaux traits de l'antique civilisation de notre race, je me trompe, je devrais dire de nos races, car l'auteur ne nie point la valeur des classifications anthropologiques, quoiqu'il ne croie ni à l'homme tertiaire ni au précurseur de l'homme. Pour lui, il existe encore un intervalle immense entre le dernier des hommes et le premier des animaux, affirmation qui me paraît fort discutable. Un bon index alphabétique termine l'ouvrage, illustré de nombreuses figures, toutes très-instructives.

Mais pourquoi M. de Nadaillac, si réservé, si sceptique en ce qui concerne les origines de l'homme, accueille-t-il si aisément l'hypothèse basco-ibérienne? Il n'est point

du tout établi que les Ibères parlaient une seule langue, et que cette langue était le basque. Cette théorie ne repose que sur des étymologies, la plupart très-contestables, ou sur des études partielles de la question. J'y reviendrai quelque jour, en examinant la nouvelle théorie *linguistique* proposée par le P. Fita : pour le savant académicien de Madrid, la langue basque, parente du celtique d'une part et du géorgien de l'autre, et d'ailleurs purement ibérienne, est un simple débris de la vieille souche indo-européenne. Inutile d'ajouter que cette théorie ne me paraît pas plus démontrée que les précédentes, malgré le talent et les ingénieux aperçus de son sympathique auteur.

Julien VINSON.

L. ADAM. *Les patois lorrains*. — Nancy, 1881, 1 vol. in-8° de LI-460 pages.

En 1874, l'Académie de Stanislas décidait l'ouverture d'une enquête sur les patois de la Lorraine, du Barrois et du pays messin. En 1877, elle avait reçu deux cent soixante-huit mémoires, plus ou moins importants, des départements de Meurthe-et-Moselle, des Vosges, de la Meuse, de la Haute-Marne. Ce sont ces sources nombreuses qui ont permis à M. Lucien Adam de rédiger le beau volume que nous signalons à nos lecteurs. Chacun de ces mémoires répondait à des questions que l'Académie de Stanislas avait judicieusement posées : Comment distingue-t-on le

genre et le nombre? Quels sont les divers pronoms? Quelles sont les diverses prépositions que l'on peut placer devant les noms et devant les pronoms? Comment se conjuguent tels et tels verbes? etc. Il est de toute évidence qu'un questionnaire bien précis, et de cette nature, est le travail fondamental de toute enquête. La Société d'anthropologie a, sur la demande de M. Vinson, chargé quelques-uns de ses membres de rédiger un questionnaire linguistique, des instructions qui guideront dans leurs recherches les personnes disposées à contribuer aux progrès de l'ethnographie. La tâche sera difficile, car il s'agira d'aller véritablement à la découverte au milieu d'idiomes dont la nature est parfois tout à fait inconnue. Ici, la besogne est moins malaisée : on s'adresse à un groupe de dialectes bien délimités et dont les traits généraux sont connus; elle n'en est pas moins digne d'être chaudement encouragée. Les patois présentent à chaque instant des phénomènes glossologiques dont la science générale du langage tire de sérieux enseignements. L'initiative de l'Académie de Stanislas a donc droit à tous nos éloges (1). En fait, le résultat est des plus heureux.

M. Adam n'a point de peine à montrer dans son Introduction que les patois lorrains ne sont rien moins que du français corrompu. Ils se sont formés naturellement du latin vulgaire; le dialecte dans lequel est rédigée la *Chronique de Lorraine* est une sélection de ces différentes variétés; elles sont primitives et répondent à autant d'é-

(1) Nous devons rappeler qu'en 1867, dans le tome 1^{er} de cette *Revue*, M. Girard de Rialle a proposé l'ouverture d'une enquête générale sur les patois de la langue d'oïl.

volution du latin rustique. Ces patois ont conservé, de leur origine, des formes grammaticales et des mots que la langue française ne connaît point. Il en est de même, d'ailleurs, des patois wallon, normand, berrichon, bourguignon.

Nous n'analyserons pas le volume de M. Adam ; une analyse ne serait ici qu'un sommaire peu intelligible. Nous nous contenterons de signaler quelques points des plus intéressants.

Tout d'abord, dans la partie phonétique, il faut remarquer le changement de certaines consonnes latines en *hh* ou *h* dans la Meurthe et les Vosges, tandis que cette variation n'a pas eu lieu dans la Meuse. Le groupe *hh* équivaut au *ch* allemand de « nach, doch ». M. Adam démontre sans peine que l'opinion d'Ampère, qui voyait là un emprunt au germanisme, est tout à fait inexacte. Il y a là un phénomène d'ordre ethnique, non pas un emprunt linguistique. Ces consonnes *hh*, *h* de certains patois lorrains remplacent différentes consonnes latines : *hha-dion*, *hédion*, chardon (*carduonem*) ; *hhayeure*, chaise (*cathedra*) ; *hhno*, *hno*, genou ; *mihhe*, mur ; *cûhh*, cœur ; *duh*, dur ; *gohhe*, gorge ; *pouhhon*, poisson ; *hhtête*, étoile (*stella*), etc. Dans certaines localités, cette consonne *hh* ou *h* n'offre point le caractère guttural, mais est simplement une aspirée. Nous avons constaté cette aspiration dans le patois ardennais. Ce qu'il y a d'intéressant, c'est que dans certains endroits la consonne en question se change en *ch* ou *j*. Pourtant il ne faudrait pas croire que lorsque *ch* de tel patois répond à *hh* ou *h* de tel autre, le premier provient toujours du second : tous deux peuvent venir, directement chacun, de l'articulation latine ;

c'est le cas, par exemple, pour *mohhener* et *mochener* (moissonner) : la sifflante latine ici s'est changée en une autre sifflante (*s*), là est devenue gutturale ; c'est encore le cas pour *lhieu* et *cheu* (sœur : on dit aussi *sieur*, *sieu*, *sue*).

Signalons, en second lieu, certains phénomènes de « mouillement », *cl*, *gl* devenant *ki*, *gi* (gui). Exemples : *kioche* (cloche) ; *kié* (clef) ; *kiéhhe* (clair) ; *guiace* (glace) ; *èguiand* (gland), etc. Ce phénomène est bien connu dans le passage du latin à l'italien (*fiamma*, etc., etc.). Par une évolution non moins connue, *ki*, *gi* deviennent dans certains patois *ti*, *di*. Exemples : *tieu*che, *tio*che à côté de *kioche* (cloche) ; *tié* à côté de *kié* (clef) ; *tiair*, clair ; *tieu*, *tio*, clou.

Dans la conjugaison, parmi les points les plus intéressants à noter, se trouve le double imparfait. Sinon dans toute la région, au moins dans quelques localités, l'imparfait est différent selon que l'action a été accomplie il y a déjà quelque temps (imparfait distant) ou qu'elle l'a été récemment (imparfait prochain). Imparfait distant : *j'ovouè* ; imparfait prochain : *j'ovouè-z-eur*, *ilj'avouée-or*, *j'ève-t-or* et autres formes, selon les localités. Ce temps ne doit pas être confondu avec le passé défini : *j'éveu*, *j'aveu*, *h'éveu*, *j'èveu*. La grammaire de M. Adam donne la liste des communes où sont usités, soit un seul des deux imparfaits, soit tous les deux. En ce qui concerne l'origine des formes en *or*, *eur*, *z-or*, *z-eur*, *t-or*, etc., l'auteur ne s'explique pas. Il nous semble bien probable que les *z* et *t* sont des consonnes de liaisons (la seconde formant un solécisme) et rappelant la consonne *s* que l'on entend dans « j'avais été, j'étais arrivé » (j'avai~~z~~ été, j'éta~~iz~~ ar-

rivé); les formes *or, eur* ont pour sens « maintenant, à cette heure »; l'imparfait prochain a donc pour sens : « j'avais tout à l'heure, je viens d'avoir ». Nous soumettons à l'auteur cette explication.

Notons enfin que M. Adam distingue, avec M^{lle} Houberton, deux conjugaisons dans les patois des vallées de la Moselotte et de la Moselle : la première, celle des verbes qui se terminent à l'infinitif en *a, è, é, i, ié, ié*; la seconde, celle des verbes se terminant en *e* muet. « Ces deux conjugaisons, dit l'auteur, présentent la double différence suivante : 1^o à la deuxième et à la troisième personne singulier du présent de l'indicatif, les verbes de la seconde conjugaison comptent une syllabe de moins qu'aux autres personnes du même temps, tandis que, dans la première conjugaison, le nombre des syllabes demeure invariable; 2^o la consonne initiale de la dernière syllabe de l'infinitif est remplacée par une autre consonne dans le plus grand nombre des temps de certains verbes de la seconde conjugaison, tandis que le thème de tous les verbes de la première conjugaison demeure immuable. » Voici un exemple de la première différence :

Première conjugaison : *I dansiè, té danse, è danse, nos dansios, vos dansiis, è dansiot*; seconde conjugaison : *I cousè, té cou, è cou, nos cousos*, etc.

Ces quelques observations donneront sans doute une idée de l'intérêt du livre de M. Adam. Ajoutons qu'il se termine par un dictionnaire patois-français d'environ 70 pages, et d'un dictionnaire français-patois comparé plus important encore. Suivent enfin un recueil de proverbes, avec une traduction en langue française littéraire,

et indication du lieu où ils ont été recueillis, et une vingtaine de légendes, chansons et contes.

Il nous reste à indiquer à l'auteur l'intérêt qu'aura la comparaison des patois lorrains, pris dans leur ensemble, avec le wallon parlé dans la Belgique orientale. Le travail sera aisé, grâce à l'excellent écrit (malheureusement trop peu connu) de Chavée, *Français et wallon, parallèle linguistique* (Paris et Namur, 1857, in-12).

Abel HOVELACQUE.

Ferdinand JUSTI. *Kurdische grammatik*. — Saint-Pétersbourg, 1880, 1 vol. gr. in-8°, p. xxxiv-256.

Un nombre important d'ouvrages a déjà été écrit sur la langue kurde. Lerch, dans ses deux volumes de recherches (Saint-Pétersbourg, 1857-1858), a rappelé tout ce qui a été fait avant lui sur ce terrain. Depuis nous avons eu les écrits de Chodzko, Brugsch, Blau (*Revue de la Société orientale allemande*, t. XVI), Frédéric Müller (*Bulletins de l'Académie de Vienne*, 1864), Rhea (*Brief grammar and vocabulary*, 1872), Lerch, le dictionnaire kurde-français de M. Ferdinand Justi. La grammaire que nous annonçons ici a coordonné tous les matériaux amassés jusqu'à présent, et les a présentés d'une façon synthétique et tout à fait méthodique. La comparaison avec les autres langues éraniennes n'est point négligée ; c'est là un point important. Dans une très-instructive préface, l'auteur met en relief l'intérêt particulier de la langue kurde pour

l'étude des idiomes éraniens, ses congénères ; le lexique déjà renferme des mots qui ne se présentent plus dans ces derniers, et la grammaire offre souvent des éléments nécessaires à la rédaction de cette grammaire comparée des langues éraniennes que nous attendons encore, mais qui ne tardera sans doute pas à paraître après la réunion de tous les éléments qu'on possède aujourd'hui. M. Justi décrit encore dans sa préface l'aire géographique de la langue des Kurdes, examine l'origine de leur nom et donne sur leurs diverses tribus des renseignements ethnographiques. En somme, un livre de premier ordre qui rendra les plus grands services aux études éraniennes.

A. H.

Périodiques et publications récentes.

Nyare bidrag till künedom om de svenska landsmalen ock svenskt folkliif, dirigé par J. A. LUNDELL, Stockholm, in-8, p. 271-626. — Années 1879 et 1880, contenant : 1^o *Le mot eld « feu » dans les dialectes populaires suédois*, par L. F. LEFFLER ; 2^o *Phonétique du langage pastoral*, par Adolf NOREEN ; 3^o *Les noms d'animaux domestiques*, par J. NORDLANDER ; 4^o *Mélodies populaires* (musique et paroles), par G. BN. ; 5^o *Compte-rendu de la fête du congrès des dialectes provinciaux* tenu à Upsal le 7 novembre 1879, par J. LUNDELL, suivie d'une *Bibliographie générale des dialectes populaires et de spécimens linguistiques*.

Revista de ciencias historicas (Barcelone). — Numéro d'octobre 1880 à mars 1881. — J. MASDEU, Religion española ; P. N. RENART, La decadencia de Cataluña ; F. B. NAVARRO, La cronica de Puigpardines ; A. BALAGUER, Don Pedro el Condestable ; F. FITA, La aljama

de Tarragona; J. de MARIA, Suplementos al diccionario de Larra-mendi; S. SANPERE Y MIGUEL, Monumentos megaliticos ibericos; M. de CHIA, Estacion de Caldas; PUJOL Y CAMPS, Epigrafia; M. GRUNWALD, Observacion al P. Fita; E. TAMAZO, Epitafia en Pedralhes; J. Z. de ZANGRONIZ et PUJOL Y CAMPS, Numismática; E. C. GIRBAL, Inventario de la catedral de Gerona en 1588.

Numéro d'avril-mai 1881. — Suite de plusieurs articles du précédent numéro, et J. CHIA, El ducado de Gerona; A. RUBIO Y LLUCH, Los Catalanes en el Oriente; M. GRUNWALD, Inscripcion hebraica inedita de Toledo; C. PUJOL Y CAMPS, J. ZOBEL DE ZANGRONIZ, Numismática; S. SANPERE Y MIGUEL, Los Nuraghes de la isla de Cerdeña.

Revista euskara (Pampelune). — Numéros de janvier à mai 1881. — Poésies basques de M. A. DIHIX (d'Ustaritz, mort en 1872); le dialecte basque de la Buriñda, par le pr. L.-L. BONAPARTE; L'art chrétien en Navarre, par le docteur N. LANDA; Poésies de Tennyson, traduites en basque par C. de OTAEGUI et V. de ARANA; La députation de Navarre, par S. ÉCHAIDE; Étymologie de Roncevaux, par le prince L.-L. BONAPARTE; Un Navarrais célèbre (B. Carranza de Miranda), par M. PELAYO; La chasse en Navarre, par J. YTURREALDE; L'orthographe basque, par A. SALAZAR.

Euskualherria, par J. MANTEROLA (Saint-Sébastien). — Derniers numéros: Nécrologie (Ipharraguirre); dictionnaire alphabétique des noms de famille basques; poésies; documents historiques; *fac-simile* d'autographes; charades, etc.

Abstract of Transactions of the Anthropological Society of Washington, D. E., prepared by J. W. POWELL. — *Washington*, 1881, in-8, 150 p. — En 1880 et 1881, il a été communiqué à la Société trois mémoires sur la *pictographie américaine* et six mémoires de linguistique, savoir: 1° *sur les noms indiens des couleurs*, par Albert S. GATSCHE (voy. *Revue*, t. XIII, p. 329); 2° *sur le langage par signes* des indigènes du nord de l'Amérique, par Garrick MALLERY; 3° *sur la comparaison entre une langue écrite et une langue parlée seulement*, par Otis T. MASON; 4° *sur l'évolution du langage* comme apparente dans la spécialisation des procédés grammaticaux, la différenciation des parties du discours et l'intégration de la phrase, par J. W. POWELL; 5° *sur le témoignage des langues romanes relativement aux formes de l'imparfait et du plus-que-parfait du subjonctif dans*

le langage populaire de Rome, par E.-A. FAY; 6^e sur l'orthoëpie sauvage et civilisée, par L. P. WARD. On pourrait citer encore un mythe tualati sur la création du monde, recueilli par A. GATSCHET, et une note de M. S. PORTER sur cette question : *la pensée est-elle possible sans le langage?*

Dictionnaire des sciences anthropologiques, par A. BERTILLON, COUDEREAU, A. HOVELACQUE, ISSAURAT, ANDRÉ LEFÈVRE, CH. LETOURNEAU, G. de MORTILLET, THULIÉ, E. VÉRON, etc. Paris, O. Doin, 1881 (1^{re} et 2^e livraisons, A-ANT).

J. TAYLOR. — Die quantitætsverhæltnisse im auslaut des litauischen (*Archiv. für slav. philol.*, t. V, p. 188-192, Berlin, 1881).

JAGITCH. — Zur slavischen runenfrage (*Arch. für slav. philol.*, t. V, p. 193-215, Berlin, 1881).

H. DERENBOURG. — Les noms de personnes dans l'Ancien Testament et dans les inscriptions himyarites. Paris, 1880, 7 p. in-8 (extrait de la *Revue des études juives*, numéro de juillet-septembre 1880).

J. W. POWELL. — Introduction to the study of indian languages. 2^e édition. Washington, 1880, xj-228 p. in-4.

Les petits poèmes tamouls, comprenant : Attisoudi, Kondrèy-venden, Vettiverkey, Moudourei, Nalvâji, Nannéri et Nidinérivilakkâm. Traduit en français par J. B. ADAM, juge de paix, et publié par C. DORESSAMYPOULLÉ, conseiller général. — *Karikal*, imprimerie de Cassim Mongaïdineravouttar, 1880. Très-petit in-4 de (iv)-61 p.

Notice historique sur Tirouvallouwer, par J. B. ADAM, juge de paix. — *Karikal*, imprimerie de Cassim Mongaïdineravouttar, 1879. Très-petit in-4 de (iv)-28 p.

F. S. GROWSE. — The Râmâyana of Tulsi Dâs, translated from the Hindi, book III-VI. Allahabad, 1880.

G. J. LYALL. — Sketch of the Hindustani language. Edimburgh, 1880, Black.

L. RODET. — Leçons de calcul d'Âryabhatta (extrait du *Journal asiatique*). Paris, 1880.

T. J. MALTBY. — A practical handbook of the uriyâ or ôdiyâ language. London, Trübner, 1880.

J. DOWSON. — Classical dictionary of hindu mythology and religion, geography, history and literature. London, Trübner, 1880. In-8.

HENRI BIONNE. — Dupleix. Paris, M. Dreyfous, 1881. 2 vol. in-8,

avec plans, cartes, portraits et fac-similés. — I. (iv)-vii-224 p. — II. (iv)-p. 225 à 464-(vj) p.

Le livre du chemin de long estude, par Christine de Pisan, publié pour la première fois par Robert TUSCHEL. *Berlin*, 1881, in-8 de xxii-270-31 p.

Les patois lorrains, par Lucien ADAM (ouvrage publié par l'Académie de Stanislas). *Nancy*, 1881, in-8 de (iv)-li-460 p. et une carte.

Seize superstitions populaires de la Gascogne, par J. F. BLADÉ. *Agen*, 1881, 30 p. in-8.

Collección de cantes flamencos, por DEMÓFILO (A. Machado y Alvarez). *Sevilla*, 1881, petit in-8 de xviii-211 p.

Littérature orale de la Haute-Bretagne, par Paul SÉBILLOT. *Paris*, Maisonneuve, 1881, petit in-8 de (vii)-xii-401 p. (Les littératures populaires de toutes les nations, tome I.)

Contes des paysans et des pêcheurs (Contes populaires de la Haute-Bretagne, 2^e série), par Paul SÉBILLOT. *Paris*, 1881, in-12 de xvi-344 p.

Contes populaires grecs, par Émile LEGRAND. *Paris*, E. Leroux, 1881, in-12 de xix-274 p.

Bericht über ethnologische forschung, von prof. Georg GERLAND. In-12, p. 419 à 522.

Fr. ALLEMAND-LAVIGERIE, archevêque d'Alger. — L'armée et la mission de la France en Afrique. *Alger*, A. Jourdan, 1880. In-8 de 64 p.

Même auteur. — De l'utilité d'une mission archéologique permanente à Carthage. *Alger*, A. Jourdan, avril 1881, 62-(ij)-64 p. in-8 et 4 pl.

Galeria de jesuitas ilustres, por el P. Fidel FIDA. *Madrid*, 1880, 283 p. petit in-8.

Lo llibre vert de Manresa, por el P. FITA. *Barcelona*, 1880, 37 p. gr. in-8.

Suplementos al Concilio nacional Toledano, por el P. FITA. *Madrid*, 1881, in-8 de 60 p. (suivi de la liste des œuvres du savant académicien).

Boletín de la Sociedad geográfica de Madrid, t. IV, n^o 2 (février 1878), p. 93-150 : *Cantabria*, par Aureliano FERNANDEZ-GUERRA. (L'auteur appartient à l'école étymologique ; pour l'explication du mot

cantaber, il nous donne le choix entre *canta-iber* « près de l'Èbre », où il trouve le sanskrit *kanta* « auprès de » et *chandrabhāgaras*, forme dubitativement proposée par M. Fita. Le travail est une brillante dissertation académique, mais il ne me paraît guère de nature à faire progresser la question.)

La Nouvelle Revue. — Numéro du 15 mai 1881, p. 314-374. — *Les Basques*, par W. Webster (excellent article, bien que l'auteur soit partisan du maintien des *fueros*).

Euskal-oroitza, 25 de Mayo, Calderon, 1681-1881. Recuerdo basco (poésie basque de J. MANTEROLA et traduction espagnole), 15 p. in-4, papier de luxe.

ÉTUDES AFGHANES.

Grâce à l'extrême obligeance de l'éditeur de cette *Revue*, j'ai eu à ma disposition, pendant quelque temps, un grand nombre de documents relatifs à la langue afghane, où je comptais trouver les matériaux d'une thèse latine de doctorat. Ce sujet, d'une nature trop spéciale, n'ayant pu être agréé de la Faculté des lettres de Paris, je me borne à extraire des notes prises à cette intention la courte notice qu'on va lire.

Au moment même où j'abordais cette intéressante étude, les journaux de Saint-Pétersbourg apportaient la nouvelle de la mort du professeur Bernard Dorn, qui le premier démontra l'origine indo-européenne de la langue afghane, et la soumit à une rigoureuse analyse. Qu'il soit permis au moindre des adeptes de la science qu'il a illustrée de payer un juste tribut de regrets à sa mémoire !

V. HENRY.

INTRODUCTION.

« La Pactyque, l'Arménie et les pays voisins jusqu'au Pont-Euxin rapportaient quatre cents talents et formaient la treizième satrapie... » (Hérod., III, 93.)

« D'autres Indiens habitent, au nord de l'Inde proprement dite, le pays voisin de la ville de Caspatyre et de la Pactyque, et leurs mœurs ressemblent à celles des Bactriens. » (*Id.*, III, 102.)

« Darius, désireux de connaître la situation exacte de

l'embouchure de l'Indus, organisa une expédition navale... qui, partie de la ville de Caspatyre et du pays des Pactyes, descendit le fleuve dans la direction du soleil levant et arriva ainsi à la mer... » (*Id.*, iv, 44.)

« Les Pactyes étaient vêtus de sisyrnes, comme les Caspiens, et armés d'arcs et de poignards à la mode de leur pays... Les Sagartiens sont des nomades d'origine perse et qui parlent le perse, mais dont le costume tient à la fois de celui des Perses et de celui des Pactyes... » (*Id.*, vii, 68 et 85.)

Ce sont là, si je ne me trompe, puisque Strabon lui-même n'en fait aucune mention, tous les documents que l'antiquité nous fournit sur le peuple qui aujourd'hui encore se désigne sous le nom de *pukhtu* (1) ou *pàkhto* (car la prononciation des voyelles est extrêmement variable), la dénomination d'Afghan étant d'origine postérieure et sans doute sémitique ou persane. Quand bien même nous n'aurions pas ici le témoignage d'une appellation nationale, conservée presque intacte à travers les siècles dans cette Asie centrale où rien ne change, la situation géographique du pays des Pactyes, clairement indiquée par le cours de l'Indus, suffirait à nous démontrer l'identité de cette nation avec le peuple *pakhto*. Comme en aucune de ses parties l'Indus ne coule vers l'est, il est évident que les explorateurs, qui ne connaissaient point les hauts plateaux du Ladakh, ni par conséquent la branche mère de ce fleuve, ont pris pour l'Indus un des affluents afghans, peut-être la rivière de Kâbul elle-même, dont le cours est en effet dirigé vers l'orient. Le caractère confus des notions géographiques de

(1) Cf. Lassen, *Ind. Alterth.*, I, pp. 428 sqq.

l'antiquité explique assez cette méprise, ainsi que l'oubli complet de la direction toute méridionale du cours de l'Indus, qui d'ailleurs, longtemps après Hérodote, était tracée de deux manières différentes par Ératosthène et par Hipparque (1).

Un seul point reste encore obscur : il semble qu'aux yeux d'Hérodote les Pactyes ne soient point des Perses, car il les oppose, d'une part aux Perses proprement dits, de l'autre aux Sagartiens, qui parlent un dialecte perse. Il est pourtant à remarquer que les Pactyes ne sont expressément opposés aux Perses qu'au seul point de vue du costume, qui devait, en effet, différer beaucoup, entre une nation déjà très-avancée en civilisation et une peuplade à peine sortie de la barbarie native ; mais il n'est dit nulle part que le pactyen différât du perse. Au reste, en supposant même que telle fût la pensée d'Hérodote, les notions ethnographiques du père de l'histoire sont beaucoup trop vagues pour qu'on leur accorde quelque autorité dans la matière.

A peine éclairés de ce rayon éphémère, les Afghans retombent aussitôt dans la nuit. Leur pays a certainement fait partie du vaste empire d'Alexandre ; mais la soumission de ces nomades montagnards n'a jamais été que nominale, et ils avaient sans doute reconquis une complète indépendance de fait dès avant que les Bactriens et les Parthes secouassent le joug d'Antiochus II. Ainsi abandonnés à eux-mêmes, à demi-barbares, sans traditions nationales ou tout au moins sans écriture qui leur permit de conserver intacts leurs traditions, ils étaient tout pré-

(1) Strab., *Geog.* (éd. F. Didot), II, 1, 34.

disposés à subir la première influence étrangère qui s'exercerait sur eux. Cette influence fut celle des Arabes, auxquels ils doivent, et l'islamisme, et une notable partie de leur vocabulaire composite, et surtout ce déplorable alphabet sémitique, aussi impropre que possible à la transcription des sons d'une langue indo-européenne (1); enfin, par voie de conséquence, l'avènement d'une littérature qui, au dire des connaisseurs, ne le cède guère à celle des Persans. Bien plus, ils empruntèrent à la Bible et au Qorân tout un corps de légendes auxquelles ils rattachèrent leur origine et qui, jointes au nombre considérable de mots arabes introduits dans leur langue, les firent prendre long-temps pour des Sémites. Éclairés aujourd'hui par les travaux des professeurs Dorn (2) et Ewald (3), qui les premiers ont donné l'éveil sur cette antique supercherie, nous avons peine à croire qu'on ait jamais pu prendre au sérieux le tissu de fables ridicules par lequel les Afghans ont prétendu se rattacher à David et à Salomon. Il le faut bien pourtant, puisque de nos jours encore ces contes trouvent çà et là quelque créance (4).

(1) Ne serait-il pas grand temps que les linguistes convinssent enfin d'un alphabet commun, composé de lettres latines et grecques, et propre à transcrire les nombreuses langues non sémitiques que l'emploi des caractères arabes rend à peu près indéchiffrables ?

(2) *Ueber das Puschtu*. Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, 6^e série, t. V, p. 1 sq. et 436 sq.

(3) *Ueber das Pachtlo*. Zeitschrift für Kunde des Morgenlandes, II, 285.

(4) Voy. surtout l'extrait du Tazkirât-ul-Mulûk, cité par le capitaine Raverty, *Grammar of the Pukhto* (London, 1865), p. 6 sqq. Ce très-estimable auteur, qui a composé une Grammaire, un Dictionnaire et une Chrestomathie de la langue afghane, témoigne quelque étonnement de ce que des savants européens, qui n'ont jamais étudié que dans les

Une fois l'origine indo-européenne des Afghans bien établie, une seconde question s'imposait à l'examen des linguistes, question qui n'est pas encore résolue : à quel groupe appartient leur idiome ? est-ce une langue exclusivement éranienne ? est-ce un anneau de transition entre les idiomes de l'Inde et ceux de l'Éran ? Dans la première hypothèse, dont le défenseur le plus illustre est M. Fr. Müller, l'afghan serait issu, sinon du zend, du moins d'un des dialectes bactriens dont le zend est le seul spécimen qui nous ait été conservé : il serait au zend ce qu'est le persan actuel au perse des Achéménides (1). L'autre opinion, soutenue avec éclat par le docteur E. Trumpp (2), y voit un ancien idiome indépendant, intermédiaire entre ceux de la famille indienne et ceux du groupe éranien, mais plus voisin du prâkrit que des dialectes de l'Éran (3). Sans oser rien décider entre ces deux grandes autorités, je voudrais exposer, aussi complètement, aussi impartialement que possible, les éléments de la controverse.

livres, prétendent se faire sur l'afghan une opinion raisonnée à l'encontre de ceux qui connaissent la langue pour l'avoir traduite, écrite et parlée. Les linguistes de profession sont depuis longtemps accoutumés à cet étonnement, un peu naïf, du praticien qui connaît à fond la langue dont il expose les règles, mais qui n'est point rompu aux méthodes d'analyse et de comparaison de la linguistique moderne. Une preuve entre mille de la fausseté de la légende : les noms bibliques ont exactement en afghan la forme que leur donne le Qorân ; si les Afghans les avaient pris dans leur propre fonds de traditions, ils auraient sans aucun doute une forme originale, sensiblement différente du vocalisme et de la transcription arabes.

(1) *Die Conjugation des Avghânischen Verbuns*. Sitzungsberichte der K. Akad. der Wissenschaften. Wien, 1867, p. 680.

(2) *Grammar of the Pashto*. London (Trübner), 1873.

(3) *Op. cit.*, Introduction, p. XII.

Il est peu de problèmes linguistiques plus compliqués que celui qui se propose de démêler l'origine d'un idiome qui a subi tant d'influences étrangères : sans parler de celles qui remontent à une époque préhistorique, ni des mots ou des formes empruntés au vocabulaire arabe, toujours reconnaissables à leur physionomie particulière et au pluriel brisé qui les affecte, il faut d'abord faire le départ des expressions très-nombreuses qui sont venues du persan ; puis, à raison du voisinage, le sindhi, le pendjabi ont aussi fourni leur contingent à la langue placée sur la lisière du plateau éranien. Se rabattra-t-on sur les formes grammaticales, qui constituent toujours l'indice le plus sûr de la filiation d'une langue ? Mais les langues de l'Inde et celles de l'Éran ne présentent pas entre elles de différences grammaticales assez tranchées pour qu'on ne puisse admettre, des unes aux autres, quelques emprunts généralisés par l'analogie. Si l'anglais, avec son lexique à demi-français, est universellement reconnu pour une langue germanique, c'est que la grammaire des langues germaniques diffère trop de celle des langues latines pour qu'on les puisse confondre ; mais au contraire, le zend ressemble au sanskrit, et les idiomes issus de ces deux souches ont tant d'affinités qu'un mélange au point de contact n'a rien que de fort vraisemblable. Que l'on ajoute à toutes ces difficultés l'assourdissement des finales atones, qui ont presque toutes disparu, et l'analytisme croissant qui a détruit les anciennes désinences, en sorte que la déclinaison et la conjugaison sont devenues périphrastiques : tel est l'aspect, peu engageant, sous lequel l'afghan se présente à ceux qui s'efforcent de lui arracher son secret.

Il y a peu de chose à tirer, dans un sens ou dans l'autre, du phonétisme de l'afghan, magistralement étudié d'ailleurs par M. Fr. Müller dans un opuscule un peu antérieur à celui qui vient d'être cité ; pourtant, on ne saurait se dissimuler qu'à un examen attentif il présente une nuance sensiblement éranienne (1). Sans doute l'afghan a en commun avec les dialectes de l'Inde la série complète des sons improprement dits cérébraux ; mais cette particularité s'explique assez aisément par de simples influences de voisinage. Il est même difficile, en tout état de cause, quoi qu'en pense M. Trumpp, de l'expliquer autrement ; car si l'on admet, ce dont on demeure généralement d'accord, que les linguales du sanskrit proviennent des idiomes dravidiens, qui du fond du Décan n'ont certes jamais pu agir sur la langue des habitants du plateau afghan, on est bien forcé de croire à une contamination qui s'est étendue de proche en proche par le Pendjâb et la vallée de l'Indus. C'est ainsi que les patois de la Lorraine, incontestablement français, ont emprunté aux dialectes germaniques de la Lorraine allemande une aspiration profonde et gutturale que le passé de la langue romane ne suffit probablement pas à expliquer (2). L'existence et le fréquent emploi des linguales ne prouvent donc rien ni pour ni contre les affinités prâkritiques de l'afghan, par la seule raison qu'en prâkrit même les linguales sont adventices : la comparaison de deux langues ne doit point porter sur leurs caractères accidentels.

(1) *Ueber die Sprache der Avghânen*. Ibid. Sitzung vom 4. Juni 1862.

(2) Communication faite par M. L. Adam au congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne, 1881.

Si donc nous faisons abstraction du phonétisme, très-complexe et profondément altéré, de la langue afghane, pour ne nous occuper que de la grammaire, nous aurons à passer en revue ce qui reste des anciens éléments formatifs des thèmes et des désinences de déclinaison et de conjugaison : vestiges d'une antique origine, d'autant plus précieux qu'ils sont plus clair-semés. Quelques questions de phonétique, que soulèvera l'étude de la morphologie, y trouveront mieux leur place que dans une exposition isolée. L'ensemble de cette étude comprendra par conséquent trois divisions.

CHAPITRE I^{er}.

FORMATION DES THÈMES.

Comme il est d'usage, nous étudierons séparément la formation des thèmes nominaux et celle des thèmes verbaux, bien qu'il y ait fort peu de chose à dire de la dérivation verbale, qui est presque inséparable de la conjugaison.

§ 1^{er}. — *Thèmes nominaux.*

I. Les thèmes-racines ne foisonnent pas en afghan, et cette rareté se conçoit bien ; en effet, les finales se sont à tel point assourdies, les mots se sont tellement élimés et réduits par le frottement, qu'un très-grand nombre de monosyllabes peuvent donner l'illusion d'une racine, alors qu'ils contiennent un ou deux suffixes plus d'à moitié rongés par le temps : il suffit de citer *wrōr* (frère) = zend

brātarə, et *mṛ-à-l* (mourir), qui, selon toute probabilité, équivaut à i.-e. *mr-ta-ta* ou *mr-ta-ra* (1). Ce phénomène, bien connu des linguistes et admirablement défini par Bopp (2), a déjà causé, entre autres erreurs, la mémorable chimère des celtomanes. Il faut donc n'envisager qu'avec une extrême circonspection ces monosyllabes décevants et ne recevoir pour des thèmes-racines que les mots auxquels il sera impossible d'assigner une autre descendance. Voici, par exemple, le thème *pχah* ou *xpah* (3) (pied), qui, malgré une gutturale anaptyctique et assez inexplicable, ne saurait être séparé de la racine *pad* : le mot est bien afghan, car le doublet persan *pāi* existe aussi en afghan ; mais représente-t-il la racine simple *pad* ou la racine thématisée *pad-a-*, qui toutes deux existent en sanskrit ? La question a bien son importance, car le zend ne possède que cette dernière, sous la forme *padh-a-*, en sorte que, suivant la solution qu'on préférera, *xpah* sera d'origine éranienne ou indo-éranienne. En vain arguerait-on, en faveur de la première opinion, de l'*h* afghan, qui ne pourrait représenter la dentale simple du sanskrit et proviendrait de la dentale aspirée du zend, car cet *h* peut fort bien n'être qu'une convention d'écriture, la manière arabe de noter l'*a* final, que nous retrouverons encore dans bien d'autres désinences : menus inconvénients de l'alphabet sémitique appliqué aux langues âryennes. Com-

(1) V. infra, XII, 1^o. — L'abréviation i.-e. signifie partout « indo-européen. »

(2) V. Bopp., *Gramm. comp.* (trad. Bréal), t. I, § 111.

(3) Le *χ* est une aspirée analogue au *ch* allemand de *licht* (*ch* doux) ; elle n'est usitée que chez les Afghans orientaux ; ceux de l'ouest y substituent le *ch* français, v. g. *pàχto* et *pàšto*.

ment donc trancher la question ? Je crois bien que tout le monde néanmoins, sans qu'il y ait d'argument décisif, la résoudra d'instinct en faveur du zend *padh-a-*; mais un solide critérium fait ici complètement défaut.

On ne sait au juste que dire de *zaγ* (1) (voix), sinon que sa concordance possible avec le thème-racine sanskrit *vak-* ou zend *vahk-* est singulièrement compromise par la nécessité où l'on serait d'admettre la permutation inexplicable d'une labiale initiale en dentale sibilante. La prononciation *ž'aγ* (Dorn) fait penser à une gutturale adventice développée sous l'influence du *v*, v. g. *gvakh* (2), puis dégénérée en chuintante.

On voit plus clair dans la filiation de *hor*, 'or et (en prononçant vocaliquement l'alif initial) *aor* (feu), que M. Raverty identifie bien à tort avec l'hébreu 'wr; l'arménien *hur* est là pour nous mettre sur la voie et nous avertir que nous n'avons point affaire à une racine sémitique, mais à celle d'où sont issus le grec $\pi\upsilon\rho$ et le gothique *fuir*. La permutation de labiale en aspirée est fort concevable par l'intermédiaire d'une labiale aspirée *ph* qu'a dû développer le parler rude de ces peuples montagnards. Si donc, ce qui est fort probable, $\pi\upsilon\rho$ est un thème-racine, nous reconnaitrons la même qualité à l'afghan *hor*.

Le thème *nwar* (soleil) ne saurait évidemment se séparer du thème-racine zend *hvarē* (racine indo-européenne *swar*, luire); mais l'*n* initial est difficile à expliquer. Ce qui paraît le plus vraisemblable, c'est la permutation de la

(1) Le γ est une aspiration profondément gutturale. — Ce mot se trouve dans le lexique de Dorn, mais Raverty ne le donne pas.

(2) Comparer gotique *bagm-s* (arbre) = i.-e. *bhau-ma-s*.

gutturale initiale en un *n̄* guttural, soit **n̄war*, puis la dégradation insensible de cet *n̄* en *n* dental, à peu près comme l'ottoman (mer) s'est prononcé successivement *deṅgiz*, *deṅiz* et *deniz*. On voit que ce procès nous ramène irrésistiblement à une origine bactrienne, car il serait incompatible avec la sibilante initiale du sanskrit. Ce qui complique la difficulté, c'est qu'il existe un autre mot, *nmar* (soleil), absolument synonyme de *nwar*, et auquel on ne saurait, ce semble, assigner une origine différente : la labiale *w* aura permuté en nasale sous l'influence de la nasale précédente.

II. Les thèmes primaires formés au moyen du suffixe *-a-* (masculin ou neutre) ont en général perdu leur voyelle finale et présentent la plus grande similitude extérieure avec les thèmes-racines. On en a déjà vu un exemple. A la même catégorie appartient *bār* (fardeau) = i.-e. *bhār-a-*, grec *φόρος*, et *kar* (fait) = i.-e. *kār-a-*; car, si ce thème équivalait morphologiquement au nom verbal (participe passif) dont il reproduit le sens, le radical ne pourrait contenir un *a*, qui tombait nécessairement dans l'indo-européen *kr-tá-*, chute que l'afghan respecte dans la forme de l'infinitif *kr-âl*. Il en faut dire autant de quelques autres soi-disant participes passifs, qui ne sont en réalité que des noms en *-a-*, v. g. *χōr* (mangé) du verbe *χwar-âl*, racine i.-e. *gvor* ou *bor* dans le grec *βιβρώσκω* et le latin *vorare*, comparer surtout grec *βόρ-α*, et *lēs* (chargé) du verbe *lēs-âl*, équivalent exact d'une forme zende **daiz-a-* (1),

(1) Il est bien entendu que je ne m'arrête pas à justifier les permutations admises, en tant qu'elles résultent sans conteste des lois exposées et démontrées par M. Fr. Müller, *op. cit.*

dont la racine est zend *diz*, sanskrit *dih* et grec *θιγ* (*θιγγάω*), le tout de l'i.-e. *digh* (toucher, amasser).

Toutefois, il ne serait pas exact de dire que l'*a*- thématique est partout tombé en afghan : il subsiste, au contraire, sous la forme qu'on va voir, mais seulement à la finale des noms susceptibles des deux genres, où la nécessité d'une désinence pleine se fait sentir pour différencier le masculin du féminin. Tel n'est pas le cas des thèmes formés à l'aide du simple suffixe *-a-*, qui, même dans la langue proethnique, échangeaient rarement leur *-a-* contre l'*-a*, A indice du féminin ; mais c'est le cas des thèmes en *-na-*, *-ra-*, *-wa-*, etc. (v. g. *ak-wa-s*, *ak-wā*), presque tous susceptibles de prendre la double terminaison, et surtout des noms verbaux en *-ta-*, à peu près les seuls qui en afghan aient conservé cette particularité sur laquelle je reviendrai. Pour le moment, un seul exemple de l'échange des deux désinences suffira pour le faire comprendre : ce sera le mot *kūtāh* (chien), féminin *kūtāh*, qui nous reporte évidemment à une forme primitive *kwanta-*, affaiblie en *kunta-* : si l'on coupe le thème ainsi *ku-n-ta-*, on y verra un thème secondaire sorti du proethnique *kwan-* (sanskrit *cvā*, grec *κύων*) par l'adjonction du suffixe *-ta-*, formation peu vraisemblable ; si au contraire on coupe *kunt-a-*, *kunt-ā*, et qu'on admette l'adjonction du suffixe *-a-* ou *-ā* à un thème primaire *kwant-* en vue de préciser le sexe de l'animal, il semble que l'on est plus près de la vérité. Ce serait un sérieux argument en faveur de la thèse de M. Hovelacque, qui pense que la dentale finale du germain *hund-s* n'est point épenthétique et fait partie du thème (1).

(1) V. Hovelacque, *Grammaire de la langue zende* (Paris, 1878),

III. Les thèmes formés à l'aide du suffixe proethnique a_1A (sanskrit \bar{a}), généralement du genre féminin, sont encore très-reconnaissables, bien que, comme les précédents, ils aient pour la plupart laissé tomber leur finale : ainsi nous assimilerons sans difficulté $\chi\bar{a}kh$ (branche), persan $\bar{s}\bar{a}kh$, au sanskrit $\bar{c}\bar{a}kh-\bar{a}$; $\bar{a}b$ (eau) au latin $aqv-a$; var (porte), persan dar , au grec $\theta\acute{\iota}\rho\alpha$, soit i.-e. $dwar-\bar{a}$. Dans les noms sexués où la désinence subsiste en vue de la différenciation des genres, elle consiste en un a pur et bref que je transcris par \check{a} , en opposition avec celui du masculin indiqué par \grave{a} . Il va sans dire que l'écriture arabe ne possède aucun signe pour rendre ces nuances, et que le seul fatha doit servir à la fois pour l'un et l'autre a ; mais la différence est, paraît-il, très-sensible à la prononciation : nouvel exemple de l'inexactitude des transcriptions en caractères sémitiques.

Cet ablaut \check{a} à étant admis en fait, il s'agit de prouver qu'il correspond bien au changement de désinences de la langue proethnique, autrement dit qu'on peut poser la formule $k\bar{u}t\check{a}h : k\bar{u}t\grave{a}h = ak-w\bar{a} : ak-wa-s$.

1° Il est bien entendu qu'il faut, au masculin comme au féminin, faire complètement abstraction de l' h final, qui n'a rien de commun avec le visarga du sanskrit. L' s désinentiel du nominatif masculin n'a pas plus de représentant en afghan qu'il n'en a, par exemple, dans les langues romanes, et l' h n'est ici qu'une transcription arabe (*la marbouta*) qu'en bonne règle nous aurions le droit et le devoir de supprimer. Quelques auteurs ont même transcrit l' a final par

p. 111. *Contra* : Curtius, *Gdzg. d. Gr. Etym.*⁵ (Leipzig, 1879), p. 159.

un simple fatha ; mais cette orthographe n'a point passé dans l'usage (1).

2° Ce premier point admis, il est à remarquer que les deux désinences afghanes correspondent aussi exactement que possible à la valeur phonique de celles de l'indo-européen; en effet, l'indice proethnique du masculin neutre était, du moins au nominatif et à l'accusatif, un *a* nuancé d'*o*, le phonème que la plus récente linguistique représente par *a*₂, et qui a donné en sanskrit et en zend *a*, en grec *o* (-ο-ς), en latin *u* (-*u*-s), etc.; celui du féminin était *a*₁*A*, c'est-à-dire un *ā* franc et long, qui a persisté, mais en s'abrégeant, dans toutes les langues de la famille. Eh bien ! le phonème afghan *à* est aussi un *a* sourd et teinté d'*o* ou d'*u*, à tel point qu'il se confond parfois avec ce dernier son, et que tel auteur transcrit *pukhtu*, on l'a vu, le nom qui se prononce en réalité *pàxto*; d'autre part, la finale du féminin est un *a* pur et bref, qui se place évidemment sur la même ligne que celui du grec *μῶσα*, du latin *rosa* ou du slave *vodá*. Que conclure de là, sinon l'identité absolue de désinences où nous voyons concorder à la fois et la nuance phonique et la fonction grammaticale ?

3° Il faut ici aller au-devant d'une objection qu'on ne manquera pas de nous faire : eh quoi ! l'afghan, cet idiome corrompu et réduit, aurait donc un vocalisme plus pur que celui du sanskrit et du zend ! il aurait conservé deux nuances d'*a* que ses congénères plus anciens ont confondues en un seul son ! Et pourquoi non ? Ce ne serait pas la première fois qu'une langue barbare où

(1) E. Trumpp, *op. cit.*, p. 31.

l'écriture, cet agent aussi perturbateur que conservateur, n'est intervenue que fort tard, serait demeurée plus fidèle au type primitif que ses congénères plus cultivées. Au reste, qui oserait affirmer que l'indien et l'éranien ont de tout temps noyé dans l'uniforme couleur de l'*a* deux ou trois phonèmes sensiblement différents que la langue proethnique distinguait (1)? Passons condamnation sur le sanskrit, dont la prononciation est fixée depuis longtemps, et dont l'alphabet, d'ailleurs, se moule si exactement sur le phonétisme, qu'il est impossible d'y supposer deux sons différents représentés par le même signe. Mais qui niera que le zend, dont le vocalisme est plus riche, ait pu parfaitement posséder deux nuances d'*a* notées, comme en afghan, par une seule lettre? Sans être aussi imparfait que l'alphabet arabe, l'alphabet zend, d'origine également sémitique, est loin d'offrir toute la précision désirable, et l'avenir réserve plus d'une surprise à ceux qui voudraient s'en tenir à la rigide monotonie de la prononciation des manuels. N'est-ce pas l'arménien qui a révélé aux linguistes l'existence d'un *o* proethnique que les autres langues indo-européennes ne pouvaient que faire soupçonner (2)?

4^o Un argument *a contrario* de quelque poids se tire de ce que les noms terminés par un *ah* qui n'a manifestement rien de commun avec l'*a*₂ suffixal de la langue

(1) Pour tout ce qui concerne la confusion des phonèmes proethniques, nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer aux délicates et rigoureuses analyses auxquelles s'est livré M. de Saussure dans un ouvrage qui est un chef-d'œuvre de précision linguistique, *Mémoire sur le système primitif des voyelles*, Leipzig, (Trubner) 1879.

(2) Saussure, *op. cit.*, p. 96 sqq.

proethnique, ne forment pas leur féminin en *āh* : ainsi *γō-bāh* (bubulcus), où l'*ā* est radical (comparer sanskrit *gō-pā*), fait au féminin *γobanāh*, et cette terminaison *anāh*, qu'il faut peut-être ramener, avec celle du sindhi *ānī*, au proethnique *-nt-ja*, n'a en tout cas rien de commun avec l'ablaut à *ǎ* que nous étudions. Que l'on ne pût cependant signaler quelques cas où l'*ā* non-suffixal se changerait en *ǎ* au féminin, je n'oserais l'affirmer, bien que je n'en aie point rencontré ; mais, s'il en existait, il faudrait les inscrire au compte de l'analogie, dont on connaît l'influence perturbatrice.

5° Il ne faut point se laisser arrêter par les formes grammaticales dans lesquelles l'*ǎ* intervient pour former le féminin des noms, surtout de noms verbaux qui ne se terminent point par *ā* au masculin, comme dans *mar* (mortuus), féminin *mǎ-āh* ; en effet, en dépit de l'apparence, il n'y a très-probablement point parité entre ces deux thèmes, et *mǎ-āh* n'est point le féminin de *mar*. Ce dernier, avec son *a* radical conservé, n'équivaut pas au sanskrit *mǎ-tá-s*, où l'*a* est tombé, mais au sanskrit *mar-á-s* ou au lithuanien *már-a-s*, bien que le sens ne concorde pas exactement, et le véritable équivalent afghan du sanskrit *mǎ-tá-s*, ainsi qu'on le montrera plus loin d'après M. Fr. Müller, serait **mǎ-āh*, forme résultant des dégradations successives *mǎ-ta*, *mǎ-da*, *mǎ-ra* et enfin *mǎ-a*. Ainsi *mǎ-āh* est le féminin d'un nom verbal *mǎ-āh*, bien que fonctionnellement cette forme semble se rattacher à *mar*.

Concluons de ce rapide examen que la désinence permutante *āh āh* reproduit fidèlement le procès grammatical *-a₂- -a₁A* de l'indo-européen, et que nous nous trouvons

ici en présence d'un des vestiges les plus certains et les mieux conservés de la langue proethnique, maintenu par la nécessité de distinguer le genre dans les noms verbaux.

IV. Le suffixe primaire *-i-* a partout disparu, et l'on ne peut que le restituer par conjecture, par exemple dans *gar* (msc. montagne) = zend *gair-i*, sanskrit *gir-i*, ou dans *čār* (œuvre), qui toutefois s'apparenterait tout aussi bien au zend *kār-a* qu'au sindhi *kār-i*, si les désinences de déclinaison ne le rapportaient manifestement à ce dernier ; mais parfois la finale du nominatif ayant disparu, les finales du cas oblique se confondent entre elles par analogie, et tout critérium fait défaut pour retrouver la forme thématique primitive du nom. Si le latin était complètement perdu, saurait-on au juste quels suffixes ont présidé à la formation de vocables tels que *un*, *fin*, *main*, qu'on ne connaîtrait que dans leur forme actuelle?

V. Le suffixe primaire *-u-* a disparu également, et je n'ai même trouvé qu'un exemple certain d'une formation où il est intervenu : c'est *khōz* (1) (doux), équivalent exact d'une forme zende conjecturale **qhād-u*, laquelle nous reporte au sanskrit et i.-e. *svād-u-*. Cette concordance est fort remarquable. Un assez grand nombre de mots afghans se terminent par un *ū* long, mais ce sont des noms dérivés et non des thèmes primaires. Malgré son caractère secondaire, cette désinence *ū* offre encore un haut intérêt, car elle nous ramène évidemment au sanskrit *-āu-* et au grec *-ευ-*, que l'on s'accorde généralement aujourd'hui à envisager comme une abréviation de *-γυ-* : ainsi le nom

(1) ζ représente une articulation intermédiaire entre *dz* et *dž*.

de peuple *pàxtū* ou *pàxto* me paraît formé exactement d'après le même principe que $\Phi\omega\kappa\sigma\acute{\upsilon}\varsigma$ (1).

VI. Le suffixe *-ja-* est déjà fort rare en zend, soit qu'il ne s'y soit point propagé, soit qu'il ait été de bonne heure réduit à un simple *i*. On ne s'étonnera donc pas de ne point le rencontrer en afghan, à moins qu'on ne veuille le reconnaître dans *zar-d* (jaune, cf. *zar*, or), que l'on tirerait du zend *zar-i*, sanskrit *har-i-*, tous deux représentants légitimes de i.-e. *ghar-ja-* (2) ; mais la permutation de *j* en *d* est assez difficile à accepter, et d'ailleurs je ne suis point sûr de *zard*, qu'on ne trouve pas dans le dictionnaire de Raverty.

VII. La disparition certaine et constatée du suffixe primitif *-wa-* confirme ce qui vient d'être dit de la chute de son homologue *-ja-*; car ici du moins, nous possédons un exemple incontestable, le thème *ās* (cheval) = i.-e. *ak-wa-*. La désinence *a* étant tombée la première, la semi-voyelle *v w* s'est trouvée dénuée de support et a dû fatalement permuter en *u*, puis tomber à son tour : c'est ainsi que je conçois le procès. Mais il y a à cela une grande difficulté : c'est que le zend et le perse présentent, en regard du sanskrit *aç-va-*, la forme *aç-pa* avec permutation régulière de *w* en *p* après le *ç*, et que cette permutation, M. Fr. Müller l'a démontré, n'est pas étrangère à l'afghan (3). Faut-il donc admettre en afghan la chute, assez inexplicable, de toute la syllabe *pa*? Faut-il, au contraire, en

(1) Cf. G. Meyer, *Griechische Grammatik* (Leipzig, 1880), § 321.

(2) Cf. Hovelacque, *Grammaire zende*, p. 116.

(3) *Ueb. d. Spr. d. Avghānen*, p. 4. — Mais il se peut que le *w* ait ici échappé à l'influence du *ç* précédent, parce qu'il n'était pas dans la même syllabe.

maintenant le procès phonique tel qu'il est tracé plus haut, confesser qu'en ce point l'afghan se rapproche plus du sanskrit que de l'éranien ? J'avoue que je pencherais plutôt pour le dernier parti.

VIII. Les suffixes dont l'initiale est *m*, soit spécialement *-ma-* (gr. *-μο-*), *-man-* (gr. *-μεν-* *-μων-*) et *-mn-* (gr. *-μα-*, lt. *-men-*), sont encore reconnaissables ; mais toute la finale est tombée, et l'*m* seul subsiste. Ainsi apparaissent *gar-m* (1) (chaud) = i.-e. *ghar-ma-s*, qui s'est réduit au point de ressembler presque trait pour trait à l'anglo-allemand *warm*, et *nā-m* (nom) = i.-e. *na₁o-mn* ; mais ce dernier est probablement emprunté au persan, car l'afghan n'a guère de mots abstraits de son propre fonds. Il n'y a rien à dire du suffixe *-ma-na-* qui en zend déjà n'affecte plus aucune formation primaire. Quant au suffixe *-ana-*, très-fréquent en afghan, il semble n'avoir rien de commun avec le suffixe proethnique de même forme ; nous le retrouverons dans la dérivation secondaire.

IX. Les suffixes dont l'initiale est *n*, soit *-na-*, *-ni-*, *-nu-*, n'ont pas eu la même fortune que les précédents, qui se dénoncent du moins à l'œil par leur initiale conservée : dans les exemples très clair-sémés de formations qu'on peut rapporter aux suffixes en *n*, déjà rares dans la langue zende, l'*n* même a complètement disparu ; car *stā-n* (lieu) = zend et perse *štā-na*, est un mot persan. Ainsi en est-il de *māh* (2) (lune) = i.-e. *mā-nā*, et de *khūb* (sommeil), persan *khwāb*, où il n'est pas difficile

(1) Le substantif abstrait *garmāh* ou peut-être *γarmāh* (chaleur) est évidemment de formation secondaire.

(2) L'*h* est épenthique et de transcription arabe.

de reconnaître le zend *qhaf-na* = i.-e. *swap-na-s*; à eux deux l'afghan *khūb* et l'arménien *qhun* se complètent l'un l'autre, et ramènent au type zend (1) : la chute complète du suffixe en afghan ne saurait donc faire l'ombre d'un doute. De même la syllabe *-nu-* a entièrement péri dans *zōe* (fils), dont l'identité primitive avec *su-nu-s*, zend *hu-nu*, est bien manifeste, malgré cet *e* final adventice dont l'épenthèse est malaisément explicable (2).

X. Le suffixe primaire *-ta-* et ses analogues *-ti-*, *-tu-*, ont subi deux genres d'altération très-différents.

Dans le cas où l'*a* final atone a disparu, la consonne qui le précédait est tombée, elle aussi, et le thème s'est réduit au seul radical; cette disparition de la dentale a été sans doute précédée d'un affaiblissement en dentale sonore semblable à celui qui s'est produit en persan, v. g. dans *rod* (ruisseau) = *ro-d*, i.-e. *sru-tá-*. C'est ce que montre bien la comparaison de l'afghan *wō* et du persan *bā-d* (vent) = *wā-tá-*, le dernier montrant la trace du suffixe, que le premier, moins altéré quant au radical, a complètement laissé effacer.

Mais au contraire, dans les cas où la désinence s'est maintenue, c'est-à-dire essentiellement dans les noms verbaux en *-ta-* (masculin), *ta₁A* (féminin), en vue de la différenciation des genres (3), la consonne suffixale a également

(1) On remarquera également l'affaiblissement du phonème *wa* du radical en *u*, par lequel les formes de l'afghan et de l'arménien se placent sur la même ligne que le grec $\omega\pi\upsilon\sigma$. Le persan est plus pur que le grec et même que le zend.

(2) Comparez cependant le persan *zadah*, qui ramène plutôt à *su-tá-s*.

(3) V. sup., nos II et III.

subsisté, sinon sous sa forme primitive de dentale sourde, du moins virtuellement et par représentation, suivant les distinctions qu'on va lire et qui sont empruntées à la notice de M. Fr. Müller (1) :

1° Le *t* se maintient intact à la suite d'une vibrante (*l*, *r*), qui permute en *s* devant lui : ainsi, de la racine *skul*, qui est la même que celle du sanskrit *śhur* = i. e. *skur* (scindere), sort **skul-ta*, puis *skus-tàh*. Le procès est le même quand la vibrante se change en χ , car le χ n'est qu'une variété de sifflante : v. g. racine *lwar* (être séparé) = sanskrit *dhvar* (?), courber, fléchir, d'où *lwa χ -tâh*, etc.

2° Le *t* subsiste aussi à la suite des gutturales, des palatales et des dentales sourdes, puis la consonne finale de la racine s'assimile au *t* subséquent ; mais comme la double articulation qui en résulte n'est indiquée ni par la prononciation ni par l'écriture, il a vraiment fallu l'œil exercé de l'analyste pour la découvrir. Elle se dénonce toutefois, et par la réduction de la racine (chute de l'*a* radical) qui est l'indice régulier du nom verbal en *-ta-* et par un allongement compensatoire qui affecte la voyelle radicale et remplace la consonne assimilée : ainsi *kāt-àh*, de racine *kat* (dire, cf. sanskrit *kath*), est certainement pour *kat-tàh* ; *kūt-àh*, de racine *kut* (trancher, cf. sanskrit *kunth*), pour *kut-tàh* (2) ; *mīt-àh*, de racine *migh*

(1) *Conjugation*, p. 678 sqq.

(2) M. F. Müller écrit *kūt-ta* et admet par conséquent que la longue préexiste à la chute de l'une des consonnes ; mais je crois la brève plus conforme à la règle de formation des thèmes en *-ta-*. Si l'on retrouve la longue au thème du présent, c'est que celui-ci est toujours gounifié.

(mingere), pour *mik-tàh*, etc., tandis que *wa-tàh* (allé) montre la brève comme représentant normal de la nasale sonnante du proethnique *gm-tá-s*, sanskrit *ga-tá-s*, de racine *gam*. Voilà du moins ce que permettent de conjecturer quelques formations régulières, en dépit d'assez nombreuses anomalies qui ne doivent point surprendre dans une langue encore si peu cultivée et si imparfaitement transcrite.

3° Après les voyelles, surtout après *ē*, le *t* permute ordinairement en *d*, mais non pas toujours, puisque nous venons de voir *wa-tàh* = *ga-tá-* : v. g. *arwē-dàh* (entendu) = sanskrit *grāvi-tá-* avec *a* préfixé, étymologie hasardée sous toutes réserves (1).

4° Il en est de même après les dentales sonores et les nasales.

5° Enfin, après une vibrante qui ne permute pas en *s*, ou bien encore après *j* et *w*, le *t* s'est également adouci en *d*, mais il a en outre subi une assimilation régressive et s'est confondu avec la consonne précédente, sans que l'écriture ait gardé trace de la double articulation qui en est résultée. On a déjà rencontré le thème *mr-àh* = *mr-tá*; on trouve de même : racine *aol* (laver), sans doute identique à *wad ud* (i. e., eau), d'où **aol-dàh* et **aol-làh*, enfin *aolàh*; racine *khwar* (manger), d'où **khwar-dàh*, *khwaràh*; racine *šlaw* (briser), peut-être issue de la forme proethnique inconnue qui a produit aussi le gotique *slah-an*, soit par conjecture *slag*, d'où **šlaw-dàh*, *šlawàh*, etc. Il serait bien aisé de multiplier les exemples; mais ceux qui précèdent suffisent pour

(1) Je n'ai pas trouvé pour ce cas d'exemple d'une formation primaire.

éclairer sur la nature de cette formation importante, qui est la clé de toute la conjugaison afghane.

Ainsi le suffixe *-ta-* se retrouve avec certitude, plus ou moins altéré, dans le participe passif de l'afghan. Toutefois, si ce point est hors de doute, il faut bien reconnaître qu'il plane encore sur le vocalisme radical de cette formation une certaine obscurité, qui est due soit aux dégradations qu'il a pu subir, soit aussi à ce que telle voyelle radicale, notée longue par un auteur, est donnée pour brève par un autre, en sorte que les apophonies primitives qui caractérisaient les thèmes en *-ta-* se mêlent et se confondent de la manière la plus capricieuse. Une étude approfondie du phonétisme afghan est encore à faire, et malheureusement nous ne la croyons pas possible avec les documents que nous avons eus sous les yeux.

XI. Le suffixe primitif *-ra-* se retrouve peut-être dans *sūr* (rouge), qu'on peut ramener au zend *çukh-ra*, racine *çuk* (briller); toutefois, le féminin *sarāh* s'apparie mal avec une racine contenant un *u*, à moins qu'on ne le prononce *sārāh*, en admettant la confusion toute mécanique des deux sons très-voisins de l'*u* et de l'*ā*. Mais l'importance particulière du suffixe *-ra-* consiste dans la faculté qu'il possède de s'adjoindre au précédent pour former un nom verbal amplifié, équivalent à ce que serait, par exemple, *mṛ-ta-ra-*; la formation indo-européenne la plus proche parente de celle-là, au point de vue morphologique, sinon tout à fait au point de vue fonctionnel, est le participe latin en *-tū-ru-*; celle qui y répond le mieux au point de vue fonctionnel est le participe passif persan amplifié au moyen du suffixe secondaire *-ka-*, devenu en

persan un simple *h*. En effet, on peut, avec M. Fr. Müller, formuler d'une manière générale la règle suivante : les verbes qui en persan forment leur participe en *-ta-* (persan *t* ou *d*) ont en afghan le même affixe, dont on vient de voir la forme ; ceux qui en persan amplifient l'affixe *-ta-* au moyen de l'affixe *-ka-*, soit *-ta-ka-* (persan *-ta-h*) l'amplifient en afghan au moyen de l'affixe *-ra-*, soit *-ta-ra-*, devenu par réduction *tâl*, *dâl*, *âl*, conformément à ce qui vient d'être dit. Ainsi, de racine *man* (penser) est sorti d'abord le nom verbal *man-ta-*, et, par dégradations successives, *man-da-*, *man-na-*, enfin **manàh* ; mais cette dernière forme elle-même est inusitée et remplacée par *manâl* = *man-à-l*, qui est à *manàh* ce que *man-ta-ra-* est à *man-ta-* (1). On dit de même *katâl* (vu), *mītâl* (mictus), *χandâl* (ri), *wayâl* (parlé), etc. (2). Rien n'est plus aisé à comprendre que cette formation : on sait que le paléoslave forme aussi un nom verbal au moyen du suffixe *-ra-* devenu *lŭ* ; la seule différence, c'est qu'en paléoslave le suffixe s'attache directement à la racine, tandis qu'en afghan il se greffe sur un autre suffixe de même nature.

(1) Cet exemple permet de constater les dégradations qu'a dû subir le procès régulier de formation des noms verbaux en *-ta-* : le thème en *-ta-*, tiré normalement de racine *man*, n'est point *man-ta-*, mais *mn-tŭ-*, avec chute de l'*a* et nasale sonante, laquelle, dans les langues éraniennes comme en sanskrit et en grec, est représentée par un *a*, par suite *ma-tá-*, cf. grec (ἀπό-)ματο-ς. Il faut que ce nom verbal régulier soit tombé en désuétude, puis qu'on en ait refait un autre par analogie sur la racine pleine, à une époque où l'oreille avait perdu la notion des nuances vocaliques du phonétisme proethnique.

(2) Pour ce dernier, *wayàh* est également usité. — Cf. Trumpp, *op. cit.*, p. 212 sqq.

XII. Il est impossible de séparer du nom verbal en *-âl*, qui joue le rôle de participe passif, l'autre nom verbal en *-âl* qui remplit la fonction d'infinitif. Dans les verbes dont le participe est en *-âh*, on obtient l'infinitif par le changement d'*âh* en *âl*; dans ceux où le participe est en *-âl*, l'infinitif est, extérieurement du moins, identique au participe. On vient d'expliquer par *-ta-ra-* l'*âl* participial, et cette explication est fort satisfaisante; mais la désinence de l'infinitif est loin d'être aussi claire. Quel suffixe s'est greffé sur *-ta-* et a laissé pour résidu cet *l* final? Toutes les langues congénères laissent la question indécise, par la raison qu'aucune d'elles ne présente de formation comparable. On sait d'ailleurs combien peu les langues les plus proches parentes entre elles s'entendent dans la formation de l'infinitif, ce nom verbal hystérogène dont la notion semble ne s'être présentée que fort tard à l'esprit des hommes. On a donc pu concevoir de trois manières différentes la genèse de l'infinitif afghan, et ces trois solutions sont loin d'en exclure une quatrième.

1° On est tout d'abord tenté d'admettre l'identité morphologique de l'infinitif et du participe en *-âl*; rien ne s'oppose, en effet, à ce que le suffixe *-ra-* ait été employé pour former un infinitif. La plus grande difficulté ici ne gît pas en ce que la même forme aurait revêtu deux fonctions différentes, car c'est un phénomène qui se produit fréquemment dans l'histoire des langues, mais en ce que le participe se formerait tantôt avec le suffixe *-ra-*, tantôt sans lui, tandis que l'infinitif le reçoit toujours: la parité des deux formations une fois admise, on ne concevrait pas pourquoi le suffixe *-ra-*, toujours présent dans l'une, ferait parfois défaut dans l'autre. Mais rappe-

lons-nous que l'emploi du participe en *âl* au lieu du participe en *âh* est affaire d'usage plutôt que de grammaire proprement dite, qu'en définitive rien n'empêcherait que tous les verbes eussent deux participes, l'un en *âh*, l'autre en *âl*, comme c'est d'ailleurs le cas de quelques-uns, et qu'ainsi la discordance signalée n'est qu'apparente. Peut-être alors, après avoir examiné les deux solutions suivantes, reviendra-t-on à la première comme à la moins invraisemblable.

2° M. Fr. Müller (1) avait jadis rapproché l'infinitif afghan en *-tâl* de l'infinitif persan en *-tan* (= i.-e. *-ta-na*). Mais il a lui-même abandonné cette opinion en constatant que la supposition d'un changement de *n* en *l* était inadmissible.

3° Cette conjecture écartée, le savant linguiste a été amené par la fréquente permutation des dentales en *l* à envisager la désinence *-(t)âl* comme le résidu de *-ta-ta-*, c'est-à-dire d'une réduplication du suffixe *-ta-* analogue à celle que l'on constate, soit dans les noms latins comme *pie-tā-t-*, soit dans les superlatifs grecs en $\tau\alpha\text{-}\tau\alpha\text{-}$. « Si l'on admet avec moi, dit-il, que l'afghan est issu d'un ancien dialecte bactrien, on comprendra pourquoi la formation de l'infinitif de cette langue n'a rien de commun avec celle de l'infinitif persan ; on sait en effet que le suffixe d'infinitif *-tana*, auquel se rapporte le persan *-tan*, est étranger à la langue zende, et ne se rencontre que dans le vieux perse. » La preuve est convaincante quant à la différence radicale de *-(t)âl* et *-tan* : l'est-elle au même degré quant à l'identité de *-(t)âl* et de *-tata*? La possibilité d'une per-

(1) *Conjugation*, p. 679 sq.

mutation du *t* final en *l* est incontestable (1); mais c'est la nuance vocalique qui nous arrête. Si en effet, comme la transcription constante de M. Trumpp le donne à penser, la voyelle de la syllabe *-təl* a la nuance *à*, elle équivaut, suivant ce qui a été démontré plus haut, à un *a*₂ proethnique, et dès lors le suffixe *-təl* du participe se ramène à un suffixe proethnique *-ta₂-ra₂-* qui se trouve exactement reproduit par celui du verbal latin en *-turus* (= *-to-ro-*). Par la même raison le suffixe *-təl* de l'infinitif devrait, dans l'hypothèse de M. Müller, se ramener à un proethnique *-ta₂-ta₂-* dont l'équivalent serait, par exemple, en sanskrit *-tā-ta-*, en grec *-το-το-*, etc. Or, je ne crois pas qu'il y ait une langue indo-européenne qui présente ce groupe suffixal sous la forme phonique qui équivaldrait au vocalisme de l'afghan : le sanskrit, le grec et le latin, au contraire, s'accordent à la présenter sous la forme *-tA-ta₂-* (grec *-τατο-*), qui est bien différente. La formation afghane serait donc un phénomène isolé, tandis qu'en revenant à la première hypothèse on aurait au moins un point de comparaison certain dans les langues classiques, autant du moins qu'il est permis d'appuyer une argumentation quelconque sur un vocalisme aussi obscur et probablement aussi troublé que celui de l'afghan (2).

XIII. Le suffixe proethnique *-tar* des noms d'agent est encore bien reconnaissable en afghan, sous la forme écourtée que lui a faite la réduction de toutes les syllabes, d'abord dans la plupart des noms de parenté, v. g.

(2) *Ueb. d. Spr. d. Avgħ.*, p. 6.

(1) Comparez ce qui est dit de l'umlaut *a* à, inf., chap. II, § 2, III, 4^o, i. n.

plār (père), persan *pidar*, zend *pitārē* ; *mōr* (mère), persan *mādar*, zend *mātarē* ; *wrōr* (frère), persan *birādar*, zend *brātarē* ; *khōr* (sœur), persan *khwāhar*, zend *qhañhar* ; *lūr* (fille), zend *dughdharē*, etc. ; puis encore dans *γῆnr* (1) (pénis), évidemment *gan-tar*, sanskrit *ḡani-tar*, à moins qu'il ne faille le rapporter à *gan-tra-*, formation à l'aide du suffixe des noms d'instrument. Ce serait dans ce cas, à ma connaissance, le seul exemple conservé du suffixe des noms d'instrument en afghan. Au reste, le suffixe *-tar* ne se retrouve plus que dans ces très-anciennes formations : en tant que servant à former les noms d'agent par dérivation des verbes, comme dans le grec et le latin, il a complètement disparu ; mais le participe passé en *-(t)āl*, dont on connaît le mode de formation et qui a souvent un sens actif, s'y rattache indirectement, puisque les suffixes *-tar*, *-tara-*, *-tra-*, etc., de la langue proethnique sont assez généralement reconnus pour être formés des mêmes éléments.

XIV. En zend on ne trouve aucun exemple assuré de la dérivation primaire par *-an* (2) ; à plus forte raison n'en saurait-on relever en afghan. Même le zend *cpā* n'a point de corrélatif exact, car l'afghan *spai* se rattache évidemment à la forme à gutturale finale qui a donné au persan le mot *swag*, *sag*, et qui nous a été transmise par Hérodote comme médique (3) ; les thèmes *zu-ān* et *juwān* (jeune), donnés par Dorn (4), ne sont pas confirmés par Raverty ;

(1) D'après Raverty, la prononciation serait *γῆrnr*, mais l'orthographe est bien *γῆnr* ou *γῆnr*.

(2) Voyez Hovelacque, *op. cit.*, p. 111 sq.

(3) Hérod., I, 110 : τὴν γὰρ κόνα καλεῖσι σπάρα Μῆδοι.

(4) Les mots cités comme provenant de Dorn sont tous tirés du

les thèmes *ros-ān* et *roχ-ān* (brillant, racine *ruk*, lucere) sont de beaux restes de l'antiquité, s'ils ne sont pas empruntés au persan (Raverty), mais ils se rattachent peut-être à la dérivation par le suffixe *-nt-*. Il n'y a rien de plus à dire de cette formation.

XV. La dérivation primaire par *-ant-*, *-nt-* ne s'est pas mieux conservée en afghan que la précédente. Il y a tout lieu de croire, selon moi, que le participe en *-ant-*, en perdant sa nasale comme il arrive en sanskrit et en zend (1), s'est confondu phoniquement avec le participe en *-ta-*, et que les singuliers procès phoniques qui ont été relevés plus haut dans ce dernier tiennent en partie à l'hybridité de sa formation : en d'autres termes, le nom verbal *katāh*, par exemple, représenterait à la fois *kat-ta-* et *kat-a-nt-* fondus en un seul thème, ce qui expliquerait la signification à la fois active et passive qu'il peut revêtir. Mais ce n'est là qu'un simple soupçon qui demanderait à être confirmé par des preuves très-solides, et nous ne serons pas assez imprudent pour nous engager si avant dans la voie de l'hypothèse, sur la foi d'une simple similitude de sens.

XVI. Le suffixe proethnique *-as-* n'est plus reconnaissable en afghan : les thèmes formés à l'aide de ce suffixe, en supposant qu'il en existe, ont dû évidemment, par

petit vocabulaire qui suit sa *Chrestomathy of the Pushtū*, St.-Petersburg, 1847.

(1) Je dis que l'*n* disparaît pour me conformer au langage qu'on a tenu jusqu'à ces derniers temps, et qui était justifié par les apparences. En réalité, on sait que c'est l'*a* qui tombe, que l'*n* resté seul devient nasale sonante et par suite permute en *a*, suivant le schème que voici : *rik-ā-nt-* (λιπών) *rik-nt-*, *rik-at-*.

suite de la chute des finales atones, se confondre avec les thèmes en *-a-*, car les formes casuelles ne se sont pas assez bien conservées en afghan pour sauver les suffixes que la chute de la finale du nominatif tendait à faire disparaître ; et, d'ailleurs, des langues mêmes qui ont conservé un système de déclinaison fort complet sont sujettes à ces confusions : c'est ainsi que le slave *synŭ*, à côté de son datif régulier *synovu*, par exemple, possède un datif anormal *synu*, formé comme si *synŭ* équivalait à un i.-e. *sunas*, tandis qu'il correspond à *sunus sunavas* ; ainsi, encore que, dans la même langue, *nebo* (ciel), dont le thème est *nebes-* (= *nabh-as-*), peut se décliner comme *igo* (joug), dont le thème est *jugo-* (= *jug-a₂-*), ou qu'en italien *lido* (au lieu de *littore*) semble venir de *littus litti*. Rien n'est plus commun que ces altérations dues à l'analogie, à plus forte raison dans une langue qui a presque entièrement perdu la faculté de décliner les noms.

Telles sont les diverses dérivations primaires dont il est possible de suivre la trace depuis l'indo-européen jusqu'à l'afghan. Les formations secondaires ont naturellement beaucoup moins d'importance : nous nous bornerons sur ce point à une énumération rapide, renvoyant pour de plus amples détails aux grammaires spéciales. Elles présentent toutes un caractère commun que M. Trumpp (1) a parfaitement mis en lumière : si les formations primaires ramènent en général l'afghan au zend et aux autres idiomes éraniens, les secondaires le rapprochent davantage des dialectes septentrionaux de l'Inde. Toutefois, il ne faut

(1) *Op. cit.*, p. 29 sqq.

drait pas trop se hâter d'en conclure que l'afghan est intermédiaire entre l'éranien et l'indien : ce qui importe évidemment avant tout, c'est la dérivation primaire, qui nous ramène à un état ancien du langage et en révèle le premier substratum ; l'autre, relativement récente, a pu se modifier et admettre des suffixations hystérogènes sous l'influence des langages des habitants de l'Inde septentrionale, avec lesquels les Afghans ont eu presque de tout temps plus de rapports qu'avec les Éraniens, cela d'autant mieux, je le répète, que le système suffixal des Afghans et celui de l'Inde ne différaient pas beaucoup l'un de l'autre et pouvaient se confondre dans la pratique. Veut-on un exemple, entre mille, de ces formations modernes et hybrides ? L'anglais dit *quak-er-ess* et adapte par conséquent un suffixe secondaire d'origine française (comme dans *benefactor, benefactress*) à un thème composé d'une racine et d'un suffixe absolument germaniques : la formation normale serait *quakerin*. Il faut donc se garder d'attacher trop d'importance à la similitude, peut-être accidentelle, des suffixes secondaires.

XVII. Dérivation secondaire.

1° Suffixe *-i-* (féminin) : très-commun en sindhi et en persan pour la formation de noms abstraits dérivés d'adjectifs, beaucoup plus rare en afghan, v. g. *badā-i* (grandeur), de *badā-e* (grand); *khwa-sī* (plaisir), de *khwaś* (satisfait). Il n'y a point de corrélatif zend assuré ; mais c'est sans doute *-jā*.

2° Suffixe *-āi-* (féminin) : paraît la forme pleine du précédent, assez commun pour la formation des noms abstraits : v. g. *runṛ-āi* (splendeur), de *runṛ* (brillant). L'équivalent zend n'est pas connu.

3° Suffixe *-ā* (féminin) : même fonction. M. Trumpp l'identifie au précédent, ce qui me paraît douteux, bien que dans l'usage ils se confondent et se substituent l'un à l'autre : v. g. *runṛ-ā*, de *runṛ*.

4° Suffixe *-āh* (féminin) : même fonction ; paraît une abréviation du précédent ; assez commun : v. g. *pirzaw-āh* (désir), de *pirzō* (1) (désireux).

5° Suffixe *-tiā* (féminin) : sindhi *-tā*, *-tāhi* (2), forme un très-grand nombre de noms abstraits tirés d'adjectifs, c'est-à-dire que, bien que correspondant morphologiquement au grec *σία* (= *σι-ία*), il équivaut fonctionnellement au grec *-τητ-* (de *γλυκυ-τητ-*) v. g. *zōr-tiā* (vieillesse), de *zōr* (vieux). Cependant l'étonnante conservation de ce suffixe, dans une langue où les syllabes et les mots se sont tellement réduits, inspire quelque défiance, et il y aurait lieu de se demander si cette terminaison *-tiā* ne contient pas plusieurs suffixes accumulés et soudés entre eux au point d'être devenus méconnaissables, quelque chose comme *tā-t-jā* ou même *tā-ti-jā*. C'est surtout la longue finale qui est difficile à expliquer, puisque l'afghan a abrégé en général toutes les finales féminines.

6° Suffixe *-aṭ* (masculin) : sindhi *-ātu* ; peu commun, v. g. *lōy-aṭ* (grandeur), de *lōe* (grand). Il semblerait que le zend *-tāt* (*haurva-tāt-*) soit mieux que le sindhi en situation d'expliquer cette formation, si malheureusement le genre des noms en *-aṭ* n'excluait cette origine.

(1) Il y a dans cette formation un beau reste d'un ablaut antique, qui valait la peine d'être mentionné.

(2) Étant donnée la manière essentiellement capricieuse dont l'afghan traite le *t* initial de ses suffixes (v. supra, X), il se pourrait fort bien que l'affixe afghan *-āi* représentât le sindhi *-tāhi*.

7° Suffixe *-tōb* et *-ōb* (masculin), d'un primitif *-ta-wa-* (?); très-commun : v. g. *spīn-tōb* (blancheur), de *spīn* (blanc).

8° Suffixe *-tūn* et *ūn* (masculin), d'un primitif inconnu (1); s'emploie de la même manière que le précédent : v. g. *kanda-tūn* (veuvage), de *kandāh* (veuve). Le sindhi répond par *-tva-na* = i.-e. *ta-wa-na* (?).

9° Suffixe *-wālai* (masculin) et *-walī* (féminin) : identifiés par M. Trumpp au sindhi *-vana*, ce qui s'écarte des règles de phonétique posées par M. F. Müller : v. g. *mōr-wālai* (maternité), *wrōr-walī* (fraternité), etc.

10° Suffixe *galwī* et *-galī* (féminin) : évidemment identique à *walī* et employé de la même manière ; v. g. *wrōr-galwī* (fraternité). Pour moi, j'avoue que je serais tenté de rattacher ces deux suffixes à sanskrit *ka-thā* (comment?), i.-e. *kwa-tā*, d'où *kwa-ta-ja-*, et, avec les permutations déjà constatées en afghan, *gwalī*, *walī*. On aurait ainsi un mot qui correspondrait à peu près pour la formation et tout à fait pour le sens au latin *quālitās*. Mais on ne peut hasarder pareille hypothèse qu'avec la plus grande réserve : aucun mot afghan ne la justifie.

11° Suffixe *-anai*, sindhi *aṇō*, commun d'ailleurs à toute la famille indo-européenne pour la formation des adjectifs, v. g. *ōs-anai* (actuel), de *ōs* (maintenant). Cf. grec

(1) L'extrême difficulté qu'on éprouve à rattacher certains suffixes afghans à un primitif quelconque ne donnerait-elle pas lieu de supposer qu'on n'a pas affaire à une véritable suffixation, mais plutôt à une composition déguisée, comme, par exemple, dans l'allemand *bisthum*, etc., où le second terme *-thum* ressemble à un suffixe et passe même pour tel dans les grammaires élémentaires, tandis qu'en réalité c'est un nom qui ne circule plus isolément dans le langage courant?

γαλῆνός, latin *humānu-s*; la désinence est différente, mais elle sera expliquée dans le chapitre de la déclinaison.

12° Suffixe *-jan, -zan, -zani*, etc., fort usité, mais emprunté au persan; représente sans doute le suffixe proethnique *-ja* amplifié à l'aide du suffixe *-an*, je dirais d'une manière analogue à ce qui se passe dans le comparatif grec en *-iov-*, si le *ν* de ce dernier affixe n'était fortement battu en brèche par la linguistique contemporaine, dont quelques représentants le regardent comme entièrement anaptyctique. V. g. *tab-jan* (fiévreux), de *tab-āh* (fièvre), soit i.-e. *tap-ja-an-*, racine *tap* (chaleur).

Tous les autres affixes secondaires de l'afghan sont sans importance, et paraissent plutôt introduits par l'influence, soit du sindhi, soit du persan, que tirés par lui de son propre fonds. Il n'y aurait plus guère à citer que les nombreux affixes diminutifs, dont le plus simple, *-k*, rappelle à première vue le *-ka* sanskrit qui joue le même rôle. Il est également fort remarquable que l'afghan possède, en commun avec le sindhi, la curieuse propriété de former le diminutif d'un nom rien qu'en y affixant une terminaison féminine et le faisant passer du masculin au féminin : ce n'est pas là une simple coïncidence, mais une affinité véritable, s'il n'y a point eu emprunt direct d'une langue à l'autre (1).

§ 2. — *Thèmes verbaux.*

S'il nous a été possible de retrouver dans la morphologie afghane, bien que profondément altérés, la plupart

(1) E. Trumpp, *op. cit.*, p. 49.

des suffixes proethniques de la dérivation nominale, il n'en saurait être de même, malheureusement, des suffixes verbaux. Les thèmes verbaux, en effet, se sont à tel point réduits et émaciés par suite de chute de consonnes et de contractions successives, que, devenus monosyllabiques, ils affectent la forme de thèmes-racines, et qu'on ne saurait y retrouver trace du suffixe qui a concouru à leur création. Il ne faut pas oublier que les suffixes verbaux sont beaucoup moins nombreux que les nominaux, que plusieurs d'entre eux se sont peu propagés et se restreignent à quelques langues de la famille, comme celui du désidératif, celui de l'inchoatif, ou encore le procès de formation de l'intensif et de l'itératif par redoublement dont l'afghan ne présente plus aucun vestige, enfin que la plupart de ces suffixes formatifs de verbes sont des syllabes telles que *-na-*, *-nu-*, *-ja-*, syllabes essentiellement fuyantes, liquides, sujettes à tomber, et dont nous avons déjà constaté la disparition presque entière dans la dérivation nominale. Ce serait donc peine perdue, au moins dans l'état actuel de notre connaissance de la langue, que de s'obstiner à rechercher dans ces thèmes monosyllabiques les éléments perdus ou contractés qui les composent : mieux vaut se borner à ce qui est directement visible, c'est-à-dire à la distinction des verbes dits primitifs, nés dans la période proethnique, soit qu'ils consistent dans la racine pure, soit qu'ils contiennent racine et suffixe intimement fondus ensemble, et des verbes dérivés, c'est-à-dire tirés manifestement des thèmes des primitifs par l'addition d'un élément suffixé. Ceux-ci, à leur tour, se divisent en deux classes : verbes intransitifs et verbes causatifs.

I. Il est encore facile de reconnaître la racine pure dans le thème de verbes tels que *kat-âl* (dire), *kuṭ-âl* (briser), *wa-tâl* (aller), *mṛ-âl* (mourir), *khat-âl* (monter) = *skad-tâl*, par assimilation du *d* au *t*, *way-âl* (parler), et un grand nombre d'autres (1), le thème-racine étant de beaucoup le thème verbal le plus commun dans la langue indo-européenne. Dans la série des verbes de conjugaison forte énumérés par M. F. Müller (2), tous ceux dont il est possible de soupçonner l'étymologie paraissent se rapporter à cette catégorie; les autres sont ou des thèmes manifestement dérivés, ou des mots d'origine obscure. Aucun des suffixes formatifs que le zend admettait dans la formation du thème du présent (3) ne se laisse plus apercevoir.

II. Les verbes dits intransitifs se tirent d'un thème quelconque par l'adjonction d'un élément obscur, peut-être tiré du prâkrit (4): v. g. *badal-ê-dâl* (changer), thème du présent *badal-ê-ž-*, de *badal* (changement); *zaṛ-ê-dâl* (vieillir), thème présent *zaṛ-ê-ž-*, de *zōṛ* (vieux); *trīv-ê-dâl* (aigrir), thème présent *trīv-ê-ž-*, de *trīv* (aigre); *āst-ê-dâl* (demeurer), thème présent *āst-ê-ž-*; *wōr-ê-dâl* (pleuvoir), *wōr-ê-ž-*, etc. Tout ce qui concerne, soit la morphologie, soit la syntaxe de cette forme grammaticale, dont il sera question avec plus de détails dans l'étude de la conjugaison, rattache étroitement l'afghan aux idiomes prâkritiques. Sur ce point, M. Trumpp et M. Fr. Müller

(1) Il ne faut point perdre de vue les modifications que subit la désinence de l'infinitif par suite de la chute ou de l'adoucissement du *t*.

(2) *Conjugation*, p. 681 sqq.

(3) Cpr. Schleicher, *Cpd*⁴. p. 758 sqq.

(4) V. inf., chap. III, § 3, v, 2^o.

sont d'accord, bien qu'ils diffèrent sur la manière de concevoir la genèse de l'élément dérivatif (1).

III. La formation du causatif est également *prākritique* et consiste dans l'insertion, à la suite de la racine et du thème, d'un élément *-aw-*, qui se rattache à *sanskrit -āpay*, *prākrit -ābē* (2). Empiriquement, on tirera le causatif de l'intransitif, en remplaçant la syllabe *ēd* par la syllabe *aw*, v.-g. *balēdāl* (brûler, neutre), *bal-aw-āl* (faire brûler), thème *bal-*; *planēdāl* (être étendu), *planawāl* (étendre), thème *plan-*; *pakhēdāl* (mûrir), *pakhawāl* (faire mûrir), thème *pakh-* (i. q. *sanskrit pak*); *rapēdāl* (vaciller), *rapawāl* (secouer), thème *rap-*; et ainsi des autres.

Ce luxe considérable de verbes dérivés de formation hystérogène, la faculté d'en créer d'autres indéfiniment et de tirer de tout thème quelconque un verbe à sens causatif et un verbe à sens intransitif, ont dû exercer une influence fatale sur les verbes primitifs, qui ont été comme étouffés sous cette végétation exubérante de formes plus pleines. C'est ce qui explique sans doute aussi pourquoi on rencontre dans la formation et la flexion verbale si peu de vestiges assurés du fonds même de la langue, du substratum indo-européen, presque entièrement recouvert par des éléments postérieurs.

APPENDICE.

Sous ce titre, on se bornera à donner un simple tableau des noms de nombre avec les corrélatifs en *sanskrit* et en

(1) Comparer *Conjugation*, p. 688, et Trumpp., *op. cit.*, p. 166.

(2) *Conjugation*, *ibid.*, et *Novara-Expedition*, Lg. Th., p. 170.

zend. On remarquera que, dans les cas où les deux langues types diffèrent sensiblement, l'afghan se rattache toujours plutôt à la forme zende.

1. <i>jaw</i> , fm. <i>jaw-äh</i> ; sk. <i>ē-ka-</i> ;	zd. <i>aē-va-</i> .
2. <i>dwah</i> , fm. <i>dwē</i> ; » <i>dva-</i> ;	» <i>dva</i> , féminin <i>dujē</i> .
3. <i>dre</i> ; » <i>tri-</i> ;	» <i>tri-</i> , nom. <i>thrajō</i> .
4. <i>tsalōr</i> ; » <i>čatvār, čatur</i> ;	» <i>čathwar, čatur</i> .
5. <i>pinṣah</i> ; » <i>pānčan-</i> ;	» <i>pančan-</i> .
6. <i>špaž</i> : » <i>šaš</i> ;	» <i>khšvas</i> .
7. <i>ōvah</i> ; » <i>sāptan-</i> ;	» <i>haptan</i> .
8. <i>atah</i> ; » <i>aštān</i> ;	» <i>astan-</i> .
9. <i>noh, nah</i> ; » <i>nāvan</i> ;	» <i>navan-</i> .
10. <i>las</i> ; » <i>dāçan-</i> ;	» <i>daçan-</i> .
100. <i>sal, sil</i> ; » <i>çāta-</i> ;	» <i>çata-</i> .
1000. <i>hazār, zār</i> ; » <i>sahasra</i> ;	» <i>hazañra</i> .

CHAPITRE II.

FLEXIONS NOMINALES.

Avant de nous engager dans le redoutable dédale de la déclinaison afghane, efforçons-nous de délimiter dans son ensemble le chemin que nous aurons à parcourir, en comparant l'état actuel de la grammaire afghane au type, soit proethnique, soit éranien ou indien, d'où elle est issue.

Le sanskrit et le zend distinguaient trois genres : l'afghan, comme la plupart des langues modernes, a laissé tomber la notion du neutre, dont il ne reste plus de trace que dans quelques formes grammaticales exclusivement réservées aux noms des objets inanimés. Il en est de même des langues éraniennes et de la plupart des langues prākritiques.

Le sanskrit et le zend avaient trois nombres : le duel a disparu en afghan comme dans les langues modernes en général.

Le sanskrit et le zend, enfin, avaient sept cas, non compris le vocatif : l'afghan, plus pur que le pârsi, le huzvârêche et le persan, en a du moins conservé deux, que nous désignerons respectivement par les noms de cas direct et de cas oblique (1). Tout le reste de l'ancienne déclinaison a été envahi et détruit par l'analytisme le plus caractérisé.

D'après cela, il semblerait que l'étude de la déclinaison afghane, ainsi simplifiée et réduite au minimum, ne dût être qu'un jeu. Il n'en est rien : l'analogie a profondément troublé la répartition des quelques suffixes qui ont subsisté, et ceux-ci à leur tour ont confondu entre eux leur forme et leur fonction, soit que deux désinences différentes se soient fondues en une seule, soit qu'une seule primitive en ait engendré deux de fonction différente. Qu'on ajoute à cette complication les emprunts faits au persan et aux langues prâkritiques. C'est assez pour qu'on ne doive se diriger dans cette étude qu'avec la plus grande circonspection.

§ 1^{er}. — *Du genre.*

L'étude de la formation des noms nous a appris que la plupart des noms de l'un et l'autre genre qui se terminent

(1) Appellation quelque peu inexacte, car on verra que très-souvent ces deux formes sont morphologiquement identiques, mais justifiée par la fonction qui leur est respectivement assignée, car l'une sert pour le nominatif et l'accusatif, l'autre pour tous les cas obliques.

par une consonne ont en réalité une désinence vocalique atone que la dégradation de la prononciation a supprimée. C'est cette désinence qu'il importe de ne jamais perdre de vue, si l'on veut se rendre un compte exact de la nature des flexions nominales.

Quant aux noms, qui ont une désinence de genre bien marquée, on y distingue le féminin du masculin par l'une des deux désinences indo-européennes $-a_1A$ et $-ja_1A$, qui sont, comme l'on sait, les indices féminins de toutes les langues de la famille, mais qui en afghan subissent les réductions et altérations suivantes :

1° Les noms masculins en $-àh$ (= i.-e. $-a_2-$) forment, comme on l'a vu, le féminin en changeant cette désinence en $-ăh$, v. g. *kārg-àh* (corbeau, cpr. sanskrit *kara-va-*), féminin *kārgăh* (1). Cette règle s'étend sans exception à tous les adjectifs et participes en $-àh$, concordance frappante, qu'on ne peut mieux comparer qu'à celle des terminaisons *o a* de l'italien et de l'espagnol.

2° Mais la plupart des noms masculins qui se terminaient primitivement en $-a_1-$ ont en afghan perdu toute désinence; dès lors, pour indiquer le féminin, on affixe simplement l'indice $-ăh$ à la forme masculine. L'équivalent de cette formation est, en latin, *miser-*, $-a$, en français, *rond-*, $-e$, etc.; v. g. *gaḍ* (mêlé), féminin

(1) Après avoir donné l'exemple *kūṭàh kūṭăh*, qu'on a vu plus haut, et posé *kūṭàh* = *kun-ta_2-*, j'ai eu grand peur d'avoir pris le Pirée pour un nom d'animal, car M. Trumpp (*op. cit.*, p. 54, i. n.) donne *kūṭăh spai*, a dog of the Kuṭăh race. Mais on trouve dans Dorn *kūṭăh*, *kūṭ* (cette aphérèse est digne de remarque), a little dog, et dans Raverty, a dog of any breed but a greyhound, et ce double témoignage m'a rassuré sur mon étymologie.

gaḍ-āh; *tōr* (noir), féminin *tōr-āh*; *lwaṛ* (haut), féminin *lwaṛ-āh*.

3° Dans cette formation comme dans le passage au pluriel et au cas oblique, il se produit assez souvent une périphonie de la syllabe thématique, dont l'explication la plus simple paraît être celle-ci : en perdant sa dernière syllabe atone, le thème masculin a subi dans sa pénultième une sorte d'allongement ou d'assourdissement compensatoire qui a changé la nuance de la voyelle radicale, ou, plus précisément, qui a fait permuter un *a* bref radical en *ō* et *ū* long ; naturellement, dès qu'une terminaison, soit féminine, soit plurielle, soit casuelle, vient s'ajouter à la syllabe radicale, l'alourdissement n'a plus de raison d'être, et l'*a* bref reparaît : v. g. *pōkh* (mûr), cpr. sanskrit *pak-vá*, féminin *pakh-āh*; *zōṛ* (vieux), cpr. racine *gaṛ*, grec *γερ-ωντ-*, féminin *zar-āh*. Il est évident qu'il ne faut attacher aucune importance à ce phénomène d'ordre purement mécanique, bien qu'assez fréquent ; la formation française *beau*, *belle*, sans le reproduire exactement, en donne une assez juste idée. Il suffit, pour l'application de la règle, de renvoyer aux auteurs spéciaux (1).

4° Ce n'est pas non plus à un mode primitif de formation du féminin qu'il faut attribuer la chute de l'*a* radical devant les affixes, principalement dans les mots qui commencent par une explosive et finissent par une vibrante, v. g. *ḡal* (voleur), féminin *ḡl-āh*, etc. Il est bien possible que l'ablaut *maṛ mṛ-āh*, qu'on a tenté plus haut d'expliquer (2), ait fourni pour ce genre de formation un modèle

(1) Trumpp, *op. cit.*, p. 108 sqq.

(2) V. sup., ch. I^{er}, § 1^{er}, III.

que la langue afghane a développé et reproduit par analogie, d'autant plus aisément que les Afghans, dans leur parler âpre et dur, affectionnent les accumulations de consonnes (1). C'est encore là une expulsion toute mécanique, qui ne doit point nous occuper davantage et que nous négligerons désormais.

5° Cette formation du féminin par l'adjonction de la désinence *-āh* a pu et dû nécessairement s'étendre par analogie à tous les noms masculins qui finissaient par une consonne, alors même qu'ils ne provenaient point d'un thème primitivement terminé en *-āh* : c'est ainsi que le français dit *grand*, *grande*, par analogie de *rond*, *ronde*, en dépit du latin invariable *grandis*. De là la règle générale de formation du féminin par *-āh* pour tous les masculins terminés par une consonne, comme si cette consonne avait toujours été suivie d'un *-a₂* disparu : ainsi *tsamiār* (tanneur), dont l'origine m'est inconnue, mais qui semble bien se terminer par le suffixe *-tar*, fera au féminin *tsamiār-āh* ; ainsi encore *khōz* (doux), où nous avons reconnu i.-e. *swād-u-*, fera au féminin *khwaṣ-āh* (= i.-e. *swād-a₁A*), comme s'il équivalait à *swād-a₂-*, au lieu de prendre une forme équivalente au régulier *swād-aw-ja₁A*, gr. ἰδ-εῦ-ja. Il est superflu de multiplier les exemples de ces anomalies.

6° La même désinence analogique en *-āh* paraît s'être appliquée aux noms en *-ō* et en *-ū*, en tant du moins que ceux-ci sont susceptibles de former un féminin, car la plupart servent pour les deux genres. En grec non plus la désinence secondaire *-ου* = *-ου-*, sanskrit *āu*, n'est

(1) Trumpp, *op. cit.*, p. 60, i. n.

susceptible de flexion féminine. Devant les terminaisons de genre, de nombre et de cas, la finale \bar{o} \bar{u} permute en \bar{aw} aw , souvenir d'une apophonie antique qui n'a pas besoin d'être expliquée.

7° On peut hésiter sur le point de savoir si c'est le suffixe proethnique \bar{a} ou $\bar{j}\bar{a}$ qu'il faut reconnaître dans la formation du féminin des très-rares noms en e , v. g. $s\bar{o}e$ (lièvre), féminin $s\bar{o}j\bar{a}h$ ou $so\bar{j}\bar{a}h$; $l\bar{o}e$ (grand), féminin $l\bar{o}j\bar{a}h$. Pour être fixé, il serait nécessaire de connaître la nature et l'origine de cet e final, qui parfois semble bien anaptyctique, v. g. dans $z\bar{o}e$ (fils).

8° Les adjectifs en $\bar{a}i$ forment leur féminin en changeant cette terminaison en \bar{e} , v. g. $\check{e}un\bar{k}\bar{a}i$ (impudent), féminin $\check{e}un\bar{k}\bar{e}$; $s\bar{a}r\bar{a}i$ (égal), féminin $s\bar{a}r\bar{e}$. Ici, croyons-nous, on voit distinctement apparaître le suffixe proethnique $\bar{j}\bar{a}$. Il y a lieu, en effet, de supposer que ces adjectifs en $\bar{a}i$ sont des thèmes secondaires ou tertiaires composés de racine $\bar{t}\bar{a}+j\bar{a}$, comme le grec $\mu\upsilon\sigma\sigma\alpha\iota\omicron\varsigma$, et de construire par conséquent un schème tel que $s\bar{a}r\bar{a}\bar{j}\bar{a}_2s$ (masculin), $s\bar{a}r\bar{a}\bar{j}\bar{a}_1A$ (féminin). Au masculin, l' \bar{a}_2 est tombé de bonne heure, comme dans la plupart des thèmes, et le mot est resté sans désinence; au féminin, l' \bar{a} final a persisté, mais en se contractant avec les sons précédents, et la semi-voyelle, fondue au milieu de cette contraction, a donné à l'ensemble la nuance \bar{e} ; enfin, la finale \bar{e} s'est abrégée en e , comme plus haut la finale \bar{a} en a . Cette évolution est un peu compliquée; mais c'est la seule manière de comprendre que les adjectifs en $\bar{a}i$ forment leur féminin en \bar{e} , tandis qu'un grand nombre de noms en $\bar{a}i$, ainsi qu'on va le voir, le forment d'une tout autre manière.

9° Les noms en *ā* forment leur féminin en abrégeant la voyelle et ajoutant un *ī*. Il est évident d'abord que cet *ī* est le représentant légitime du suffixe *-jā*, qui déjà en sanskrit et en zend se fond souvent en *ī*. Que si l'on se demande maintenant pourquoi cet *ī* ne s'est point contracté, comme la désinence précédente, avec l'*a* du thème masculin, on ne trouvera point d'autre réponse satisfaisante, sinon qu'à l'époque lointaine où pareille contraction aurait pu se produire, les deux voyelles étaient séparées l'une de l'autre par une ou plusieurs consonnes. Il est impossible, d'ailleurs, de se rendre un compte exact de la longue finale de mots tels que *kākā* (oncle paternel), autrement que par un phénomène d'ersatz-dehnung provenant de la chute d'une consonne subséquente, et enfin l'on sait que c'est à la suite d'une finale consonnantique que l'indo-européen emploie l'affixe *-jā* pour former le féminin : cpr. sanskrit *bhārant-ī* = *bhārant-ja-* et zend *barethri* = *bharethr-ja-*. Quant à dire exactement quel groupe de consonnes est tombé à la finale de pareils thèmes, cela est sans doute impossible : tout au plus pourrait-on poser à titre de simple exemple un schème analogue à celui du sanskrit et du zend, soit *kākā* = *kāka-nt-*, d'où *kāka-nt-ja-*, *kāka-nt-ī*, et enfin la forme actuelle *kāka-ī*. Ce qu'il est important de constater ici, c'est moins la nature que l'existence même de la finale consonnantique du masculin ; autrement on ne concevrait pas que le même affixe *-jā* du féminin pût, dans certains cas, produire un *e*, et, dans certains autres, un *ī*. Avec notre hypothèse, tout s'explique, et l'on comprend que la contraction, qui a pu se produire dès l'origine dans les thèmes où les voyelles étaient en présence, ait été impos-

sible au contraire là où elles étaient séparées par une consonne : là donc a persisté l'ī indo-éranien (1) provenant de *-jā*, et, quand plus tard la consonne intermédiaire est tombée à son tour, la langue avait perdu la faculté de faire la contraction, ou bien elle l'a opérée d'une autre manière (inf., 11°). Il est pourtant à remarquer que dans les adjectifs terminés en *ā*, le féminin ne diffère pas du masculin (2), soit qu'ils n'aient jamais possédé de forme féminine, par exemple s'ils proviennent de thèmes proethniques en *-as-*, soit que cette forme y soit tombée en désuétude.

10° Les noms en *-ai* qui ne rentrent pas dans la catégorie des adjectifs forment leur féminin en *-aī*, qui, d'après les explications qui viennent d'être données, doit équivaloir à *a-?jā* ; car ici encore nous sommes obligés de restituer un groupe consonnantique inconnu qui s'est interposé devant l'ī final et a empêché la contraction. En faut-il d'autre preuve que ce fait, que les adjectifs ou les noms qui avaient primitivement le caractère d'adjectifs forment leur féminin par le changement d'*ai* en *e*, tandis que les noms proprement dits changent *ai* en *aī*? Évidemment les adjectifs sont très-vraisemblablement rapportés à un type *-ā-jā*, qui se retrouve dans toutes les langues congénères, tandis qu'il est loisible de ramener les noms à un type plus compliqué. Ou bien encore, si l'on n'attache pas une grande importance à cette distinction de noms et d'adjectifs, qui nous est fournie par M. Trumpp, on

(1) Indo-éranien, car on remarquera que cette particularité est commune aux deux familles, et pourtant l'afghan se rapproche davantage du groupe indien par la longueur du son ī final.

(2) Trumpp, *op. cit.*, p. 115, v. g. *dānā* (sage), féminin *dānā*.

peut admettre que la désinence *ai* représente, tantôt le double suffixe *-ā-ja-*, tantôt les terminaisons *anīja*, si communes en sanskrit. Ce simple *n*, qui se place entre les divers éléments vocaliques de la désinence, aura suffi pour empêcher qu'ils ne se fondent en un seul : v. g. *tsōrai* (taureau), par hypothèse *staw-ra-nīja-*, d'où le féminin *-ra-nījā* et, par $\bar{i} = j\bar{a}$, *tsōrai*; *wṛumbai* (premier), féminin *wṛumbaī*. On peut concevoir ce procès de toute autre façon ; l'important, encore une fois, est de ne pas méconnaître la différence suffixale qui sépare des noms en apparence tous terminés par le même suffixe *-ai* (1).

11° Par une contraction toute moderne, la désinence féminine *aī*, qui résulte de l'évolution précédemment admise, s'est parfois fondue en un simple \bar{i} : v. g. *tōtai* (perroquet), féminin *tōtī*; *pišai* (chat), féminin *pišī*.

12° Les autres modes de formation du féminin par l'adjonction de terminaisons plus ou moins longues paraissent tout modernes et développés à l'imitation des langues prākritiques, spécialement du sindhi. Il semble que les similitudes ici soient trop accusées pour qu'on y doive voir l'effet d'une réelle affinité remontant à des siècles : elles résultent bien plutôt d'un emprunt direct.

(A continuer.)

V. HENRY.

(1) Pourtant il était inévitable qu'il se produisît entre ces deux séries des confusions analogiques, qui compliquent les difficultés relatives à la véritable origine de la désinence *-ai*. Beaucoup de noms en *ai* forment arbitrairement leur féminin soit en *-e*, soit en *-aī*.

II

LA LINGUISTIQUE

EST-ELLE UNE SCIENCE NATURELLE OU UNE SCIENCE HISTORIQUE ?

Cette question a reçu, jusqu'à ce jour, trois solutions différentes que je vais examiner successivement, après quoi je me hasarderai à en proposer une quatrième :

1° La linguistique est une science *naturelle* (Schleicher, MM. Max Müller, Abel Hovelacque, Vinson).

2° La linguistique est une science *historique* (M. Whitney).

3° La linguistique est une science *historique* par son objet, une science *naturelle* par sa méthode (M. Fr. Müller).

I

« La linguistique est une science naturelle, la philologie une science historique, » tel est le point de départ de M. Abel Hovelacque (1). La philologie ayant précédé la linguistique, il s'applique tout d'abord à définir celle-là, et voici en quels termes il le fait :

« La tâche du philologue est l'étude critique des litté-

(1) *La Linguistique*, 2^e édit., p. 1.

ratures sous le rapport de l'archéologie, de l'art, de la mythologie ; c'est la recherche de l'histoire des langues et subsidiairement de leur extension géographique ; c'est la découverte des emprunts qu'elles se sont faits les unes aux autres dans le cours des temps, en particulier des emprunts lexiques ; c'est, enfin, la restitution et la correction des textes.

« C'est là, au premier chef, une science historique, une branche considérable de l'érudition. Avant le développement contemporain des sciences naturelles, les langues n'étaient envisagées, et il n'en pouvait être autrement, que sous ce seul et unique rapport ; la philologie a précédé de longtemps la linguistique.

« La philologie simplement dite ne s'attache qu'à une seule langue : elle la critique, en interprète les documents, en améliore les textes d'après les données et les informations que peut lui fournir cette seule et même langue. L'étude vient-elle à se porter de façon corrélatrice sur deux langues diverses, ou sur plusieurs branches d'un même idiome, la philologie devient alors comparée. Ainsi, la philologie dite classique est le plus souvent comparée : elle s'occupe, comme l'on sait, des textes grecs et latins. De même la philologie romane, la philologie germanique, la philologie slave sont, les unes et les autres, comparées ; elles traiteront, par exemple, de l'influence qu'exerça la langue des Précieuses du XVII^e siècle sur la langue courante des âges suivants ; du rôle que joua dans la formation de l'allemand moderne la version de la Bible par Luther ; de l'extension des langues slaves vers l'ouest de l'Europe, au Moyen Age, puis de leur rétrogradation vers l'est. Également comparée est la philologie

dite *orientale*, qui s'applique à ces trois langues : le persan, l'arabe, le turc, tout étrangères que soient les unes aux autres ces différentes langues sous le rapport linguistique. Dans l'Inde et dans l'extrême Orient, le bouddhisme a donné naissance à une philologie comparée, tout comme la légende de Charlemagne dans l'Europe occidentale (1). »

Il va de soi que ceux qui étudient les langues modernes, soit pour mieux connaître leur littérature, soit pour se tenir au courant des progrès de quelque science, soit pour entretenir à l'étranger des relations commerciales, ne font point œuvre de philologie ; pourquoi donc ceux qui étudient les langues anciennes ou les langues orientales dans un but, soit littéraire, soit historique, soit religieux, seraient-ils réputés philologues ? Les langues ne sont non plus pour eux que des moyens, des clés, des outils. J'éliminerais donc de la définition qui précède « l'étude critique des littératures sous le rapport de l'archéologie, de l'art, de la mythologie ».

Relativement au second paragraphe, « la recherche de l'histoire des langues, etc. », je constate que M. Abel Hovelacque a omis de distinguer l'histoire *interne* des langues de leur histoire *externe*, distinction qui est cependant de la plus haute importance, car si l'histoire externe des langues relève de la philologie, leur histoire interne fait partie intégrante de la linguistique.

Certains végétaux, comme le cerisier, le cotonnier, le maïs, la banane, la pomme de terre, certains animaux comme le renne, l'aurochs, le surmulot, donnent lieu à des recherches historiques et géographiques sans rapport

(1) *La Linguistique*, p. 3-4.

direct avec la botanique ou la zoologie. Il en est de même de certaines langues : du français, du latin, du sanscrit, de l'arabe, et en général de toutes les langues ayant été parlées durant des siècles par des peuples qui ont connu l'art de l'écriture. On peut, par exemple, étudier la langue française dans son développement historique externe, c'est-à-dire dans ses évolutions littéraires, dans la succession des manières de parler et d'écrire. Joinville, Ronsard, les Précieuses, Voltaire, Châteaubriand, Victor Hugo se sont servis, scientifiquement parlant, du même instrument, bien qu'au point de vue historique ils n'aient point écrit dans la même langue. La détermination de l'influence qu'exerça la langue des Précieuses sur la langue courante des âges suivants sera donc une œuvre de philologie, un chapitre d'histoire. Mais on peut aussi étudier la même langue française dans son développement historique interne c'est-à-dire dans ses évolutions phonétiques, morphologiques, idéologiques. Or une étude semblable formera incontestablement un chapitre de linguistique. Il faut, en conséquence, modifier le second paragraphe en faisant suivre du qualificatif « externe » le mot « histoire ».

Les deux derniers paragraphes sont irréprochables. Les emprunts que les divers idiomes se sont faits les uns aux autres, l'histoire externe des mots, la restitution et la correction des textes, voilà bien ce qui, avec l'histoire externe des langues, constitue le domaine propre de la philologie. Il est clair que tout cela relève de l'histoire, et qu'autant que cet ensemble de recherches puisse être élevé à la dignité de science, la philologie est une science historique.

Quant à la *philologie comparée*, c'est purement une

question de mot. M. Max Müller emploie couramment cette expression comme synonyme de celle de « science du langage ». M. Whitney l'applique à ce qui constitue la linguistique, en même temps qu'il l'oppose à ce qu'il nomme la « science linguistique (1). » D'un autre côté, M. Hovelacque s'ingénie à montrer que la philologie peut devenir comparée, sans cesser de demeurer une science historique. « Comment, demande-t-il, pour être comparée, la philologie se transformerait-elle en linguistique ? » — En aucune façon, répondrai-je. Dans la pensée de ceux qui l'ont forgée, l'expression de *philologie comparée* désignait ce que vous appelez *linguistique*, par opposition à ce que vous appelez *philologie*. Mais cette dénomination, alors suffisante, bien qu'inexacte, est devenue aujourd'hui absolument impropre, et il convient de la bannir pour s'en tenir à celle de linguistique, qui a prévalu, au moins en France.

Qu'est-ce que la linguistique ? — La linguistique, dit M. Hovelacque, peut être définie : « l'étude des éléments constitutifs du langage articulé et des formes diverses qu'affectent ou peuvent affecter ces éléments. En d'autres termes, la linguistique est la double étude de la phonétique et de la structure des langues (2). »

En limitant intentionnellement l'objet de la linguistique à la phonétique et à la morphologie (structure des langues), M. Abel Hovelacque a relégué dans le domaine de la philologie l'histoire interne des langues et cette branche de la science que M. Vinson a appelée fonctiologie. Il a,

(1) *La vie du langage*, p. 259.

(2) *La Linguistique*, p. 4.

en outre, procédé dans sa définition, comme ferait un botaniste disant que la botanique s'occupe des organes des plantes et des fonctions qu'ils remplissent, sans ajouter qu'elle s'occupe aussi de décrire et de classer les plantes. En effet, à côté de la botanique (physiologique phytotomie, organographie, morphologie, physiologie, organogénésie) il y a une botanique descriptive et systématique aboutissant à la classification naturelle des végétaux. De même la linguistique physiologique (phonétique, morphologie, idéologie) se complète par la linguistique systématique ou classification.

On définira donc plus exactement la linguistique en disant qu'elle a pour objet d'étudier les langues dans leurs éléments constitutifs, dans les formes diverses que ces éléments peuvent revêtir, dans leurs fonctions, dans leur histoire interne, de les décrire, de les classer.

II

MM. Whitney et F. Müller rangent la linguistique parmi les sciences historiques.

« Le langage humain, dit le second, n'est point un fait de race, mais bien un fait de nationalité, un fait social. Il suit de là qu'au point de vue de son objet, la linguistique est une science morale historique, et non une science naturelle. Au surplus, le langage n'est pas un organisme en soi comme les organismes naturels; il est le produit incessant de l'activité intellectuelle humaine. En dehors de l'esprit humain il n'a point d'existence propre. C'est, ainsi que l'a dit Humboldt, une *énergéïa* et non un *ergon*. Si, dans ces derniers

temps, l'erreur que le langage serait une science naturelle s'est propagée, cela tient à ce que la plupart des linguistes ont vu dans le langage un *ergon*. Pour comprendre cette assertion de Schleicher que « les langues vivent comme les organismes naturels », il faudrait confondre le langage véritable avec le langage littéraire fixé par l'écriture. Or, tous les linguistes savent que le langage consiste moins dans l'impuissant langage littéraire que dans le langage populaire, lequel a son siège, non dans un livre, mais dans l'âme du peuple où il se crée, à tous instants, avec une force toujours nouvelle (1). »

M. Whitney développe ainsi qu'il suit le premier de ces arguments : « Une autre question anthropologique très-importante qui se trouve liée à notre classification des langues, c'est le rapport de cette même classification avec celle que la science ethnologique nous donne des races humaines. Et ici, nous devons commencer par avouer sans réserve que les deux ne s'accordent pas : des langues complètement différentes sont parlées par des peuples que l'ethnologue ne sépare point, et des langues de la même famille sont parlées par des peuples complètement étrangers les uns aux autres. Notre doctrine touchant la nature du langage s'arrange parfaitement de ce fait. Nous avons vu qu'il n'existe pas de lien nécessaire entre la race et la langue, et que tout homme parle indifféremment, de quel que sang qu'il soit né, la langue qu'on lui a apprise dans son enfance. Or, de même que l'individu peut parler une langue différente de celle de ses ancêtres, de même une société (qui n'est qu'une agglomération d'individus) peut

(1) *Grundriss der Sprachwissenschaft*, p. 11, 12.

acquérir une langue étrangère et ne pas garder le moindre souvenir de sa langue originelle (1). »

Il est incontesté qu'actuellement des peuples de même race parlent des langues différentes, que des peuples de races différentes parlent des langues appartenant à la même famille, qu'ainsi la classification linguistique ne cadre point avec la classification anthropologique. Mais, ainsi que le fait remarquer M. Topinard, « les langues qu'emploient aujourd'hui les peuples disséminés sur la terre ne sont pas nécessairement celles qu'ils ont parlées auparavant... Les langues, de même que les systèmes de mythologie, les modes de numération et toutes les coutumes ethniques, persistent souvent dans le milieu où elles ont pris naissance et ont certainement plus de chances de se perpétuer dans ce milieu; mais souvent aussi elles en changent. Elles se transmettent d'une race à l'autre ou d'un peuple à un autre, en tout ou en partie, surtout lorsque la langue de l'envahisseur est plus perfectionnée et répond mieux aux mœurs nouvelles, etc. (2). »

L'argument tiré du défaut de concordance entre les races et les langues n'a donc de portée qu'autant qu'il s'agit de l'histoire externe des langues et qu'on cherche à appliquer la classification linguistique historiquement et géographiquement. Je m'explique. Quand le linguiste groupe les langues par familles, il considère les langues en elles-mêmes comme autant d'*erga*, sans se préoccuper des peuples qui les parlent ou les ont parlées; il fait abstraction du temps, de l'espace, de l'histoire, de la géo-

(1) *La vie du langage*, p. 222.

(2) *Anthropologie*, p. 438 et 439.

graphie, en un mot de tout ce qui n'est pas la langue elle-même. S'il est arrivé à déterminer scientifiquement cent ou cent vingt familles irréductibles entre elles, il laisse aux ethnographes, aux historiens, le soin d'appliquer cette classification aux différents peuples dans l'espace et dans le temps.

M. Fr. Müller a raison d'affirmer que les langues sont des faits de nationalité, encore bien qu'à l'origine la nationalité n'ait point été distincte de la race. Mais la linguistique n'a égard ni aux nationalités ni aux races ; elle ne relève ni de l'histoire, ni de l'anthropologie : elle est une science autonome.

L'argument que M. Fr. Müller tire du caractère subjectif du langage est sans portée, car la linguistique a pour objet, non le langage en soi, l'*énérgéia*, mais les langues, les *erga*. Or, il est impossible de nier que pour un enfant les mots dont se compose une langue soient des entités objectives. L'enfant perçoit ces groupes phonétiques par le sens de l'ouïe, comme il perçoit par ceux de la vue et du toucher les objets qui l'entourent.

Il en est de même, pour l'homme fait, des mots d'une langue étrangère. Quand, par exemple un Français entend prononcer le mot *brod*, ce groupe phonétique est pour lui quelque chose d'absolument objectif, même après que la signification lui en a été indiquée, car si le groupe phonétique *pain* a fini par faire corps dans son esprit avec l'idée dont il est le signe matériel, pendant bien longtemps le groupe *brod* ne s'unira à cette même idée qu'au prix d'un effort. Sans doute, ce n'est point la nature qui a produit les groupes phonétiques et les langues : les uns et les autres sont de provenance humaine ; mais la ques-

tion n'est point résolue par ce *truism*. La question est, en réalité, de savoir si les langues ont été formées arbitrairement ou fatalement, si on y découvre des lois aussi certaines et aussi constantes que dans le monde végétal, ou bien si ce sont des institutions « dans lesquelles prédomine cet élément indéfini qu'on appelle la volonté humaine (1). »

M. F. Müller ajoute que les langues ne sont point des organismes doués d'une vie propre comme les organismes naturels. Cela est vrai en ce sens que les langues naissent et meurent avec telle ou telle société. Mais si, durant leur vie, elles vont se développant et se dégradant ; si on les surprend, dans leur histoire interne, au point de vue phonétique et morphologique, en voie de formation, puis de maturité, ensuite de décadence ; si elles s'assimilent les éléments étrangers introduits dans leur être ; s'il y a en elles une force latente dont l'action se fait sentir dans toutes les phases de leur vie, et qui maintient leur individualité jusqu'au moment où elles cessent d'être parlées, il faudra bien reconnaître qu'elles constituent idéalement de véritables organismes. Or, à cet égard, tous les linguistes sont d'accord, et M. Fr. Müller lui-même a écrit ces lignes : « Gleich jedem Organismus, der belebt in die Erscheinung tritt, muss die Sprache zwei Sphären der Entwicklung durchlaufen, nämlich jene, in welcher wir sie unter unsern Augen heranwachsen und sich entfalten sehen, und jene, in welcher sie zu dem, als was sie uns erscheint, sich heranbildete (2). »

(1) *La vie du langage*, p. 219.

(2) *Grundriss der Sprachwissenschaft*, p. 132.

Autrement absolu que le linguiste viennois, M Whitney résout la question en ces termes : « Ce qui importe au linguiste, c'est qu'on ne travestisse point le caractère de son étude et qu'on ne rende pas son terrain changeant, comme il arriverait si on la déclarait science physique ou science naturelle, à une époque où ces sortes de sciences remplissent l'esprit de l'homme de stupeur par leurs merveilleuses découvertes et s'arrogent presque à elles seules le nom de sciences. C'est un signe qui nous montre que l'étude du langage est dans sa période de formation que cette différence d'opinion entre les linguistes sur la question de savoir si l'étude du langage est une branche de la physique ou de l'histoire. Le différend est à peu près réglé maintenant(?). Certainement, il est temps que les opinions fausses sur la nature du langage soient renvoyées à l'école. Toute matière dans laquelle on voit les circonstances, les habitudes et les actes des hommes constituer un élément prédominant ne peut être autre chose que l'objet d'une science historique ou morale. Pas un mot n'a jamais été prononcé dans aucune langue sans l'intervention de la volonté humaine. Cette même volonté a opéré tous les développements et tous les changements du langage, en vertu de préférences fondées sur les besoins ou sur la commodité de l'homme. Il n'y a qu'une méprise radicale sur la nature de ces phénomènes, qu'une perversion d'analogie avec les sciences naturelles, qui puisse faire classer la linguistique parmi les sciences physiques.

« Ces analogies sont frappantes, et on les emploie souvent dans des comparaisons instructives. Il n'y a point de branche de l'histoire qui se rapproche autant des sciences naturelles que la linguistique ; il n'y en a point qui ait

affaire à tant de faits séparés et susceptibles d'être combinés en tant de manières. Une agglomération de sons venant à former un mot est presque autant une entité objective qu'un polype ou qu'un fossile. On peut la déposer sur une feuille de papier, comme une plante dans un herbier, pour l'examiner à loisir. Quoiqu'elle soit le produit de l'action volontaire, elle n'est point une chose artificielle ; la volonté humaine ne constitue qu'une faible partie de son essence. Nous y cherchons les circonstances qui ont déterminé cette volonté, sans que l'homme en ait conscience ; nous voyons dans un mot une partie d'un système, un anneau d'une chaîne historique, un terme d'une série, un signe de capacité, de culture, un lien ethnologique. Ainsi, un morceau de silex taillé, un dessin grossier de quelque animal, un ornement, est un produit de l'intention ; mais nous le regardons, tout à fait indépendamment de cette circonstance, comme un pur souvenir historique, comme un fait aussi objectivement réel qu'un os fossile ou qu'une empreinte de pas. Les matériaux de l'archéologie sont plus physiques encore que ceux de la linguistique, et cependant on n'a jamais songé à appeler l'archéologie une science naturelle.

« Comme la linguistique est une science historique, ses preuves et ses méthodes de probation sont historiques aussi. Elles ne se démontrent point d'une façon absolue, et elles se composent de probabilités comme celle des autres branches de l'histoire. Il n'y a point là de règles par l'application stricte desquelles on soit sûr d'arriver à d'infaillibles résultats (1). »

(1) *La vie du langage*, p. 255, 256, 257.

On voit qu'entre M. Abel Hovelacque et M. Whitney, l'opposition est absolue.

III

Il n'en est pas de même entre MM. Abel Hovelacque et Fr. Müller, car, après avoir rangé la science du langage parmi les sciences historiques, le linguiste viennois admet qu'elle procède par voie d'induction et de déduction, qu'elle vise à expliquer les faits particuliers par des lois générales, et qu'elle aboutit non à des probabilités, mais à des certitudes.

« Au fond, dit-il, l'erreur qui consiste à ranger la science du langage parmi les sciences naturelles provient de ce que la méthode dont use cette science diffère absolument de la méthode suivie par les autres sciences historiques, de ce que sa méthode est exactement celle des sciences naturelles. La méthode de ces dernières est celle qu'on appelle *inductive* et *déductive*; elle repose psychologiquement sur une *Apperception subsumirenden und schæpferischen* (dans cette méthode le particulier est *appercipirt* par le général, et l'*appercipirende Moment* se produit d'abord dans l'*Apperception* elle-même). Tout opposée est la méthode casuistique des sciences historiques, laquelle s'appuie psychologiquement sur un *Apperception harmonisirenden* (dans cette méthode les différentes sphères de l'*Apperception* s'opposent les unes aux autres dans un rapport extérieur, par exemple : l'opposition ou l'indifférence). Il suit de là que les résultats des deux directions scientifiques sont très-différentes. Tandis que les sciences induc-

tives et déductives aboutissent à des conclusions tout à fait certaines, les sciences à méthode casuistique (par exemple l'histoire) ne peuvent donner que des *Enlhymemata*, c'est-à-dire de très-grandes vraisemblances.

« Comme le savent tous ceux auxquels le sujet est familier, la philologie et la linguistique traitent le langage très-différemment. Tandis qu'en réalité la philologie examine et résout toujours des cas concrets et qu'elle emploie la méthode casuistique, comme on le fait dans le domaine historique, la linguistique cherche à saisir chaque cas particulier comme étant l'expression d'une loi générale. Tandis que la philologie s'occupe d'amener à un état harmonique les diverses sphères des perceptions et des jugements, la linguistique cherche à *appercepiren* chaque cas particulier par une *Apperceptionsmasse* générale, ou à se former des cas soumis à son examen un *Apperceptions-Moment*. — Tandis qu'ainsi la linguistique aboutit à une série de lois générales certaines, la philologie ne peut qu'éclaircir un cas déterminé et chercher à le faire s'accorder avec d'autres cas coordonnés. Pour le linguiste, le cas particulier est l'expression d'une loi qui, si ce cas ne s'était pas offert, se serait exprimée et aurait été saisie dans d'autres cas. Pour le philologue, au contraire, chaque cas particulier est un individu déterminé qui doit être examiné spécialement et saisi par voie d'Apperception harmonisante (1). »

Etant donné que la méthode de la linguistique soit celle des sciences naturelles, il importe peu, au fond, qu'on la mette au nombre des sciences historiques.

(1) *Grundriss der Sprachwissenschaft*, p. 13.

IV

M. Whitney ne nie pas que les changements phonétiques auxquels les mots sont sujets soient soumis à des lois (1). Mais il fait observer, d'une part : « qu'il y a toujours au moins un des éléments de ces changements qui se refuse à l'analyse scientifique : c'est l'action de la volonté humaine adaptant les moyens au but sous l'impulsion de motifs et d'habitudes qui sont le résultat de causes si multiples et si obscures qu'elles résistent à toute investigation (2) ; » d'autre part : « que le phonétiste ne peut jamais procéder *a priori* ; que sa seule affaire est de noter les faits, de déterminer les rapports entre les anciens et les nouveaux, et de rendre compte des changements du mieux qu'il peut, en montrant les tendances ou plutôt la forme des tendances dont on peut penser qu'elles sont le résultat (3). »

C'est bien par l'observation, c'est-à-dire *a posteriori*, que les lois phonétiques ont été découvertes, et c'est bien par l'application de ces lois à un nombre toujours croissant de cas qu'elles ont été contrôlées, vérifiées. Mais, ainsi que le dit très-bien M. Michel Bréal, « la phonétique, détermine le plus souvent à l'avance la forme que telle ou telle racine, telle ou telle flexion grammaticale, si elle est conservée en sanscrit, en grec, en latin, en gothique, a dû

(1) *La vie du langage*, p. 49.

(2) *Ibid.*, p. 42.

(3) *Ibid.*, p. 42.

adopter dans ces idiomes (1). » — « Grâce aux renseignements que fournit la phonétique, dit-il encore, beaucoup de questions à première vue insolubles s'expliquent d'elles-mêmes, beaucoup d'exceptions apparentes sont ramenées sans difficulté à des règles générales ; les formes que les grammaires spéciales regardent comme des anomalies ne sont souvent que des témoins isolés et mal compris d'une prononciation plus ancienne (2). »

Contrairement à ce qu'avance M. Whitney, forts de la certitude des lois phonétiques, les linguistes procèdent fréquemment *a priori* ou par déduction. Ils disent par exemple, d'une étymologie proposée, qu'elle est fautive *a priori*, parce que telle consonne ne se change jamais en telle autre.

Selon M. Whitney, les changements phonétiques sont dus à l'action de la volonté humaine adaptant les moyens au but sous l'impulsion de motifs et d'habitudes qui sont le résultat de causes si multiples et si obscures qu'elles résistent à toute investigation. Sans doute, les changements phonétiques sont dus à l'action de la volonté humaine ; mais ces changements étant réguliers, il apparaît manifestement que la volonté humaine a été déterminée par des causes persistantes, et que ces causes qui sont multiples et obscures, qui résistent à toute investigation, sont inhérentes à l'organisme, partant sont des causes fatales.

Il est vrai que l'homme peut s'affranchir et qu'il s'affranchit du joug des lois phonétiques, puisqu'on rencontre en assez grand nombre, dans plus d'une langue, des mots mal faits, par exemple en français, à côté de *blâme*,

(1) *Introduction à la Grammaire comparée de Bopp*, t. II, p. VII.

(2) *Ibidem*, p. XV.

chancre, compte, dîme, essaim, meuble, orgue, porche, cheptel, cherté, comté, combler, chartrier, hôtel, mâcher, ouvrier, recouvrer, août, créance, doyenné, délié, douer, replier, etc., qui sont formés régulièrement : *blasphème, cancer, comput, décime, examen, mobile, organe, portique, capital, charité, comité, cumuler, cartulaire, hôpital, mastiquer, opérer, récupérer, auguste, crédençe, décanat, délicat, doter, répliquer, etc.*, tous mots dans lesquels quelques-unes des lois de la phonétique gallo-latine ont été violées. Mais ces derniers sont l'œuvre réfléchie des savants qui, il y a trois siècles, ont introduit artificiellement dans notre langue les mots latins dont ils avaient besoin, tandis que les autres, appartenant à la langue populaire, sont le produit d'une formation tout irréfléchie et spontanée (1). Ici s'applique la distinction faite par M. Fr. Müller entre la langue littéraire et la langue populaire. Dans celle-ci, qui à proprement parler est seule l'objet de la linguistique, les lois phonétiques sont absolues et fatales.

Il est encore, dans les langues, un autre ensemble de lois auxquelles la volonté humaine ne peut se soustraire : ce sont les lois morphologiques « L'anglais, par exemple, dit à ce sujet M. Abel Hovelacque, l'anglais dans lequel se sont introduits un si grand nombre d'éléments étrangers, notamment d'éléments français, n'en demeure et n'en demeurera pas moins jusqu'à son extinction une langue germanique ; le basque est dans un cas analogue : ses emprunts constants à deux langues romanes n'altéreront jamais son caractère particulier. C'est encore ainsi qu'au

(1) Brachet, *Grammaire historique de la langue française*, p. 70 et suiv.

Moyen Age le huzvarèche conserva son caractère de langue éranienne, en dépit de l'intrusion considérable d'éléments sémitiques dont il eut à souffrir (1). »

Je reconnais donc qu'en tant que phonétique et que morphologie, la linguistique est une science naturelle.

Mais, ainsi que l'a rappelé M. Michel Bréal, dans une de ses leçons au Collège de France, « l'histoire des formes du langage n'est que la moitié de la grammaire comparative, et l'étude purement extérieure des mots doit toujours être éclairée et contrôlée par l'examen de la signification (2). » Dans le même ordre d'idées, après avoir divisé la grammaire en quatre parties principales : phonétique, morphologie, fonctiologie, syntaxe, M. Vinson s'exprime de la sorte : « La phonétique et la morphologie sont, dans l'état actuel de la science, les seules parties de la grammaire sur lesquelles on ait fait des travaux sérieux et complets. La syntaxe a été quelque peu travaillée en ce qui concerne les deux groupes importants des langues indo-européennes et sémitiques ; c'est à peine s'il existe quelques timides essais de recherches sur la *fonction*. Ce dernier mot se définit de lui-même : la fonctiologie aura pour but de se rendre compte du sens exact et précis attribué primitivement à chaque expression sonore ou racine, et des altérations, des modifications de sens subies dans le cours de la vie par cette racine. Cette partie de la grammaire est la plus difficile de toutes, et cela se conçoit, car c'est elle qui touche à l'essence intime du langage (3). »

(1) *La Linguistique*, p. 10.

(2) *Mélanges*, p. 243.

(3) *La Science du langage et la langue basque*, p. 7.

Dans l'ouvrage posthume de Chavée (*Idéologie lexicologique des langues indo-européennes*), l'idéologie lexicologique est définie « l'ensemble des lois qui règlent le devenir des idées, en tant qu'elles sont incorporées dans les mots », et le regretté linguiste systématise ainsi ce qu'il appelle la linguistique intégrale : « Par la nature même du double processus du langage, nous nous trouvons forcément en présence de deux codes naturels dont il faut retrouver et formuler les lois : 1^o lois de phonologie lexicologique ; 2^o lois d'idéologie (1). »

M. Whitney, qui a écrit sa *Vie du langage* antérieurement à la publication du livre de Chavée, dit au sujet des changements de signification : « Le progrès du changement phonétique a été étudié avec beaucoup de soin, mis en ordre et systématisé par un grand nombre de linguistes, et les mouvements comparativement peu nombreux et aisément saisissables des organes de la bouche ont été observés, afin de servir de base concrète à leurs explications ; mais personne n'a encore essayé de classifier les changements de sens, et les procédés de l'esprit humain, dans leurs relations avec les circonstances variées, défient l'énumération. Toutefois, nous pouvons espérer de poser, dans un espace raisonnable, les fondements du sujet, et d'indiquer quelques-unes des directions principales suivies par le mouvement (2). »

Quand bien même l'idéologie lexicologique serait soumise à des lois susceptibles de codification, ce qui est douteux, ces lois seraient inhérentes non à l'organisme proprement

(1) *L'œuvre linguistique de Chavée*. Revue de Linguistique, t. XI, fasc. 2.

(2) *La vie du langage*, p. 64, 65.

dit, mais à l'intelligence, et en admettant que celle-ci ne soit qu'une résultante, il n'y en aurait pas moins entre les deux parties de la linguistique cette différence : que la phonétique et la morphologie procèdent par la méthode des sciences naturelles, tandis que l'idéologie ne peut procéder que par la méthode des sciences historiques.

« En tant qu'individu, nous pouvons dire en tant qu'exemplaire de l'espèce zoologique *homo*, l'homme est l'un des objets des sciences naturelles, au lieu qu'en tant que membre d'une société morale, eu égard à son activité et à sa passivité, il relève des sciences historiques, c'est-à-dire des sciences de l'esprit. On ne peut méconnaître, il est vrai, que les lois auxquelles il est soumis dans l'ordre intellectuel sont tout aussi inflexibles et tout aussi puissantes que celles auxquelles il est soumis dans l'ordre de la nature, et qu'ainsi il n'y a aucune opposition proprement dite entre les deux ordres. — Il y a toutefois entre les deux ordres cette différence : que les faits du premier dépendent de causes naturelles auxquelles, en tant qu'être moral, l'homme demeure étranger, tandis que ceux du second dépendent de causes qui ont leur siège dans l'homme considéré comme être moral. La nature agit, pourrions-nous dire, dans le premier cas immédiatement, dans le second cas médiatement par l'intermédiaire de l'homme ; voilà pourquoi les lois nous paraissent dans le premier cas si simples et si précises, dans le second au contraire si embrouillées et si irrégulières que, pour bien des gens, il n'y a dans cet ordre, au lieu de lois, que de l'arbitraire et du hasard (1). »

(1) Fr. Müller, *Grundriss der Sprachwissenschaft*, p. 2.

Que la fonctiologie soit une partie intégrante de la linguistique, et que sans ce complément la phonétique et la morphologie conduisent à des résultats incomplets ou erronés, c'est ce que M. Michel Bréal a mis en pleine lumière dans la leçon déjà citée. Non, le linguiste n'est pas au bout de sa tâche quand il a montré d'après quelles lois se modifient les sons, les mots, les flexions d'une famille d'idiomes (1).

Il lui reste à montrer comment les hommes qui, au début, ne disposaient que d'un petit nombre d'expressions sonores, sont parvenus à exprimer un si grand nombre d'idées, par quels procédés divers ils ont changé ou modifié la signification des mots, de quelle manière ils ont développé la grammaire proprement dite en assignant aux mots des fonctions nouvelles de plus en plus spéciales.

Ainsi que je viens de le dire, la méthode de la fonctiologie est exactement celle des sciences historiques ; aussi cette partie de la science ne peut-elle pas aboutir comme l'autre à des conclusions absolument certaines, mais seulement à de grandes vraisemblances. Qui ne sait que l'histoire de beaucoup de mots relativement récents laisse dans l'esprit des doutes ; que plus on remonte le cours des langues, plus aussi l'histoire des mots devient difficile, périlleuse, problématique, et qu'au moment où l'on pénètre dans la période dite des racines, les épaisses ténèbres de l'âge préhistorique ne sont sillonnées que par de rares et de pâles lueurs ?

La solution que je propose ne m'a point été inspirée par le désir puéril de me mettre en opposition avec cha-

(1) Michel Bréal, *Mélanges*, p. 219.

cune des deux grandes écoles. Convaincu de longue date que la linguistique est une science naturelle dans celles de ses parties qui ont trait au signe sonore, c'est-à-dire à l'élément matériel du langage, j'ai été amené à reconnaître, par la méditation du livre de M. Whitney, combien est fondée cette observation de M. Antonio de la Calle : « que ceux qui se sont attachés principalement à l'observation des phénomènes linguistiques, au point de vue de la forme, de la structure seule des langues, négligent parfois une partie non moins importante de la vie du langage : la partie idéologique, l'évolution des idées ; et par contre, ceux qui se sont trop renfermés dans le cadre exclusif de ce second ordre de phénomènes ne voient pas souvent non plus les causes réelles des accidents qui tiennent plus à la forme, à la structure qu'au sens et à la signification des mots (1). »

M. Abel Hovelacque et M. Whitney me permettront de confirmer cette observation par un exemple à eux personnel.

Dans le chapitre auquel il a donné ce titre significatif : *Les dangers de l'étymologie*, M. Abel Hovelacque a traité plus que sévèrement la recherche de l'histoire des mots ; il a été jusqu'à dire : « L'étymologie, par elle-même, n'est qu'une jonglerie, une sorte de jeu d'esprit, si bien que le plus grand ennemi de l'étymologie, son ennemi implacable, c'est le linguiste (2) ! »

De son côté, M. Whitney est tombé dans l'exagération contraire en disant : « Le procédé des recherches linguistiques repose sur l'étude des étymologies, sur l'histoire

(1) *La Glossologie*, p. 304.

(2) *La Linguistique*, p. 16.

individuelle des mots et de leurs éléments. Des mots, on s'élève aux classes de mots, puis aux parties du discours, puis aux langues tout entières. C'est donc de l'exactitude des recherches étymologiques que dépend le succès général, et le perfectionnement de la méthode appliquée à cette étude distingue le linguiste moderne de ses devanciers (1). »

Entre ces deux extrêmes, la vérité est que, dans les mains de ceux qui n'ont point pris la peine d'étudier la phonétique et la morphologie, l'étymologie est une arme des plus dangereuses, tandis que dans les mains d'un linguiste exercé, elle est l'outil nécessaire à l'aide duquel on peut, dans les limites du possible, défricher le champ de l'idéologie lexicologique.

Il ne me reste plus qu'à examiner si la notion d'une science mi-partie naturelle et mi-partie historique n'implique pas une contradiction. Pour peu que l'on se rende un compte exact de la nature du langage, on se convaincra que la linguistique ne peut être qu'une science mixte. En effet, le mot a deux facteurs intimement unis ensemble : le son (*Lautauschaung*) et l'idée (*Dingauschaung*). Or, si le son est un élément matériel immédiatement soumis aux lois de la nature, l'idée est un élément spirituel soumis, lui aussi, aux lois de la nature, mais indirectement, médiatement, par l'intermédiaire de l'intelligence humaine.

Je soumets donc, avec quelque espoir, au jugement des linguistes cette proposition : la linguistique intégrale est une science mi-partie naturelle, mi-partie historique, dont la méthode est tantôt celle des sciences naturelles, tantôt celle des sciences historiques.

LUCIEN ADAM.

(1) *La vie du langage*, p. 257.

FÉMINISATION EN FRANÇAIS

DES NOMS MASCULINS LATINS EN OR.

L'époque la plus intéressante dans l'histoire d'une langue, c'est lorsqu'elle se dégage du sein de sa mère : c'est la période des premiers barbarismes et solécismes. L'un des solécismes les plus curieux de la transition du latin au français, c'est le changement de genre qu'ont subi les substantifs latins en *or*, comme *dolor*, *pavor*, *frigor*, *error*, *calor*, *flos*, *floris*, *mos*, *moris*, *amor*, *labor*, *honor*, etc., qui sont tous devenus féminins en français. Dans le français moderne, ces trois derniers seuls ont repris leur genre primitif. Comme les grammairres s'étudient aujourd'hui au point de vue de l'influence de l'idée, car c'est l'idée qui fait les mots, il est évident qu'une idée nouvelle, celle de l'abstraction, présida à l'évolution de cette classe considérable de mots: Il est quelquefois difficile de déterminer l'idée qui fait les genres : en général cependant, c'est l'idée de force qui fait le masculin ; c'est celle de faiblesse qui détermine le féminin. Ainsi, si les noms d'arbres étaient féminins en latin sous l'influence de l'idée de maternité, puisqu'ils donnent les fruits, un autre aspect des choses les fit voir comme représentant la force, la durée. C'est ainsi que poison, du latin *potio*, féminin en vieux français et

encore aujourd'hui dans la bouche du peuple, passa au masculin vers le XV^e siècle, sous l'empire de l'idée de force, d'énergie, par suite de la découverte de poisons énergiques. Même au sein du latin, ce point de vue se montra : *laurus* et *cupressus* sont masculins dans Plaute, dans la langue populaire. Pour d'autres mots, l'idée variait entre le peuple et le monde lettré, par conséquent le genre. Le substantif *pulvis*, *pulveris* était féminin à l'état archaïque, féminin dans Ennius, féminin dans Plaute et dans la langue populaire, celle qui a formé notre français, où *pouivre*, *pouldre* est féminin. Il en était de même de *frons*, *frontis*, masculin à l'état d'archaïsme, et un poète comique, c'est-à-dire parlant la langue du peuple, Cæcilius Statius, disait *fronte hilaro*.

Aux origines connues, mais relativement récentes encore, de notre langue française, les genres se soustraient au latin littéraire. On peut citer le *suo part*, « de sa part », dans le serment de 842. On trouve dans les sermons de saint Bernard *choses défailants* ; dans le *Voyage de Charlemagne* « la menzonge et la sepulcre. »

Pour modifier le genre des noms latins en *or*, une classe très-nombreuse, il a fallu une cause puissante ou plusieurs causes concourant à la fois. Nous en connaissons trois : 1^o la cause phonétique ; 2^o la cause historique ; 3^o la cause philosophique.

1^o Cause phonétique : c'est celle de la prononciation. Une observation de Édélestand du Ménil m'a mis sur la voie de la solution : « Quoiqu'on écrive *eur* sans *e* muet, la forte articulation de *R* supplée à son absence et le fait réellement entendre. » En effet, le latin *calor*, *calorem*, est devenu *caure*, avec l'*e* muet dans le douzième et treizième

siècle. Nous en avons quatre exemples. Il avait donc cette finale qui est un signe de féminité dans toute la langue française. Cette prononciation involontaire d'un *e* muet dans la finale *eur* produisit en vieux français la forme *bonheureté*, l'état du bonheur. C'est la prononciation qui a féminisé dans la langue du peuple les mots *autel* et *hôtel*, *incendie* etc., parce que *un* se prononce *une* devant tous ces mots : « une incendie, une hôtel. »

M. Littré a hasardé sur cette transformation de genre une hypothèse à laquelle il semble n'attacher qu'une faible importance. Il l'appelle « une petite théorie », en ajoutant : « Le mot n'est-il pas ambitieux pour des choses si ténues ? » (*Préface* de la 2^e édition de la grammaire historique de Brachet.) Etablissant que tous ces substantifs en latin *or*, en français *eur*, ont été féminins, et trouvant au XIII^e siècle un d'eux avec une terminaison féminine, *caure* (chaleur du latin *calorem*), il suppose que ce mot (dont on n'a que trois ou quatre exemples) a exercé une influence sur le genre de ses semblables. D'abord il faudrait en trouver d'autres que *caure*, et jusqu'ici il n'y en a pas ; ensuite, *caure*, avec son *e* final, n'est pas une cause, il est un effet. Cet *e* résulte de la prononciation indiquée par Ed. du Meril, que nous avons citée plus haut. En terminant, M. Littré remarque que ces mots sont tous masculins, comme ils doivent l'être, en italien, en espagnol, mais qu'ils sont féminins en provençal. Nous nous emparons de ce féminin sur une terre gauloise pour l'ajouter à la preuve historique à laquelle nous arrivons.

2^o cause historique. Si les peuplades celtiques admettant le masculin et le féminin, comme le fait l'armoricain,

avaient représenté par des substantifs féminins certaines idées morales ou intellectuelles, comme les idées abstraites par exemple, si elles s'étaient créées, pour ainsi dire, des moules de cette espèce, dont elles s'étaient fait une longue habitude, n'était-il pas fatal que ces idées, qui s'étaient exprimées par le genre masculin en latin, prissent le genre indigène, natal, habituel? D'ailleurs, les peuples vaincus, envahis sont toujours plus nombreux que les vainqueurs, et les Romains durent prendre pour femmes des Gauloises, qui inculquèrent à leurs enfants les lois principales de leur langage. Si les vainqueurs introduisirent une très-grande partie de leur vocabulaire, les vaincus imposèrent leur prononciation et leur grammaire; il se passa alors ce qui eut lieu plusieurs siècles plus tard, lors de l'invasion normande en Angleterre. Les Romains apportaient donc leurs substantifs masculins en *or*, à signification abstraite, chez un peuple dont les synonymes étaient féminins, *Gallia victa victorem cepit*, et les mères les féminisèrent pour leurs enfants gallo-latins. Ainsi il suffit de mettre en regard de ces noms en *or* leur synonymes celtiques féminins :

Masc. <i>Frigor</i> , la froidure,	=	fém. celt. <i>ienen</i> .
<i>Candor</i> , la blancheur,		<i>gwender</i> .
<i>Rubor</i> , la rougeur,		<i>runder</i> .
<i>Calor</i> , la chaleur,		<i>tomder</i> .
<i>Dulcor</i> , la douceur,		<i>kunvez</i> .
<i>Color</i> , la couleur,		<i>livadurez</i> .
<i>Grandor</i> , la grandeur,		<i>brazder</i> .
<i>Pavor</i> , la peur,		<i>aoun</i> .
<i>Dolor</i> , la douleur,		<i>anken</i> .
<i>Amor</i> , l'amour,		<i>karantez</i> .
<i>Clamor</i> , la clameur,		<i>galvaden</i> .
<i>Valor</i> , la valeur (le prix),		<i>talvondeguez</i> .

Les Romains eurent-ils de la peine à entrer dans ce système de genres? Non, car ils y étaient préparés par tout un vaste vocabulaire d'expressions abstraites. En effet, ces expressions masculines en *or* forment une exception dans l'ensemble de la langue latine, où la généralité des termes abstraits est de l'autre genre. Comparez en effet les classes si nombreuses en *us*, *utis*, comme *juventus*, jeunesse; celle en *ia*, comme *pigritia*, *pigresse* et paresse; celle en *as*, *atis*, comme *paupertas*, *poverté* et pauvreté; celle en *entia* comme *prudentia* et plusieurs autres encore. La grande majorité des idées abstraites reposait donc au fond de l'esprit latin dans le moule de la féminité: c'était la base, la forme, l'habitude. On conçoit qu'avec quelque temps, par la puissance de l'analogie, la classe des noms en *or* soit venue se fondre dans ce vaste creuset. Si en italien et en espagnol ces noms sont restés masculins, ils sont féminins en provençal, dans la langue d'un pays d'origine celtique.

L'invasion franque ou germanique, au V^e siècle, vint confirmer cette disposition à féminiser les noms en *or*, puisque la plupart de leurs synonymes en allemand sont féminins; nous citerons *warme*, féminin, chaleur; *kalte*, féminin, froideur, froidure; *weisse*, féminin, blancheur; *rothe*, féminin, rougeur; *dichte*, féminin, épaisseur; *liebe*, féminin, amour; *arbeit*, féminin, labeur; *errhe* et *wurde*, féminin, honneur; *furchte*, féminin, peur.

3^o Cause philosophique. D'ailleurs, une loi supérieure dominait ces transformations et en était le point de départ: c'est que les noms abstraits, ceux qui représentent une idée vague, générale, une disposition passive, ont pris, en immense majorité, le genre féminin. C'est la forme de

l'abstraction. Cette loi se manifestait en latin dans les nombreuses classes de noms en *entia* ; *prudentia*, prudence ; en *us, utis* : *juventus*, jeunesse ; en *ia* : *pigritia*, paresse ; en *as, atis* : *paupertas*.

Ainsi, le plus grand nombre des idées abstraites reposait au fond de l'esprit latin dans le moule de la féminité : c'était la base, l'habitude, la forme. Par la puissance de l'analogie, la classe du nom latin en *or*, relativement peu nombreuse, est venue se fondre dans ce vaste creuset. L'assimilation se fit donc aisément avec les idiomes celtiques, où l'idée abstraite correspondante avait la forme féminine. C'est ainsi que la déclinaison latine rencontra une déclinaison semblable dans les idiomes celtiques. Il y eut là une espèce d'embrassement de deux types identiques. Dans cette coïncidence, la plus grande force était du côté du celtique, qui avait la prise de possession et l'avantage du nombre, et la déclinaison gauloise *os* et *on* aux deux cas du singulier, *oi* et *us* aux deux cas du pluriel, a plus le droit que la déclinaison latine de réclamer la forme de la déclinaison du vieux français.

Pour les noms en *or*, en français *eur*, la destinée de leur genre ne fut pas complètement fixée dans tout le cours de notre langue ; mais si le masculin reparut, ce fut par suite d'efforts individuels et de savantes imitations. Dans les origines érudites de la langue, au XII^e siècle, un document, fait d'ailleurs sur un original latin, présente *lo dolor, li dolours, mon dolor* (Dialogues Grégoire). Un autre savant, Oresme, au XIV^e siècle, écrivait « mon labeur » ; *or*, labeur était alors féminin.

Au XVI^e siècle, on essaya de rappeler ces mots à leur genre d'origine. Calvin disait : « cest erreur pestilent. »

Rabelais suivit la même réaction. Enfin elle a réussi pour deux ou trois mots : « amour, labeur, honneur, » qui sont retournés au masculin. Telle est l'évolution du genre des mots en *or* dans l'histoire de la langue française.

Ed. LE HÉRICHER.

LES ANCIENS IDIOMES

DE L'EUROPE OCCIDENTALE

(Premier article)

Je voudrais recueillir sous ce titre les passages des auteurs classiques qui contiennent quelques spécimens, quelques mots des langues originales parlées en Gaule et en Espagne avant la conquête romaine. Ces idiomes ont dû rester en effet longtemps les seuls langages populaires, à côté de l'idiome officiel romain. J'accueillerai avec reconnaissance les communications qu'on voudra bien m'adresser à ce sujet.

Voici quelques premières citations :

PLINE, III, 20. — « Metrodorus Scepsius dicit, quoniam circa fontem arbor multa sit picea, quales Gallice vocentur *padi*, hoc nomen accepisse, Ligurum quidem lingua amnem ipsum *Bodincum* vocari, quod significet « *fundo carentem* ».

E. POMPEIUS FESTUS, epitome :

Benna, lingua gallica genus vehiculi appellatur.

Bulgas, Galli sacculos scorteos appellant.

Cimbri, lingua gallica latrones dicuntur.

Petrorritum, et Gallicum vehiculum est, et nomen ejus dictum existimant à numero quatuor rotarum.

NONIUS MARCELLUS :

Gesa, tela Galliarum.

ISIDORUS, Origines :

Lib. VIII. — (Incubos) *dæmones Galli Dusios* nuncupant quia assiduè hanc peragunt immunditiam.

Lib. XI. — *Toles*, gallica lingua dicuntur, quas vulgò per diminutionem *Tusillas* vocant, quas in faucibus turgescere solent.

XIV. — Gallorum lingua Alpes *Montes alti* vocantur.

XV. — Galli *Candetum* appellant in arcis urbanis spatium centum pedum, quasi centetum : in agrestibus autem pedum centum quinquaginta quod aratores *candetum* vocant.

Mensuras viarum nos *millaria* dicimus, Græci *stadia*, Galli *leucas*.

XVII. — Quidem *volemum* Gallica lingua bonum et magnum intelligunt.

XIX. — *Linnæ*, saga quadra et millia sunt : *Sagum*, gallicum nomen est.

XX. — *Taxea* lardum est Gallicè dictum.

FORTUNAT, liv. I, chap. 9 (à propos de la Basilique de Saint-Vincent) :

Nomine *Vernemetis* voluit vocitare vetustas
Quod quasi fanum ingens Gallica lingua refert.

VARRON, *Ling. lat.*, V, 168 : — « Gallia opercula dixerunt. In his multa peregrina, ut *sagum*, *reno* gallica.... »

PLINE, III, 21. — « *Eporedias* Galli bonos equorum domitores vocant. »

Saint Léon, évêque de Bayonne, fut, dit-on, tué par des barbares qui campaient hors des portes de Bayonne, au sud. La légende, rapportée par les Bollandistes (1^{er} mars), raconte ainsi qu'il suit le châtement des assassins. On prétend que cela se passait au IX^e siècle de notre ère : « cum locum quemdam teterrimum vocatum lingua eorum *Cana*, qui est penes urbem in porta meridionali, ubi deponabant malefici quicquid in confinibus rapiebant, populi fidelis seditionem timentes, introissent ecce subito horribili plectuntur exterminio : nam pro peccatis exigentibus sicut alterius Sodomæ et Gomorræ per octo dies pluit Dominus super illos ignem, fulgur et tonitrua, per diem videlicet fumum teterrimum per noctem verò quasi ferrarii fornax ignominiosam vaporabat flammam ; ut qui mali egerant mali perirent ».

Dans le même recueil, l'abrégé de la vie de saint Léon explique le mot *Cana* : « aut prope villam piratæ in *cavernis* habitantes ».

Un de nos collaborateurs, M. Ducéré, de Bayonne, rapproche *cana* de l'arabe *khan* « halle, marché, caravan-sérail », ou *kan* « cabaret, hotellerie ». Il s'agirait donc de pillards musulmans. M. l'abbé Menjoulet, biographe de saint Léon, voit dans *cana* le patois *canau* « canal, fossé, silo ». Tout cela est très-hypothétique.

CÆSAR, *De bello Gallico*, III, 22. — (Siège de la capitale des Sotiates, en Aquitaine ; Capitulation.) — « Atque in ea
« re, omnium nostrorum intentis animis, alia ex parte
« oppidi Adcantuannus, qui summam imperii tenebat, cum
« sexcentis devotis, quos illi *soldurios* appellant (quorum
« hæc est conditio, uti omnibus in vita commodis una cum

« his fruantur, quorum se amicitiae desiderint; si quid
« iis per vim accidat, aut eundem casum una ferant, aut
« sibi mortem consciscant : neque adhuc hominum me-
« moria repertus est quisquam qui, eo interfecto, cujus
« se amicitiae devovisset, mortem recusaret), cum iis
« Adcantuannus eruptionem facere conatus, clamore ab
« ea parte munitionis sublato, quum ad arma milites con-
« currissent, vehementerque ibi pugnatum esset, repulsus
« in oppidum, tamen uti eadem deditiois conditione ute-
« retur, a Crasso impetravit. »

M. Webster m'apprend qu'un anglais de sa connaissance voyait dans *soldurii* le basque *zaldun* « cavalier, chevalier ». C'est peut-être un peu aventureux.

STRABON, III, II, 6. — Ἄφθονος δὲ καὶ βοσκημάτων ἀφθονία παντοίων καὶ κυνηγεσίων· τῶν δ' ὀλεθρίων θηρίων σπάνις πλὴν τῶν γεωρύχων λαγιδέων, οὓς ἔυιοι λεβηρίδας προσαγορεύουσι.

Λεβηρίς n'est sans doute qu'un provincialisme pour *λέπορις*, du latin *lepus*, *lepor*... Varron (*Ling. lat.*, V, 100) donne, de ce mot, l'explication suivante : « *Lepus*, quod Siculi quidam Græci dicunt *λέποριν*, a Roma quod orti Siculi, ut annales veteres nostri dicunt, fortasse hinc illuc tulerunt et hic reliquerunt id nomen. »

STRABON, III, I, 9. — Ἐντεῦθεν δ' ὁ τοῦ Βαίτιος ἀνάπλους ἐστὶ καὶ πόλις Ἐβοῦρα καὶ τὸ τῆς Φωσφόρου ἱερόν ἦν καλοῦσι Λοῦκεμ δουβίαν.

Λοῦκεμ δουβίαν, *lucem dubiam*; M. Webster fait remarquer que les Basques actuels appellent *Vénus arte izarra* « l'étoile intermédiaire, l'étoile entre la nuit et le jour ». Le mot turdétan que Strabon a traduit en latin exprimait vraisemblablement la même idée.

PLINE, XXXIII, 21 (extraction de l'or dans les montagnes de l'Hispanie) (aridi montes, sterilesque, et in quibus nihil aliud gignatur) :

- « *Següllum*, terre qui indique le gisement...
- « *Alutatium*, or trouvé à la superficie du sol (1)...
- « *Canalicium*, alii *canaliense*, vocant quod puteis fodibus...
- « *Apistacudem*, vocant argentum quod exit a fornace...
- « *Tasconium*, est terra alba similis argilæ...
- « *Arrugias*, vocant id genus (cuniculos per magna spacia montis actos)...
- « Flumina ad lavandam hanc minam ducenda *corrugos* vocant, a *corrivatione*, credo...
- « Si fluens amnis lutum importet, id genus terræ *urium* vocant...
- « Fossæ per quas profluat cavantur; *agogas* vocant...
- « Massas *palacras* Hispani, alii *palacranas*; iidem quod minutum est *balucem* vocant... »

L'un des mots ci-dessus, *balux* « sable d'or », prend aussi la forme *ballux* et même *baluca*, *balluca*. *Balux* est cité par MARTIAL, XII, LVII, 3-10.

Nec cogitandi spatia, nec quiescendi
In urbe locus est pauperi. Negant vitam
Ludi magistri mane, nocte pistorum,
Aerariorum marculi die toto.
Hinc otiosus sordidam quatit mensam
Neroniana nummularius massa;
Illinc *balucis* malleator Hispanæ
Tritum nitenti fuste verberat saxum.

(1) Le même mot se retrouve (xxxiv, 47) à propos de l'extraction du plomb en Lusitanie et en Galice: « Invenitur (plumbus) et in aurariis metallis, quæ *alutiæ* vocant. »

On croit, dans le passage ci-après de JUSTIN (XLIV, 1), que *paludibus* est pour *balucibus* : « Plerique (amnes Hispaniæ) divites auro quod in *paludibus* vehunt ».

Baluca ou *balluca* se trouvent dans le *Codex Valentinianus* (XI, vi, 1 et 2), dans le *Codex Theodosianus* (X, XIX, 3 et 4) et dans VÉGÈCE (VEGETII RENATI, artis veterinariæ sive mulomedicinæ libri III) : « Est et alia compositio suffimentorum ad morbos prohibendos, sumtuosior quidem sed putatur utilior. Sulphuris vivi libras 2, etc., ossa sepiae numero VII, auri semiunciam, *ballucæ* siliquam : hæc universa commixta atque succensa, odore suo morbis tam hominum tam animalium resistunt et dæmones fugant, grandines prohibere et aerem defecare dicuntur (lib. I, chap. XX, 2) ».

SUÉTONE, *Octave-Auguste*, 82. — « At quoties, nervorum causa, marinis Albulisque calidis utendum esset, contentus hoc erat, ut insidens ligneo solio, quod ipse Hispanicis verbo *duretam* vocabat, manus ac pedes alternis jactaret ».

M. Fita rattache *dureta* au basque *zur* « bois de charpente et d'industrie ». Peut-être y a-t-il simplement un provincialisme, un dérivé de *durus*.

Dans l'*Ora maritima* d'Avienus dont le premier livre, dédié à Probus, nous a été conservé, on trouve un certain nombre de passages intéressants, parce qu'ils contiennent des indications sur l'ancienne toponymie. Cet ouvrage était vraisemblablement traduit du carthaginois. Cf. les vers 412-415 :

Hæc olim Himilco Pœnus Oceano super
Spectasse semet et probasse rettulit :
Hæc nos, ab imis Punicorum annalibus
Prolata longo tempore, edidimus tibi.

Les passages que nous avons relevés sont les suivants :

- 82 Sed quâ profundum semet insinuat salum
Oceano abusque, ut gurges hic nostri maris
Longè explicetur, est Atlanticus sinus.
Hic *Gaddir* urbs est, dicta *Tartessus* prius :
Hic sunt columnæ pertinacis Herculis,
Abila atque Calpe....
- 90 Et prominentis hic jugi surgit caput
(*Oestrymnin* istud dictum ævum antiquius).
- 259 Cassius indè mons tumet :
Et Graia ab ipso lingua *Cassiterum* prius
Stannum vocavit.....
- 265 Hic ora latè sunt sinus Tartessii ;
Dictoque ab amne in hæc locorum, puppibus
Via est dici. *Gaddir* hic est oppidum.
Nam Punicorum lingua conseptum locum
Gaddir vocabat. Ipsa *Tartessus* prius
- 270 Cognominata est. Multa ac opulens civitas
Ævo vetusto, nunc egena, nunc brevis,
Nunc destituta, nunc ruinarum agger est.....
- 341 Hic Herculanae stant columnæ, quas modum
Utriusque haberi continentis legimus.
Sunt parva porrò saxa prominentia
Abila atque Calpe : *Calpe* in Hispano solo,
- 345 Maurusiorum est *Abila*, namque *Abila* vocant
Gens Punicorum, mons quod altus Barbaro est
Id est, Latino ; dici ut auctor Plautus est.
*Calpé*que rursum in Græcia, species cavæ
Teretesque visu nuncupatur *urcei*.
- 479 Attollit indè se *Sicana* (1) civitas
Propinquo ab amni sic vocata Ibericis.....

(1) *Varr.* Sitana.

- 490 Nuda littorum jacent
 Ad usque cassæ Chersonesi terminos.
 Palus per ista *Naccararum* extenditur :
 Hoc nomen isti nam paludi mos dedit.
 Stagnique medio parva surgit insula
495. Ferax olivi, et hinc Miervæ sat sacra.
 Fuere propter civitates plurimæ :
 Quippe hic Hylactes, Hystra, Sarna et nobiles
 Tyrichæ steterè. Nomen oppido vetus
Graii incolarum maximè memorabiles,
- 500 Per orbis terras. Namque præter cespitis
 Fecunditatem, quâ pecus, quâ palmitem,
 Quâ dona flavæ Cereris educat solum,
 Peregrina Ibero subvehuntur flumine :
 Juxtâ superbum mons Acer caput exerit,
 Oleumque flumen proxuma agrorum secans
 Geminos jugorum vertices interfluit.....

Je ne m'arrêterai que sur le dernier passage. Les vers 498 à 500 sont difficilement intelligibles tels qu'ils sont ponctués ci-dessus. M. Fita a très-ingénieusement lu : « Tyrichæ steterè (nomen oppido vetus *Grajincolarum*), maxime memorabiles, etc. ». *Grajincolarum* serait donc un nom ibère ; M. Fita le rapproche de *Bodincomagum*, ancien nom de la ville d'Industria sur le Pô donné par Pline (III, 21) à la suite du passage cité plus haut, où il dit que le Pô est appelé dans la langue des Ligures *Bodincus*, c'est-à-dire « sans fond » (Polybe [II, 21] a la forme Βόδιγγος) : « cui argumento adest oppidum juxta Industria, vetusto nomine *Bodincomagum*, ubi præcipua altitudo incipit ». M. Fita retrouve la terminaison *magum* dans *Bigomagus*, *Eburomagus*, rapprochés de *Eburodunum*, *Eburobricium*, etc. Dans *Grajincolarum*, le savant académicien sépare la finale *larum* de *grajinco* ; *grajinco*, analogue quant à la forme à

bodenco, viendrait de *grajus*, nom ibère de l'Èbre deux fois cité par Martial (I, 49 ; IV, 55). Est-il bien exact que *Grajus* soit le nom ancien de l'Èbre? Dans l'un au moins des passages de Martial, *senem Grajum nivibus*, il est beaucoup plus vraisemblable qu'il s'agit d'une montagne blanchie, c'est-à-dire vieillie par la neige. Au surplus les lectures varient ; on a *Gaium*, *Graium*, *Grajum*, *Caunum*.

M. Fita conclut de ces remarques à la parenté linguistique des Ligures et des Ibères, c'est-à-dire des Basques actuels. Mais pour lui les Basques, les Ibères et les Celtes parlaient une seule et même langue, hypothèse inadmissible *a priori* dans l'état actuel de la science.

En général d'ailleurs, je pense que l'on doit n'admettre que sous les plus expresses réserves les étymologies, les explications ou les traductions des anciens. Il suffit, pour juger de l'importance de ces réserves, de se rappeler quelques-unes de leurs étymologies. Pline lui-même donne l'explication suivante de *metallum* :

« Ubi cumque una inventa vena est, non procul inveniunt alia. Hoc quidem et in omni ferè materia ; unde metallum Græci videntur dixisse (μστ' ἄλλα). — XXXIII, 31.

Isidore, dans ses *Origines*, rapproche les Gaulois et les Galates, dont il explique ainsi les noms :

IX. — « *Galli* à candore corporis nuncupati sunt ; γάλα enim Græcè lac dicitur. »

XIV. — « *Gallia* à candore populi nuncupata est : γάλα enim Græcè lac dicitur. »

Les étymologistes modernes, ceux notamment qui se sont occupés du basque, n'ont rien à envier à de pareilles fantaisies.

Au sujet de cette hypothèse d'une parenté entre tous les idiomes de la Gaule et de l'Ibérie, je rappellerai les passages suivants de Strabon et de Pline, qui me semblent contraires à cette hypothèse :

STRABON, III, 1, 6. Πολύβιος συνοίκους φήσι τοῖς Τουρθητανοῖς πρὸς ἄρκτον τοῦς Τουρδούλους· νυνὶ δ' ἐν αὐτοῖς οὐδεὶς φαίνεται διορισμός. Σοφώτατοι δ' ἐξετάζονται τῶν Ἰβήρων οὔτοι καὶ γραμματικῇ χρῶνται καὶ τῆς παλαιᾶς μνήμης ἔχουσι συγγράμματα, καὶ ποιήματα καὶ νόμους ἐμμέτρους ἑξακισχιλίων ἐπῶν, ὡς φασὶ καὶ οἱ ἄλλοι δ' Ἰβηρες χρῶνται γραμματικῇ, οὐ μὲν δ' ἰδέα· οὐδὲ γὰρ γλώττη μᾶ.

PLINE : Celticos, a Celtiberis ex Lusitania advenisse manifestum est, sacris, lingua, oppidorum vocabulis.

Je terminerai ce premier article en citant quelques passages où les auteurs se plaignent de la dureté des sons des dialectes ibériens :

SILIUS ITALICUS, III, 34 :

Misit dives Gallæcia pubem
Barbara nunc patriis ululantem carmina linguis.

POMPONIUS MELA, III, 1 : « Cantabrorum aliquot populi amnesque sunt, sed quorum nomina nostro ore concipi nequeant. »

MARTIAL, XII, XVIII, 10-12 :

Hic pigri colimus labore dulci
Boterdum Plateamque : Celtiberis
Hæc sunt nomina crassiora terris.

Cf. encore AVIENUS, *Ora maritima*, v. 666-671 :

Meat amnis aut fonte per Tylangios,
Per Daliternos, per Chabilcorum sata,
Temenicum et agrum (dura sat vocabula,
Auremque primam cuncta vulnerantia :
Sed non silenda tibimet ob studium tuum
Nostramque curam).....

On trouve encore cette affirmation, deux fois répétée, dans l'épigramme LV du IV^e livre de Martial que je prends la liberté de citer ici tout entière :

Luci, gloria temporum tuorum,
Qui Graium veterem, Tagumque nostrum
Arpis cedere non sinis disertis :
Argivas generatus inter urbes,
Thebas carmine cantet aut Mycenas,
Aut claram Rhodon, aut libidinosæ
Ledæas Lacedæmonis palæstras.
Nos Celtis genitos et ex Iberis
Nostræ nomina duriora terræ
Grato non pudeat referre versu :
Sævo Bilbilin optimam metallo,
Quæ vincit Chalybasque, Noricosque,
Et ferro Plateam suo sonantem,
Quam fluctu tenui, sed inquieto
Armorum Salo temperator ambit :
Tutelamque, chorosque Rixamarum,
Et convivia festa Carduarum,
Et textis Peteron rotis rubentem,
Atque antiqua patrum theatra Rigas,
Et certos jaculo levi Silaos,
Turgentisque lacus, Petusiæque,
Et parva vada pura Vetonissæ,
Et sanctum Baradonis ilicetum,
Per quod vel piger ambulat viator ;
Et quæ fortibus excolit juvenis

Curvæ Manlius arva Matinessæ.
Hæc tam rustica, delicate lector,
Rides nomina ? rideas licebit.
Hæc tam rustica malo, quam Bituntos.

Cette prétendue « barbarie » est évidemment toute relative, et elle ne saurait nous autoriser à porter aucun jugement sur la phonétique des anciennes langues hispanogauloises.

Paris, 10 août 1881.

Julien VINSON.

BIBLIOGRAPHIE

Étude sur le patois créole mauricien, par M. C. BAISSAC (de l'île Maurice). — Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1880; in-12 de (iv)-LVII-233 p.

Il serait extrêmement intéressant de rapprocher et de comparer entre eux les divers patois créoles des colonies européennes; malheureusement les documents sont assez rares. La Société biblique de Londres a publié quelques textes; il existe d'autres ouvrages publiés aux Antilles ou aux Mascareignes; mais je ne connais guère, en fait de monographies, d'études grammaticales consciencieuses, que le travail de M. Turiault (dans les *Mémoires de la Société académique de Brest*) sur le langage créole de la Martinique et le présent ouvrage.

On est tenté d'appeler patois créole tout langage qui se développe dans une colonie nouvelle. Les habitants du pays; s'il y en a, les étrangers attirés par la beauté du climat ou la fécondité du sol, et appartenant à diverses nationalités, se mêlent et se rapprochent dans les actes quotidiens de la vie; lorsqu'une race domine dans la colonie, soit par le nombre, soit par la supériorité morale, soit par la force, sa langue devient également dominante ou du moins sert de prototype au langage commun de

toute la colonie, auquel chaque race apporte un contingent spécial d'expressions ou de tournures. C'est un idiome véritablement mixte, véritablement composite, quant au vocabulaire bien entendu, mais dont la grammaire est essentiellement indo-européenne. Le créole diffère de nos patois précisément par son caractère artificiel ; le patois est un langage naturel antérieur, latéral, secondaire au langage littéraire ; le créole est l'adaptation du français, de l'anglais, de l'espagnol, au génie pour ainsi dire phonétique et grammatical d'une race linguistiquement inférieure. Les mots sont profondément altérés ; la grammaire est extrêmement simplifiée. Nulle part cette adaptation n'a pris un caractère plus original que dans les colonies, où elle s'est faite par et pour les esclaves nègres d'Afrique, c'est-à-dire principalement aux Antilles, à la Réunion et à l'île de France.

C'est de cette île charmante que nous entretient M. Baisac, dans son très-remarquable volume. Le commandant Guillaume Dufresne en prit possession au nom de la France le 29 septembre 1715 ; moins d'un siècle après, les Anglais nous la prirent. Nous avons créé la colonie ; les Anglais n'y changèrent pas grand'chose. Maurice est tout français encore, tant il est vrai, contrairement à l'opinion généralement accréditée, que les Français sont essentiellement colonisateurs ; il fallait la criminelle incurie de plusieurs gouvernements pour détruire la grande œuvre de Colbert. Un heureux mouvement de réaction semble se produire aujourd'hui. Mais, pour en revenir à l'île Maurice, elle fut peuplée dès les premières années par des émigrants d'Europe qui s'installèrent un peu au hasard çà et là, et défrichèrent le sol vierge avec l'aide d'esclaves enlevés à Mada-

gascon. Le langage créole naquit. M. Baissac nous en donne de très-curieux spécimens : des contes populaires dont une intéressante adaptation du *Chat botté*, de nombreux proverbes et dictons dont plusieurs fort originaux, quelques couplets de chansons populaires, quelques dialogues, une assez longue liste enfin de *sirandanes*.

Sirandane ! Qu'est ceci ? Mais tout bonnement ce qu'on appelle *papaïta* dans le pays basque : en français *énigme* ou mieux *devinette*. La *sirandane* est la demande ; la réponse s'appelle *sampèque*. « Sirandane ? » dit le vieillard. « Sampèque ! » répondent à l'envi les enfants, et le jeu commence. Je ne citerai qu'une seule des cent soixante devinettes recueillies par M. Baissac : *Mo éna éne banne ptit bonhomes : zour zaute fête zautes tout habille en rouze?* — *Piments*. « J'ai une bande de petits bonshommes ; le jour de leur fête, ils sont tous habillés de rouge. — Les piments ». Je signale cette partie du livre de M. Baissac aux amateurs de *Folklores*. On me permettra de rappeler à ce propos l'une des plus jolies devinettes gasconnes : *De qu'es aco ? Un oustau sans cheminièira, sans terralha e sans cremalheira, qu'entretien fossa feniants e nourris fossa gourmands ? — La gleiza.* — « Qu'est cela ? Une maison sans cheminée, sans poterie et sans crémaillère, qui entretient force fainéants et nourrit force gourmands. — L'église ».

Un des chapitres les plus intéressants de l'*Étude sur le patois mauricien* est celui qui est intitulé : « locutions ». On y trouve de nombreux spécimens du vocabulaire local ; ce vocabulaire contient quelques mots malgaches, malais, chinois, zoulous, arabes, des mots indiens, des mots anglais de plus en plus nombreux ; mais le fond du langage est

absolument français : *embaratère* « faiseur d'embarras », *malinbougue* « homme très-fin », *gauçard* « gaucher », etc.; d'autres expressions sont encore plus remarquables : *carite-moi ène cace* « faites-moi la charité d'une cache (petite monnaie de cuivre) », *bondiébénisse* « éternuement », *fautère* « coupable », etc. Les mots sont d'ailleurs l'objet d'altérations très-régulières : notre *e* muet devient *i*, *ou*; *e* ouvert, *ai*, *ei*, deviennent *e* mi-fermé (c'est le son que certains amateurs ont voulu représenter par un accent droit); *u* devient *i*, quelquefois *ou*; *eu* devient *e*; *oi* reste *wa* ou se prononce *wé*; *ui* fait *i* ou *oui*; le son de *j* se transforme en celui de *z*, et par suite celui de *ch* en *ç*; *r* est grasseyé souvent au point de disparaître entièrement. L'article est agglutiné en tête de beaucoup de mots : *dilouile* « huile », *douri* « riz », *lipié* « pied », *lacorde* « corde », et l'on dit *mo lipié* « mon pied », *ène pti lacorde* « une petite corde ». D'autres prosthèses sont plus remarquables : *ène zistoire* « une histoire », *monte zenfants père names* « montrer (aux) enfants (à avoir) peur (des) âmes (fantômes) », *asoir* « soir », *lomatine* « matin », *movès banané* « mauvaise année ». D'autres mots sont au contraire abrégés : *tranzé* « étranger », *taquère* « attaqueur », celui qui attaque »; je citerai encore les altérations suivantes : *néne* « nez », *zozo* « oiseau », *zanimu* « animal », *lizies* « œil », *tambarin* « tamarin », *coulou* « clou », *pilime* « plume », *tanguélé* « étrangler », *zargnée* « araignée », *malbar* « malabar », *bourlé* « brûler », *arniflé* « renifler », *lamiquié* « amitié », *lôyo* « noyau », *sipité* « se disputer », *misquié* « demi-setier », *laliane batatran* « liane de la patate à Bertrand », etc. L'article prosthétique disparaît quelquefois; à côté de *mo lipié*

« mon pied », on dit *éne pié zarbre* « un arbre, un pied d'arbre ».

J'arrête à regret cette analyse, en citant seulement un paradigme de conjugaison : *mo manzé* « je mange », *mo après manzé* « je mange en ce moment (je suis après manger) », *mo té manzé* « je mangeais (j'ai été à manger) », *mo fine manzé* « j'ai mangé (j'ai fini de manger) », *mo té fine manzé* « j'avais mangé (j'ai été à finir de manger) », *mo fèque manzé* « je viens de manger (je ne fais que de manger) », *mo va manzé* « je mangerai (je vais manger) », *mo pour manzé* « je mangerai tout de suite (je suis pour manger) », *mo va pour manzé* « je devrai manger (je vais être pour manger) », *mo va fine manzé* « je vais finir de manger (j'aurai mangé) », *mo té va manzé* « je mangerais (j'ai été et je serai à manger) », *mo té va fine manzé* « j'aurais mangé », *mo té va fèque manzé* « j'aurais mangé à l'instant ». Cette combinaison du passé et du futur pour rendre l'idée du conditionnel est très-remarquable. Je rappelle à cette occasion qu'en lorrain on distingue l'imparfait distant *j'avouè* « j'avais », *j'avouè-z-eur* « j'avais tout à l'heure, j'avais à cette heure » (cf. *Revue*, t. XIV, p. 316-319). De pareilles formations jettent un grand jour sur l'origine des dérivations verbales, si abondantes dans certaines langues du second groupe.

Il y aurait bien d'autres choses à signaler dans l'utile publication de M. Baissac que je recommande à toute l'attention des linguistes. Ce petit livre est bourré de faits ; il est bien conçu, bien exécuté, savant, méthodique et d'une très-agréable lecture. Une critique minutieuse y relèverait peut-être parfois certaines expressions un peu pédantesques, *épenthèses*, *aphérèses* ; *apocope*, MÉTAPLASMES ;

mais l'auteur s'en excuse avec tant de bonne grâce qu'on ne saurait les lui reprocher, d'autant moins d'ailleurs qu'elles ne nuisent en aucune façon à la clarté de l'ouvrage.

Un vœu pour terminer : puisse-t-il se trouver dans chacune de nos colonies, anciennes et nouvelles, un travailleur soucieux de suivre l'exemple de M. Baissac ! Nous aurions là une mine précieuse d'observations pour l'histoire de notre belle langue française ; ce serait le complément nécessaire de l'étude, à peine commencée du reste, de tous les patois, de tous les dialectes provinciaux de la mère-patrie.

Julien VINSON.

Logical consistency in Views of Language et On inconsistency in Views of Language, by D. WHITNEY. (Extrait des *Transactions of American philological Association*, 1880, et de l'*American journal of Philology*, vol. I, n° 3.)

Le premier de ces deux articles est purement théorique ; le second est exclusivement critique. La lecture en est éminemment intéressante et instructive ; comme tout ce qui sort de la plume de M. Whitney, ils provoquent tout un monde de réflexions. Il s'agit cette fois de la question fondamentale, de la méthode : « Si l'étude du langage doit obtenir et conserver le rang d'une science », dit M. Whitney, « ceux qui s'arrogent la place et l'autorité de maîtres doivent par dessus tout veiller à ce que les vues qu'ils proposent soient parfaitement consistantes ».

Le savant professeur du Yale College relève à ce propos, assez sévèrement, bien des assertions de MM. Ernest Renan, Max Müller, A. H. Sayce. M. Renan, dans son *Origine du langage*, constate, par exemple, l'impossibilité de l'existence d'un langage homogène sur un vaste territoire peuplé par une société rudimentaire ; il ajoute qu'au commencement il devait y avoir autant de langages que de familles, et presque que d'individus ; et il conclut que chaque groupe humain a formé son langage sur la base établie par quelque ancienne tradition, mais en suivant son propre instinct. Qu'est-ce, demande M. Whitney, qu'un commencement qui se forme sur une tradition antérieure ? — M. Sayce, après avoir dit que des familles linguistiques sont exceptionnelles dans l'histoire du langage, parle constamment des familles bantu, dravidienne, malaise, de la communauté aryenne primitive, etc. — Quant à M. Max Müller, ses théories sur le touranisme, sur la concentration, sur la famille caractérisée par la traditionalité et la permanence sont discutées avec une grande raison ; l'assurance parfois hautaine du docte professeur d'Oxford est, en même temps, profondément battue en brèche.

Je ne saurais, dans un article comme celui-ci, suivre M. Whitney dans les délicates discussions auxquelles il se livre, ni discuter à mon tour ces théories. Je me permettrai seulement de ne pas être de son avis en ce qui concerne le caractère de la science du langage. Est-il bien exact de dire qu'en en faisant une science naturelle nous nous méprenons radicalement sur sa nature et son histoire, et nous nous en rapportons plutôt à des analogies superficielles qu'à des ressemblances fondamentales ? Les raisonnements de M. Whitney ne me paraissent point convaincants. Il ne

suffit pas de dire que le langage est dirigé par la volonté ; il faut rechercher ce qu'est cette volonté même ; il faut voir le rôle de cette volonté dans le développement du langage . Quand l'enfant a faim ou souffre et qu'il crie, est-ce l'effet de sa seule volonté ? M. Whitney dit fort justement ailleurs qu'il ne faut pas, pour se rendre compte de l'origine du langage, étudier seulement les cris des animaux, mais qu'il convient d'examiner aussi les éléments analogues du langage humain. Comparer la parole aux sons d'une cloche provoqués par une action purement extérieure, c'est, à mon avis, déplacer la question, car, outre que les phénomènes ne sont point identiques et ne s'accomplissent pas de la même manière, la sensation qui peut amener la parole ne saurait être assimilée au manœuvre qui fait mouvoir le battant de la cloche. La cloche est un objet naturel, soit ; mais le bruit qu'elle fait pour indiquer une heure quelconque, par exemple, constitue un langage restreint, conventionnel, artificiel et nullement spontané, variable et perfectible. Dire d'autre part que la numismatique est une science naturelle, parce qu'elle étudie des médailles de métal, n'est pas plus décisif ; l'argument est d'autant plus faible que le numismate proprement dit n'étudie point la substance des médailles, mais leur forme, leur apparence, les dessins ou les inscriptions qu'elles portent. Celui qui recherche les médailles pour leur substance ne diffère pas du collectionneur de pierres ou de plantes. De même, celui qui étudie, en vue de l'histoire ou de l'ethnographie, le langage fait, n'est pas proprement un linguiste. Il faut en revenir à la distinction de Schleicher, le botaniste naturaliste et l'horticulteur. La science du langage n'est point partiellement historique et

naturelle (est-ce qu'il peut y avoir une science mixte ?) ; si nous entendons par là l'étude substantielle des phénomènes naturels qui constituent le langage, indépendamment de toute idée préconçue de forme ou de but, nous faisons sûrement de l'histoire naturelle, et notre méthode ne peut être que celle des sciences naturelles. Encore une fois, ne confondons le linguiste ni avec le philologue, ni avec le grammairien.

J. V.

Dupleix, par Henry BIONNE. — Paris, M. Dreyfous, 1881, 2 vol. in-8°. — I. (iv)-viii-224 p. — II. (iv) p. et p. 225-470. — Portrait de Dupleix, autographes, carte de l'Inde, plans de Pondichéry, Madras, Gingy, Trichinapally et Arcate.

La mort récente de M. Bionne, survenue si malheureusement et si inopinément, donne un intérêt de plus à son beau livre, qui d'ailleurs plaît à tous par le souffle patriotique dont il est partout animé. La question coloniale, toute d'actualité, y est traitée en excellents termes.

On lui a reproché d'avoir été trop indulgent pour La Bourdonnais ; le colonel Malleson a, dit-on, prouvé que si l'illustre gouverneur de l'île de France se refusait à conserver Madras à la France, après la capitulation du 21 septembre 1746, c'est qu'il s'était vendu aux Anglais. L'accusation est précise ; mais dès l'année 1868 (1), mon

(1) *La Gironde*, mercredi 13 mai 1868, n° 6090, p. 2, col. 2, 3, 4.

père, ancien conservateur de la bibliothèque publique et des anciennes archives de Pondichéry, a présenté certaines observations à ce sujet. Au surplus, le texte du colonel Malleson est loin d'être suffisant pour motiver la condamnation sans appel du collaborateur de Duplex. Il appuie son accusation en quelque sorte sur un « on dit » et la présente timidement en ces termes, dans une note au bas d'une page : « Papers, now in the India House (Law case, n° 31, dated March 3, 1752) show that the Directors of that day were convinced, on the testimony of Madras members of Council, that La Bourdonnais was promised by bond, 100,000 pagodas (about 40,000 L.) over and above the 1,100,000 pagodas stipulated in the bond given him for public use, in consideration of his restoring Madras to the English. This, we think, is conclusive. — The existence of this Law case was first made known to the writer by sir Walter Morgan, chief justice of the High Court of Agra. The nature of its contents was subsequently verified on the spot by his friend, professor Fitz Edward Hall, librarian of the India House ». Je ne trouve point ces détails aussi *conclusive* que le dit M. Malleson. Il faudrait voir les textes mêmes et étudier les mémoires de Duplex, de La Bourdonnais et les divers écrits du temps, avant de se prononcer définitivement. Je ne puis donc qu'approuver entièrement la réserve de M. Bionne. La querelle de Duplex et de La Bourdonnais s'explique fort bien par leurs caractères personnels, leurs projets, leurs combinaisons et les instructions contradictoires de l'inepte cabinet de Versailles.

J. V.

VARIÉTÉS

I

VICTOR HUGO ET LA LANGUE BASQUE.

A la page 433 du tome V de cette *Revue* j'ai indiqué une appréciation inexacte de notre grand poète relativement à la langue basque. On me signale aujourd'hui le passage suivant de la *Légende des siècles* (Le jour des Rois, IV, v) :

Rougeur à l'orient. C'est Lumbier en feu.
Ariscat l'est venu piller pour se distraire.
Ariscat est le roi d'Aguas ; ce téméraire,
Car en basque Ariscat veut dire le Hardi,
A son donjon debout près du pic du Midi,
Comme s'il s'égalait à la montagne immense.
Il brûle Lumbier comme on brûla Numance ;
L'histoire est quelquefois l'infidèle espion :
Elle oublie Ariscat et vante Scipion ;
N'importe ! le roi basque est invincible, infâme,
Superbe, comme un autre, et fait sa grande flamme ;
Cette ville n'est plus qu'un bûcher ; il est fier ;
Et le tas de tisons d'Ariscat, Lumbier,
Vaut bien Tyr, le monceau de braises d'Alexandre.

Je ne connais point le mot basque *ariscat* « le hardi », et ne puis que faire appel aux euscarisants dont les connaissances sont plus étendues que les miennes.

II

EXCENTRICITÉS CLÉRIQUES.

J'ai signalé, dans deux volumes publiés en 1878 et 1880 en collaboration avec MM. A. Hovelacque et Ém. Picot (*Études de linguistique et d'ethnographie*, p. 252-256 ; *Mélanges de linguistique et d'anthropologie*, p. 319-321), certains ouvrages bizarres composés dans un but de propagande ou d'édification religieuse. Les *Madrigaux* du P. Cortade sont notamment d'une singularité ou si l'on veut d'une naïveté tout à fait inattendue.

Le volume dont je voudrais dire quelques mots ici n'est pas moins remarquable. C'est un précieux échantillon du genre ; c'est un exemple caractéristique de l'aberration dont peuvent être frappés les meilleurs esprits sous l'influence de la foi religieuse.

Un hasard m'a révélé l'existence de ce curieux volume dont un exemplaire est conservé à la Bibliothèque nationale sous le n^o Y + 3009. Il comprend trois tomes petit in-12, ayant (xxiv)-452, (xxiv)-498 et (xvi)-98 pages. Le titre général est ainsi conçu : *Joan. BURMEISTERI Lünæ-Burgi, P. L., Martialis renati parodiæ sacræ. Anno 1612. Goslariæ, sumptibus Joan. Sternij, Bibliop. Lunæb.* Ce titre promet de piquantes surprises ; l'idée de parodier Martial dans le sens « sacré » est à coup sûr fort originale ; mais l'exécution dépasse certainement les promesses du titre.

Fier de son œuvre, l'auteur n'a eu garde de chercher à diminuer son mérite. Il ne s'est pas contenté de publier ces « parodies sacrées » (qui occupent le recto de chaque feuillet) ; il a eu soin de reproduire chaque fois, en regard (c'est-à-dire au verso des pages), le texte même du vieux poète celtibère. Presque toutes les épigrammes, même les plus... délicates, s'y retrouvent ; celles qui ont été écartées ne paraissent point l'avoir été par un sentiment fort naturel de réserve ou de pudeur. La comparaison du texte et de la parodie est vraiment fort édifiante ; qu'on en juge : l'épigramme XIV du chapitre préliminaire

est intitulée *de sue prægnante* ; la parodie a pour titre, ce qui n'es peut-être pas fort respectueux : *De partu virginis Mariæ*.

Les mots... libres qui abondent sous la plume ou le stylet du poète de Bilbilis sont ingénieusement métamorphosés ; par exemple *Mentula* (III, LXXVI, 3) devient, à la page en face, *mens tua ; culus* (III, xcvm) est remplacé par *cultus*. Mais on me permettra de citer cette dernière épigramme :

Texte : *In Sabellum*.

Sit culus tibi quam macer, requiris ?
Pædicare potes, Sabelle, culo.

Parodie : *De tumido pharisæo* (Luc, xviii).

Sit cultus tibi quam pius, requiris ?
Lucrani, pietate, Apelle, mortem.

Le verbe qui nous a donné notre juron le plus commun, si bien chanté par Voltaire et si bien commenté par Sterne, n'a point embarrassé le pieux Allemand ; on peut citer, entre autres, les deux pièces que voici :

I. Texte : *In Philænius* (VII, Lxx).

Ipsarum tribadum tribas, Philæni,
Recte quam futuis vocas amicam.

Parodie : *Ad Jesum redemptorem vocantem nos amicos* (Joan. xv).

Servos terrigenos cruore, Jesu,
Recte quos redimis vocas amicos.

II. Texte : *De Lesbia* (XI, LXIII).

Lesbia se jurat gratis nunquam esse fututam ;
Verum est : cum futui vult, numerare solet.

Parodie : *De papa vendente hominibus cælum*.

Cœlica regna dari nulli jurat Papa gratis ;
Verum est, nam cælum vendere cuique solet.

Enfin, et pour ne pas abuser de ces citations quelque peu malpropres, je terminerai en faisant voir de quelle manière Burmeister a traduit le mot fameux que certain éditeur pudibond de Martial a remplacé partout par *monstrum*, mais dont la forme française se retrouve en toutes lettres au vers 14,698 du *Roman de la Rose* (trad. du vers 107 de la sat. III du liv. I d'Horace). Martial dit (XI, LXXVIII, 10) :

Si fuerit cunnus res peregrina tibi.

Le pieux parodiste met :

Si crux hæc fuerit res peregrina tibi.

La parodie la plus extravagante est incontestablement celle de l'épigramme LXXXVI du livre XI :

Texte : *In Zoilum*.

Sidere percussa est subito tibi, Zoile, lingua
Dum lingis cunnum, Zoile, nunc futuis.

Parodie : *In Saullum*.

Sidere percussus privaris lumine, Saulle,
Dum Christum insequeris? nunc respisse vides.

Après celle-là, il faut, ce me semble, tirer l'échelle, comme on dit vulgairement, et laisser les poètes chrétiens

Se vautrer dans la fange où les jettent leurs goûts !

III

L'HISTOIRE DE FRANCE DU P. LORIQUET.

J'ai sous les yeux un exemplaire de cet ouvrage célèbre qui a servi de livre d'étude à un membre de ma famille. J'y ai recherché infructueusement le « marquis de Buonaparte, lieutenant général du roi » ;

on sait qu'il n'a pas été possible d'établir l'authenticité de cette ingénieuse adaptation. Elle n'aurait rien de surprenant d'ailleurs : un membre de la Société des sciences et arts de Bayonne, M. Armand Detroyat, a signalé, dans le cimetière du faubourg Saint-Étienne de cette ville, la tombe d'un général de l'Empire, mort avant la Restauration et qualifié de « maréchal de camp des armées du roi » ; j'ai acheté, il y a deux ans, sur le quai Voltaire, un petit recueil de documents concernant les rapports officiels entre l'État et l'Église : le concordat et les autres pièces de la même époque y sont signés « Louis », datés « de notre règne, la n... ième année », et contresignés *Hugues B. Maret* ; mais, chose plus extravagante encore, le préambule des traités porte que S. M. Louis XVIII a nommé pour son ministre plénipotentiaire M. Joseph Bonaparte.

Je reviens à mes deux petits volumes ; ils sont intitulés : « *Histoire de France*, à l'usage de la jeunesse, avec cartes géographiques. A. M. D. G., nouvelle édition, revue et corrigée par l'auteur. *Lyon et Paris*, 1830. » Dans le tome II, le père Loriquet rend compte en ces termes de la rentrée de Napoléon à Paris, au début des Cent-Jours : « Le lendemain 20 mars, l'usurpateur se présenta aux portes de la capitale. Les lieux publics étoient abandonnés, les rues désertes, la plupart des magasins fermés. Le silence ne fut interrompu que par la joie féroce des rebelles, qui, parés de violettes et ivres de vin ou d'eau-de-vie, arrivoient faisant trophée de leur trahison. Ce fut alors que l'on entendit avec horreur les hommes du jour mêler au cri de *Vive l'empereur !* un autre cri qui sembloit ne pouvoir sortir que de la bouche des démons, le cri de *Vive l'enfer ! à bas le paradis !* Tel étoit l'esprit des partisans, des amis de Bonaparte : tels étoient les témoignages de leur allégresse. Cependant il n'osa arriver en plein jour ; il attendit la nuit pour entrer dans Paris, et se glissa dans les Tuileries, à la faveur des ténèbres (p. 335) ».

Un peu plus loin, il est question de la bataille de Waterloo et de la garde impériale. L'auteur écrit : « Dans cette situation, un des corps de la garde impériale se signala par un acte de désespoir dont l'histoire offre bien peu d'exemples. Environné de toutes parts, et placé sous le feu de la mitraille anglaise, il fut invité à se rendre. *La garde impériale meurt et ne se rend pas*, telle fut sa réponse, et aussitôt on vit ces forcenés tirer les uns sur les autres, et s'entre-

tuer sous les yeux des Anglais, que cet étrange spectacle tenoit dans un saisissement mêlé d'horreur (p. 340). »

Je citerai un dernier passage où l'auteur apprécie les débuts du règne de Louis XVIII, après la chute définitive du régime impérial : « Louis XVIII, à peine remonté sur le trône, se hâta de dissoudre les restes de l'armée échappée au massacre de Waterloo, puis il s'occupa de l'épuration des administrations, des tribunaux, des corps littéraires. Ces actes de justice, qu'il devait à la sûreté de ses fidèles sujets, furent tempérés par une amnistie générale dont on n'excepta qu'un très-petit nombre des principaux auteurs de la dernière conspiration ; il en coûta la tête au plus coupable de tous, au maréchal Ney... (page 346) » .

J. V.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE TOME XIV.

	Pages.
ADAM (Lucien). — Les classifications de la linguistique.....	217 ✓
— La linguistique est elle une science naturelle ou une science historique?.....	373 ✓
BONAPARTE (Prince L.-L.). — La langue basque au XII ^e siècle.	269
DUBOIS (A). — Chant de guerre des Hussites.....	146 ✓
FAIDHERBE (Général L.). — Notes grammaticales sur la langue sarakholé ou soninké.....	80
GATTEYRIAS (J.-A.). — Etudes linguistiques sur les langues de la famille géorgienne.....	275
HÉRICHER (LE). — Féminisation en français des noms masculins latins en <i>or</i>	396
HENRY (V.). — Études afghanes.....	311
HOVELACQUE (Abel). — La langue khasia étudiée sous le rapport de l'évolution des formes.....	20
LUCHAIRE (Achille). — Sur les noms propres basques contenus	

	Pages.
dans quelques documents pyrénéens des XI ^e , XII ^e et XIII ^e siècles.....	150
Ouvrages déposés au bureau de la Revue.....	104
Périodiques et publications récentes.....	321
SÉBILLOT (Paul). — Les oiseaux sauvages, dictons, formulettes et superstitions.....	1
— Les poissons de mer. Noms vulgaires, proverbes, dictons, formulettes, superstitions.....	187
VINSON (Julien). — La science du langage et les études dravidiennes en 1879-1880.....	59
— Les premiers grammairiens basques. Notes de Silvain Pouvreau.....	109
— Les Basques du XII ^e siècle. Leurs mœurs et leur langage..	120
— Spécimen de la poésie çivaïste du sud de l'Inde.....	172
— Les anciens idiomes de l'Europe occidentale.....	403
VINSON (Julien). — Comptes-rendus: <i>Étude sur la langue nago</i> , par l'abbé Pierre Bouche. — <i>Lietuviškos Dáynos užrašytos por Antána Juškeviče apigardoje Púsatačiu ir Velânós, is zodziu lietuviu dajnininku ir dajnininkiu</i> . — <i>Rječnik hrvatskoga ili srpskoga jezika</i> . Na svijet izdaje jugoslavenska Akademija znanosti i umjetnosti. Obrađnuje D. Daničić. — <i>Orreaga, balada</i> , por Arturo Campion.....	97
— <i>Cancionero basco</i> , por J. Manterola. — <i>Modo breve para aprender la lengua vizcaina</i> , por el Dr Rafael Micoleta. — <i>Origens y fonts de la nació catalana</i> , por D. S. Sanpere y Miquel.....	202
— <i>Notes pour servir à l'histoire de l'instruction publique dans les Basses-Pyrénées (1385-1880)</i> , par L. Soulice. — <i>Les premiers hommes et les temps préhistoriques</i> , par le marquis de Nadaillac. — <i>Les patois lorrains</i> , par L. Adam. — <i>Kurdische grammatik</i> , par Ferdinand Justi.....	312

	Pages.
VINSON (Julien). — <i>Étude sur le patois créole mauricien</i> , par C. Baissac. — <i>Logical consistency in Views of Language et On inconsistency in Views of Language</i> , par D. Withney. — <i>Dupleix</i> , par H. Bionne.....	415
VINSON (Julien). — Variétés : La religion des Perses, de Derius, de Xerxès. Zoroastre.....	208
— Victor Hugo et la langue basque. — Excentricités cléricales.	425

